A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08172508 1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DEDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces Fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes Célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 7 OCTOBRE 1786.

PARIS,
Au Bureau du Mercure, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins, N°. 17.

Avec Approbation & Brevet du Roi

Digitized by Google

TABLE

Du mois de Septembre 1786.

PIÈCES FUGITIVES.

Vers à Mlle de S.-Léger, 3
A une jolie Femme, 4
Epitaphe, 5
La Toilette, 6
Epître à Mme la Comtesse de Monsoury, 49
Vers sur la Mort du Roi de Prusse, 97
Aux Critiques qui louent excessivement les Morts pour déprimer les Vivans, 99
Air de M. Sacchini, 101
Vers à l'occasion du mariage de Mlle Salmon, 145
Le Lapin, Fable, 147
Bouts-Rimés, 148
Vers sur la Mort du grand Frédéric, 193
Impromptu sur la Mort du Roi de Prusse, 194
Sur le Paratonnerre de l'Académie de Dijon, id.
Romance, 195
Charades, Enigmes & Logogryphes, 19, 93, 103, 152, 197

NOUVELLES LITTÉR

Histoire d'Hérodote, 21
Essais de deux Amis, 34
Nouvelle Description des environs de Paris, &c. 155
Détails Historiques de la Vie du Duc Léopold de Brunswick, 63
De l'Art de la Comédie, 106
Les Aventures de Friso, 118
Histoire de France avant Clovis, 154
Bibliothèque choisie de Contes, de Facéties &c. 166
Voyage en Italie, &c. 209
Les Mœurs, Poëme, 215
Mes Promenades Champêtres, 222
Variétés, 40, 121, 182
Académies, 43

SPECTACLES

Académie Roy. de Musiq. 128, 230
Ecole Royale de Chant, de Danse & de Déclamation, 178
Comédie Françoise, 82, 236
Comédie Italienne, 89, 139
Sciences & Arts, 186
Annonces & Notices, 44, 92, 141, 189, 238

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT, rue de la Harpe, près S. Côme.

Digitized by Google

ASTOR LIBRARY

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 7 OCTOBRE 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

FRAGMENT de la Fable d'Ino & d'Athamas. *

AU fond d'une vallée obscure, nébuleuse,
Où croît de l'if impur l'ombre froide & fâcheuse,
Se creuse & s'élargit la route des enfers.
Là, le marais du Styx exhale dans les airs
De ses dormantes eaux la vapeur meurtrière.
Là, privée à jamais de la douce lumière,
Chaque instant voit venir la foule des humains.
Là, les mânes nouveaux, hôtes légers & vains,
Se perdent au hasard dans les régions sombres,
Incertains où trouver la Cour du Roi des Ombres.

* Ce Fragment est tiré du quatrième Livre des Métamorphoses d'Ovide, actuellement à l'impression.

Digitized by Google

La ville a mille accès ; mille chemins ouverts
Y mènent en tout temps mille peuples divers,
Abyme toujours vaste où s'engloutit le monde.*
Telle de cent climats la mer engloutit l'onde.
Les Orateurs encor dans ce monde nouveau,
Cherchent près de Minos l'image du Barreau.
De courtisans flatteurs un essaim ridicule
Au palais de Pluton va, revient & circule.
Sans corps, sans ossemens, chacun comme autrefois
Y suit ses premiers goûts & ses premiers emplois ;
Tandis que les méchans, éternelles victimes,
Souffrent dans les enfers la peine de leurs crimes.

Que ne peut point la haine aigrie au fond d'un cœur ?
Junon même descend dans ces lieux pleins d'horreur.
A peine de son pié l'impression sacrée
Du redoutable seuil eut fait frémir l'entrée,
L'Erèbe au loin s'ébranle, & Cerbère trois fois
De son triple gosier pousse une triple voix.
L'enfer s'ouvre : Junon appelle les Furies,
Ces exécrables sœurs d'elle, hélas ! trop chéries,
Que rien ne peut fléchir, & qu'autrefois, dit-on,
Dans les flancs de la nuit engendra l'Achéron.
Assises à l'écart, ces Déités cruelles
Veilloient auprès des gonds inflexibles comme elles.

* *Note de l'Auteur.* Ce vers n'est pas précisément l'idée d'Ovide, qui dit, selon son génie ordinaire :

Là, sans qu'on soit pressé, toujours la foule abonde.

Digitized by Google

Chacune à la lueur de son divin aspect,
Au-devant de Junon s'avance avec respect.

L'INFORTUNÉ Tytie, en ce lieu de tortures,
Éternel aliment d'éternelles morsures,
Voit renaître son cœur sous le bec des vautours.
Sysyphe roule un roc qui retombe toujours.
Sur sa roue Ixion tournant avec vîtesse,
Sans cesse se poursuit & s'évite sans cesse.
L'eau cherche & fuit Tantale; il languit, & sa main
Voit le fruit qui s'échappe insulter à sa faim:
Et plus loin sans relâche on voit les Danaïdes
Remplir incessamment des tonneaux toujours vuides.
Junon sur ces pervers tourne à regret les yeux;
Mais pour elle Ixion est le plus odieux.
Elle observe Sysyphe; & par quelle justice
Lui seul doit-il souffrir un éternel supplice,
Cependant que son frère Athamas, que je hais,
Roi, père, époux heureux, règne & me brave en paix?
Quand Ino, plus coupable, irrite encor ma haine?
Non, je veux me venger: voilà ce qui m'amène.
Soufflez sur ces époux la rage des forfaits,
Et des fils de Cadmus renversons le palais.

JUNON aigrit ces sœurs, sous qui tout l'enfer tremble,
Commandant, promettant, & priant tout ensemble.

ALECTON, dont le fiel a troublé tous les sens,
Écarte de son front la tresse de serpens,

Digitized by Google

Qui, mêlés à ses crins, tombent sur son visage.
C'est trop vous arrêter : fiez-vous à ma rage,
Dit-elle; abandonnez un odieux séjour,
Et remontez au ciel respirer l'air du jour.
Junon retourne aux cieux : Iris, au devant d'elle,
S'avance, & d'ambrosie arrose l'Immortelle.

La hideuse Alecton, une torche à la main,
Se prépare à remplir son barbare dessein;
Des nœuds d'un long serpent ceint sa robe effrayante,
Rouge de sang, de meurtre, & de fiel dégouttante,
Et dans cet appareil elle sort des enfers.
L'épouvante, la rage & les crimes divers,
Et l'affreux désespoir, autour d'elle s'assemblent.
Elle arrive au palais : les portes d'airain tremblent.
Elle rouille les gonds de son souffle infecté;
Et le jour loin du seuil détourne sa clarté.

Athamas veut en vain échapper à sa rage.
L'implacable Érynnis lui ferme le passage,
Le menace, &, les bras enlacés de serpens,
Secoue aux yeux d'Ino ses horribles crins blancs.
Ses hydres irrités sur sa tête frémissent;
Sur son dos, dans son sein, ils rampent, ils se glissent,
Roulent sur son épaule, & l'un sur l'autre épars
De leur langue, en sifflant, enveniment les dards.
* Soudain de ses cheveux elle arrache & dénoue

* *Note de l'Auteur.* Ce vers & le suivant sont de feu

Digitized by Google

Deux serpens qu'elle irrite & que sa main secoue,
Jette l'un sur Ino, l'autre sur Athamas.
Le reptile élancé s'entrelace en leurs bras,
Entortille leur sein, le ronge de morsures,
Y darde son venin par de sourdes piqûres,
Et sans blesser leur corps infecte leur raison.
Elle avoit apporté des bords du Phlégéton
Ce qu'ont de plus mortel l'écume de Cerbère,
Et le noir sang de l'Hydre & le fiel de vipère,
Le vertige & l'effroi, la rage & ses fureurs,
Et la soif du carnage, & du sang & des pleurs;
Et trois fois dans l'airain l'exécrable Euménide
Fit bouillir de ces sucs le mélange homicide.
Elle souffle sur eux, & le filtre infernal
Jusqu'au fond de leur cœur porte un trouble fatal.
C'est peu: la torche en main, pour égarer leur ame,
Elle forme autour d'eux mille cercles de flamme,
Triomphe, & sûre alors de son affreux succès,
Livre ces malheureux à leurs propres accès.
Elle rentre aux enfers, & dans sa chevelure
Rattache le serpent qui lui sert de ceinture.

(Par M. de Saint-Ange.)

M. Colardeau, que la Nature avoit singulièrement doué du talent de la Poésie. Il seroit difficile de rendre autrement les vers d'Ovide, & sur-tout de les rendre aussi bien.

Digitized by Google

ALOUC-BABOUC, Conte Oriental.

ALOUC-BABOUC étoit issu de l'illustre famille des Baboucs, connue de tout le monde pour avoir jadis régné dans l'Empire de la Babouchiane, aussi célèbre que digne de l'être. Mais l'impitoyable fortune, après avoir fait les successeurs du grand Alexandre Greffiers & Menuisiers à Rome, après avoir converti les Rois de Sicile en Maîtres-d'École à Corinthe, ne respecta pas même les successeurs du Trône Babouchin : détrônés par un usurpateur, ils se réfugièrent chez les Oulougs, peuple voisin, & là, exercèrent divers métiers pour vivre. Alouc-Babouc se fit Tailleur; quand je dis Tailleur, ce n'est pas à dire qu'il fût Tailleur..... en détail, mais Tailleur en gros; il faisoit commerce d'habits tout faits; c'étoit lui qui avoit l'honneur d'en fournir MM. les Oulougs de la Cour & de la Ville, & ce n'étoit pas une petite affaire; car leur habillement, qui auroit pu être composé d'une seule pièce, l'étoit de trente-six, sans doute pour leur plus grande commodité : ils portoient, par exemple, des culottes; mais ils les portoient sous le bras, pour n'avoir point froid au derrière; leurs jambes étoient presque nues, afin de laisser le champ libre aux cousins, (ce qui est bien plus charitable) ou peut-être afin qu'elles se rôtissent à leur aise au brasier d'une cheminée, & pour n'être

Digitized by Google

point gênés, ils avoient une douzaine de ligatures qui n'étoient, il est vrai, guères plus fortes que celles qu'on met à un homme qui s'est cassé le tendon d'Achille. Ils portoient sur les épaules un sac noir, sans doute pour cacher le plus bel ornement que l'homme ait reçu de la Nature; visant toujours à l'utile, leur coëffure étoit un magasin contre la disette, & les petits-maîtres avoient soin de poudrer leur habit, afin que le petit sac parut comme une mouche sur du lait. Vous pensez sans doute qu'ils se faisoient faire des souliers pour leurs pieds: eh bien, c'est tout le contraire, ils se faisoient (ce qui est bien plus sage, comme l'on sent) des pieds pour leurs souliers. Enfin, MM. les Oulougs de la Cour portoient chacun une broche à leur côté; vous croyez peut-être, cher Lecteur, qu'à cette broche étoit enfilée une demi-douzaine de perdrix pour satisfaire leur appétit? Non, c'étoit uniquement pour achever leur parure.

Alouc-Babouc ayant conservé quelques amis à Babouchia, son ancienne capitale, (*remarquez bien ceci*, comme disoit l'oncle Antonin) quoique Roi, Babouc avoit eu des amis, quoique détrôné il les avoit encore. Babouc, dis-je, alla les voir pendant l'été, tems où la Cour des Oulougs est à la campagne, & où l'on ne s'habille guères; car la Nature est si richement vêtue dans cette saison, qu'on seroit toujours éclipsé par elle, quoi qu'elle n'ait ni culottes sous le bras, ni sac sur les épaules, ni broche au côté, ni ligatures.

Digitized by Google

Babouc étant à Babouchia, la guerre s'éleva dans le pays des Oulougs : ne pouvant y retourner sans risques, ses amis vouloient le garder. Non, leur dit-il, je ne saurois séjourner plus long-temps ici ; il est trop dur d'être sujet là où l'on a été Roi. Je m'en vais faire le tour du monde ; j'observerai les habillemens des différentes Nations, & peut-être en rapporterai je un plus commode encore que celui dont se servent les Oulougs. Il part.

Il arrive d'abord en Espagne : un haut-de-chausses, un pourpoint, un petit manteau, tel étoit l'habit Espagnol, il plut assez à Babouc.

Un Romain, le Cardinal Valerius, étant venu résider comme Nonce à la Cour d'Espagne, fit son entrée vêtu de l'ancienne toge romaine. Voilà, dit Alouc, le vêtement des gens raisonnables, il est avantageux & commode ; Cicéron avoit bien raison quand il disoit : *Cedant arma togæ.* Les Docteurs prétendent, il est vrai, que le sens qu'il donnoit à ce mot n'est pas tout-à-fait celui que je lui attribue ; mais qu'importe ?

Ce qui plut sur-tout à Babouc, c'est le grand manteau Espagnol. Un jour de pluie, entre chien & loup, comme on dit, sortant de chez son Médecin Bartholo à Séville, il rencontre à la porte Almaviva le nez dans son manteau : voilà, Comte, lui dit-il, un excellent meuble pour la pluie & pour aller en bonne fortune. Croyez-vous qu'il fût mau-

Digitized by Google

vais, lui dit Figaro ſortant le nez du ſien?

Tous les Oulougs, dit en lui-même Babouc, vont ſe faire faire de ces manteaux; les gens raiſonnables, pour ſe garantir du mauvais temps, les petits-maîtres pour ſe donner l'air d'hommes courus des femmes; Babouc s'en fait faire un.

D'Eſpagne il va en France; mais autrefois lorſqu'on alloit en France depuis l'Eſpagne, on paſſoit par la Suède; les choſes, me direz-vous, ont bien changé, j'en conviens; mais, Hiſtorien fidèle, je ſuis la vérité ſans m'embarraſſer de la vraiſemblance.

Le Suédois, juſqu'alors l'imitateur ſervile des modes Françoiſes, venoit de prendre un habit national, le Roi avoit donné l'exemple, (*Regis ad exemplar totus componitur orbis*, diroit un pédant) & le peuple avoit imité le Roi. Voilà, dit Alouc, un trait de politique; mais je ne ſuis point né Suédois.

De Suède Alouc fut en France; Henri IV y régnoit; cet homme Roi, ce bon Henri, qui vouloit que chaque payſan eût ſa poule au pot; mais cela ne fait rien à ce dont il s'agit; un haut-de-chauſſes jaune, attaché par des roſettes de rubans roſes, une jaquette jaune, juſte, galonnée, & crochetée à moitié taille, doublée de roſe, & retrouſſée comme celle que les Officiers portoient chez les Oulougs, un gilet roſe, le bas de ſoie blanc, l'eſcarpin noir avec une roſette roſe, le chapeau noir couvert d'un plumet blanc, & embelli par un panache de grandes plumes ſouples

Digitized by Google

& flottantes, & d'une gance de diamans, le manteau rose brodé de franges en argent, tombant jusqu'au bas des jambes, & attaché sur l'épaule droite par des cordons qui laissoient flotter des mouchets d'argent, un large cimetère pendant au côté, & soutenu par un baudrier de soie rose, une ceinture de même couleur. Tel étoit l'habit des Seigneurs à la Cour de Henri IV.

Assurément, dit Alouc, voilà l'habit le plus élégant qu'on ait jamais porté; sans doute Adonis en étoit vêtu quand il fit la conquête de Vénus : hors l'armure que les Héros anciens portoient au combat, il n'est point d'habillement plus avantageux à l'homme; mais l'armure étoit pour la guerre, cet habit est fait pour l'amour.

A la Cour étoit un vieux Seigneur, le Baron des Antiques, qui, au temps d'Henri IV, étoit vêtu comme on l'étoit sous Henri II. Son habit, beaucoup plus large, se boutonnoit jusqu'à la ceinture, du reste il étoit le même; il ne valoit pas la peine, dit Alouc en le voyant, de se distinguer, cet habit est moins leste & moins élégant que celui d'aujourd'hui.

La seule chose qui lui déplut dans l'habit à la Henri IV, c'étoit ces grandes fraises, d'où la tête sembloit sortir comme d'un baffin à barbe; mais les rosettes des souliers firent sa conquête. Il faut, dit-il, que je substitue cette mode à celle de nos boucles; (il faut savoir que MM. les Oulongs portoient alors des

Digitized by Google

boucles.... mais des boucles qui faiſoient le tour du pied; & ces immenſes boucles faiſoient paroître le pied gros, chauſſoient mal, & bleſſoient même ſouvent.)

Alouc ne ſe laſſoit point d'admirer l'habit François, il le témoignoit hautement. — Vous ne connoiſſez pas les François, lui dit un Sage; cet habit a beau être charmant, je gagerois qu'ils ne le garderont pas. Cela n'eſt pas poſſible, répondit Alouc. — Vous ne voulez pas m'en croire, allez-le demander à Merlin. Voilà Alouc qui s'en va chez Merlin; car l'enchanteur Merlin vivoit encore, quoiqu'en aient dit ſes envieux, qui, pour diminuer ſon crédit & ſes pratiques, le font mourir ſous le règne du grand Artus & de la chaſte Genièvre, par les enchantemens de la Dame Dulac.

Ce temps fut celui des enchanteurs; auſſi fut-ce alors qu'on fit griller la Maréchale d'Ancre pour ſorcellerie, ſuivant l'uſage du tems; mais ne parlons pas de cela. Revenons à la grotte de Merlin, à ſa grotte; car les enchanteurs demeurent toujours dans des grottes, ainſi que les Géans ſur des roches, & les Fées dans des iſles, c'eſt l'uſage. Merlin, ô prodige inouï que celui de lire dans l'avenir! Merlin donc prédit à Babouc que les François ſous Louis XVI ſeroient habillés exactement comme les Oulougs.

Alouc avoit trop bonne opinion du goût des François pour en rien croire; il fit faire un habit à la Henri IV, & s'achemina vers la

Digitized by Google

Turquie. Il alla loger chez un de ſes confrères nommé la *Raiſon*, aſſocié d'un autre appelé la *Commodité* : c'étoit eux qui habilloient tous les Oſmanlis ; leur robe longue, large, ſans ligature, plut tellement à Babouc, qu'il s'en fit faire une, & s'en retourna chez les Oulougs, où la guerre étoit finie.

A ſon exemple, vous croyez que chacun quitta l'habit juſte, incommode & ridicule, où le corps étoit comme un couteau dans ſa gaine. — Eh bien non, ami Lecteur, bien loin delà ; car Alouc fut obligé de mettre un manteau par-deſſus ſon habit à la longue, de peur que la canaille ne le montrât au doigt, & ne courût après lui dans la rue.

*(Par M. Mallet Butini, Avocat, * de Genève.)*

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade eſt *Curedent* ; celui de l'Énigme eſt *Amitie* ; celui du Logogryphe eſt *Muſcade*, où l'on trouve *Duc*, *Muſe*, *caſe*, *Dame*, *ſac*, *muſc*, *écu*, *ſuc*, *cauſe*, *Sud*, *Camus*, *Cadmus*.

---

* Il ne faut pas confondre l'Auteur de ce Conte avec M. Mallet-du-Pan, l'un des Coopérateurs du Mercure, & Rédacteur de la partie politique.

Digitized by Google

CHARADE.

C'est toujours avec mon premier
Qu'on me voit manger mon dernier ;
Et toi tu manges volontier
Et mon dernier & mon entier.

(*Par Madame A**.*)

ÉNIGME.

En honorant les morts, instruire les mortels,
C'est & ce fut toujours ma triste destinée ;
Tantôt simple, tantôt ornée,
Dans l'Église, aux pieds des autels,
J'annonce qui tu fus & que tu cessas d'être.
Par-tout où l'on me voit paroître
Je suis compagne du cercueil ;
Je dois mon existence
Par fois à la reconnoissance,
Rarement au mérite, & souvent à l'orgueil.

(*Par un Abonné au Mercure.*)

LOGOGRYPHE.

Un seul mot en cinq pieds, sans y rien retrancher,
Vous en fournira cinq si vous savez chercher.

Digitized by Google

Transposez-les si bien qu'en prenant chaque *lettre*
Vous commenciez celui que vous voulez *connoître.*
Le premier en hiver sert dans votre maison,
Et devient inutile en toute autre saison;
Vous portez le second; quoi qu'en votre structure
Il soit essentiel, c'est souvent une injure;
Le troisième déplaît au goût, à l'odorat,
On peut le rejeter sans être délicat;
Sur moi le quatrième aide à vaincre l'orage:
C'est dans ce seul endroit qu'on peut en faire usage.
Le dernier, cher Lecteur, est peut-être sur vous;
Car on le voit briller dans les plus beaux bijoux.

(*Par Mme la Comtesse de St-Maximen Montclair.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Orangers, les Vers-à-Soie & les Abeilles, Poëmes, traduits du Latin & de l'Italien; suivis de quelques Lettres sur nos Provinces Méridionales & de Pièces Fugitives; par M. Crignon, de plusieurs Académies. Avec cette Épigraphe: *Utile dulci.* A Paris, chez Lagrange, au Palais Royal, N°. 123, & Cazin, rue des Maçons, 1786.

Le premier, le plus respectable & le plus précieux des Arts, est sans doute l'Agriculture, Art qui n'est point pernicieusement

Digitized by Google

utile comme tant d'autres : lui seul est véritablement nécessaire à l'homme ; lui seul est sa richesse réelle ; lui seul fut inventé par le besoin, tous les autres le furent par le luxe.

Cette vérité a été vivement sentie par les anciens. Des Rois Philosophes ont honoré de leur vénération l'Agriculture, & comblé de bienfaits les Agriculteurs. De grands Capitaines ont cultivé la terre de leurs mains triomphales ; & c'est à la charrue, au milieu d'un sillon, que les maîtres du monde, les fiers Romains alloient souvent prendre leurs Dictateurs & leurs Consuls : *Gaudet tellus vomere laureato*, disoit Pline, en parlant de ces temps fortunés. Avant eux, les Égyptiens avoient été d'excellens Laboureurs ; leur pays fut appelé le grenier des Empires. Enfin plusieurs hommes célèbres dans la Grèce & dans l'Italie, écrivirent sur l'Agriculture. Hiéron II, Roi de Syracuse, Attale, Roi de Pergame, Magon, Général Carthaginois, Caton le Censeur, &c., joignirent l'exemple au précepte. Cependant, malgré la dignité & l'importance de cet Art nourricier, on l'a vu tomber dans l'oubli : on a méprisé la profession & les travaux du cultivateur ; on a relégué dans la dernière classe de la société des hommes qui la nourrissoient, parce que toujours utilement occupés, ils n'avoient pas le loisir d'être injustes ni méchans, & que par conséquent ils n'avoient pas les vices polis des habitans oisifs des cités. Les Chinois seuls ont le rare avantage de voir chez eux l'Agriculture

Digitized by Google

jouir d'une partie de la considération qu'elle mérite; & cette considération, le croiroit-t'on, est en Chine l'ouvrage du despotisme & de la rapacité des Grands. Le peu de sûreté qu'il y a chez cette nation, que des Philosophes enthousiastes, des Voyageurs sédentaires ont appelée *un peuple de singes*, les Marchands y étant sans cesse les victimes de la voracité des Gouverneurs & des hordes de voleurs qui en parcourent les contrées; les difficultés qu'il faut vaincre, & les longues années qu'il faut employer à l'étude pour devenir *lettré*, y font préférer à toute autre profession l'état de Laboureur, qui, plus facile & moins dispendieux, est aussi moins exposé aux incursions des brigands & à l'injustice des Mandarins. Ainsi, les fils des Grands, des Princes y font quelquefois ce que nous appelons dédaigneusement des *paysans*. L'Empereur lui-même ne rougit pas de tracer solemnellement chaque année un sillon d'une toise de long, & de témoigner, par ce pénible effort, l'estime qu'il fait de l'Agriculture & de ses partisans. Une autre raison qu'on pourroit donner du respect des Chinois pour la culture des terres, c'est que de tout temps les nations les plus commerçantes furent les plus agricoles. Témoins les Égyptiens, & plus près de nous les Anglois, qui, en Europe, eurent les premières idées du système fécondant de l'Agriculture. Ils l'établirent & le perfectionnèrent; ils honorèrent le Cultivateur, ils encouragèrent par des prix ses utiles travaux. Le

Digitized by Google

premier qui mérita une récompense nationale, fut un grand Seigneur, le Duc de Bedfort. On fit frapper une médaille avec cette inscription : *Pour avoir semé du gland.* C'est ainsi que l'Angleterre doubla le produit de sa culture. Le reste de l'Europe eut sous les yeux pendant un siècle ce grand exemple, sans en être frappée. Enfin l'horizon du génie fut agrandi. On osa s'occuper d'idées solides & d'un intérêt sensible. Montesquieu débrouilla le chaos des Loix. Pline renaquit dans M. de Buffon, & pénétra tous les secrets de la Nature ; un Livre immense fut publié, où l'on vit tous les grands objets traités par de grands génies. Alors la France sortit de la stupeur barbare où l'avoient plongée des guerres civiles ou étrangères, & les disputes oiseuses du fanatisme & de l'école. L'homme fut éclairé sur ses maux & sur ses besoins. Il vit que les richesses d'un État sortoient de la terre sillonnée. Des Princes Philosophes, des grands Seigneurs, des Ministres Citoyens aimèrent ; encouragèrent l'Agriculture, prodiguèrent & prodiguent encore des asyles & des récompenses aux Agriculteurs. Le Chantre du bon Henri célébroit ainsi leurs soins dans une belle Épître :

D'un canton désolé l'habitant s'enrichit.
Turbilli, dans l'Anjou, t'imite & t'applaudit.
Bertin, qui dans son Roi voit toujours sa patrie,
Prête un bras secourable à ta noble industrie.
Trudaine sait assez que le Cultivateur

Digitized by Google

Des reſſorts de l'Etat eſt le premier moteur ;
Et qu'on ne doit pas moins pour le ſoutien du Trône
A la faulx de Cérès qu'au ſabre de Bellone.

Les Académies d'Agriculture ſe multiplièrent de toutes parts ; de toutes parts s'élevèrent des Économiſtes qui écrivirent ſur l'art d'améliorer & de cultiver les biens ; la terre fut couverte de Cultivateurs ; & la moitié de la terre eſt en friche. D'où vient cela ? C'eſt qu'on améliore les biens avec la culture, & non pas avec des diſſertations ſur la culture ; que la fertilité dépend moins du ſol que de ſes habitans ; qu'enfin les Duhamel, les Teſſier, les Parmentier & toutes les Sociétés Agronomes, embelliſſent & fécondent moins un champ que la pioche ou le ſoc. *Si j'avois un homme qui me produisît deux épis au-lieu d'un*, diſoit un Monarque, *je le préférerois à tous les génies politiques.*

A Dieu ne plaiſe que nous condamnions les Ouvrages inſpirés par le patriotiſme en faveur des habitans de la campagne ; nous en reconnoiſſons l'utilité avec une joie ſincère & une vive gratitude. Celui que vient de publier M. Crignon eſt de ce nombre. L'épigraphe que l'Auteur a choiſie annonce qu'il cherche à inſtruire & à plaire. Il a rempli ce double objet en traduiſant élégamment en notre langue trois Poëmes enſevelis dans la pouſſière des bibliothèques, & ignorés de ceux même à qui les préceptes qu'ils renferment pouvoient être d'une grande utilité. Je parle

Digitized by Google

des *Orangers*, Poëme latin de Veſchambez; des *Vers à Soie*, de Jean Vida, Évêque d'Albe, & des *Abeilles*, de Jean Ruccelay, Patrice de Florence, Ouvrages qui, ſans avoir le mérite de ceux de Virgile, de Rapin & de Vanières, guident le Cultivateur dans la carrière à-la-fois la plus agréable & la plus épineuſe de l'Agriculture.

Dans le premier de ces trois Poëmes, l'Auteur célèbre l'art de cultiver les *Orangers*. Il dit : « Sous quels aſtres il faut les planter ou » en confier la ſemence à la terre; quel ter- » rein leur convient; comment on doit les » arroſer; quel ſoin il faut en prendre pen- » dant l'hiver pour les garantir des traits » mortels de la gelée; enfin il enſeigne les » différens uſages de la fleur odorante & des » pommes d'or de cet arbre précieux. »

Le premier ſoin du Cultivateur doit être de chercher une terre propre à ſes jeunes plantes. La plus végétale eſt celle dont les *ſucs générateurs* leur conviennent ; ſoit qu'elles naiſſent *citoyennes des champs*, ou qu'elles ſoient tranſplantées dans les froides régions du Nord. L'expoſition la plus favorable aux Orangers, eſt celle du midi. Il faut avoir ſoin d'élever des *murs gazonnés* ou *de longs talus* du côté de l'ourſe, afin que *les fougueux aquilons* ne déſolent point ou ne tuent point ces arbres dès leur naiſſance. Après avoir choiſi & abrité le local, & préparé la terre, on les enſemence, à moins qu'on n'aime mieux ſe procurer de jeunes *tiges* ou *bou-*

Digitized by Google

tures, qu'on retranche du corps maternel, & qu'on transplante dans de larges caisses.

Si vous semez des graines, prenez-les dans *les entrailles* des fruits les plus ronds, les plus sains, les plus pesans & les plus colorés. Choisissez ceux qui se détachent eux-mêmes de l'arbre. Les deux espèces d'oranges les plus estimées, sont l'*orange de Portugal* & l'*orange commune*. L'orange de Portugal est ennemie d'une terre maigre & d'une exposition froide. L'orange commune triomphe avec la culture de tous les obstacles qu'opposent le ciel & le sol. Elle veut être semée dans une terre préparée, couverte d'une légère couche de terreau gras & consommé depuis plusieurs années. Dans les pays chauds, on sème l'oranger au mois d'Octobre; dans les climats *glacés de l'ourse*, on attend le retour *du soleil printannier*. Lorsque l'excès des chaleurs se fera sentir, il faut sans relâche arroser ces foibles nourrissons, & les couvrir d'engrais fermentés à l'approche des aquilons. Il faut cependant arroser prudemment, afin que par des moyens factices on ne force point les *guérets à nourrir à regret des élèves précoces*. « Hélas! » s'écrie M. Crignon, souvent les arbres les » premiers nés *vont aussi les premiers border* » *les noirs rivages!* »

Arrosez donc, mais n'inondez pas vos jeunes élèves, & craignez que la putridité des engrais n'enfante des vers destructeurs qui rongent vos plus chères espérances. Dès que vos arbuscules auront atteint l'âge où leurs

Digitized by Google

racines ne ſont encore ni fortes ni profondes, il faut les arracher & les tranſplanter ailleurs. Vous aurez ſoin de ne pas *bleſſer leur enfance*, & d'enlever avec leurs racines une partie de la terre qui les alimentoit, afin de les accoutumer plus facilement *aux nouveaux lieux* où vous les fixez. Si c'eſt un ſol expoſé aux atteintes du froid, il faut tranſporter chaque tige ou *bouture* dans une caiſſe de chêne ou de ſapin, remplie d'un terreau paſſé au crible, & peu entaſſé, afin que la pluie puiſſe aiſément pénétrer. Ne négligez pas, avant que l'hiver couvre la terre de frimats, de garantir vos jeunes arbres par des haies ou des toits de ſapin; & lorſque le ſoleil reviendra rendre la végétation & la verdure aux campagnes dépouillées, qu'ils jouiſſent de ſes rayons bienfaiſans. Alors vous les émonderez, ayant ſoin de fermer avec de la cire la plaie que leur aura fait votre ſerpe, de peur que la chaleur pénétrant par leurs pores délicats, ne les deſsèche & les tue... L'Oranger eſt inconſtant, changez-le ſouvent de terrein & de demeure...

Tels ſont en abrégé les préceptes que donne le Poëte Latin aux Cultivateurs de l'Oranger, & que M. Crignon a rendus avec une préciſion, une élégance plus poétique que ſon modèle. Nous n'analyſerons point les deux autres Poëmes, où l'on remarque par tout les mêmes beautés. Le ſtyle de M. Crignon eſt pittoreſque, majeſtueux, harmonieux, nombreux & rempli d'images. On en jugera par un morceau moins élégant que beaucoup

Digitized by Google

d'autres du même Ouvrage, mais qui peut seul en être extrait.

C'est l'origine du Ver-à-soie. « Vénus la » première, dit le Poëte, nous apprit à reti- » rer des forêts le Ver-à-soie, & à l'élever » avec soin sous nos toits domestiques. Au- » paravant, les Sauvages, mortels errans tout » nuds dans la profondeur des bois qui les » enfantoient, avoient les mœurs des bêtes » farouches; ils ne connoissoient pas encore » l'usage des toisons & du lin que nous filons » en habits. Pour se garantir des traits cui- » sans de l'hiver, & de l'humidité que verse » la froide nuit, ils s'ensevelissoient dans des » monceaux de feuilles desséchées; le toit ou » le creux d'un arbre antique les abritoit » contre les pluies; les antres des rochers, » les cavernes sombres étoient leurs retraites » pendant la nuit. Pendant le jour, confondus » en troupeaux avec leurs femelles & leurs » petits, ils parcouroient tout nuds les vastes » campagnes pour s'y nourrir. Insensible- » ment quelques sociétés se formèrent; la » timide pudeur s'y glissa; bientôt elle fit » connoître ses loix & ses charmes; bientôt » la peau fourrée des lions, le cuir des tau- » reaux, la dépouille des bêtes féroces, » qu'abattoit le plus fort ou le plus adroit, » servirent à couvrir sa triste nudité. Le dirai- » je! Jupiter & les autres habitans des cieux, » Dieux & Déesses, ainsi que les premiers » humains, étoient sans vêtemens dans » l'Olympe. C'est la chaste Pallas qui, rou- » gissant

» giſſant la première, parut dans l'aſſemblée
» des Dieux, couverte à-la-fois & parée d'une
» longue robe & d'un voile *brillant*, que ter-
» minoient des bordures peintes des plus
» vives couleurs. La Déeſſe, généreuſe &
» modeſte, fit de pareils préſens à toutes les
» Divinités de ſon ſexe, & ſe hâta d'enſei-
» gner ſon art aux mortels. Saturne fit don à
» l'officieuſe Cythérée d'une graine vivante
» & preſque imperceptible, laquelle étoit
» ſoigneuſement enfermée dans un lambeau
» de toile, blanche comme la neige. Belle
» Déeſſe, lui dit-il, daignez accepter ce lé-
» ger retour de bienfaits, & n'enviez plus à
» l'injuſte Minerve ſes groſſiers tiſſus de laine
» & de chanvre. La ſoie que vous fileront
» ces inſectes, & les riches voiles que vous
» ourdirez avec leur fin duvet, l'emporteront
» autant ſur l'invention de la triſte Pallas,
» que vos *beautés* l'emportent *ſur les ſiennes*.
» Enſuite le père de Jupiter révèle à ſa fille
» tous les ſecrets de cet art précieux, qu'il
» avoit découvert lui-même pendant ſon
» exil en Italie, lorſque fuyant la colère de
» ſon fils, il vint faire régner l'âge d'or dans
» nos contrées. »

Un reproche qu'on pourroit faire au Traducteur, c'eſt de trop multiplier les épithètes. Cette petite reſſource de mille petits Auteurs, défigure un ſtyle formé, & transforme l'harmonie en redondance. Il faut ſans doute employer les épithètes; mais il faut en uſer ſobrement. Les puriſtes lui reprocheront en

Digitized by Google

core d'avoir tenté des innovations dans sa langue.

M. Crignon, en écrivant, a très-bien senti qu'il étoit impossible de fixer la langue d'un peuple dont la mobilité fait le premier caractère; qui change du matin au soir d'usages, de modes, de goûts, d'idées & de sentimens; il semble s'être dit à lui-même: la Nation & le Peuple sont les maîtres de la langue, eux seuls peuvent briser ses entraves & l'enrichir, parce que cette langue est la leur. Ce n'est point aux Académies à fixer une langue qui ne leur appartient pas, ni à prescrire au peuple des loix sur un sujet dont il est l'unique maître. Les Corps Académiques doivent seulement observer l'état de la langue, ses progrès ou sa décadence, pour en être les témoins & les dépositaires, & non pas les Législateurs. Leur emploi est le même que celui des Orateurs & des Magistrats: ils peuvent citer la loi; mais ils ne doivent ni l'altérer ni l'enfreindre. Après avoir ainsi pensé, M. Crignon a jeté un coup d'œil sur la société; il y a vu les usages, les costumes & les modes vieillir d'un jour à l'autre; il a vu qu'on n'osoit plus se servir d'une expression énergique, sous prétexte qu'elle étoit *commune*, *vieillie*, & qu'en matière de langage, comme en couleurs & en formes d'habits, l'enfant du matin étoit un vieillard le soir; il s'est cru autorisé à hasarder des mots très-expressifs dérivés du latin. Les personnes de goût sauront gré sans doute à M. Crignon d'avoir voulu étendre les

Digitized by Google

bornes étroites de cette langue sèche & ingrate, qui, semblable à une Colonie peu peuplée, périroit bientôt si on y massacroit tous les vieillards & les nouveaux nés.

Le Traducteur a joint à ce Recueil quelques Lettres adressées à M. Bérenger, son estimable ami. Elles sont le fruit de ses Voyages dans nos Provinces Méridionales. Un œil observateur, des pensées fines & délicates, un style élégant & facile, caractérisent cette correspondance trop peu volumineuse. Viennent ensuite quelques Pièces de poésie moins poétiques que la prose qui les précède. Il faut pourtant distinguer l'*Épître au Docteur Petit, la fin du Carnaval*, où l'on trouve des tirades que *Gresset* & *Dorat* n'auroient pas désavouées. L'Ode *sur les Grands Hommes de Normandie* a le caractère d'élévation & d'énergie qui convient à ce genre; mais elle est dénuée des couleurs poétiques qu'il exige. Nous allons en citer deux strophes, dans lesquelles l'Auteur peint Fontenelle:

De Pasteurs plus galans une troupe choisie,
Chante & se presse autour du Berger de Neustrie...
Que leur esprit me plaît! que leurs jeux sont charmans!
Fontenelle, en changeant l'Idylle,
Devient sans l'imiter le rival de Virgile,
Et transporte avec art la ville dans les champs.

Émule de Quinault, sur la magique scène
Il rit avec Lucien de la folie humaine,

Digitized by Google

Et même quelquefois de l'humaine raison ;
Il a beau masquer son visage,
Toujours dans ses Écrits vous découvrez un sage
Qui sait d'un sel piquant relever sa leçon.

NOUVEAU Recueil de Plaidoyers François, auxquels on a joint plusieurs recherches très-utiles aux jeunes Élèves de l'Éloquence, par M. l'Abbé Lenoir du Parc, ancien Professeur de Rhétorique au Collége de Louis-le-Grand. A Paris, chez la Veuve Thibout, Imprimeur du Roi, place de Cambrai.

SUCCESSEUR du P. Dubaudory, M. l'Abbé Lenoir du Parc a occupé avec succès, pendant environ sept années, la chaire de Professeur de Rhétorique au Collége de Louis-le-Grand. C'est-là qu'il a donné, pour exercice à ses Écoliers, les Plaidoyers que nous annonçons, & qui sont au nombre de trois. Dans le premier, on examine les moyens les plus propres à former de jeunes Officiers. Dans le second, on traite de la préférence qu'on doit donner à une Province de France sur quelques autres. Le troisième roule sur un procès occasionné par le désastre qui arriva en 1746, à Lima, capitale du Pérou.

Le sujet du premier Plaidoyer est très-intéressant, & nous a paru mieux rempli que les autres. On y trouve beaucoup de traits d'Histoire que l'Auteur applique fort à-propos. Ce sont par-tout des règles de conduite, des

Digitized by Google

maximes ſages, des principes lumineux dans l'art de la guerre. Quatre perſonnages paroiſſent ſur la Scène; le premier veut qu'on éclaire l'eſprit par les connoiſſances propres de l'état militaire; le ſecond penſe qu'on doit ſur-tout s'appliquer à former le corps par des travaux & des exercices guerriers; le troiſième aime mieux qu'on rempliſſe le cœur de ſentimens héroïques; le quatrième ſe déclare pour l'étude des langues. « Que mes adverſaires, s'écrie le défenſeur des Connoiſſances Militaires, vantent tant qu'il leur » plaira les actions les plus brillantes & les » plus honorables au courage & aux exercices militaires, j'applaudirai aux éloges » qu'ils en feront; mais je les défierai toujours de prouver que le ſuccès de ces belles » actions ne ſoit pas dû principalement à » l'eſprit & aux connoiſſances des Officiers » Généraux. » L'Avocat qui plaide la cauſe des Sentimens Héroïques, ſe levant bruſquement, répond: « J'accepte le défi, & en » me réſervant à parler plus long-tems quand » je plaiderai ma cauſe, je vais faire un eſſai » de mes forces & de la bonté de mes armes, » ce ſera une eſcarmouche qui préludera au » combat. Quelle foule de belles actions ſe » préſente à ma mémoire! que de batailles, » que de victoires! Pouvez-vous, Monſieur, » vous qui êtes François, pouvez-vous oublier ſans ingratitude, ou vous rappeler » ſans nous rendre juſtice, les journées & les » combats de Rocroi, de Turkeim, de Dé-

Digitized by Google

» main, de Cassano, de Crémone ? Je passe
» le reste sous silence, car je ne veux pas
» vous accabler par le nombre, mais par la
» force de mes raisons. Or, quelle a été la
» cause principale de notre triomphe à Ro-
» croi ? N'est-ce pas la valeur de nos Troupes
» qui mirent en déroute les Wallons, les
» Allemands, les Italiens, & défirent ensuite
» cette redoutable Infanterie Espagnole, jus-
» qu'alors invincible, & commandée par un
» des plus grands Généraux de son siècle ?
» N'est-ce pas au courage de nos Soldats que
» sont dûes les victoires remportées à Tur-
» keim, à Dénain, à Steinkerque, à Cré-
» mone, à Cassano ? Arrêtons-nous à cette
» dernière affaire. Eugène & Vendôme ont
» employé toutes les ressources de leur génie:
» marches, contre-marches, feintes, faux-
» avis, promptitude à se saisir d'un bois, d'une
» cassine, des bords d'une rivière ; tous deux
» se mêlent dans le combat comme de sim-
» ples Soldats. Le Prince est blessé à la gorge
» & à la jambe ; le Duc de Vendôme a reçu
» cinq coups de fusil, dont l'un a donné dans
» le pli de sa botte gauche, les autres ont
» coupé son étrier, emporté la rosette de sa
» botte droite, sa cocarde, le bord de son
» chapeau. Les deux Généraux, sans reculer
» ni avancer, tiennent la victoire en sus-
» pens. Mais ce que leur intelligence & leurs
» connoissances militaires ne peuvent dé-
» cider, le courage des simples Soldats le
» décidera. Deux Régimens François, dont

Digitized by Google

» la ſcience & l'eſprit réſident dans leur grand
» cœur & dans leur épée, impatiens de ſe
» voir ſéparés de l'ennemi par un ruiſſeau,
» & de ne combattre que de loin, ſe jettent
» dans l'eau, vont aux Impériaux, les atta-
» quent, & ſans le ſecours de la géographie
» ni de la topographie, les mettent en fuite;
» & décident de la victoire. »

Ce que M. l'Abbé du Parc met dans la bouche du défenſeur des langues, eſt ingénieux & plaiſant. Il a l'adreſſe de faire l'éloge des trois jeunes gens qui ont parlé. La louange eſt d'autant plus délicate, qu'elle naît du fond du ſujet, & que l'Auteur ne paroît pas l'avoir en vue. « Qu'on rencontre ſur ſa route un
» ennemi ſupérieur, ſi la nuit approche, ſi
» la mer eſt trop agitée, ces deux circonſ-
» tances réunies empêchent, il eſt vrai, de
» demander ou d'amener la chaloupe; mais
» il faut parler, rendre compte de ſa route,
» répondre aux queſtions que l'ennemi pro-
» poſe. Si l'on ignore le langage dont il ſe
» ſert, on ne pourra éviter ſa pourſuite ni
» ſe dérober aux riſques d'un combat inégal
» ou d'une défaite certaine; mais que les
» Officiers ſachent la langue ennemie, dès-
» lors l'alarme ceſſe. A un Anglois qui de-
» mande d'où vous venez, *Wheme come you?*
» On répond ſur le champ: *Je viens de Ma-*
» *dras*, *From Madras*. S'il demande, *où*
» *allez-vous? Where do you go?* Vous ré-
» pondez, *je vais à Londres*, *to London*.....
» Avec un Hollandois, on change de termes:

Digitized by Google

» *Je viens d'Amſterdam, je vais à Batavia,*
» *il come van Amſterdamme, io Gahaan nar*
» *Batavia.* J'en dis de même quand il s'agit
» d'un Algérien, d'un Turc, d'un Barbare;
» car dès que l'obſcurité de la nuit les empê-
» che de vous reconnoître, c'eſt la langue
» qui décide. Ils vous interrogent, & jugent
» par vos réponſes ſi vous êtes leur ami ou
» leur adverſaire..... Tenons ici notre petit
» conſeil, & ſuppoſons que l'Amiral Turc,
» d'un ton fier & menaçant, nous faſſe en-
» tendre ces mots barbares : *Néréden que*
» *curſin?* Eh! Meſſieurs, je vous vois inter-
» dits; vous avez raiſon, votre ſituation eſt
» embarraſſante. Si vous gardez le ſilence,
» nous ſommes perdus; ſi vous répondez en
» François, nous ſommes découverts. En
» ſuppoſant que quelqu'un parmi nos enne-
» mis entende notre langue, que pourrons-
» nous faire pour les toucher, pour échapper
» à l'eſclavage? Leur vantera-t'on votre rang,
» vos agrémens, vos talens, votre mérite?
» Leur dira-t'on qu'un d'entre vous eſt l'eſ-
» pérance & la conſolation d'une mère dont
» l'eſprit & la prudence, la rendreſſe &
» la fermeté s'accordent pour l'éducation
» d'un fils ſi cher; que l'autre marche
» ſur les traces de deux oncles reſpectables
» par leur état, par leur zèle, par leur vertu,
» ainſi que par leur naiſſance; que le troi-
» ſième, animé d'une noble émulation,
» s'efforce d'imiter cette longue ſuite d'an-
» cêtres précieux à la France, alliés aux plus

Digitized by Google

» grands Rois du monde, & dont les exem-
» ples & les exploits ont souvent défendu la
» Patrie, soutenu le Trône & vengé la Re-
» ligion? Tout cela, encore une fois, per-
» mettez-moi, Messieurs, de vous le dire,
» hâteroit votre perte, au-lieu de la retarder.
» Nos Algériens avides ne laisseroient pas
» échapper une proie si chère à leur avarice;
» un grand nom, un grand mérite seroient
» pour eux une double raison pour vous
» prendre; mais moi, qui saurai leur langue,
» je ne serai point effrayé de leurs demandes
» ni embarrassé de mes réponses. Écoutez:
» ils nous disoient avec ce ton qui marque
» leur supériorité & leur fierté: *Néréden que*
» *curfin?* D'où viens-tu? Je réponds tranquil-
» lement, *Avandem que luvum*, je viens
» d'Orange. Ils répliquent: *Nérégé qui derfins?*
» où vas-tu? Je réponds: *Isi Anbola qui de-*
» *vim*, je vais à Constantinople. Ils conti-
» nuent d'interroger: *Bir Chrisiian guémif-*
» *sime gueur médugnimi?* N'as-tu pas vu
» quelque vaisseau Chrétien? Moi je con-
» tinue: *Béli Kirtané var ki ouzakta d'eil,*
» *vakit catchurn-gn, saga, tchévérugn. Ne*
» *perdez point de temps, tournez à droite.*
» Voyez-vous comme il cingle & s'avance
» en haute mer? Le voilà parti vers la droite,
» nous vers la gauche; il est trompé, & de
» nous sommes sauvés. Eh bien, cela ne
» vaut-il pas mieux que d'être criblé, démâ-
» té, percé, pris esclave, mort? Qu'en pen-
» sez-vous? »

Digitized by Google

M. l'Abbé du Parc établit pour principe de la déciſion, que l'utilité des talens pour le ſervice de l'État, eſt la raiſon qui doit l'emporter ſur toutes les autres. Ce principe poſé, il donne la première place aux qualités du cœur, la ſeconde aux connoiſſances militaires; la troiſième aux exercices guerriers; la quatrième à la ſcience des langues.

Dans ſon ſecond plaidoyer, il ſe trompe, lorſqu'il fait naître Péliſſon en Gaſcogne. Cet Auteur, non moins louable par ſes talens Littéraires que par ſa grandeur d'âme, étoit de Béſiers, ville du Languedoc, qui a produit pluſieurs hommes d'un rare mérite.

Le troiſième Plaidoyer n'eſt que du reſſort des Juriſconſultes. Il excite leur attention par les axiômes de droit qui y ſont rappelés. C'eſt-là qu'on lit avec plaiſir le juſte éloge du Magiſtrat intègre & éclairé * qui a la direction de la Librairie de France.

Ce Recueil doit être regardé comme une ſuite des Plaidoyers qui ont paru ſous le nom du P. Geoffroi. On trouvera dans ceux-ci plus d'eſprit, d'intérêt, de choſes penſées, de ſentimens délicats & nobles; mais dans les Plaidoyers de M. l'Abbé du Parc, plus de ſimplicité, de naturel, de correction & de goût. L'Auteur a ſu éviter ces jeux de mots, ce cliquetis d'expreſſions, ces anthitèſes puériles, ces tours forcés, ces termes vicieux, ces ambitieux ornemens qui déparent quel-

* M. Vidaud de la Tour, Conſeiller d'État.

Digitized by Google

quefois la brillante manière d'écrire du P. Geoffroi. Son ſtyle eſt d'un homme à talent; il coule de ſource; & n'a rien de gêné, rien d'affecté; mais il eſt un peu négligé, il ne renferme pas aſſez d'idées, & l'on y deſireroit plus de préciſion & d'énergie.

A la ſuite de ſes Plaidoyers, M. l'Abbé du Parc a ajouté pluſieurs Lettres, qui contiennent des obſervations ſur l'utilité de ce genre d'exercice, quelques ſujets qui ſont à traiter, des réflexions ſur les Plaidoyers des PP. Porée, la Sante & Geoffroi. Tout ce qu'il dit eſt bien vu, judicieux & impartial.

Discours ſur divers ſujets de Religion & de Morale, par M. l'Abbé Aſſelin, ancien Vicaire-Général de Glandèves. A Paris, chez Delalain jeune, Libraire, rue S. Jacques, N°. 13. 2 vol. *in*-12. de 400 pages chacun. Prix, 5 liv. reliés.

Auteur de deux Volumes de Diſcours ſur la *Vie Religieuſe*, dont le ſuccès n'a point varié depuis qu'ils ont vu le jour, M. l'Abbé Aſſelin donne aujourd'hui au Public un nouvel Ouvrage non moins important, & même qui convient à un plus grand nombre de Lecteurs. Ces Diſcours ſur divers ſujets, &c. au nombre de dix, offrent une analyſe preſſante des principes de la morale, analyſe auſſi inſtructive que convaincante. L'Auteur d'ailleurs traite toutes ſes matières avec une élégante préciſion. Son ſtyle eſt pur, animé;

Digitized by Google

quantité de morceaux ſont remplis de cette éloquence touchante qui remue les ames, & de cette onction ſainte qui les entraîne vers la perſuaſion.

Parmi la foule de traits ou véhémens, ou attendriſſans, nous nous arrêterons à celui-ci, tiré du Diſcours ſur la *Grace ſanctifiante*.

« Il n'eſt de vrais biens que ceux qui ſont marqués du ſceau de la grace. Il ne reſte au pécheur qui l'a perdue que cette nuit fatale, où rien ne fructifie. Eh! que ſera-ce ſi, enveloppé des ombres de la mort, il ne jette pas même un regard vers le ciel pour demander la lumière? Tant de jours, tant d'années, peut-être une vie entière perdue pour l'éternité. Que ce calcul eſt effrayant! Inſenſé, lui dirai-je, bientôt il n'y a plus de temps pour vous. L'arbre funeſte dont on doit former votre cercueil eſt déjà coupé. Au moment où je parle, on ourdit la trame de ce drap lugubre qui doit ſervir à vos funérailles. Encore quelques pas, & vous voilà ſur le bord de la tombe; la dernière heure va ſonner, le Dieu des vengeances eſt aſſis ſur ſon tribunal, le livre où ſont conſignés vos crimes eſt preſque rempli. »

Ajoutons un morceau qui juſtifiera mieux encore nos éloges. Il s'agit du Diſcours ſur les *Afflictions*. « La Religion rentre triomphante dans le cœur de l'homme affligé, & avec elle les vertus qu'elle inſpire. La Foi, elle remplace le preſtige & l'illuſion des ſens. L'homme inſtruit par l'adverſité

Digitized by Google

s'écrie : Tout ce qui se voit n'est rien. De vains objets lui offroient l'image du bonheur, il fut séduit & trompé ; il rend à la vérité suprême l'hommage qu'avoient usurpé le mensonge & l'erreur. Une lumière divine a pénétré son ame. Éclairé, désabusé, il voudroit éclairer, désabuser à son tour tant de victimes du monde. L'Espérance ; elle se réveille au cri de l'infortune ; nos besoins & nos malheurs lui rendent toute sa vivacité ; le vrai bonheur commence où finissent les intérêts du temps. L'ouvrage de nos mains, cet édifice d'argile qui nous avoit coûté tant de soins & de travaux, s'est écroulé. Assis sur des ruines, nous regardons au-dessus de nous ; les cieux s'ouvrent ; nous avons perdu une chaumière, & nous habiterons un palais. La Charité ; elle a changé ce cœur terrestre. Il jouit de lui-même, il est pur & tranquille. Les années du mondain ne vaudroient pas un seul de ses momens. »

Nous nous empressons de transcrire ici le Portrait de Louis XVI, placé à la fin du premier volume. La ressemblance sera sentie par tous nos Lecteurs. « En nommant le Prince qui nous gouverne, nos ames s'attendrissent. Le jeune Monarque, en montant sur le Trône de ses peres, y fit asseoir avec lui cette Vertu qui immortalise les Rois ; la Bonté. Son règne commença par des sacrifices, la Reconnoissance à ses pieds s'expliqua par des transports ; nos éloges se sont confondus avec nos hommages, & les rayons de

ce nouvel astre, en frappant nos regards, ont gagné nos cœurs. »

Traité des Maladies des Enfans du premier âge, par M. Underwood, Membre du Collège Royal des Médecins de Londres, avec les Observations pratiques de M. Armstrong, ci-devant premier Médecin de l'Hôpital des Pauvres Enfans de la même ville, & celles de plusieurs autres Médecins, traduit de l'Anglois. A Paris, chez Théophile Barrois le jeune, quai des Augustins. 1 vol. *in*-8°. 1786.

Les Maladies des Enfans, & la manière de les élever avec succès, sont un des objets qui occupent le plus la plume des Médecins : preuve évidente de l'intérêt que chacun prend à ces jeunes plantes, qui sont l'espoir de l'État, & dont on ne veut plus abandonner la culture à des mains mercenaires, peu faites pour s'acquitter d'une fonction aussi importante. Quelques femmes, guidées par le noble sentiment de l'amour maternel, nous ont communiqué leurs réflexions sur ce qui concerne l'éducation physique. Mais leur plume a paru trop intéressée, & elles n'ont écouté que leur sensibilité, au-lieu de faire les différences relatives à toutes les parties de leur objet. On peut au contraire reprocher aux Médecins ou aux Philosophes qui ont traité le même sujet, d'avoir trop raisonné & peu senti. Voilà pourquoi ils ont chacun adopté des systèmes si

Digitized by Google

différens. Si l'Ouvrage que nous annonçons plaît par la simplicité & le désintéressement avec lequel il est écrit, on peut dire qu'il ne sera pas moins utile par la manière dont le Traducteur a lié les Traités des deux Médecins Anglois, & par les additions qu'il y a jointes. Cet Ouvrage n'est pas une de ces compositions systématiques, dictées dans le cabinet sur des conjectures, des probabilités. On n'y parle que d'après des faits réitérés, mûrement examinés, pour en déduire des théories simples, uniformes, qu'un homme de bon sens peut saisir sans peine, & mettre en pratique lorsque le cas l'exige. M. Underwood, obligé par état de surveiller les enfans dès le moment même de leur naissance dans son hôpital, a eu toutes les occasions d'acquérir, sur les objets qu'il traite, l'expérience la plus réfléchie. M. Armstromg qui, pendant nombre d'années, a eu plus de quatre mille enfans à traiter tous les ans dans son hôpital, étoit à portée, sans doute, de s'instruire avant d'écrire. Cependant nous remarquerons que ces deux habiles Médecins n'ont chacun écrit qu'un petit Ouvrage, après avoir si long-temps épié la marche de la Nature, & observé ses écarts, tant il est vrai que dans toutes les Sciences, les vérités sont en très-petit nombre. Mais le grand art est de bien saisir ces principes. Si l'on excepte les Ouvrages de Harriel & de Rojeu, tout ce qu'on a écrit sur les maladies des Enfans, depuis plus d'un siècle, méritoit à peine d'être lu. Harriel fut même souvent

Digitized by Google

abusé par les fausses théories de son siècle. Rosen a trop confondu les maladies des enfans avec celles des adultes, quoique son Ouvrage soit devenu sous la plume de son Traducteur éclairé, d'une très-grande utilité, & même indispensable. Les deux Médecins dont on trouve ici les Ouvrages réunis, ont évité ces fautes; ils se sont bornés aux enfans du premier âge, abstraction faite de toute théorie qui s'étendoit au-delà. Par ce moyen, leur travail est devenu infiniment précieux, & pour les Médecins, & pour les pères & mères; car à peine ces maladies ont-elles été bien vues jusqu'ici.

La seconde partie intéresse directement les pères & mères. On y traite de la première éducation physique de l'enfance, avec cette simplicité qui porte le caractère de la candeur, & en même-temps l'empreinte de l'expérience la plus réfléchie, sur-tout dans les détails de M. Armstrong.

Le Traducteur, très-connu par plusieurs Ouvrages de Chimie, de Médecine, de Littérature, étoit plus à portée que personne d'améliorer encore cet Ouvrage. Ayant toutes les langues de l'Europe à sa disposition, & versé dans la lecture de tous les Ecrivains de l'antiquité, comme il l'a montré en plusieurs occasions, il pouvoit profiter de tous les originaux relatifs au but de cet Ouvrage; & l'on voit dans ses notes qu'il l'a fait. Il a même ajouté plusieurs Chapitres sur des matières dont ses originaux ne parlent pas: telles sont

Digitized by Google

les maladies vénériennes de l'enfance, la petite-vérole ſpontanée, les bains de l'enfance, article important que perſonne n'avoit traité avant lui. Il condamne l'uſage peu réfléchi des bains froids. Nous oſons aſſurer que s'il a contribué à étendre la réputation de Roſen, en traduiſant, il y a quelques années, ſon Ouvrage Suédois, il a droit de partager ici avec ſes originaux l'eſtime & la reconnoiſſance du Public.

Nous profitons de l'occaſion pour recommander aux pères & mères la lecture du petit Ouvrage de M. Baldini, Napolitain, ſur la *manière d'allaiter les enfans au défaut de Nourrice.* Ce petit Ouvrage Italien, traduit par la même main, & éclairci avantageuſement dans les notes que le Traducteur y a jointes, a été très-bien accueilli. Il ſe trouve chez Buiſſon, Libraire, rue des Poitevins. Il le fait paſſer au prix de 1 liv. 16 ſols broché, franc de port dans tout le Royaume.

Nous ferons par apoſtille deux demandes au ſavant Traducteur. Il nie que l'opium guériſſe les maladies vénériennes; mais ne craint-il pas qu'on lui objecte l'expérience de pluſieurs Médecins célèbres, dont les cures ont été publiées depuis peu? Il aſſure que les récidives de vraie petite vérole ſont poſſibles, même après les ſuccès d'une inoculation. Quoique les développemens qu'il a donnés ſur le caractère de cette maladie, paroiſſent on ne peut plus réfléchis, devoit-il omettre quelque autorité prépondérante, outre celle de

Digitized by Google

Van-Swiéten? Cet article eſt de la dernière importance pour le repos de nombre de Citoyens.

SCIENCES ET ARTS.

TABLEAUX analytique & ſynthétique de la Grammaire Françoiſe, ſuivis d'un Tableau de ſon méchaniſme deſtiné à en apprendre les principes par le moyen d'un jeu, avec trois autres petits Tableaux relatifs à ce dernier. A Paris, chez l'Auteur, rue Neuve Saint Auguſtin, n°. 28.

CES trois Tableaux offrent une méthode très-ingénieuſe & très-philoſophique pour faire ſaiſir d'un coup-d'œil tout l'enſemble de la Grammaire Françoiſe, ſon génie, ſa formation, ſes moyens. Les deux premiers Tableaux, dont l'un eſt deſtiné à développer les idées de la Grammaire dans leur ordre naturel, c'eſt-à-dire, par la voie de la décompoſition & de la récompoſition, & dont l'autre en préſente les différentes parties dans le ſyſtême actuel de la Langue, c'eſt-à-dire, par la ſynthèſe, forment à eux ſeuls un Traité court & lumineux des principes de la Langue Françoiſe. Le troiſième Tableau eſt un arbre généalogique du développement des parties de la Grammaire. C'eſt en quelque ſorte la Langue entière repréſentée aux yeux par ſes traits particuliers. Cette méthode nouvelle d'aſſujettir, pour ainſi dire, les idées les plus abſtraites d'une Langue à un ſimple *méchaniſme*, nous paroît digne de fixer l'at-

Digitized by Google

tention des Grammairiens & du Public. Elle avoit été imaginée d'abord par l'Auteur pour l'inſtruction des ſourds & muets d'Italie, objet ſur lequel on lui a demandé un travail particulier qui ne faſſe qu'aider la marche naturelle des opérations de l'eſprit humain. Il a cru, avec raiſon, pouvoir approprier enſuite cette méthode à l'inſtruction de ceux qui entendent & qui parlent. L'analyſe métaphyſique n'avoit été appliquée à la Grammaire d'aucune Langue connue. L'Auteur de ces Tableaux donne aujourd'hui le premier exemple de cette application qu'il annonce devoir faire ſucceſſivement ſur les Langues Latine, Italienne & Angloiſe. Il eſt à deſirer que cet exemple ne ſoit pas inutile, & que les Gens-de-Lettres qui travaillent pour l'inſtruction publique, ayent enfin le courage d'abandonner dans les élémens des autres parties des connoiſſances humaines, une méthode ancienne qui n'eſt bonne qu'à perpétuer des erreurs, puiſqu'elle eſt contraire au véritable eſprit d'obſervation.

Le Tableau du *méchaniſme* conſtitue préciſément le jeu de la Grammaire. Ce Tableau, qui préſente dans quatre-vingt dix-ſept caſes, & ſuivant leur ordre naturel, les dix parties du diſcours, eſt diviſé en trois parties. Quatre-vingt-dix-ſept jetons ou cartes correſpondent aux caſes du Tableau, dont ils portent les mots. Il y a pluſieurs manières de jouer ce jeu, ſuivant le degré d'inſtruction des Elèves : on en verra les règles dans un Imprimé qui eſt joint au Tableau.

Digitized by Google

ANNONCES ET NOTICES.

L'Ami de l'Adolescence, par M. Berquin, neuvième Volume.

L'Edition de l'Ami des Enfans, en vingt-quatre Volumes papier fin, étant épuisée, on vient d'en publier une Edition en vingt-quatre Volumes papier ordinaire, dont le prix n'est que de 16 liv. 4 sols port franc par la poste.

L'Edition en papier fin de l'Ami de l'Adolescence, en douze Volumes (dont il en paroît neuf actuellement), & de l'Introduction familière à la connoissance de la Nature, en trois Vol., étant aussi épuisée, on vient d'en publier une Edition en papier ordinaire, dont le prix n'est que de 10 liv. 4 sols pour les quinze Volumes port franc par la poste.

Les Personnes qui prendront à-la fois l'Ami des Enfans en vingt-quatre Volumes, & l'Ami de l'Adolescence en douze Volumes, précédé de l'Introduction familière à la connoissance de la Nature, en trois Volumes, ne payeront les trente-neuf Volumes que 24 liv. port franc par la poste.

La remise pour MM. les Libraires, Maîtres de langue & de pension qui prendront tous ces Ouvrages ensemble, sera de 3 liv., & ceux qui en prendront quatre Exemplaires à la-fois auront le cinquième *gratis*.

On a cru devoir rendre cet Ouvrage d'une acquisition plus facile à un grand nombre de pères de famille, pour prévenir l'effet d'une contrefaçon qui se répand dans la Province; contrefaçon qui fourmille de fautes, & dans laquelle on s'est permis de

Digitized by Google

tronquer au hasard, & de retrancher même beaucoup de pièces, afin d'en imposer au Public, en lui offrant à plus bas prix l'Ouvrage ainsi défiguré, quoique sous le même titre.

On trouve à la même Adresse la quatrième Edition des *Lectures pour les Enfans*, ou *Choix de petits Contes également propres à les amuser & à leur inspirer le goût de la vertu*, 5 Vol. Prix, 6 liv. port franc par la poste, le cinquième Exemplaire *gratis*.

On peut se procurer ces Livres de tous les endroits de la Province, en remettant le prix à la poste. Mais il faut avoir soin d'affranchir le port de l'argent & la lettre d'avis, dans laquelle il est nécessaire d'insérer le reçu du Directeur des Postes.

S'adresser à M. Leprince, Directeur du Bureau de l'Ami des Enfans, rue de l'Université, n°. 28, à Paris.

Collection Universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France, Tome XX & XXI in-8°. A Londres; & se trouve à Paris, rue d'Anjou-Dauphine, n°. 6.

Ces deux Volumes contiennent *les Mémoires de Du Bellay*.

Troisième Livraison des Illustres François, composée des portraits de Turenne & de Descartes, avec des tableaux & des médaillons, & le précis de leur vie. Prix, 3 livres chaque Livraison.

Les quatrième, cinquième & sixième Livraisons, composées des portraits de Louis XIV, Bossuet, Montesquieu, Molière, le Sueur & Mme Deshoulières, paroîtront incessamment. — *La bataille de Fontenoy*, dessinée par M. Cochin, gravée par le Château, même adresse. Prix, 1 liv. 4 sols.

Digitized by Google

La Foible Réſiſtance ou *le Verrou.* — *L'Amant Victorieux* ou *la ſuite du Verrou ;* deux Eſtampes ovales, coloriées au pinceau, gravées par le Beau. Prix, 2 livres 8 ſols chaque. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bernardins, n°. 19.

Dissertation ſur la Bandure, plante des plus rares & des plus curieuſes, un des miracles de la nature, qui diſtille continuellement de l'eau dans un réſervoir placé à l'extrémité de ſes feuilles, pour appaiſer la ſoif des voyageurs. Prix, 2 livres, avec figures coloriées. A Paris, chez l'Auteur, M. Buc'hoz, rue de la Harpe, au-deſſus du Collége d'Harcour.

Socrate prononçant ſon diſcours ſur l'immortalité de l'âme à ſes amis, après avoir bu la ciguë, peint par Sane, gravé par J. Danzet, Graveur de Sa Majeſté Impériale. Prix, 12 livres. A Paris, chez Eſnaud & Rapilly, rue Saint-Jacques, n°. 269, & chez Alibert, rue Fromenteau.

Cette Eſtampe, d'un genre auſtère, eſt gravée avec effet, d'une manière ferme & vigoureuſe.

Considérations ſur M. de Vauban, ou *Examen de la Lettre d'un Académicien de la Rochelle à MM. de l'Académie Françoiſe, à l'occaſion de ſon Eloge, adreſſées à l'Auteur de cette Lettre.* Prix, 1 liv. 4 ſols broché. A Amſterdam ; & ſe trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

Essai ſur l'Hiſtoire de Provence, ſuivi d'une Notice des Provençaux célèbres, 2 Vol. *in*-4°. Prix, 24 liv. reliés en veau. A Marſeille, chez Moſſy père & fils, Imprimeurs-Libraires ; & à Paris, chez Delalain jeune, Libraire, rue Saint-Jacques.

Cet Ouvrage, compoſé par M. Bouche, Avocat

Digitized by Google

au Parlement de Provence, eſt une preuve que l'étude des Loix n'eſt point incompatible avec la Littérature. Il annonce un homme qui, rempliſſant utilement les momens de liberté que lui laiſſent les travaux honorables de ſa Profeſſion, ſait être Citoyen, Adminiſtrateur & Homme-de-Lettres. Cet Eſſai eſt diviſé en ſept Parties. La première contient le Tableau de la Provence ancienne & moderne; la ſeconde, les Mœurs, Uſages, Régimes politiques des Celtes ou Gaulois Provençaux; la troiſième, le détail des Conquêtes des Romains en Provence, & les Etabliſſemens qu'ils y firent. Les Peuples du Nord les y remplacent bientôt; la quatrième & la cinquième, la ſuite des Incurſions des Peuples du Nord dans les Gaules après la formation du Royaume de France. Les Rois d'Arles prétendirent au titre de Souverains de la Provence; les diviſions, qui furent l'effet des guerres entre les Comtes de Provence devenus héréditaires & les Rois d'Arles, donnèrent lieu à l'établiſſement de pluſieurs petites Souverainetés; la ſixième, l'Hiſtoire des Comtes de Provence; la ſeptième commence en 1471, à Louis XI, Roi de France, devenu Comte de Provence, juſqu'en 1722, qui termine ſon Hiſtoire.

La Notice des Provençaux célèbres, qui eſt à la ſuite de l'Hiſtoire, a été définie avec beaucoup de vérité par le Cenſeur de cet Ouvrage, *une Galerie intéreſſante*. Elle nous fait regretter que notre Hiſtorien n'ait pas parlé de tous les hommes célèbres que la Provence a produits; peu de Provinces peuvent ſe glorifier d'en avoir produits autant. Des Mélanges Hiſtoriques terminent cet eſtimable Ouvrage, auquel nous renvoyons nos Lecteurs. Les bornes de ce Journal nous empêchent d'en donner une analyſe plus détaillée.

Nouvelle Méthode de Violon & de Muſique.

Digitized by Google

dans laquelle on a observé toutes les gradations nécessaires pour apprendre ces deux Arts ensemble, dédiée & présentée à Mgr. Comte d'Artois, Frère du Roi, par Bornet l'aîné, Professeur de Musique & de Violon. Prix, 12 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Tiquetonne, n°. 10, où l'on trouve le Journal de Violon pour deux Violons ou Violoncelles, & dont les Numéros 9 & 10 paroissent actuellement.

Cette Méthode de Violon nous semble devoir être distinguée de toutes celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour, par l'ordre & la clarté des principes qu'on y établit.

Numéros 183 & 184 du Journal d'Ariettes Italiennes, dédié à la Reine, & pour lequel on souscrit chez M. Bailleux, Marchand de Musique de la Famille Royale, rue Saint Honoré, près celle de la Lingerie, à la Règle d'or. Prix de l'abonnement 36 liv. & 42 liv.

Le Numéro 183 contient un Air de M. Tomeoni, qui a eu beaucoup de succès dans les Concerts, sous le titre *des petits Oiseaux*.

TABLE.

Fragment de la Fable d'Ino & d'Athamas, 3
Alouc-Babouc, Conte, 8
Charade, Enigme & Logogryphe, 15
Les Orangers, les Vers-à-soie & les Abeilles, 16
Nouveau Recueil de Plaidoyers François, 28
Discours sur divers sujets de Religion & de morale, 35
Traité des Maladies des Enfans du premier âge, 38
Sciences & Arts, 42
Annonces & Notices, 44

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 7 Octobre 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 6 Octobre. 1786. GUIDI.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 14 OCTOBRE 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

VERS

*A M. I**, au sujet de l'Épître insérée dans le Mercure du 2 Septembre, & signée* DE CHAS.

QUOI! vous daignez sourire à ma Muse volage!
Du Chantre de Pâris elle obtient le suffrage!
Que cet accueil flatte sa vanité!
Mais de mon nom, de grâce, éloignez ces deux *lettres*
Qui, de nos faux Marquis, de nos fots petits-*maîtres*
Attestent la frivolité.
De mes aïeux, en vain, je cherche la noblesse:
Nul parchemin ne parle en leur faveur.
Dans la foule oublié, mais toujours plein d'honneur,

Digitized by Google

Mon père, de bonne heure, apprit à ma jeunesse
Que la vertu suffit pour le bonheur.
De ses leçons j'ai goûté la sagesse :
Aujourd'hui qu'il n'est plus, contre l'adversité
Son exemple seul me rassure ;
Je m'applaudis de ma roture,
Et je bénis ma pauvreté.

VERS faits au nom d'un Homme qui se trouvoit à un dîner chez l'Auteur, avec deux autres femmes, & où l'on ne servit que trois pommes au dessert.

JE me vois aujourd'hui le plus heureux des hommes !
Plus fortuné que le Berger Pâris,
Elles sont trois ; mais j'ai trois pommes :
Chacune peut avoir le prix.
A Vénus donnons la première ;
La seconde, elle est pour Junon ;
Et c'est avec juste raison
Que Minerve aura la dernière.
Par le moyen dont on se sert,
Nous vous rendons une égale justice ;
Mais si l'on n'avoit eu qu'une pomme au service,
La discorde, sans doute, arrivoit au dessert.

(*Par Mme Belfort.*)

Digitized by Google

Le Vrai & le Merveilleux, ou *la Famille de Noſtradamus*, *Fable.*

Véradamus, qui n'a trop bonne chance,
Et ſon frère Falſadamus,
Arrière-petits-fils du grand Noſtradamus *,
Incognito vivent en France.
Sans les connoître on peut les voir,
Car ſur les bords de la Durance
Ils ont établi leur comptoir.
Véra n'a pas une ſeule pratique
En propoſant des vérités
Qu'il débite d'un ton myſtique ;
Mais Falſa voit dans ſa boutique
Accourir de tous les côtés
Le courtiſan & le ruſtique,
Gens de tout rang, jeunes & vieux,
Auxquels il vend par politique.....
Que leur vend-t'il, du vrai? Non, mais du merveilleux,
Qui d'abord les flatte & les pique,
Puis, réduit à zéro ſe diſſipe à leurs yeux.

Celui qui follement prodigue ſon eſtime

* Nom propre, compoſé de deux mots latins, qui ſignifient (nous donnons du nôtre:) *Véradamus*, ſignifie (diſeur de vérités), & *Falſadamus*, (conteur de fornettes.)

Digitized by Google

Mérite qu'on le trompe, & devient la victime
Des charlatans, des fourbes, des capons,
Pour n'avoir pas connu cette maxime :
Point de dupes, point de fripons.

(*Par M. le Marquis de Culant.*)

QUATRAIN à M. D'ARNAUD, Auteur des Délassemens de l'Homme Sensible.

VIENS t'asseoir, ô d'Arnaud ! sur le trône des mœurs ;
J'aime quand tu nous peins l'ame des bienfaiteurs ;
Leurs traits sont embellis par ta plume féconde,
Et tes *Délassemens* sont ceux de tout le monde.

(*Par M. E. G. Duchosal, Avocat en Parlement.*)

ÉPITHAPHE d'un Chirurgien célèbre.

CI-GÎT qui mieux qu'Alcide, ce me semble,
Mérita le titre de Grand ;
Car il répandit plus de sang
Que tous les Conquérans ensemble.

(*Par M. l'Abbé de la Reynie.*)

Digitized by Google

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade eſt *Bec-figue*; celui de l'Énigme eſt *Épitaphe*; celui du Logogryphe eſt *Ecran*, où l'on trouve *crâne*, *rance*, *ancre*, *nacre*.

CHARADE.

MON premier quelquefois laiſſe voir mon dernier
L'été dans un vallon tu peux voir mon entier.
(*Par M. C*** de Châteauchinon.*)

ÉNIGME.

CELUI qui me nourrit meurt par ma violence,
Et ſon trépas auſſi cauſe ma propre mort;
Bien que je vive en terre, en l'air je m'aime fort,
Et ſans un compagnon je n'ai point d'exiſtence.
(*Par M. Guérin, à Chevanne-Gazeau.*)

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

Je me plais beaucoup à la guerre ;
Quoique bien fait je ſuis boiteux ;
Cependant j'ai ſept pieds, & ſuis porté par deux.
En me décompoſant de diverſe manière,
Lecteur, tu vois de prime-abord
Le voile où Chloé s'enveloppe,
Quand, plus chaſte que Pénélope,
Elle craint d'un époux les amoureux tranſports ;
Tu vois encore un inſtrument,
Lequel de ſa main blanche & liſſe
Préſente un contraſte frappant ;
Le miroir où le beau Narciſſe
Immobile, rêveur, amoureux ſans eſpoir,
Savouroit à longs traits le plaiſir de ſe voir ;
Le pays d'un grand Roi que la France révère ;
Ce que, par une loi ſévère,
L'Officier doit voir tous les jours ;
Certain défaut que le beau monde
Ne peut que redouter toujours ;
Et cette Nymphe pudibonde
Qui jadis implora les Dieux
Pour s'échapper des bras d'un amant trop fougueux ;
Ce que n'eſt point un cœur à la pitié ſenſible ;
Ce que ne connoît pas un Soldat intrépide ;
L'abri que deſire ardemment

Digitized by Google

Le Marin battu par l'orage ;
Ce qu'il conſtruit quelquefois vainement
Pour éviter les horreurs du naufrage ;
Un tiſſu délicat dont la tendre fraîcheur
Ne réſiſte jamais au vieillard deſtructeur,
Monſtre dont la dent meurtrière
Ne laiſſe à la beauté trop fière,
Que décrépitude & laideur.
Reſtons-en là..... car la philoſophie
Pourroit bien nous donner de la mélancolie.
Dis-moi, Lecteur, aurois tu par haſard
Souvenir de quelque bataille?
Eh bien! rappelle-toi Pharſale ;
J'étois dans la main de Céſar.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉLOGE de Greſſet, qui a concouru pour le Prix propoſé par l'Académie d'Amiens, par M. Girouſt, Avocat au Parlement.

Sans la vertu que vaut un grand génie!
Ververt, Chant III.

A Paris, chez Bailly, Libraire, rue S. Honoré, à la Barrière des Sergens.

C'ÉTOIT un beau ſujet que cet *Éloge de Greſſet*; il eſt étonnant que le prix ait été re-

Digitized by Google

mis quatre ans, & très-fâcheux que le ſujet ait été retiré; il ſe ſeroit trouvé enfin un homme digne d'aimer Greſſet, & digne de le chanter. Greſſet étoit le Poëte le plus original de ce ſiècle; c'eſt le ſeul peut-être qui ne ſoit abſolument d'aucune école, & qui, poſtérieur à M. de Voltaire, n'en ait pas imité en tout ou en partie, ou la manière génétale, ou au moins quelques détails. Voilà pour les petits Poëmes & les Pièces fugitives. Greſſet n'a fait qu'une Comédie, & il eſt au rang des premiers Auteurs Comiques. Nous diſons qu'il n'a fait qu'une Comédie; car nous ne regardons pas comme une Comédie le Drame éloquent, touchant & moral de *Sidney*, contre le ſuicide, où il n'y a de comique que le rôle de *Dumont*, qui même eſt médiocrement comique, mais où les perſonnages intéreſſans ne le ſont pas médiocrement. Greſſet n'a fait auſſi qu'une Tragédie, & il ſeroit curieux de voir quel rang ſon Panégyriſte lui aſſigneroit parmi les Poëtes Tragiques. Pour nous, nous oſerons dire que la Tragédie d'*Edouard III*, ne nous paroît pas être à ſa véritable place dans l'eſtime publique; elle eſt fort peu connue, & elle mérite fort de l'être. Nous ne la donnons pas pour une excellente Tragédie: l'intérêt n'y eſt pas au degré qu'on pourroit deſirer; la Pièce a quelque froideur, la marche quelque lenteur: on pourroit faire contre le plan plus d'une objection fondée; mais, pour ne parler que des Auteurs morts actuellement, cette Pièce

Digitized by Google

eſt, après les excellentes Pièces de Racine & de Voltaire, la Tragédie la mieux écrite qui exiſte : elle eſt remplie de beautés, & des plus grandes beautés dans tous les genres. Quoi de plus philoſophique que ce tableau du Miniſtère ?

Régir des mortels le deſtin inconſtant,
N'eſt que le triſte droit d'apprendre à chaque inſtant
Leurs mépriſables vœux, leurs peines dévorantes,
Leurs vices trop réels, leurs vertus apparentes,
Et de voir de plus près l'affreuſe vérité
Du néant des grandeurs & de l'humanité.

Depuis qu'on fait valoir en faveur de l'immortalité de l'ame, l'argument tiré de la proſpérité des méchans & du malheur des hommes vertueux dans cette vie mortelle, où trouvera-t'on cet argument exprimé avec plus de préciſion & de plénitude tout enſemble que dans ces deux vers ?

La vertu malheureuſe en ces jours criminels
Annonce à ma raiſon les ſiècles éternels.

La parole des Rois eſt l'oracle du monde.

eſt un vers digne de contenir & de conſacrer à jamais une grande & utile vérité.

Le ſage Vorceſtre rappelle à Édouard III l'exemple d'Édouard II, ſon père, détrôné par la Nation.

Il pouvoit vivre heureux & mourir couronné,
S'il n'eût point oublié qu'ici, pour premiers maîtres,

Digitized by Google

Marchent après le ciel les droits de nos ancêtres;
Qu'en ce même palais l'altière liberté
Avoit déjà brisé le trône ensanglanté.....
Et que tout est vertu pour venger la patrie.

Le morceau suivant nous paroît distingué par l'éloquence. Voici quelle est la situation. Édouard avoit promis d'épouser l'Héritière d'Écosse, c'est le vœu & l'intérêt de l'État; mais étant devenu amoureux d'Eugénie, fille de Vorcestre, qu'on suppose être la fameuse Comtesse de Salisbury, il charge Vorcestre d'aller lui offrir sa main & sa couronne; Vorcestre refuse la commission, rappelle le Roi à ses engagemens, & court prémunir sa fille contre la tentation de devenir Reine par un moyen que la Nation désavoueroit. Elle entre dans les vues de son père, sans savoir que c'est d'elle qu'il s'agit; Vorcestre s'explique alors:

La vertu même ici par ta bouche a parlé:
C'est ton propre destin que ce choix a réglé,
C'est le sort de l'État: généreuse Eugénie,
Il faut, du peuple Anglois tutélaire génie,
Faire plus qu'affermir, plus qu'immortaliser,
Plus qu'obtenir le trône, il faut le refuser.
Oui, c'est toi qu'au mépris d'une loi souveraine,
Au mépris de l'État, Édouard nomme Reine,
Et pour un rang de plus si tu démens tes mœurs,
Tu l'épouses demain, tu règnes, & je meurs.....

Digitized by Google

Qu'eſpéroit Édouard? Comment a-t'il pu croire
Qu'inſtruit par des aïeux d'immortelle mémoire,
Blanchi dans la droiture & la fidélité,
Dans le zèle des loix & de la liberté,
J'irois d'un lâche orgueil, mépriſable victime,
Avilir ma vieilleſſe, & finir par un crime?
Non, j'ai ſu reſpecter la terre où je ſuis né;
Je t'en devois l'exemple, & je te l'ai donné....
Je ne demande point le prix de mes travaux.
Quel prix plus doux pourroit flatter mon eſpérance?
Le ciel dans tes vertus a mis ma récompenſe!

Ce morceau, indépendamment de la vertu du père & de la fille, qui le rend ſi pathétique, nous paroît un des plus éloquens qui ſoient au Théâtre. Quel beau mouvement dans cette tirade périodique & nombreuſe!

Qu'eſpéroit Edouard? Comment a t'il pu croire, &c.
Non, j'ai ſu reſpecter la terre où je ſuis né.

Combien ce vers eſt Romain ou Anglois!

Vorceſtre ne ſavoit pas encore toute la généroſité du ſacrifice de ſa fille; elle aimoit en ſecret Édouard, elle ignoroit ſi elle en étoit aimée, elle vouloit l'ignorer, & elle quittoit l'Angleterre pour combattre ſa paſſion. Voici ce qu'elle diſoit à ſa Confidente dans la Scène qui précède celle de Vorceſtre.

Dans ce jeune Héros je ſentis plus qu'un maître;
Mon ame à ſon aſpect reçut un nouvel être;
Je crus que juſqu'alors ne l'ayant point connu,

Digitized by Google

Ne l'ayant point aimé, je n'avois pas vécu....
Je ne veux point aimer : je fuis ce que j'adore,
J'implore le trépas, & je ſoupire encore!
La mort ſeule éteindra mon déplorable amour ;
Mais du moins, en fuyant ce dangereux ſéjour,
Cruelle à mes deſirs, à mes devoirs fidelle,
J'aurai fait ce que peut une foible mortelle :
Si le reſte eſt un crime, il eſt celui des cieux,
J'aurai la douceur d'être juſte à mes yeux.
Tu n'auras pas long-temps à ſouffrir de ma peine ;
La mort eſt dans mon cœur ; ſuis-moi, ma chère Iſmène :
Ton zèle en a voulu partager le fardeau ;
Ne m'abandonne pas ſur le bord du tombeau.

Je ne ſais ſi je me fais illuſion ; mais cette Eugénie me touche autant que toutes les Monimes & toutes les Bérénices ; elle joint une douce teinte de mélancolie Angloiſe à la tendreſſe profonde de ces Héroïnes de Racine ; je retrouve dans cette tirade le pathétique pénétrant & le langage enchanteur de ce divin Racine.

Lorſqu'Eugénie a été inſtruite par ſon père des ſentimens d'Édouard, elle s'écrie :

Ainſi tous mes malheurs ne m'étoient pas connus.
Il m'aimoit ; & je pars !.... Je ne le verrai plus !...

Édouard s'en prend à Vorceſtre des refus d'Eugénie, dont il eſt bien loin de ſoupçonner toute la généroſité ; il prête l'oreille à la

Digitized by Google

calomnie contre ce Miniſtre; il le perſécute; des juges iniques le condamnent; Eugénie ne peut plus parvenir juſqu'au Trône; le traître Volſax, ennemi de Vorceſtre & de la vertu, en ferme toutes les avenues; Eugénie charge une amie, qu'elle croit avoir, & qui eſt ſa rivale, d'aller plaider la cauſe de ſon père auprès d'Édouard.

De la vertu trahie expoſez le malheur;
Et s'il parle de moi.... dites-lui ma douleur,
Dites-lui que j'expire en proie à tant d'alarmes;
Que je n'aurois pas cru qu'il fît couler mes larmes,
Qu'il voulût mon trépas, & qu'aujourd'hui ſa main
Dût conduire le fer qui va percer mon ſein.

Voilà encore ce que Racine n'auroit point déſavoué. Quelle douceur dans ces plaintes! quelle décence! quelle aimable délicateſſe dans ce mot: *Et s'il parle de moi....* Dans le ſilence qui ſuit ce mot, dans le mot qui ſuit ce ſilence, *Dites-lui ma douleur.* Comme on voit la douce confiance d'une amante aimée dans ce vers charmant:

Que je n'aurois pas cru qu'il fît couler mes larmes!

Elle implore auſſi Volſax pour ſon père, & le lâche Volſax a la baſſeſſe d'inſinuer que Vorceſtre peut être coupable. Comme elle ſe relève alors! quelle ſainte indignation la ſaiſit! comme elle exalte ſon père! comme elle humilie Volſax!

Toi, qui peu fait ſans doute à ces nobles maximes,

Digitized by Google

Oſes ternir l'honneur par le ſoupçon des crimes,
Tu prends pour en juger des modèles trop bas ;
Reſpecte le malheur ſi tu ne le plains pas.
Apprends que dans les fers la probité ſuprême
Commande à ſes tyrans, & les juge elle-même.

Hors delà elle rentre dans ſon caractère de douceur & de tendreſſe. Elle meurt empoiſonnée par ſa rivale ; alors elle avoue ſon amour à ſon amant & à ſon père :

Il n'eſt plus de ſecret ſur le bord du tombeau.....
Oui, le ciel l'un pour l'autre avoit formé nos cœurs.
Prince... je vous aimois... je vous aime... je meurs.

C'eſt ainſi que dans *la Nouvelle Héloïſe*, Julie, en mourant, avoue à Saint-Preux qu'elle l'a toujours aimé.

A ſes rares talens, M. Greſſet joignoit un caractère irréprochable ; c'eſt encore un grand avantage pour le Panégyriſte, qui n'a rien à diſſimuler ni à excuſer, qui ne ſe voit forcé ni à des réticences infidelles ni à des apologies embarraſſantes. Quand M. Greſſet fut reçu à l'Académie Françoiſe, il loua M. Danchet, ſon prédéceſſeur, de n'avoir jamais ſouillé ſa plume par la ſatyre, & de n'avoir jamais eu à rougir d'aucun de ſes Écrits ; tout le monde lui fit à lui-même l'application de cet éloge. Cette reunion des vertus & des talens dans la perſonne de M. Greſſet, n'a point échappé a M. Girouſt, Auteur de l'Éloge que nous annonçons ; il ſent tout l'avantage de

Digitized by Google

son sujet, & il en profite; il se livre à tout son respect, à tout son amour pour la Religion & pour les mœurs, en louant un Poëte qui les a toujours aimées & respectées. Sous ce point de vue on ne peut trop estimer son Ouvrage, & nous lui payons avec un vrai plaisir ce juste tribut de louanges. Qu'il nous permette aussi un peu de sincérité sur le reste, & qu'il ne l'attribue qu'à l'intérêt & à l'estime qu'inspire le goût qu'il montre par-tout pour la vertu. Il paroît fort en peine de savoir quel sens l'Académie d'Amiens attache à ces mots: *Qu'un éloge Académique n'est ni une Oraison Funèbre ni un Panegyrique.* Ces mots sont fort clairs; & si l'Académie avoit en vue l'Ouvrage de M. Giroust, nous pouvons croire qu'elle n'y a vu qu'un sermon, &, s'il faut tout dire, un sermon plus rempli de zèle que de lumières & de charité. Nous voudrions ne dire à l'Auteur que des vérités utiles, & nous craignons sur-tout de le désobliger; mais l'Académie, en demandant l'Éloge de M. Gresset, ne demandoit point une Diatribe violente contre M. de Voltaire; on auroit beau dire que c'étoit venger Gresset des malices du *pauvre diable*, l'Académie ne demandoit point pour lui de vengeance. La sainte fureur du Panégyriste contre Anacréon & Sapho, n'a pas dû plaire davantage à l'Académie; la mesure y est trop excédée; ni le goût de l'Académie n'a dû approuver cette longue excursion hors du sujet, ni sa sagesse consacrer un emportement si violent. De quel

Digitized by Google

Corps Littéraire, de quel Homme-de-Lettres l'Auteur espéroit-il le suffrage en traitant Anacréon de *vieillard ridicule, digne de haine & de mépris, digne du feu, & auquel il falloit ériger un bûcher, & non pas une statue ?* Eh ! pour Dieu ! moins de feu, moins de bûchers, de la justice & non pas de la colère. Ne fournissons pas à un siècle déjà trop indifférent sur les mœurs, le prétexte de dire que des mœurs vicieuses valent encore mieux que les mœurs atroces & cruelles qui naîtroient de ces durs principes. Si nous aimons les mœurs, faisons-les aimer, & ne les faisons point craindre. M. Gresset eût été le premier à démentir son Panégyriste, lui qui peignoit Anacréon avec ces couleurs aimables :

Tantôt de l'azur d'un nuage,
Plus brillant que le plus beau jour,
Je vois sortir l'ombre volage
D'Anacréon, ce tendre sage,
Le Nestor du galant rivage,
Le patriarche des amours.
Épris de son doux badinage,
Horace accourt à ses accens ;
Horace, l'ami du bon sens,
Philosophe sans verbiage,
Et Poëte sans fade encens.

Cet Horace, dont M. Girouſt ne parle pas, ne pourroit échapper non plus à sa censure sévère ; il seroit enveloppé dans la même

Digitized by Google

proscription qu'Anacréon d'un côté, Catulle, Tibulle & Properce de l'autre. Il ne leur faudroit à tous qu'un seul bûcher formé de leurs Écrits.

Etrusci
Quale fuit Cassi.....
Capsis quem fama est esse, libriſque
Ambustum propriis.

Quant aux autres raisons qui ont pu priver M. Girouſt du prix, nous observerons qu'il donne trop souvent à son Héros des éloges d'une généralité vague, & qui ne caractérisent point. Il ne suffit plus aujourd'hui de dire que les choses sont belles, il faut dire comment, pourquoi, & à quel degré elles sont belles; il faut rendre les éloges précis & utiles, il faut instruire en louant. Dire que les cent trente-trois premiers vers de l'*Epître à ma Sœur* sont un chef-d'œuvre, c'est à-peu-près ne rien dire. Les vers suivans, qui sont au-delà des cent trente-trois, sont plus sentis, plus animés, ont plus de mouvement & de chaleur que tels des cent trente-trois que nous pourrions citer.

Tout nous appelle aux champs, le printemps va renaître,
Et j'y vais renaître avec lui.
Dans cette retraite chérie
De la sageſſe & du plaiſir,
Avec quel goût je vais cueillir

Digitized by Google

La première épine fleurie,
Et de Philomèle attendrie
Recevoir le premier soupir!
Avec les fleurs dont la prairie
A chaque instant va s'embellir,
Mon ame trop long-temps flétrie
Va de nouveau s'épanouir.....
Occupé tout entier du soin, du plaisir d'être,
Au sortir du néant affreux,
Je ne songerai qu'à voir naître
Ces bois, ces berceaux amoureux,
Et cette mousse & ces fougères
Qui seront dans les plus beaux jours
Le trône des tendres Bergères
Et l'autel des heureux amours.....
Quel feu! tous les plaisirs ont volé dans mon ame;
J'adore avec transport le céleste flambeau;
Tout m'intéresse, tout m'enflamme,
Pour moi l'Univers est nouveau.
Sans doute que le Dieu qui nous rend l'existence,
A l'heureuse convalescence
Pour de nouveaux plaisirs donne de nouveaux sens...
Les plus simples objets, le chant d'une fauvette,
Le matin d'un beau jour, la verdure des bois,
La fraîcheur d'une violette,
Mille spectacles qu'autrefois
On voyoit avec nonchalance,
Transportent aujourd'hui, présentent des appas

Digitized by Google

Inconnus à l'indifférence,
Et que la foule ne voit pas.

Le Panégyriſte ne ſe livre-t'il pas un peu trop à l'engouement, lorſqu'il parle de la ſublimité de *Ververt*, & de l'attendriſſement qu'il inſpire; lorſqu'il dit que ce petit Poëme charmant eſt un Traité de Morale; lorſqu'il compare, pour l'effet, la mort du perroquet à celle de Didon & aux remords de Phèdre? Étonnons-nous après cela des allégories, des moralités de toute eſpèce qu'on a préférées aux anciens, qui ſouvent, comme Greſſet, n'avoient ſongé qu'à plaire.

Nous croyons encore devoir avertir l'Auteur d'éviter certaines expreſſions, ou trop ſimples pour le genre oratoire, ou trop recherchées, & préſentant de fauſſes figures, comme *revêtir un Éloge Académique des crêpes de l'Oraiſon Funèbre*: l'Académie avoit dit plus ſimplement & mieux, qu'un Éloge Academique n'eſt pas une Oraiſon Funèbre.

« Un Éloge Académique, dit encore M. » Girouſt, eſt rarement *ſuſceptible d'entrailles.* »

La métaphore a peu de convenance. Obſervons d'ailleurs que ces deux métaphores vicieuſes ſont dans l'avant-propos, qui demandoit plus de ſimplicité que le diſcours.

Nous n'aimons pas trop dans le diſcours même cette exclamation: « O vous qui portez une ame brûlante, & chez qui le ſentiment déborde. »

Digitized by Google

Ce n'eſt pas que bien placée, elle ne pût avoir de l'effet; mais elle ſort d'un fonds un peu froid, & rien ne la prépare.

« Diſſolu Anacréon, digne pendant de Sa» pho.... » On dit bien qu'un tableau eſt le pendant d'un autre; mais ce ſtyle dégénère un peu de la dignité oratoire, & en tout, le ſtyle de l'Auteur eſt plutôt celui de la diſcuſſion que de l'éloquence.

Il dit, (& nous obſervons ceci ſans le critiquer) que la lettre où M. Greſſet témoigne ſon repentir d'avoir travaillé pour le Théâtre, *eſt le délire de la vertu*, expreſſion qui rappelle ces vers d'Horace:

Inſani ſapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultrà quàm ſatis eſt virtutem ſi petat ipſam.

M. de Voltaire avoit dit trop plaiſamment peut-être, & trop peu juſtement:

Greſſet ſe trompe, il n'eſt pas ſi coupable.

Nous ignorons où M. Girouſt a trouvé que c'eſt M. Greſſet qui a enrichi la langue du mot *bienfaiſance*. M. de Voltaire avoit dit que c'étoit l'Abbé de Saint-Pierre; mais ce mot ſe trouve dans des Écrivains fort antérieurs.

Nous croyons avoir prouvé à M. Girouſt, par la contradiction même, notre eſtime pour ſa perſonne & pour ſon Ouvrage.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE Universel de Police, contenant l'origine & les progrès de cette partie importante de l'Administration civile en France, &c. &c. avec un Tableau Historique de la manière dont elle se fait chez les principales Nations de l'Europe; par M. Desessarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies. Tome Ier *in*-4°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1786.

LE Prospectus de cet important Recueil, en a fait connoître le plan, l'étendue & l'utilité. Non-seulement le fameux Traité de Police du Commissaire Lamarre s'y trouve fondu & purgé de superfluités, l'Auteur y a réuni encore tous les réglemens, les établissemens postérieurs de cette branche d'Administration, dont les Loix sont presque aussi volumineuses que celles de l'Empire Romain. Les révolutions morales, l'agrandissement de la Capitale, le caractère de ses différentes classes d'habitans, de nouveaux besoins à contenter, de nouveaux vices à punir, de nouvelles passions à réprimer, mille usages utiles ou funestes, amènent avec le temps une multitude de rapports, inconnus jusqu'alors entre le Peuple & l'administration de *la Police*. Ainsi, le Recueil de M. Desessarts est un répertoire de matériaux pour l'histoire des mœurs; ré-

Digitized by Google

pertoire humiliant & triste, que le Philosophe consultera avec plus d'avantage encore que le Praticien.

Beaucoup d'articles de ce premier volume méritent d'être lus & medités par les Lecteurs de tous les ordres. L'un des plus extraordinaires est celui *Acteurs & Actrices*; il comprend la Législation sommaire des Spectacles de Paris; c'est un code raccourci de 100 pages *in*-4°. à deux colonnes; nombre de Corps politiques sont gouvernés à moins de frais. Il est réellement curieux de lire la quantité de Réglémens, d'Arrêts, de Lettres-Patentes qui composent la Police mobile de ces divertissemens inconnus aux trois quarts de la terre; & devenus aussi nécessaires que la subsistance, à quelques milliers de citadins. Les droits & les devoirs relativement à l'administration Théâtrale, ont été tellement determinés, que l'Empire de la Chine ne doit pas être mieux régi ni plus florissant que ne doivent l'être les Spectacles à Paris. M. Desessarts termine son tableau Dramatique par quelques réflexions sensées sur les Spectacles forains, ou des boulevards. « Sans doute, dit-il, il » faut des Spectacles aux grandes villes. C'est » une ressource qui prévient des maux plus » dangereux que ceux qui l'accompagnent; » mais celui d'arracher aux Arts utiles des » mains précieuses, & de les priver du tems » nécessaire à leur perfection, est un abus » bien funeste. Il devient d'ailleurs une » source empoisonnée qui mine ouverte-

Digitized by Google

» ment l'édifice chancelant des mœurs ; car
» il n'eſt malheureuſement que trop com-
» mun de voir dans ces lieux de plaiſir des
» Citoyens qui devroient être dans leurs atte-
» liers. On n'y rencontre pas ſeulement une
» jeuneſſe licentieuſe, on y trouve égale
» ment des pères de familles & même des
» vieillards, que les mêmes motifs y conduiſent. Les uns, dans la fougue des paſſions,
» vont y puiſer des germes de corruption,
» dont le moindre mal eſt peut-être celui de
» leur inſpirer le dégoût de leur état ; & les
» autres, accoutumés au libertinage, y offrent
» des exemples ſcandaleux pour la jeuneſſe....
» Le Citoyen de Genève dit dans la Préface
» de ſa Nouvelle Héloïſe, que toute fille qui
» lira ſon Roman eſt perdue ; je crois qu'on
» peut aſſurer avec plus de raiſon que toute
» fille qui va aux ſpectacles dont je parle,
» n'eſt pas éloignée de ſe perdre, ſi elle ne
» l'eſt déjà, &c. &c. »

Pour remédier à cette licence, l'Auteur déſireroit une réforme dans les Pièces abandonnées à ces petits Théâtres. On ſait que les priviléges des autres *empires dramatiques* de la Capitale s'oppoſent à cette innovation ; mais quand cet obſtacle n'exiſteroit pas, croit-on que des Ouvrages plus moraux, ſans en être très-probablement plus comiques, attireroient aujourd'hui la multitude? Il faudroit avant tout, corriger le peuple dépravé à qui ces farces indécentes ſont néceſſaires, & lui donner avec de bonnes mœurs le goût des

Digitized by Google

bonnes choſes. Or, cette révolution n'eſt ni prompte ni aiſée. Le ſeul moyen de détacher le peuple de ces modernes *attellanes*, ſeroit de le délaſſer par des récréations publiques, par des fêtes pareilles à celles des Édiles Romains, en le raſſemblant quelques jours de l'année dans des cirques ouverts & ſpacieux, où l'on célébreroit des jeux plus impoſans, & ſur-tout plus chaſtes, que ces divertiſſemens clandeſtins qui s'exécutent à prix d'argent, dans l'enceinte d'une petite ſalle; mais revenons à notre ſiècle. L'article *Agiotage* & celui *Faiſeur d'Affaires*, nous y ramènent ſans préparations.

M. Deſeſſarts n'a conſidéré l'agiotage que dans ſon objet général; il en trace l'hiſtoire rapide; il rapporte les réglemens à l'aide deſquels on a cru dans quelques États, lui impoſer un frein. Cette matière étant plus du reſſort de l'économie politique que de celui de la Police, l'Auteur a reſſerré les bornes de ſa déduction, & a dû le faire.

Il s'eſt étendu davantage, & avec une chaleur eſtimable, touchant une autre eſpèce de commerce, né au milieu des forfaits de la cupidité, brigandage plus dangereux, plus lâche mille fois que celui des grands chemins, & des pièges duquel des loix foibles & foiblement exécutées ſauvent rarement la crédulité. Les Romains, au temps de leurs Empereurs, de leur ſervitude & de leur infamie, eurent déjà de ces entremetteurs intrigans, de ces fripons qualifiés, de ces vendeurs de crédit

Digitized by Google

crédit & de protections que nous nommons *Faiseurs d'Affaires*. Alexandre-Sévère fit étouffer par la fumée le Courtisan Turinus, qui trafiquoit de sa faveur & de celle qu'il n'avoit pas. M. Desessarts trouve de la barbarie dans cette exécution; mais qu'il daigne réfléchir sur l'un des paragraphes de son article, paragraphe qu'il est bon de citer.

« Quant à l'espèce de *Faiseurs d'Affaires*, » qui se chargent d'obtenir des places, & de » faire réussir des projets ou des entreprises, » c'est encore une classe dangereuse; mais » malheureusement les démarches de ces » hommes peu délicats sont obscures. Comme » ils ont intérêt que leurs protecteurs & leurs » protégés ignorent les moyens qu'ils em- » ploient, il est difficile d'éclairer leur con- » duite, & la Police ne peut guères remé- » dier aux abus de ce honteux commerce. Il » est d'ailleurs exercé par tant de personnes » de différens états, souvent même par des » gens *qui, par* leur naissance & le rang » *qu'ils ont* dans la société, devroient *avoir* » de l'honneur & de la délicatesse, qu'on » peut le regarder comme un de ces vices » cachés sur lesquels on doit gémir sans espé- » rer de le détruire. »

Il paroît que les Loix offrent des ressources peu certaines contre les escrocs *qui font des affaires* aux dépens de ceux qui projettent de faire des sottises. Du moins, M. Desessarts n'en rapporte aucune bien positive; il a seu-

Digitized by Google

lement réimprimé à ce sujet un réglement de circonstance, rendu l'année dernière.

A l'article *Aliment* de ce Dictionnaire, le Rédacteur a rapporté, d'après Lamarre, la discussion qui s'éleva au milieu du dernier siècle, au sujet de la levure de bierre dans le pain. Rien n'est si plaisant que les procès-verbaux & les argumens des Docteurs. Dans l'un de ces rapports, Guy Patin, antagoniste de la levure, « consent d'avouer qu'au siècle de » Pline, on faisoit quelque usage de l'écume » de bière, pourvu qu'on avoue que nos » François, plus polis & plus instruits ont, » avec raison, préféré le vin à la bière, & » le pain sans levure à celui dans lequel on » en mettoit autrefois; qu'en conséquence, » la Faculté de Médecine a très-sagement in- » terdit ce dernier. » C'est au siècle de Pascal, de Descartes, de Mallebranche, de la Bruyère, qu'on débitoit de pareilles inepties! Le bon sens, il faut le chercher, non pas chez la Faculté qui prononçoit ces risibles arrêts; mais chez un Imprimeur nommé Vitré, ancien Consul, & âgé de 81 ans. Appelé à déposer, il dit: « que les Médecins ayant été » assemblés chez M. Brayer, lui déposant, » leur auroit oui-dire une infinité de belles » choses sur le sujet de cette levure, allé- » guant beaucoup de passages des plus célè- » bres Auteurs de la Médecine, Grecs & La- » tins; qu'enfin quatre d'entre eux furent » d'avis qu'il falloit défendre la levure; que

Digitized by Google

» les deux autres, après force citations, ont
» conclu qu'on ne devoit pas la défendre. Le
» dépoſant ne ſauroit diſſimuler qu'il fut ſur-
» pris d'entendre des avis ſi oppoſés de per-
» ſonnes d'auſſi grand ſavoir & capables que
» le ſont ces Meſſieurs, que la Cour a choiſi
» tous Docteurs de la plus célèbre Faculté
» du monde, &c. &c.»

En traitant des délits commis par l'*Amour*, qui ſe trouve ici diſtingué de la débauche & de la proſtitution, l'Auteur préſente quelques réflexions très-ſages ſur le miniſtère des Juges de Police dans ces occaſions délicates. « Que la prudence, dit-il fort bien, & la douceur les accompagnent ſans ceſſe dans leurs » fonctions; qu'ils craignent ſur-tout de » s'abandonner à des mouvemens impétueux. » L'horreur qu'inſpire le vice & l'amour de » l'ordre, de l'honnêteté, de la vertu, doivent échauffer ſeuls leurs ames; encore ce » feu doit-il être tempéré par le ſouvenir des » foibleſſes humaines. Ce n'eſt en effet que » par un mélange de ſévérité & de douceur » qu'ils peuvent parvenir à arrêter les pro- » grès d'une paſſion auſſi terrible que l'A- » mour, & ſur-tout empêcher ſes ſuites » funeſtes.»

Les articles *Apothicaires*, *Architectes*, *Approviſionnement*, *Bâtimens*, ſont autant de petits Traités particuliers ſur la police de ces Profeſſions & de ces objets. Ils ſeront ſpécialement utiles à ceux que des propriétés,

Digitized by Google

des différends, des plaintes à former, mettent dans le cas de recourir aux Réglémens.

L'importance de ces morceaux rend moins utile l'adoption de divers autres, dont le rapport avec la Police n'eſt pas immédiat, ou au ſujet deſquels on ne peut fixer des règles préciſes, ni préſenter, en un ſi petit eſpace, que des généralités. Tel eſt l'article *Aumône*, tels ceux *Alluſion* & *Allégorie*, dont l'Auteur entreprend de déterminer le crime & la peine, ſans obſerver l'effrayante latitude qu'on peut donner à la manière d'enviſager ces deux eſpèces de ſatires.

M. Deſeſſarts a quelquefois ſuivi l'exemple de M. Proſt de Royer, qui, avec des talens & un zèle pur, s'abandonnoit trop ſouvent à la manie de ſemer des vues ſyſtématiques & des réflexions déclamatoires dans un Recueil de Juriſprudence. Nous croyons que c'eſt un travail perdu; car ceux qui liſent aujourd'hui les *in*-4°. n'y cherchent abſolument que des connoiſſances préciſes & néceſſaires; & l'on ſent que les réflexions morales d'un Éditeur quelconque, ont rarement ce caractère.

Ce qui rendra les recherches & le répertoire de M. Deſeſſarts précieux aux Gens-de-Lettres, aux Politiques, à toutes les Nations, c'eſt le tableau qu'il promet de la Police obſervée dans les principaux États de l'Europe. On pourra ainſi comparer les moyens & les effets; comparaiſon trop négligée par les

Digitized by Google

Hommes d'État eux-mêmes. Ce travail offre sans doute de grandes difficultés. En plusieurs villes, en plusieurs pays, l'administration de la Police dérive presqu'en entier de l'usage; on n'y voit point des monceaux de réglemens écrits. En d'autres, la Police est liée à la nature du Gouvernement, au caractère du peuple, même à la topographie. L'Éditeur sage doit calculer ces principes avant de juger des différences. Par exemple, il est une ville célèbre en Europe, c'est Venise, où la nature des lieux interdit l'emploi des forces militaires; la crainte seule d'une Magistrature inflexible & vigilante, maintient l'ordre & la sûreté. Deux *Fanté*, ou Huissiers du Conseil des Dix, armés de baguettes, sont plus respectés que des bataillons.

Chaque volume de ce Dictionnaire se vend 10 liv.; le second Tome paroîtra incessamment, & l'on n'exige d'autre avance que celle de 10 liv. pour le dernier volume, qu'on recevra *gratis*.

(*Cet Article est de M. Mallet du Pan.*)

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

DIFFÉRENCE entre les Ecrits d'un Auteur & sa Conversation, traduit de l'Anglois.

Nil fuit unquam
Sic dispar sibi. HOR.

Sure such various creature ne'er was known.
FRANCIS.

Jamais homme ne fut si différent de lui-même.

LA folie produit bien des inconséquences; beaucoup échappent à notre foiblesse; mais il n'en est point de plus manifeste & de plus frappante que celle qu'on remarque communément entre la vie d'un Auteur & ses écrits; & Milton, dans une lettre à un savant étranger qui l'étoit venu visiter, a bien raison de se féliciter d'avoir pu paroître semblable à lui-même, & d'avoir soutenu dans un tête-à-tête la réputation qu'il devoit à ses écrits.

On s'est plus d'une fois repenti d'avoir cherché à se rapprocher d'un Auteur, dont les écrits pouvoient porter avec eux le caractère de la vertu ou du génie. Le vaisseau qui les avoit étonnés dans le lointain, n'a été de près qu'un bâton flottant; le fantôme de la perfection s'est évanoui entre leurs bras. Ils n'ont plus eu le plaisir de songer jusqu'à quel point les hommes en étoient susceptibles, & ils se sont sentis

Digitized by Google

peut-être moins disposés eux mêmes à suivre le sentier pénible de la vertu, en voyant ceux qui semblent en être les meilleurs guides, ne s'y porter que nonchalamment, comme s'ils étoient effrayés de la peine, ou incertains de la récompense.

Ç'a long-temps été la coutume des Monarques de l'Orient, de se tenir enfoncés dans leurs Jardins & dans leurs Palais, pour éviter le commerce des hommes, & n'être connus de leurs sujets que par des édits. Cette politique est également nécessaire à celui qui écrit & à celui qui gouverne; car les hommes ne voudroient pas plus se laisser mo aliser, que commander par un être à qui ils connoîtroient les mêmes folies & les mêmes foiblesses qu'à eux-mêmes. Quelqu'un qui entreroit tout à-coup dans le cabinet d'un Auteur, ne ressentiroit peut-être pas moins d'indignation que cet Officier qui, ayant long-temps demandé d'être admis en la présence de Sardanapale, le vit occupé, non pas à consulter les loix, à s'informer des torts faits à ses sujets, à tracer des plans de bata lle, mais s'amusant comme une femme, & dirigeant les ouvrages des Princesses.

Ce n'est pourtant pas qu'il ne soit fort aisé de concevoir pourquoi un homme écrit beaucoup mieux qu'il ne vit. Il en est vingt raisons, & ce n'est pas d'aujourd hui qu'on sait qu'en tous genres il est plus facile d'imaginer que d'exécuter. C'est retiré, c'est dégagé de tout, qu'un homme se fait des plans de vie, exempt des illusions de l'espérance, des sollicitations du cœur, des importunités des passions, des foiblesses de la peur; il ressemble à cet homme qui enseigne sur terre l'art de naviger, pour qui la mer est toujours calme, le vent toujours favorable.

Les Mathématiciens connoissent mieux que personne, la différence qu'il y a entre traiter avec l'esprit & traiter avec la matière; combien la perfection de cette dernière & la nécessité de prévoir les

Digitized by Google

accidens ; ne dérange-t-elle pas leurs calculs ? Ainsi quand on discute des points de morale, il ne faut pas oublier qu'il est une infinité de choses aisées à supprimer dans la théorie, qui sont un obstacle réel dans la pratique. Le spéculateur n'a à craindre que de faux raisonnemens ; mais l'homme engagé dans le commerce de la vie, avec ses passions, a les passions des autres à combattre ; il se présente à lui mille inconvéniens qui le poussent en mille sens contraires, & l'embarrassent ou l'arrêtent sur son chemin. Il est forcé d'agir sans délibérer, de choisir sans examiner ; les revers le surprennent ; il s'arrange sur des apparences, il se laisse conduire par indolence ou par timidité ; il a quelquefois peur d'être instruit, & quelquefois trouve des amis ou des ennemis prompts à le tromper.

Qu'y a-t-il donc d'étonnant qu'au milieu du tumulte, des piéges & des dangers, on s'écarte de ces principes qu'on s'est faits seul en paix & en assurance, avec un esprit pur, une liberté entière ? En tout, nous sommes condamnés à voir plus que nous ne pouvons atteindre ; telles mesures que vous preniez en vous levant, vous ne vous coucherez jamais absolument innocent : enveloppé des liens du corps, comment notre esprit s'éleveroit-il donc au dernier degré de la vertu spéculative ?

Il est cependant nécessaire de se faire l'idée de la perfection, pour avoir quelque objet vers lequel on puisse diriger ses efforts ; &, quelque dissolu que l'on soit, c'est expier une partie de ses fautes, que d'avertir les autres de leurs foiblesses, & de les garantir par la sagesse de ses avis, de la contagion de ses exemples.

Rien de si commun, mais rien de si injuste que de taxer d'hypocrisie le zèle qu'on peut montrer pour des vertus qu'on néglige de pratiquer. Car, au fond, on peut être convaincu de l'avantage qu'il y a à

Digitized by Google

vaincre ſes paſſions, & pourtant en être l'eſclave, comme un homme peut être perſuadé des avantages d'un long voyage, & manquer du courage & de l'habileté néceſſaires pour l'entreprendre; mais il lui ſera toujours permis de recommander aux autres les entrepriſes qu'il néglige lui-même.

L'intérêt qu'ont les méchans à s'aveugler ſur l'obligation de devenir meilleurs, leur fait donner à ces contradictions alléguées contre la vertu, un poids qu'ils ne leur accorderoient pas dans tout autre cas. Ils voyent des hommes agir directement contre leurs intérêts, ſans ſuppoſer qu'ils l'ignorent; ils en voyent s'abandonner à l'impétuoſité de leurs paſſions, & pour de miſérables plaiſirs, négliger les affaires les plus importantes; & ils ne croyent pas pour cela qu'ils ayent changé d'opinion ou qu'ils approuvent leur conduite. Ce n'eſt qu'en morale ou en religion qu'ils jugent les ſentimens par les actions; & toutes les fois que les écrits d'un homme ne s'accordent pas avec ſa conduite, ils l'accuſent de chercher à en impoſer à l'univers. Ils ne ſongent pas aux inconſéquences dont ils ſe rendent eux-mêmes coupables tous les jours, par rapport à leur propre façon de penſer; ils ne voyent pas combien peu la conduite des défenſeurs de la vertu, fait à l'obligation d'être vertueux; il n'y a qu'un argument qui puiſſe en affoiblir un autre: l'infidélité ne lui ôte rien de ſa force.

Cependant, comme il eſt plus aiſé de réfuter un préjugé que de le détruire, il eſt du devoir du moraliſte d'écarter tout ce qui peut nuire à ſes préceptes. S'il veut être cru, il doit faire voir qu'il croit lui-même; & quand il raiſonne ſur l'utilité de la vertu, en démontrer la poſſibilité par ſon propre exemple; mais le moins qu'on puiſſe exiger de lui, c'eſt que comme il penſe mieux que les autres, il n'agiſſe pas plus mal, & n'aille pas s'imaginer que la ſupé-

Digitized by Google

riorité de son génie lui donne droit à plus d'indulgence, & le dispense d'être prudent ou vertueux.

Dans son histoire des vents, il est des choses que Bâcon présente à l'imagination comme desirables, il en est de moindres qu'il présente à la raison comme possibles. La même méthode employée par ce philosophe dans des recherches naturelles, peut quelquefois s'appliquer à la morale; après nous être représenté l'excellence positive & absolue, on peut nous pardonner des vertus si médiocres, en nous voyant toujours fixer le point d'où nous sommes déchus, & nous efforcer de ne point perdre de vue la terre que nous ne pouvons atteindre.

Il est rapporté du Chevalier Hale que, s'étant particulièrement consacré à l'observation des devoirs de la religion, il en fit long-temps mystère, de peur de déshonorer la piété par quelque action honteuse & criminelle. Un Ecrivain qui craindroit de ne pouvoir soutenir ses maximes par sa conduite domestique, feroit peut-être bien aussi de garder l'anonyme, pour ne pas les exposer.

Ce n'est pas que parmi les gens qui cherchent à se rapprocher d'un Auteur fameux, il n'y en ait beaucoup qui croyent sa conversation moins propre à instruire qu'à amuser; ils n'attendent pas d'eux des argumens contre le vice, ou des dissertations sur la tempérance ou sur la justice, mais des traits d'esprit & des bons mots, ou au moins des remarques fines, des distinctions subtiles, un tact sûr, une diction élégante.

Rien de plus raisonnable en apparence qu'une pareille attente, & cependant voyez sur quoi l'homme peut compter! elle est souvent frustrée par le dégoût qu'inspire la conversation d'un homme dont les écrits excitent l'admiration. Un Homme-de-Lettres passe dans l'étude & dans la retraite la plus grande partie

Digitized by Google

de cet âge heureux où s'acquièrent ce tour aisé, ces manières élégantes; devenu assez savant pour être respecté, il se trouve avoir négligé tous ces petits riens par lesquels il auroit pu plaire. Quand il entre dans le monde, s'il est naturellement doux & timide, la connoissance de ses défauts le rend défiant & honteux; ou s'il est né avec du courage & de la résolution, il est féroce & arrogant.... Il sait qu'il a du mérite: il est, ou troublé par la présence imposante de la Société, incapable de se rappeler ses lectures & de suivre ses raisonnemens; ou bien il est chaud & dogmatique, prompt à contredire, opiniâtre dans la dispute, arrêté par sa propre violence. & confondu par son empressement à triompher.

Les grâces de la composition & celles de la conversation diffèrent; quand on excelle dans l'une, on peut bien également, avec des facilités & de l'attention, réussir dans l'autre. Mais comme plusieurs personnes ne plaisent que par un babil aisé, toutes étrangères qu'elles sont à cette exactitude de dessin, à ces beautés de détail qu'exige la composition, il est aussi très-possible que des hommes entièrement accoutumés à des ouvrages d'étude, n'ayent pas cette facilité de conception & cette abondance de mots toujours nécessaires dans un cercle. Ils n'ont peut-être pas l'adresse de saisir dans la conversation le moment de déployer leurs propres connoissances, ou ils sont si dépourvus de sujets communs, que tout ce qui n'est pas absolument littérature, glisse sur eux comme autant de corps hétérogènes, sans pouvoir amener leurs idées dans la circulation générale.

Quand vous passez du livre d'un Auteur à sa conversation, vous croyez trop souvent entrer dans une grande ville dont la perspective vous avoit séduit. Ce n'étoit d'abord que des tours de temples & de palais qui annonçoient le séjour du luxe, de la grandeur & de la magnificence; mais entré dans ses

Digitized by Google

portes, vous la trouvez embarrassée de passages étroits, défigurée par de misérables chaumières, barrée de mille obstacles & couverte de fumée.

SPECTACLES.

COMÉDIE ITALIENNE.

UNE Anecdote Russe vient de fournir à l'un de nos Auteurs Dramatiques le sujet d'un Drame en trois Actes & en prose, qui a pour titre : *Féodor & Lixinka*, ou *Novogorod sauvée*. Voyons d'abord l'Anecdote.

Une jeune personne reçoit mystérieusement, en l'absence de son père, celui qu'il ne veut point lui donner pour époux. A peine les amans sont-ils ensemble, que le redoutable père rentre chez lui. On fait cacher l'amant entre des carreaux, sur lesquels le père va se reposer par hasard, de sorte que le jeune homme est étouffé. L'infortunée fille cherche à faire disparoître le témoin de sa foiblesse ; elle prie un esclave d'emporter le corps ; mais celui-ci met au service qu'il rend des conditions avilissantes, que la nécessité fait pourtant accepter. Journellement la jeune personne se trouve exposée à des affronts, & paye bien cher un moment d'erreur ; enfin l'infâme tyran qu'elle s'est donné, veut lui faire assouvir les honteux desirs de ses

Digitized by Google

compagnons de débauche. Cet excès lui fait projetter une vengeance digne des coupables; elle profite de l'ivreſſe dans laquelle l'eſclave & ſes camarades ſe plongent, prend un flambeau & met le feu à la taverne, où les ſcélérats deviennent la proie des flammes. Elle vole aux pieds de Catherine II, lui raconte ingénuement ſa cruelle aventure, & obtient de ſa généroſité une protection à l'ombre de laquelle elle vit au ſein d'une retraite religieuſe.

Pour porter ce ſujet ſur la Scène, & principalement ſur la Scène Françoiſe, il falloit beaucoup de courage, beaucoup de confiance en ſoi-même, & plus encore dans l'indulgence du bon Public Pariſien, grand amateur de nouveautés. Voyons le parti qu'en a tiré l'Auteur.

Wolvikoff, père de Lizinka, & Doukaninn, père de Féodor, ont un caractère très-oppoſé. Le premier dur, ſévère, & même un peu brutal, ne peut s'accommoder de la douceur, de la ſenſibilité de Doukaninn, qui vient, ſous ſes yeux & à ſon grand chagrin, d'être nommé pour porter aux pieds de l'Impératrice l'expreſſion de la reconnoiſſance des Négocians de Novogorod. Le ſecond a vu avec plaiſir nommer Wolvikoff Inſpecteur Général de la ville. Il voudroit devenir ſon ami, non-ſeulement parce que, ſous ſa dure enveloppe, Wolvikoff a des qualités eſtimables; mais encore parce qu'il vient d'apprendre que ſon fils Féodor, dont la ſanté devient tous les

Digitized by Google

jours plus chancelante, meurt des ſuites de l'amour malheureux que lui a inſpiré Lizinka, fille de Wolvikoff. Celui-ci écoute avec impatience les propoſitions de Doukaninn, & ſort en refuſant de donner Lizinka à Féodor. Abfdotia, Gouvernante de Lizinka, rencontre Féodor, qui lui demande la faveur d'être introduit aux pieds de Lizinka; il veut ſeulement la voir, lui porter ſon dernier ſoupir, & il mourra content. Abfdotia ſe laiſſe toucher, & promet d'obtenir l'aveu de Lizinka. Au ſecond Acte, Wolvikoff ſort, après avoir eu une criſe aſſez forte avec ſon eſclave *Petrwska;* il va aux noces de ſa nièce *Marffa*, dont la conduite équivoque lui donne des inquiétudes; il dit qu'il reviendra tard. Lizinka, preſſée par Abfdotia, conſent à voir Féodor. Celui-ci entre en tremblant, n'oſe d'abord ouvrir la bouche, & finit par dire avec beaucoup de prétention, tout mourant qu'il eſt, qu'il vient *achever de mourir* s'il n'eſt point aimé, & s'il l'eſt, *recommencer à vivre.* Les amans commencent à perdre leur embarras réciproque, quand la voix de Wolvikoff ſe fait entendre. On cache Féodor ſous des carreaux; Wolvikoff entre, s'aſſied ſur ces carreaux, parle avec indignation de ſa nièce Marffa, menace Lizinka d'un ſort terrible ſi elle a le malheur de lui reſſembler, prend des papiers dont il a beſoin, & ſort; il ſera abſent toute la nuit. On court vers Féodor, Abfdotia s'écrie qu'il n'eſt plus. Déſeſpoir affreux de Lizinka. Abfdotia ne s'oc-

Digitized by Google

cupe que de faire disparoître le corps du malheureux amant. Elle s'adresse à Pétrwska. Cet esclave qui, au premier Acte, a appris au Public qu'il étoit un Prince Tartare, fait prisonnier dans la dernière guerre; qui a dit qu'il avoit caché son nom & son rang pour parvenir plus sûrement à se procurer sa liberté; cet homme féroce enfin, qui a formé le projet de faire révolter tous les esclaves de Novogorod, & d'incendier la ville, pour échapper à l'esclavage, consent à servir Lizinka, à condition qu'elle deviendra son esclave, qu'elle lui obéira au moindre mot, au moindre signe. Après des reproches, des fureurs, des refus, des irrésolutions, Lizinka consent à subir son sort, afin de ne pas perdre sa réputation & de sauver la vie à l'indiscrette Abfdotia. Au troisième Acte, les principaux esclaves se rassemblent chez Stéphann, l'un d'eux, qui tient une taverne. Pétrwska, en emportant le corps de Féodor, a reconnu que l'infortuné respiroit encore; comme il sait qu'il est le fils d'un des premiers Citoyens de Novogorod, il le rappelle à la vie, lui exagère les dangers que peut lui faire courir la fureur de Wolvikoff, & lui persuade de se cacher dans une chambre haute de la taverne. Pour inspirer plus de confiance à ses complices, Pétrwska imagine de leur parler de l'ascendant qu'il a sur Lizinka, qu'il appelle son esclave; on doute, il part pour l'aller chercher: en effet il l'amène pendant la nuit, & s'approche de la taverne à

Digitized by Google

l'instant où Wolvikoff y passe en quittant la maison de Marffa. La violence que l'esclave fait à Lizinka, paroît suspecte à Wolvikoff, qui demande à sa fille, sans la reconnoître, si elle suit volontairement l'homme qui l'enmène. Pétrwska, un poignard à la main, force la malheureuse à déguiser sa voix, & à répondre *qu'un ferment l'enchaîne.* Wolvikoff prend le change, croit qu'il parle à la femme d'un esclave, & les laisse entrer dans la taverne. Un moment après il entend les plaintes de Doukaninn qui cherche son fils, & qui l'accuse de l'avoir tué. Leur conversation devient intéressante, Wolvikoff s'émeut & sort en disant à Doukaninn: *ta douleur m'a touché, je ne t'en dis pas davantage.* Abfdotia paroît à son tour, elle cherche Lizinka, rencontre Doukaninn, & lui apprend la mort de Féodor; le père sort au désespoir avec Abfdotia. Lizinka quitte la taverne, elle est armée d'un flambeau; dans leur ivresse les esclaves ont parlé devant elle de leur projet, elle ne sait quel parti prendre. Pendant qu'elle ira en donner avis au Gouverneur, le carnage peut commencer; elle met le feu à la taverne. Le feu s'étend & gagne le comble; Féodor paroît au milieu des flammes & de la fumée, il sort par une fenêtre; l'incendie jette l'alarme, le Gouverneur arrive avec des troupes; les esclaves n'échappent aux flammes que pour tomber dans les fers, on les entraîne; Wolvikoff & Doukaninn réunis par le concours de tant d'événemens

Digitized by Google

malheureux, consentent à l'union de leurs enfans.

Si l'horreur peut inspirer de l'intérêt, certainement aucun Ouvrage n'est plus intéressant que celui-ci. La Scène du second Acte, où Féodor est caché sous des carreaux, où Wolvikoff vient s'asseoir sur ces carreaux, où Lizinka cherche à en arracher son père, dont le poids étouffe le jeune homme, offre un spectacle qui révolte le cœur. Ce genre de mort, dont l'Auteur des *Effets de l'amour du vert-de-gris* a plaisanté avec beaucoup d'esprit dans sa Préface, & qui est, dit-il, *tout neuf au Théâtre*, a inspiré un effroi qui s'est fait appercevoir malgré les cris & les applaudissemens de ceux qui applaudissent tout, parce qu'ils ont de bonnes raisons pour tout applaudir. Si après cet affreux incident, quelque chose a paru où pu paroître aussi repoussant, c'est la situation de Lizinka auprès de l'esclave Pétrwska. Cette situation est-elle possible ? Oui, dira l'Auteur ; car elle est vrai : & nous lui répondrons avec Boileau, que le vrai n'est quelquefois pas vraisemblable. Or, comme au Théâtre ce qui n'est pas vraisemblable n'est pas possible, la situation de Lizinka est impossible, fausse & révoltante. Que craint Lizinka ? Son père. Que peut-elle en attendre ? La mort. Eh bien, pourquoi, au-lieu de la recevoir de la main de son père, s'expose-t'elle, en se déshonorant, à la recevoir des mains d'un vil esclave ? Pourquoi consent-elle à lui obéir au moindre geste, au

Digitized by Google

moindre mot? Parce que cet eſclave lui a promis de reſpecter ſa vertu: plaiſant motif de confiance & de conduite! Lizinka ne ſait-elle pas que Pétrwska eſt un caractère atroce? ne le hait-elle pas? ne le redoute-t-elle pas? ne ſait-elle pas qu'il eſt amoureux d'elle? ne le dit-elle point? Qui peut donc lui faire penſer que ſa vertu ſera reſpectée? Qui peut lui faire croire qu'en ſe dévouant à obéir au moindre ſigne d'un eſclave, elle en conſervera l'apparence! Mais, dira-t-on encore, Lizinka s'immole pour conſerver les jours d'Abſdotia: ce moyen, petit en lui-même, n'eſt pas plus vrai que l'autre, pas plus admiſſible. Lizinka en pouvoit trouver mille pour éloigner tous les ſoupçons de ſa gouvernante, & pour ſe charger ſeule de la faute. La ſituation du troiſième Acte, où Petrwska & Lizinka ſe trouvent à côté de Wolvikoff pendant la nuit, nous paroît tout auſſi condamnable, & il eſt inconcevable que Wolvikoff ne reconnoiſſe pas la voix de ſa fille ou celle de ſon eſclave. Il eſt évident que l'Auteur a imaginé cette ſituation pour donner un nouveau nerf à l'intérêt; mais peut-il exiſter de l'intérêt avec de l'invraiſemblance? Et ſi malgré l'invraiſemblance, certaines ſituations conſervent de l'intérêt aux yeux de la multitude, eſt-ce de pareils ſuffrages que peut s'énorgueillir un Auteur? Ne portons pas plus loin l'examen des proportions d'un monſtre; car cet Ouvrage en eſt un, & l'Auteur en convient lui-même. Diſons qu'il paroîtra toujours extraordinaire qu'avec

Digitized by Google

de l'esprit, du goût, de la raison, des connoissances & du talent, * on ait pu se résoudre à porter sur le Théâtre François un sujet aussi révoltant; qu'il est dangereux d'accoutumer les yeux & les cœurs à la représentation de certains spectacles; qu'il en résulte toujours des effets fâcheux pour la douceur des mœurs & pour les avantages de la sociabilité; ajoutons, & ne nous lassons point de le redire, que nos Spectateurs modernes, déjà accoutumés aux excès, sont trop détournés des principes de la délicatesse & du goût, pour être susceptibles d'être ramenés à la raison si l'on ajoute de nouvelles horreurs à celles qu'on ne se lasse pas de leur présenter depuis quelque temps, si on les affermit dans les faux principes qu'on leur a fait adopter; & croyons que, comme il est une borne à tout, ceux qui se sont enfin dégoûtés des indécences de la parade, se dégoûteront bientôt des atrocités du drame. Nous l'avons déjà imprimé, & nous le répétons: on ne pense pas assez à l'influence que les spectacles peuvent avoir sur l'esprit, les mœurs & le génie d'une Nation; elle peut être très-utile ou très-fatale; elle a causé des ravages dans les principes de plus d'un grand peuple. Nous n'étendrons pas

* L'Auteur de Novogorod sauvée est connu par des productions estimables: au travers des horreurs de son nouveau Drame, on distingue des beautés de détail, des idées heureuses & fortes; mais c'est de l'or perdu dans du fumier.

Digitized by Google

cette observation, sur laquelle nous espérons que les personnes éclairées voudront bien réfléchir un peu sérieusement; elles se convaincront qu'elle est de quelque importance, surtout aujourd'hui, que le Peuple François s'écarte plus que jamais du caractère qui l'a distingué, & qui a fait si long-temps sa gloire.

Après la première représentation, on a demandé l'Auteur : il a paru. La veille, à la Comédie Françoise, après une représentation de Philoctète, on avoit demandé un des Acteurs qui y jouoient, & puis un second & puis un troisième. Ceux qui suivent aujourd'hui la carrière du Théâtre, ressemblent à ces jouets que les enfans méprisent après qu'ils s'en sont amusés. Quel avilissement! & quand finira-t'il?

ANNONCES ET NOTICES.

ON mettra en vente à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins, N°. 17, Lundi prochain, seize de ce mois, la *Vingtième Livraison de l'Encyclopédie*. Cette Livraison sera composée du Tome premier, deuxième partie de la Logique & Métaphysique; du Tome deuxième, deuxième partie de l'Art Militaire; du Tome deuxième, première partie de l'Histoire, & du Tome deuxième, première partie de la Botanique. Le prix de cette Livraison est de 24 liv. brochée, & de 22 liv. en feuilles. Le port de chaque Livraison est au compte des Souscripteurs.

Digitized by Google

Le Tome Cinquième des Animaux Quadrupèdes, formant le *Onzième volume des Œuvres complettes de M. le Comte de Buffon*, *in*-4°. Prix 21 liv. en bl., 21 liv. 10 sols br., & 24 liv. relié.

Nota. *Ce Volume ne peut servir qu'aux personnes qui ont l'Edition de l'Histoire Naturelle* in-4°. *sans la partie Anatomique.*

Le Vingt-septième Cahier des Quadrupèdes enluminés, prix, 7 liv. 4 sols; il n'en reste plus que trois Cahiers à publier.

Avis aux Gens de Mer, par M. Maurau, 1 Vol *in*-12. A Marseille, chez Mossy, père & fils, Imprimeurs-Libraires; & à Paris, chez Delalain jeune, Libraire, rue Saint Jacques, & Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.

Continuatio Prælectionum Theologicarum, auctore Matt. Jos. Jacques, sacræ Theologiæ in Universitate Bisuntinâ Professore Regio, &c. De Ecclesiâ Christi. Opus utile non alumnis modò, sed & studiosis rerum divinarum quibuslibet. Besançon, 1783; & se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, 1 Volume *in*-12. Prix, 3 liv. 12 sols relié.

Le même Libraire vient de recevoir de Genève: *Voyages dans les Alpes, précédés d'un Essai sur l'Histoire Naturelle des environs de Genève*, par de Saumure. Genève, 1786, *in*-4°., Tome II, fig. Prix, 14 liv. relié.

Le même Ouvrage *in*-8°., Tomes III & IV, fig. Prix, 10 liv. reliés.

De vi vitali arteriarum diatribe. Addita nova de febrium indole generali conjectura, auctor Christianus Kramp Phil. & Med. Doctor, *in*-8°. A

Digitized by Google

Paris, chez Didot jeune; & à Strasbourg, à la Librairie Académique.

L'Égyptiade, ou *Voyage de Saint François d'Assise à la Cour du Roi d'Egypte, Poëme en douze Chants*, par Joseph Romain Joly, de l'Académie des Arcades de Rome, nouvelle Édition, 1 Volume *in* 12. Prix, 3 liv. relié. A Paris, chez Jombert jeune & Didot fils, Libraires, rue Dauphine.

Galerie Historique Universelle, par M. de P. Prix, 3 liv. 12 sols la Livraison. A Paris, chez l'Auteur.

Cette Livraison contient les Portraits d'Alexandre VII, de Marc-Antoine, Triumvir, de Jean Barth, de Dominique Bouhours, de Rosa-Alba Carriera, de Henri VIII, Roi d'Angleterre, de Phocion & de Jean Sadeler, Graveur.

Essai sur les Concours en Médecine, qui présente, en forme de précis, des principes applicables dans les Sciences à tous les genres de controverse; par M. Fourot, Docteur en Médecine. A Londres; & se trouve à Paris chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.

Les Lunes du Cousin Jacques, seconde année, quinzième Numéro, Août 1786, *nouvelle Lune ou première Demi-Lune*. Abonnement pour Paris, 18 liv. par an; pour la Province 21 liv.; chaque Lune séparément 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Lesclapart, Libraire, rue du Roule, n°. 11, près le Pont-Neuf, où l'on trouve aussi la Comédie *des Ailes de l'Amour*, avec les Airs nouveaux: Prix, 1 liv. 16 sols, & la Collection de ses premières Folies:

Digitized by Google

Prix, 5 liv. Le Portrait de l'Auteur gravé. Prix, 1 liv. 4 sols: & son Buste: Prix, 6 liv.; & ses Airs détachés gravés avec soin: Prix, 2 sols chaque feuille.

Histoire de la Religion, où l'on accorde la Philosophie avec le Christianisme, par M. l'Abbé Yvon, Chanoine de Coutances, 2 Vol. *in*-12. Prix, 3 liv. le Volume relié. A Paris, chez la Veuve Valade, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers.

Le nom de M. l'Abbé Yvon est connu depuis long-temps & avec avantage dans la carrière Théologique. C'est sur la connoissance de Dieu & celle de l'homme qu'il a voulu établir l'histoire, ou plutôt la démonstration de la Religion.

M. l'Abbé Yvon a employé dans cet Ouvrage quelques Morceaux qu'il avoit fournis à l'Encyclopédie, en y faisant les corrections qu'il a jugé nécessaires.

Numéros 8 & 9 du Journal de Clavecin, par les meilleurs Maîtres. Prix, séparément 3 liv. Abonnement pour douze Numéros 15 liv. port franc par la poste. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique & d'Instrumens, rue du Roule, n°. 6.

Numéros 25 à 30 de la Muse Lyrique, Journal avec Accompagnement de Guittare, pour lequel on souscrit chez Mme Baillon & M. Porro, rue du petit Reposoir, près la Place des Victoires. Prix, 12 l. & 18 liv.— *Numéro 16 du Recueil d'Airs nouveaux françois & étrangers en quatuors concertans*, ou *Journal de Violon, Flûte, Alto & Basse*. Ce Numéro est arrangé par M. Cambini. Prix de l'abonnement avec les Délassemens de Polymnie, Journal de

Digitized by Google

Chant, Violon & Basse, 21 & 24 liv. Les Délassemens seuls 12 liv. Même Adresse.

Troisième Recueil de Sérénades d'Airs connus mis en variations & en dialogues pour deux Violons, par M. Dufresne de la Loyrie, Amateur à Rennes, Œuvre IX, publié par M. P. A. Marchal. Prix, 6 liv. A Paris, chez M. Guéuin, premier Violon de l'Opéra, rue Saint-Louis-Saint-Honoré, n°. 8. — *Quatuor del signor Pleyel, arrangé pour le Forte-Piano, avec Violon, Alto & Basse*, par M. Marchal. Prix, 4 liv. 4 sols. Même Adresse.

Faute à corriger au N°. 39.

Les quatre vers sur la *Mort du Roi de Prusse*, sont de M. *Dumény*, & non pas *Dunieug*.

TABLE.

L'Utile Remontrance,	49	*Dictionnaire de Police*,	69
Charade, Enigme & Logogryphe,	53	*Variétés*,	78
Eloge de Greffet,	55	*Comédie Italienne*,	84
		Annonces & Notices,	90

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr. le Garde-des-Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 14 Octob. 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 13 Octobre 1786. GUIDI.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 21 OCTOBRE 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*VERS pour la Fête de M*** B**.*

QU'AGLAÉ, jeune, aimable, belle,
A parfil-jour, d'un grand bouquet
Pare son sein ou son corset,
La chose est simple & naturelle;
Mais pour vous ce n'est pas ainsi
Qu'à vous fêter l'amitié se dispose;
Ou bien il faut qu'à Salenci
Elle aille choisir une rose.

(*Par M. de Mayer.*)

Digitized by Google

A Mlle ALEXANDRE, *dans le rôle de* Nina. *

J'Ai lu Nina, j'ai répandu des larmes;
Sa touchante vertu, sa douceur, sa bonté,
Tout en elle m'offroit des charmes.
J'ai vu Nina; de nouvelles alarmes
Se sont fait ressentir à mon cœur agité.
Toi, dont la voix enchanteresse,
Interprète des sentimens,
Fait tour-à-tour éprouver les tourmens
Et les douceurs de la tendresse,
Daigne recevoir mon encens;
A l'empire de tes talens,
Nina le prouve, il faut que chacun cède.
Tendre Nina, si je pouvois un jour
T'arracher à l'erreur qu'a fait naître l'amour!...
Que dis-je, ce charmant remède
Pour moi deviendroit un poison;
Car il faut que je te prévienne
Qu'en te rendant à la raison
Je pourrois bien perdre la mienne.

(*Par M. d'Arcier, Avocat du Roi à Besançon.*)

* Nina a été représentée à Besançon le premier Octobre, avec beaucoup de succès, & ces vers ont été faits en sortant du Spectacle.

Digitized by Google

ÉPITRE à M. le Chevalier DUPUY-DES-ISLETS.

AMANT chéri de Polymnie,
Rends-moi, s'il se peut, ma gaîté:
Dans ces aimables lieux, la campagne embellie
A beau sans cesse offrir à mon œil enchanté
L'aspect de la Nature au printemps rajeunie,
Étalant les trésors de sa fécondité;
Depuis le jour où j'ai quitté
L'heureux pays de la folie,
Une sombre mélancolie
Pèse sur mon front attristé;
Et moi qui naguère ai chanté
Les paisibles douceurs d'une champêtre vie,
Je te confesse en vérité
Que loin de Paris je m'ennuie.
Cependant, que fais-tu dans ce brillant séjour?
Sans doute qu'enivré des faveurs de l'Amour,
De tes lauriers cueillis aux rives du Permesse,
Tu couronnes le front de ta jeune maîtresse,
Ou qu'aux sons ravissans de ton luth enchanteur,
Tu célèbres Vénus, D....., & ton bonheur.

VA, poursuis la carrière où le plaisir t'engage;
Suis l'exemple, crois-moi, de ton siècle volage.

Digitized by Google

Tout en riant de ſes travers ;
Siffle-les même en jolis vers,
Et ſur les traces des B.....
Rime un élégant badinage ;
Mais ne te donne point les airs
De t'afficher jamais pour ſage,
Et de ſermoner l'Univers.

Du vieux Zénon & ſes confrères,
Je reſpecte très-fort les goûts ;
Cependant, nous l'avoûrons tous,
De ces Philoſophes auſtères
Le deſtin fit peu de jaloux.
D'ailleurs, chez les bons Grecs qui rioient comme nous,
Et que Momus à ſes genoux
Regardoit folâtrer ſans ceſſe,
Les mortels qui vouloient prétendre à la ſageſſe,
Devoient paſſer, je crois, pour de bien triſtes foux.

De ton ſort fortuné goûte donc l'avantage,
Au ſein de tes Amis, des Plaiſirs & des Arts,
Tant que le clairon du Dieu Mars
Ne retentira point dans les champs du carnage,
Et reſtera muet au fond de nos remparts ;
Mais ſi j'en crois la renommée,
A jamais de ce Dieu la fureur eſt calmée ;
On dit même que déſormais
Dans l'oubli de ſes loix cruelles

Digitized by Google

A conquérir quelques ruelles,
Il prétend borner ſes ſuccès,
Et que l'archive des brevets
Se trouve maintenant aux boudoirs de nos Belles.

(*Par M. S.....*)

Le Petit Prince & les Petits Bons-Hommes de Pain d'Épice, Fable.

De pain d'épice un peuple entier
Au loin fut envoyé de Rheims dans une caiſſe;
Et le Roi du pays voulut en égayer
Son fils, une enfantine alteſſe,
Qui devoit après lui régner.
On lui donna ſur eux droit de mort & de vie.
Il falloit à ſes loix en tout ſe réſigner;
Car le petit deſpote étoit juge & partie.
Ses ſujets, comme on croit, furent mal gouvernés.
C'eſt l'effet reconnu du pouvoir arbitraire.
Vous tombez, diſoit il, en les jetant à terre;
Et leur croquoit pour peine une épaule ou le nez.
Contre ces malheureux l'alteſſe courroucée
Avoit toujours raiſon, les foibles toujours tort.
La maudite loi du plus fort
Ne fut jamais tant exercée.
Un jour.... Ah! que l'enfant eut peur!...
Il entendit une affreuſe rumeur,

Digitized by Google

Tout ſon peuple de pain d'épice,
Qui lui diſoit à haute voix :
« Dès l'enfance il convient que les apprentis Rois
» S'accoutument à la juſtice. »

(*Par M. le Marquis de Fulvy.*)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade eſt *Troupeau* ; celui de l'Énigme eſt *le Feu* ; celui du Logogryphe eſt *Drapeau*, où l'on trouve *drap*, *ráp*e, *eau*, *Pau*, *parade*, *puer*, *Ea* (la Nymphe), *dur*, *peur*, *rade*, *radeau*, *peau*.

CHARADE.

UNE Belle avec art laiſſe voir ou nous montre
Quand il eſt bien, s'entend, mon élégant premier ;
Voyage-t'on ? alors très-ſouvent l'on rencontre
Dans différens pays mon énorme dernier :
Il en eſt un ſur-tout qu'on traite de chimère,
Vers lequel maint Poëte a dirigé ſes pas ;
Pour être bien reçu ſur ces brillans climats,
Il faut être Racine, ou Corneille ou Voltaire....
Mais mon tout, qu'eſt-il donc ? Vous allez le ſavoir :
C'eſt le nom d'un pays qui reçoit & qui donne

Digitized by Google

Des êtres adorés qui s'approchent du Trône,
Et que tout bon François se plaît toujours à voir.

(*Par M. le Baron de P***.*)

ÉNIGME.

Je suis de l'homme un bourreau domestique ;
Suis-je chez lui, j'y mets le feu ;
Et dès que j'y séjourne un peu,
Pour m'en chasser, il met tout en pratique.
Je lui fais déplorer son sort ;
Jusqu'à son propre sang, à sa perte j'anime ;
Et quelquefois j'en fais une triste victime
Que je sacrifie à la mort.
A chercher du secours ma cruauté l'excite ;
Encore à bon marché croit-il en être quitte
Quand bien du sang versé le délivre de moi.
Souvent à mon abord le plus hardi frissonne ;
Je traite également le Berger & le Roi,
Et je n'ai nul respect pour sceptre ni couronne.

(*Par Mlle T. G. de T****.*)

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

Ami Lecteur, je ſuis en tout temps fort utile;
Je ne ſors point de la maiſon;
On me voit aux champs, à la ville;
Je ſuis bon pour l'inſtant de la réflexion;
Tel me fait ſouvent part de toutes ſes fredaines.
Enfin je deviens confident
De bien des plaiſirs & des peines.
Dans mes huit pieds, en me décompoſant,
Vous trouverez un des Dieux de la fable;
Un métal dans lequel l'homme met ſon bonheur;
Ce que dépoſe la liqueur
Qui fait naître la joie à table;
Un pronom perſonnel; une note; un oiſeau;
Le nom d'une Veſtale, & celui d'un Prophète
Dont le Diſciple hérita du manteau.
Mais je ſens, cher Lecteur, que je vous romps la tête,
Je finis donc en offrant à vos yeux
Un titre très-majeſtueux
Que l'on attache au diadême;
Et ce qu'en le portant on reſpecte ſoi-même
Pour rendre les peuples heureux.

(*Par M. Montmaur, Garde du Corps du Roi.*)

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉLANGES de Littérature Étrangère, Tomes IIIe & IVe. A Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, rue du Hurepoix; Belin, rue S. Jaoques; Hardouin, au Palais Royal.

S'il est vrai, comme l'expérience nous le démontre, qu'une lecture choisie, & faite avec fruit, contribue à l'acquisition ainsi qu'à l'étendue de nos connoissances, quelle reconnoissance ne doit-on pas à M. de Grandmaison, Auteur de cette intéressante Collection! Ce n'est pas ici le génie qui crée, mais le goût & l'instruction qui rassemblent les matériaux. Parmi les Livres où l'on peut puiser des connoissances variées, tour-à-tour solides & agréables, il faut placer celui-ci avec honneur. Nous avons rendu compte des deux premiers volumes à mesure qu'ils ont paru. Les personnes vraiment curieuses de s'instruire, celles même qui semblent faites pour instruire les autres, trouveront également ici une lecture utile & délassante. Le troisième volume soutient le mérite des deux premiers, par la diversité & la variété des matières. Gênés par le cercle étroit dans lequel nous sommes circonscrits, & par la difficulté d'analyser un

Digitized by Google

Livre qui renferme tant d'Ouvrages différens, nous tâcherons du moins d'en donner à nos Lecteurs une sorte de nomenclature.

La vie de Jean Cricthon, surnommé l'admirable, ouvre le troisième volume. Rien en effet de plus merveilleux que cet homme. Il faut lire les détails de cette vie curieuse. On trouve à la fin le catalogue de ses Ouvrages. On ne se permettra qu'une réflexion; il n'en reste pas une ligne, tandis que quelques madrigaux de Saint-Aulaire sont dans la mémoire de tout le monde.

Un morceau d'un autre genre vient ensuite; c'est une dissertation savante sur la taille de l'homme. Ce Discours est tiré d'un Recueil composé par des Philosophes, & publié en Italien, sous le titre de *Mercure Toscan*, ou *Réflexions d'une Société amie des hommes.*

Préférez-vous la Littérature légère & agréable? Lisez plusieurs petits Poëmes satyriques & moraux traduits de l'Espagnol, quelques-uns dans le style de Quévedo.

Vous vous amuserez encore de la description d'un Tauréodore, tirée *du Voyage d'Espagne*, de M. Twiss. Des Poésies légères de Rolli, précédées d'une Notice de sa vie, & l'Histoire allégorique du travail, tirée du Tatler, vous offriront une lecture récréative & morale.

Rien de plus solide, de mieux pensé, de mieux écrit qu'une Lettre de M. Willemet, Médecin de Nanci, sur la Flore Japonaise de

Digitized by Google

M. Tumberg. C'eſt un précis des Voyages & des découvertes de ce célèbre Naturaliſte. Ce Précis eſt ſemé de réflexions relatives à la matière, tracées par une plume éloquente. On en jugera par une citation. « L'homme » qui regarde d'un œil inſenſible l'étonnante » variété des objets qui compoſent l'Univers, » qui n'a jamais eu la curioſité d'obſerver les » différences qui les caractériſent & les diſ- » tinguent entre-eux, dont les penſées ne ſe » portent jamais au-delà de lui, verra ſans » doute avec autant de pitié que d'effroi, le » Botaniſte ſuſpendu comme la chèvre au » ſommet des rochers, y ſupporter la cha- » leur d'un ſoleil brûlant, la ſoif & la » faim, pour y chercher quelques plantes » nouvelles; ou bien aller au travers de dan- » gers multipliés & renaiſſans à chaque pas, » dans une terre étrangère & barbare, pour » en rapporter quelques ſemences & quel- » ques plantes deſſéchées. L'initié aux myſtè- » res de la Nature concevra tout cela ſans » peine. La Botanique eſt de toutes les Scien- » ces la plus attachante. Ses charmes s'accroiſ- » ſent chaque jour pour celui qui la cultive. » Il en eſt de l'ardente curioſité qu'elle inſ- » pire, comme de la paſſion de l'amour & de » l'ambition des conquêtes. Les deſirs s'irri- » tent par les difficultés. On a remarqué que » c'étoit la ſcience qui comptoit le plus de » martyrs; on feroit une longue légende de » tous nos Botaniſtes qui ont péri dans les » pays étrangers, où ils alloient tenter de

Digitized by Google

» découvrir des végétaux inconnus. »

Voulez-vous passer de la Physique à la Morale? Vous pouvez le faire avec autant de fruit que d'agrément, sans quitter ce Volume. Vous y trouverez un Discours sur l'Honneur. Vous y converserez avec Socrate, en lisant un dialogue de Platon, intitulé *les Amans*. La notice qui précède est un excellent abrégé de la vie de ce Philosophe.

Je passe une Lettre d'un Valétudinaire, tirée du Spectateur, pour donner un précis abrégé des détails exacts de l'assassinat du Roi de Pologne, traduits du Voyage de M. Coxe.

Pulasky, Général de l'Armée des Confédérés, résolut de s'emparer de la personne du Roi, mort ou vif. Quarante Conjurés, commandés par trois Chefs, Lukausky, Strawensky & Kosinsky, furent chargés d'exécuter ce projet horrible. La nuit du Dimanche 2 Septembre 1771, quelques-uns des Conspirateurs, déguisés en Marchands de Foin, restèrent aux extrémités de Varsovie. Les autres s'étoient donné rendez-vous dans la rue des Capucins. Le Roi devoit passer par cette rue, en sortant de chez le Prince Zartorisky, son oncle. Entre neuf & dix heures du soir, il regagnoit son palais dans son carrosse, accompagné de quinze ou seize personnes de sa suite, & d'un Aide-de-Camp qui étoit dans sa voiture. A peine eut-elle fait deux cens pas que les Conjurés l'arrêtèrent; ils tirèrent sur le carrosse plusieurs balles, dont une passa au travers du corps d'un Heyduc, qui s'efforçoit

Digitized by Google

de défendre son maître. Presque toutes les personnes de la suite furent dispersées ; l'Aide-de-Camp prit la fuite. Le Roi tâcha de s'échapper à la faveur de l'obscurité. Il étoit déjà hors de la voiture, lorsque les assassins le saisirent par les cheveux, en vomissant contre lui les plus horribles imprécations. L'un d'eux tira contre lui son pistolet de si près, que le Roi sentit la chaleur de la flamme, tandis qu'un autre lui donna sur la tête un coup de sabre qui pénétra jusqu'au crâne. Ils le traînèrent ensuite à pied entre leurs chevaux au grand galop, environ l'espace de cinq cens pas dans les rues de Varsovie. Après avoir traversé le fossé qui entoure la ville, ils arrachèrent au Roi l'Ordre de l'Aigle Noir de Pologne & sa croix de diamans. Alors les Conjurés se séparèrent ; il n'en resta que sept avec le Roi ; desquels Kosinsky étoit le Chef. A chaque obstacle imprévu ils demandoient s'il ne falloit pas tuer le Monarque. Alarmés par les patrouilles Russes, les assassins s'éloignèrent. Kosinsky resta seul avec le Roi. Celui-ci obtint grace de son assassin, qui se jeta à ses genoux ; & auquel il donna sa parole royale de lui pardonner. Ils dirigèrent leurs pas vers un petit moulin, où le Roi écrivit en François au Général Coccei, Capitaine de ses Gardes, les lignes suivantes. « Par une espèce de miracle, j'échappe au fer des assassins. Je suis » au petit moulin de Mariémont ; venez au » plus-tôt me tirer d'ici ; je suis légèrement » blessé. » Quand le Messager arriva avec ce

Digitized by Google

billet, l'étonnement & la joie des habitans de Varſovie fut incroyable. Coccei courut ſur le champ au moulin. Il trouva le Roi couché par terre ſur le manteau du Meûnier. Dans l'ivreſſe de la joie on ſe précipite aux pieds du Souverain. Koſinsky fut envoyé hors de Pologne, une ſemaine après l'exécution de quelques-uns de ſes complices. Il réſide aujourd'hui à Sémiglia, où il jouit d'une penſion annuelle conſidérable.

Après ce fragment hiſtorique, qu'il faut lire dans le Livre de M. de Grandmaiſon, vous trouverez un Poëme traduit de l'Anglois, intitulé : l'*Origine des Femmes ;* c'eſt une imitation charmante de la Fable de Pandore d'Héſiode ; enfin un Eſſai ſur l'origine & les progrès de l'Écriture, traduit de l'Anglois de M. Blair ; c'eſt une diſſertation ſavante & bien écrite, où la connoiſſance des langues eſt réunie à celle de l'Hiſtoire.

Une autre diſſertation de M. Blair ſur la poéſie des Hébreux, ouvre le quatrième Volume. L'Auteur a traité ce ſujet en homme nourri de la lecture des Livres Saints & de celle des grands Poëtes de l'antiquité. Après avoir prouvé que certains morceaux, tels que le Livre de Job, les Pſeaumes de David, le Cantique de Salomon, les Lamentations de Jérémie, &c. ont un caractère poétique qui les diſtingue des autres écrits de l'Ancien Teſtament, & avoir établi que ces Ouvrages ont été originairement ſoumis à une ſorte de meſure, quoique nous ne puiſſions à préſent dé-

Digitized by Google

terminer la mesure des vers hébraïques, M. Blair essaye de tracer la forme de la poésie des Hébreux, & leur genre de composition.

Après avoir défini la forme de la poésie hébraïque, M. Blair cherche quelles sont les qualités qui la caractérisent. La concision & la force sont, selon lui, les deux principales, & tous les Écrivains qui visent au sublime, feront bien d'imiter la précision du style de l'Ancien Testament.

Les figures de toute espèce sont extrêmement multipliées dans l'Écriture; mais pour sentir leur force & leur beauté, il faut se transporter dans le climat des Écrivains sacrés, & à l'époque à laquelle ils ont fleuri. Leurs images sont toujours tirées des objets naturels qu'ils avoient sous les yeux, ou des traits de leur Histoire, ou des cérémonies de leur Religion. Comme leur sol étoit brûlé, & que souvent le besoin d'eau s'y faisoit cruellement sentir, pour exprimer la misère, ils font allusion à une terre aride & austère; & pour exprimer le passage du malheur à la prospérité, leurs métaphores sont tirées du jaillissement des sources dans le désert. Les conquérans sont comparés à des torrens débordés; Salomon compare un bel homme au Mont-Liban, ombragé par des cèdres, & une belle fille au Mont-Carmel, couronné de fleurs.

La Prosopopée & l'allégorie sont des figures extrêmement fréquentes dans l'Écriture. Celle du 79e Pseaume est belle, & bien soutenue. Le peuple d'Israël y est représenté sous

Digitized by Google

l'emblême d'une vigne. « Tu as transporté ta » vigne de l'Égypte, & tu l'as plantée après » avoir chassé les Nations; tu lui as préparé » la route, tu as fixé ses racines, elle a rem- » pli la terre; son ombre a couvert les mon- » tagnes; ses branches ont surpassé les cèdres; » elle a étendu ses rameaux jusqu'à la mer, » & ses rejetons jusqu'au fleuve. Pourquoi » as-tu renversé ses murs? Pourquoi tous les » passans la vendangent-ils? Le sanglier de » la forêt l'a détruite; un monstre farouche » l'a dévorée. Dieu des armées, tourne-toi » vers elle, vois & viens visiter ta vigne. »

Après des observations générales sur la poésie de l'Écriture, M. Blair termine sa dissertation par un apperçu des différens genres de composition des Livres sacrés, & des caractères qui distinguent chaque Écrivain. Il observe que les principales poésies de l'Écriture sont didactiques, élégiaques, pastorales ou lyriques. Le Livre des Proverbes est dans le genre didactique. Les Pseaumes de David, les Lamentations de Jérémie sont des modèles dans le genre élégiaque. Le Cantique de Salomon offre un bel exemple de la poésie pastorale des Hébreux. Quant au genre lyrique, l'Ode se trouve dans les Pseaumes sous toutes les formes. Le Cantique de Moïse, celui de Débora, & beaucoup d'autres tiennent aussi au genre lyrique. Ceci nous prouve que les Livres sacrés peuvent fournir des exemples des principaux genres de poésie.

Chacun des Écrivains sacrés a sûrement un

Digitized by Google

style particulier & une manière qui le caractérisent. David, Écrivain lyrique, est plus varié. Isaïe est sans exception le plus sublime. Jérémie est touchant. Ézéchiel a beaucoup moins de grace & d'élégance; mais il a un caractère de force qui lui est propre; &, pour me servir des expressions de M. Lowth, cité par M. Blair, « il est impitoyable, véhément, » tragique. Ses pensées sont brûlantes, âpres, » pleines d'indignation; ses images fécondes, » dures, quelquefois informes. Sa diction est » pompeuse, grave, austère, & quelquefois » inculte. Nul Prophète ne fut au-dessus de » lui dans le genre que la Nature lui avoit » donné, c'est-à-dire, par la force, le poids, » la véhémence & la sublimité. » Le même Écrivain compare Isaïe à Homère, Jérémie à Simonide, Ézéchiel à Eschyle.

Nous n'en dirons pas davantage sur ce quatrième Volume. Il offre, comme le précédent, une variété extrêmement agréable. On y trouve des morceaux d'érudition, de critique littéraire & de morale. On ne peut trop encourager M. de Grandmaison, qui veut bien dans un siècle frivole, se charger de nous procurer une instruction facile & profitable.

P. S. Depuis que cet article est écrit, le cinquième volume a été publié.

Digitized by Google

HISTOIRE de la Religion, où l'on accorde la Philosophie avec le Christianisme; par M. l'Abbé Yvon, 2 Vol. *in*-8°. A Paris, chez la Veuve Valade, 1785.

L'ESPÈCE d'inimitié qu'on a supposée entre la Philosophie & la Religion, a nui beaucoup à l'une & à l'autre. Comme la Religion s'appuie sur la révélation, les tenir ainsi séparées, c'est compromettre les vérités révélées, & nous les montrer comme incompatibles avec la raison. M. l'Abbé Yvon, au-lieu de les séparer, s'est au contraire attaché à les unir si intimement, qu'elles pussent couler toutes deux dans le même canal. En rapprochant la révélation de la raison, il a formé entre-elles une sorte de confédération pour les faire agir de concert dans leur défense mutuelle.

C'est de la réunion des deux que se forme la vérité du Christianisme. Conservons à la raison ses prérogatives naturelles; elle est assez éclairée pour connoître la vérité & juger de la liaison des conséquences aux principes; mais elle n'est pas toujours assez forte pour en découvrir la source & en tracer le cours.

Si la raison prête du secours à la révélation en l'établissant sur de solides fondemens, la révélation ne lui en prête pas moins en l'élevant à des vérités qui n'avoient besoin que de lui être découvertes pour que ses lumières y atteignissent. Telles étoient à-peu-près les

Digitized by Google

loix de la gravitation démontrées par Newton. Avant leur découverte elles étoient inacceſſibles à l'eſprit, qui depuis s'eſt familiariſé avec elles.

L'Auteur a diviſé ſon Ouvrage en douze Époques, dont la première forme le ſecond Volume, le premier ayant été conſacré au développement des vérités préliminaires qui doivent ſervir de baſe aux vérités du Chriſtianiſme. Telles ſont l'exiſtence de Dieu, ſa Providence, la ſpiritualité, la liberté & l'immortalité de l'âme, la ſupériorité de l'homme ſur les animaux.

En s'élançant au-delà des temps pour contempler la Divinité dans les attributs qui conſtituent ſa nature & ſon eſſence, il ne peut encore être queſtion d'Hiſtoire pour l'Auteur. Il en eſt de même lorſqu'il conſidère l'homme dans un état d'abſtraction, parce que l'Hiſtoire ne commence qu'avec le temps, comme le temps ne commence qu'avec la création.

Telle eſt la condition naturelle de notre eſprit, que la lumière & l'obſcurité ſe touchent dans preſque toutes les queſtions qui nous intéreſſent. L'exiſtence même de Dieu n'eſt pas exempte de cette commune loi. Aux preuves que le Théiſte déduit de l'ordre du monde, l'Athée en oppoſe d'autres tirées des déſordres apparens du monde; mais pour voir où eſt la ſupériorité, il ne faut que comparer les procédés de l'un & de l'autre. « Le » Théiſte, dit l'Auteur, ſuivant la méthode

Digitized by Google

» des Géomètres, part de principes clairs & » lumineux, & les conséquences que ces » principes lui donnent, quoiqu'elles effa- » rouchent son imagination & qu'il ne les » comprenne pas, il les adopte, persuadé » qu'elles ne sauroient être fausses, ayant » été tirées par une exacte logique des prin- » cipes qui subjuguent invinciblement notre » raison. Le procédé de l'Athée est bien diffé- » rent. Au lieu de descendre des principes aux » conséquences, c'est par elles qu'il veut re- » monter jusqu'à eux; & comme ces consé- » quences révoltent son imagination, il s'en » sert pour attaquer l'existence de Dieu; au- » lieu que s'il fût descendu des principes aux » conséquences, elles auroient trouvé grace de- » vant ses yeux, d'autant que la vérité des prin- » cipes les auroit justifiées. Pour avoir aban- » donné cette méthode si simple & si natu- » relle, dans quels abymes ne s'est-il pas jeté! »

La première Époque s'ouvre par cette question que David Hume a le premier élevée, savoir si le Théisme a été la Religion primitive du genre-humain. Contre l'opinion commune il enseigne dans son *Histoire Naturelle de la Religion* que le Polythéisme a été la première Religion, & l'idolâtrie le premier culte. Mais si la vérité est avant l'erreur, il s'ensuit que donner la priorité au Polythéisme, c'est, sous un faux air de raisonnemens philosophiques, glisser le venin le plus subtil dans l'esprit, & mener doucement les hommes à l'Athéisme.

Digitized by Google

Toute la question se réduit ici à s'assurer si toutes les Nations ont commencé par être sauvages; car si la chose étoit ainsi, le Polythéisme auroit précédé le Théisme, par la raison qu'on bâtit des cabanes avant des palais, & c'est ce que tâche d'insinuer le Philosophe Anglois, en tirant ses argumens de l'Histoire, de la Philosophie & du sujet qu'il traite. C'est aussi dans tous ces défilés que M. l'Abbé Yvon suit & combat son adversaire.

Après avoir établi la priorité du Théisme sur le Polythéisme, l'Auteur fait l'Histoire de cette Religion depuis le premier homme jusqu'à Moïse. C'est dans cet Écrivain, le plus ancien des Historiens, qu'il puise en partie les faits qui rempliſſent cet intervalle. Dieu y est représenté comme le Créateur du monde, le Père du premier homme, l'Auteur de la première langue, de la société & de la première Religion.

L'origine des peuples tient à cette partie de l'Histoire. Moïse s'est élevé ici au-dessus de tous les autres Historiens, en marquant dans son dixième Chapitre de la Genèse, l'origine de toutes les Nations; & quoiqu'il l'ait renfermée dans des bornes assez étroites, nul autre que lui n'a pu atteindre jusqu'aux bornes qu'il a plantées dans l'antiquité.

La dispersion des hommes amène naturellement le morceau où l'Auteur jette un coup-d'œil général sur les premiers Gouvernemens & sur l'état sauvage. Il s'élève fortement contre l'opinion de ceux qui prétendent que cet état

Digitized by Google

a été le partage des Chaldéens, des Indiens, des Perſes, des Égyptiens, des Phéniciens, des Celtes, &c. « Il faudroit, dit-il, ſuppoſer un » peuple privilégié qui auroit civiliſé les » hordes ſauvages; mais ce peuple ſi fécond » en Légiſlateurs, par quel autre peuple auroit-il été civiliſé ſi la commune loi a dû » le ranger parmi les Sauvages? Admettra-t-on un progrès à l'infini pour les Nations » qui, tour-à-tour ſauvages & civiliſées, ſe » ſont ſuccédées les unes aux autres, ou bien » reconnoîtra-t-on un peuple privilégié qui, » ſorti des mains de Dieu, aura conſervé ſa » raiſon dans toute ſa force, & aura été deſtiné par la Providence à diviniſer ceux qui » ſont nés ſauvages? Il n'y a point ici de milieu. Quelque parti que l'on prenne, on ſe » jette dans des difficultés inextricables. »

C'eſt une pure rêverie que cet état d'animalité d'où l'on ſuppoſe que nous nous ſommes élevés par degrés juſqu'à celui de l'homme. L'idée de Dieu créant l'homme ne ſauroit ſe concilier avec l'opinion que nous avons végété pendant un temps infini dans un état où nous aurions été dégradés au-deſſous des bêtes, puiſqu'elles n'eurent pas plutôt déployé le jeu de leurs organes, qu'elles trouvèrent dans l'uſage de leur inſtinct officieux leur perfection & leur bonheur. Pourquoi n'en auroit-il pas été de même de l'homme? Il eſt donc naturel de ſe le repréſenter au ſortir des mains de Dieu exerçant ſes facultés.

Digitized by Google

Il ne seroit pas difficile de reconnoître un peuple instituteur si on vouloit le voir dans les Patriarches mêmes, dont Dieu semble, suivant la remarque de Joseph, avoir prolongé les jours pour favoriser les progrès de l'Astronomie. « Pourquoi, dit notre Auteur, » refuseroit-on à ces Héros millénaires d'avoir voulu prendre connoissance de leur » domaine en cultivant l'Astronomie & la » Géométrie? Pourquoi auroient-ils moins » eu d'esprit & de curiosité que nous? Nés » avec une force de corps supérieure à la » nôtre, & une ame sans doute plus vigoureuse, pourquoi, vivant autant que nos » Empires, & capables de réunir dans un si » long intervalle une plus grande masse de » lumières, enrichis d'ailleurs de leurs expé- » riences personnelles & des observations » de leurs contemporains, n'auroient-ils pas » été plus loin que nous, qui ne jouissons » auprès d'eux que d'une existence éphé- » mère? Chaque individu représente en » quelque sorte une Nation entière; c'est à- » peu-près comme si plusieurs Nations con- » temporaines cultivoient la Philosophie, & » qu'elles eussent établi entre-elles un com- » merce de connoissances. Un seul de ces » temps anti-diluviens équivaudroit pour le » moins à tous ces siècles, où ce que nous ap- » pelons aujourd'hui *Philosophie* a subsisté, » si nous les cousions au bout les uns des » autres. » Mais il faut voir dans l'Ouvrage même les raisonnemens dont il s'appuie avec

Digitized by Google

les célèbres Caſſini & Mairan, pour prouver que les anciens Patriarches étoient de ſavans Aſtronomes.

Après avoir parlé de l'origine des peuples, c'étoit le lieu de faire paroître ſur la ſcène les plus illuſtres peuples de l'antiquité, & de faire voir comment, après leur diſperſion, leur religion s'eſt défigurée peu-à-peu, & a pris quelque choſe du terroir où elle ſe fixoit. Les vérités qui leur étoient venues de l'antique tradition, s'y trouvent par-tout mêlangées avec les erreurs provenues du climat & du Gouvernement.

Comment des peuples qui ne furent jamais ſauvages, de Théiſtes qu'ils étoient ſont-ils devenus Polythéiſtes? Suivant l'Auteur, la mythologie ſeule a pu expliquer ce paſſage. Tant que ſon génie allégorique ne s'eſt point éclipſé, la Religion a été pure, renfermant ſous l'écorce de ſes fables des vérités. Ce n'eſt qu'au moment où il a diſparu, qu'on lui a ſubſtitué des Hiſtoires qui donnèrent naiſſance au Polythéiſme & à l'idolâtrie.

Les Déiſtes ayant affecté de confondre la Religion naturelle dont ils ſe diſent les ſectateurs, avec le Théiſme ou la Religion patriarchale, l'Auteur s'eſt attaché à faire voir la différence qui les ſépare. Autant le Théiſme ſe concilie avec la révélation, autant le Déiſme lui eſt oppoſé. Leur Dieu n'eſt point le même, & le Dieu que les Déiſtes appellent le Dieu des Sages, eſt un Dieu que la raiſon déſavoue, & qui eſt tel que ſi les Athées en reconnoiſſoient

Digitized by Google

soient un, ils n'iroient pas le prendre chez les Déistes, mais chez les Chrétiens, tant ceux-là en ont défiguré l'idée. L'Auteur part de là pour les combattre, & prouve contre eux que la Religion naturelle, prise en leur sens, n'a jamais existé, & qu'il est même impossible qu'elle existe. En effet, pour que cette Religion pût exister, il faudroit en rendre le peuple susceptible. Or, c'est à quoi ils ne parviendront jamais. Ils disoient bien autrefois qu'il faut une religion au peuple; mais ils ont trouvé depuis qu'elle le rend fanatique & insensé. Étoufferont-ils en lui l'idée de Dieu? Mais l'Athéisme, ainsi que toutes les Sciences profondes, n'étant pas fait pour lui, quel milieu trouveront-ils où ils puissent le placer? Peut-être que renonçant à régler ses destinées, ils le laisseront l'arbitre de la religion; mais dans ce cas il sera Polythéiste & Idolâtre, puisque, selon les Déistes, ce sont là les premières notions qui viennent dans l'esprit des ignorans.

*ALEXANDRINE de Ba***, ou *Lettres de la Princesse Albertine, contenant les Aventures d'Alexandrine de Ba**, son aïeule*; traduites de l'Allemand de Dom Gus...., par Mlle de ***. *in*-16. Prix, 1 liv. 10 s. A Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins.

Le fonds de ce Roman est une Histoire véritable qui a retenti dans plusieurs Tribunaux.

Digitized by Google

La postérité de celle qui eut le malheur d'en être l'Heroïne, a fait entendre ses réclamations en 1747 & en 1784. C'est sa petite-fille, la Princesse Albertine, qui fait le récit de ses malheurs. « Je dois au Public, dit-elle dans » son Avant-propos, à mon aïeule, à moi, » le récit que je vais faire; les détails naïfs » qu'il contiendra seront sans intérêt, quand » l'innocence trahie, la beauté délaissée, le » courage persécuté, la vertu malheureuse » auront perdu le droit de toucher le cœur » des hommes. »

En effet, cette Histoire est vraiment attendrissante; on la lit avec un intérêt auquel on se livre d'autant plus volontiers, que l'idée de Roman ne se mêle jamais à l'impression qu'on éprouve; tous les détails y portent l'empreinte de la vérité. Nous n'essayerons pas de transmettre ici l'intérêt de cet Ouvrage, déjà trop court pour pouvoir être resserré sans sécheresse dans une simple analyse. Nous dirons seulement que la tendre Alexandrine de Ba**, aimée du Prince Albert-Octave de T. Ti...., épousée par lui, mais d'une manière illusoire, puisqu'il s'est emparé de tous les titres qui peuvent prouver cette union, éprouve successivement les froideurs, le dédain, les persécutions de son époux. Sa tendresse, sa patience & son courage arrachent des larmes. Mère tendre, épouse fidelle, elle voit son époux s'unir à une rivale ambitieuse qui lui enlève sans rougir l'honneur, & un rang & une fortune qu'elle réclame en vain pour sa

Digitized by Google

fille. Cet époux inhumain, arrivé à sa dernière heure, cède au remords, & veut reconnoître Alexandrine pour son épouse & son héritière; mais la mort rend son repentir inutile; & Alexandrine reste plongée dans l'indigence & le désespoir.

Le style de ce Roman est négligé; mais il a de la vérité & du mouvement. Parmi les détails de cette Histoire, nous ne choisirons qu'une scène, qui encore ne peut que perdre de son intérêt, détachée de ce qui la suit & de ce qui la précède. La sensible Alexandrine ne pouvant plus douter de la perfidie & des projets criminels de son époux, recueille toutes ses forces, & ose aller le joindre dans un jardin, au milieu d'un nombreux cortège. Elle avoit sa fille avec elle; & après lui avoir montré son père, elle lui dit d'aller l'embrasser. " J'obéis. (C'est la petite fille qui parle.) " Je ne marchai point, je courus; j'arrivai " droit à mon père. J'étois le portrait de ma " mère, & par conséquent belle. Ceux qui suivoient mon père s'écrièrent: *La belle enfant!* " je les repoussai, & je me précipitai dans les " jambes d'Octave. Je pris sa main qu'il me " donna, & je la baisai. Il s'arrêta: Petite " enfant, qui êtes-vous? — Albertine. — " Quel est votre père? — C'est vous. — Là-" dessus on se mit à rire malignement; & " Octave dissimulant son émotion, dit: quel " conte! Allez, petite, retrouver votre mère. " — Elle est-là contre cet arbre. — Là! — " Oui, me voilà, me voilà, Octave. — Ce

Digitized by Google

» nom d'Octave, dit avec dignité, en im-
» posa à tous les assistans. Mon père avoit
» perdu l'usage de la parole; il avoit le main-
» tien humilié d'un criminel convaincu. —
« Vous me vengeriez de tous les affronts que
» vous avez accumulés sur ma tête, si la
» vengeance étoit digne du cœur d'Alexan-
» drine. Vous me faites la plus grande pitié,
» & votre confusion me touche plus que
» vous ne pensez. Messieurs, dit-elle, en
» s'adressant aux assistans, permettez que je
» profite de l'occasion que le ciel m'envoie,
» & que j'entretienne en particulier mon
» mari. — Mademoiselle. — Octave, dites
» Madame. — Madame! — Je la suis; votre
» épouse & Princesse. — Le lieu n'est ni pro-
» pice à des éclaircissemens, ni convenable à
» nos personnes. J'irai vous voir. — Quand?
» — Dans quelques jours. — Non, ce soir.
» — Ce soir! — Oui, ce soir. Songez que
» voilà votre fille, votre épouse, & que
» l'une & l'autre sont sans ressource, à la
» mendicité. — Que dites-vous? — Ce que
» vous savez. — Voilà ma bourse. — Je la
» reçois, Messieurs, dit-elle, en appelant les
» personnes qui n'étoient qu'à une petite dis-
» tance. Ne trouvez pas mauvais que je re-
» çoive publiquement de l'argent; je n'ai rien
» à refuser de mon mari. — Mademoiselle. —
» Madame; Albert, prononcez Madame en
» ma présence. Derrière-moi, calomniez-
» moi, déniez-moi ce titre de respect, j'y
» consens; mais quand vous me parlerez,

Digitized by Google

» vous vous souviendrez que je n'ai point » mérité l'injure, &c. »

Ce Volume est terminé par un petit Roman intitulé : *Hurtado & Miranda*, ou *les premiers Colons Espagnols du Paraguay*. Cette Anecdote a des momens d'intérêt, quoique toutes les situations ne soient pas dans l'exacte vraisemblance.

Éloge d'Agnès Sorel, surnommée la belle Agnès, lu à la Société d'Émulation de Bourg-en-Bresse, le 23 Septembre 1785, par M. Riboud, Procureur du Roi au Bailliage, de plusieurs Académies. A Lyon, chez Faucheux, quai des Celestins.

On connoît ces quatre vers de François Ier sur Agnès Sorel :

Gentille Agnès, plus d'honneur en mérite, *
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close Nonnain, ou bien dévôt Ermite.

Ce Discours est l'amplification & le développement de ces quatre vers. Ce qui distingue avantageusement Agnès Sorel parmi les Maîtresses des Rois, c'est qu'au-lieu que les autres ont trop souvent avili leurs amans, elle a illustré le sien, & ne s'est servie de l'empire que l'amour lui donnoit sur Charles VII,

* Ou comme on l'écrit ici : *tu mérite*

Digitized by Google

que pour lui inſpirer le courage convenable à ſa ſituation, & qui ſeul pouvoit le ſauver; elle voulut être la Maîtreſſe d'un Roi, & d'un Roi victorieux, Charles VII fut Roi pour lui plaire & vainqueur pour la mériter. L'amour, qui écarte tant de Héros des ſentiers du devoir & de la gloire, y ramena l'heureux Charles VII.

Une autre ſingularité qui prouve qu'Agnès n'étoit pas une femme ordinaire, c'eſt que la Reine, Marie d'Anjou, Princeſſe vertueuſe & très-attachée au Roi ſon mari, ne ceſſa d'aimer & d'eſtimer Agnès, & de travailler de concert avec elle au bonheur & à la gloire du Roi; ce n'eſt pas ce que l'Orateur exprime le moins bien. « On compare, dit-il, avec » ſurpriſe le caractère de la Reine & celui » d'Agnès. Quelles étoient donc ces deux » ames?.... Une Reine ſenſible, belle & ver- » tueuſe, voit une de ſes ſujettes partager le » cœur de ſon époux, & elle ne l'accable pas » de ſa haine!... Agnès n'eſt point aveuglée » par la fortune, elle eſt pénétrée de véné- » ration pour l'épouſe de ſon amant; l'une » ignore la jalouſie, l'autre n'eſt point acceſ- » ſible à l'orgueil. Que dois-je plus admirer, » ou de la raiſon de l'une ou de la modéra- » tion de l'autre? Où ſont les paſſions, où » trouver dans de ſemblables circonſtances » autant de force & de grandeur? »

Les Hiſtoriens, dit l'Auteur, qui n'en nomme aucun en particulier dans cet endroit, diſent que le Conſeil fit ſentir à la Reine qu'il

Digitized by Google

étoit de son intérêt (à elle Reine) & sur-tout de l'intérêt de l'État, que Charles restât attaché à Agnès. Quelques personnes du Conseil peuvent avoir donné cet avis en particulier; mais il falloit peut-être éviter de faire naître l'idée que ce fût par délibération du Conseil.

Agnès, au reste, est plus célèbre que connue. L'Histoire nous en apprend peu de chose, si on doit appeler peu de chose les deux traits que nous avons rapportés, traits qui font sa gloire & la matière de cet éloge. Il paroît qu'on doit rapporter sa naissance à l'année 1409; elle étoit d'une famille noble & ancienne de la Province de Touraine; son père, Jean Sorel, étoit Seigneur de Saint-Géran & de Fromenteau; elle perdit ses parens étant encore en bas-âge, & fut élevée par la Dame de Mignelois, sa tante, qui avoit une fille du même âge. Agnès maria celle-ci dans la suite au Seigneur de Villequier; mais sa cousine, plus jalouse de sa faveur que touchée de ses bienfaits, lui disputa le cœur du Roi par des moyens coupables; elle y employa l'intrigue, la calomnie, & jusqu'au crime de faux. Elle supposa des lettres pour faire croire Agnès infidelle; la vérité, la beauté, la vertu triomphèrent; & la Dame de Villequier, qui avoit voulu enlever à Agnès son amant, vit son propre mari se ranger parmi les adorateurs de cette fille célèbre, qu'on ne voyoit guères sans l'aimer.

L'Auteur parle toujours *du Duc & de la*

Digitized by Google

Ducheſſe de Villequier, comme ſi ces titres avoient appartenu alors à d'autres qu'aux Princes du Sang & aux Pairs de la Couronne. Le temps des érections des Duchés & des Pairies, en faveur de ſimples Gentilhommes, eſt bien poſtérieur au temps dont il s'agit.

Agnès avoit été élevée à Fromenteau, dans le voiſinage de Chinon, où Charles VII tenoit ſa Cour. Le bruit de ſa beauté avoit engagé le Roi à l'aller voir. Il engagea ſa tante à l'envoyer à la Cour, où il la plaça auprès de la Reine, en qualité de Fille d'Honneur. Ce fut vers l'an 1426 ou 1427.

L'Auteur s'attache ſur-tout à établir deux choſes : l'une, qu'Agnès ſe défendit long-tems contre ſon amant, & cet amant étoit ſon Roi. « Toute ſimple Demoiſelle que je ſuis, di-» ſoit-elle un jour au brave Poton de Xain-» trailles, vieil ami de la Maiſon, la con-» quête du Roi ne ſera pas facile ; je le révère » & l'honore ; mais je ne crois pas que j'aie » rien à démêler avec la Reine à ſon ſujet. »

Ce langage, dit l'Orateur, n'eſt point celui d'une ame commune ſans doute ; mais la chûte eſt quelquefois bien voiſine du plus beau langage.

Le ſecond point qu'il établit, « eſt que les » amours du Roi n'eurent point un éclat ca-» pable d'offenſer les mœurs publiques. Ce » qu'il y a de certain, c'eſt que Charles eut » onze enfans de la Reine pendant ſa liaiſon » avec Agnès, & que l'amour n'inſulta point

Digitized by Google

» à l'hymen, en altérant l'union des deux » époux. »

Agnès Sorel eut de Charles VII trois filles, dont l'aînée, Charlotte, qui épousa Jacques de Brezé, Comte de Maulevrier, eut une destinée tragique; son mari l'ayant surprise en adultère, la poignarda ainsi que l'amant, qui étoit un homme attaché à son service. Marguerite, la seconde de ses filles, fut mariée à Olivier de Coëtivi, Seigneur de Taillebourg. Jeanne, la troisième, à Antoine de Beuil, Comte de Sancerre. Agnès Sorel eut un frère qui fut fait Grand-Veneur; & il est à remarquer que ce ne fut qu'après la mort d'Agnès; ce qui prouve quel attachement le Roi conservoit pour sa mémoire.

Charles avoit donné à Agnès le château de Beauté-sur-Marne. Elle mourut en 1449 ou 1450, à quarante ans, étant encore, disent les Historiens, *la plus belle personne de France.* On la crut empoisonnée; on accusa la Dame de Villequier, sa rivale, le Dauphin, depuis Louis XI, son ennemi déclaré, qui, dans une querelle qu'il avoit eue avec elle, s'étoit emporté jusqu'à lui donner un soufflet; on soupçonna jusqu'à Jacques Cœur, son ami, qu'elle nomma son exécuteur testamentaire.

Elle fut enterrée dans l'Église Collégiale de Loches, dont elle avoit été la bienfaitrice. Les Chanoines lui firent élever dans leur chœur un mausolée. Lorsque Louis XI fut sur le Trône, ils crurent, dit-on, lui faire

Digitized by Google

leur cour, en lui offrant de détruire ce monument. Louis XI, Roi quelquefois juste, les fit rougir d'une telle ingratitude envers une femme qui les avoit comblés de bienfaits.

L'Auteur ne dit qu'un mot en passant de Jeanne d'Arc; il a raison: son Héroïne eût souffert du parallèle; elle eût souffert sur-tout du soupçon d'avoir contribué, par une jalousie politique, trop indigne d'elle, à l'indifférence coupable avec laquelle Charles VII laissa périr misérablement cette brave Amazone:

La honte des Anglois & le soutien du trône.

Cet Éloge est moitié historique, moitié oratoire; l'Auteur a trop d'esprit & de goût pour qu'il ne soit pas utile de l'avertir qu'il faut laisser aux petits Rhéteurs, aux faux enthousiastes ces apostrophes, ces exclamations, cet abus des figures pathétiques, toujours déplacées, quand elles n'échappent pas, pour ainsi dire, à un cœur profondément passionné. La maladie & le ridicule de notre siècle est de les prodiguer à froid dans les écrits qui s'y refusent le plus, ce qui détruit tout naturel, toute simplicité, tout principe de goût. « Quels » hommes, dit l'Auteur, ne se féliciteroient » pas d'écrire & de penser comme les Sévi» gnés, les Deshoulières ou les Genlis! » Il a raison; aussi ne trouvera-t'il jamais dans ces excellens modèles un seul trait de fausse chaleur ou de déclamation.

Digitized by Google

Lettres à Émilie, sur la Mythologie, par M. de Mouſtier. A Paris, chez Grangé, Imprimeur-Libraire, & chez les Marchands de Nouveautés, br. *in*-8°.

Ces Lettres ſont le fruit des loiſirs d'un jeune homme qui ſe deſtine au Barreau. L'Auteur paroît s'être attaché à imiter la manière de Chapelle & de Bachaumont; mais il faut convenir que ſi la forme qu'il a donnée à ſon Ouvrage eſt plus agréable que celle d'un Dictionnaire, elle eſt auſſi moins commode. Quoi qu'il en ſoit, il a rempli ſouvent d'une manière heureuſe le cadre qu'il a choiſi; & s'il n'apprend rien de nouveau à ſes Lecteurs, du moins les amuſe-t'il ſouvent par ſon eſprit, par ſa gaîté, & ſur-tout par ſa facilité. Un Ouvrage de cette nature ne pouvant ſouffrir un extrait raiſonné, nous nous bornerons à en citer quelques morceaux, ſur leſquels nous nous permettrons de courtes obſervations. M. de Mouſtier annonce des talens pour la poéſie légère; & s'il eſt juſte d'encourager ſes diſpoſitions, il n'eſt pas moins néceſſaire de lui indiquer les écueils qu'il doit éviter, & la marche qu'il doit ſuivre pour mériter de la réputation.

De toutes les Lettres qui compoſent ce Recueil, celle qui renferme l'Hiſtoire d'Apollon eſt, ſans contredit, la meilleure. « Je » vais, dit l'Auteur, vous parler du fils de

Digitized by Google

» Latone, connu & adoré ſous les noms
» d'Apollon, de Phœbus & du Soleil.

Il en eſt de ce Dieu comme de la beauté :
Sous mille noms divers qu'elle ſe renouvelle,
Qu'elle ſoit ſur le trône ou dans l'obſcurité,
On l'adore ; c'eſt toujours elle.

» Apollon, dès ſon enfance, fut préſenté à
» la Cour céleſte. Jupiter le reconnut ; Junon
» même l'accueillit. Il ſut ménager cette fa-
» veur, & devint le Dieu de la lumière.

Apollon conduiſoit ce char,
Qui du vaſte ſein d'Amphitrite,
Lorſque je dois vous voir ſort toujours un peu tard,
Et lorſque je vous vois y retourne un peu vîte *

» Ce fut alors qu'il prit le nom de Phœbus ;
» mais bientôt, comme les courtiſans heu-
» reux, ayant abuſé de ſon pouvoir, il fut
» chaſſé par cabale, rappelé par intrigue, &
» devint ſage par expérience. Voici à quelle
» occaſion.

» Vous ſavez qu'Apollon eſt le Dieu des
» Beaux Arts ; & c'eſt pour cette raiſon que
» la fable nous le repreſente ſous la figure
» d'un jeune homme ſans barbe.

Jupin eſt vieux ; ſon fils de la jeuneſſe
Malgré le temps a conſervé les traits :

* Il faut obſerver que ces Lettres ſont adreſſées à une Dile Emilie, jeune perſonne de quinze ou ſeize ans, dont l'Auteur paroît fort épris.

Digitized by Google

Les Rois, les Dieux ont connu la vieilleſſe;
Les talens ſeuls ne vieilliſſent jamais.

» Apollon avoit inventé la Médecine. Eſcu-
» lape, ſon élève & ſon fils, exerçoit ſur la
» terre cet art miraculeux dans ſon principe.
» Cependant cet Eſculape, malgré ſa ſcience
» divine, auroit aſſez mal figuré parmi nos
» Docteurs modernes.

Il ne marchoit point eſcorté
D'un leſte & brillant équipage;
Il ignoroit le doux langage
Des beaux fils de la Faculté.
Il parloit ſans point, ſans virgule;
On comprenoit ce qu'il diſoit;
Et, pour comble de ridicule,
Preſque toujours il guériſſoit.

» Il fit plus, il reſſuſcita les morts; mais ces
» prodiges lui coutèrent la vie, &c.

L'Auteur raconte enſuite comment les plaintes de Vulcain & les ſollicitations de Vénus firent bannir Apollon de l'Olympe, & comment le fils de Latone, dépouillé de ſa grandeur, fut réduit à garder les troupeaux d'Admète. Il trouva, dit-il, dans cette vie douce & tranquille, le bonheur qu'il cherchoit en vain à la Cour céleſte.

Sur l'émail de ces prés, où dès le point du jour,
Il menoit ſes troupeaux; dans le ſein de l'étude
Il ſut cultiver tour-à-tour

Digitized by Google

Son génie & son cœur. Les Beaux Arts & l'Amour
Sont enfans du Loisir & de la Solitude.

Ces derniers vers ne sont pas, à beaucoup près, aussi bien tournés que ceux que nous avons précédemment cités. D'ailleurs, s'il est vrai quelquefois que l'Amour se plaise dans la solitude, il ne l'est jamais qu'il en soit l'enfant; & l'Auteur qui, en écrivant sur la Mythologie, avoit sûrement le secret de la naissance de ce Dieu, a sans doute eu tort de lui donner une pareille origine: & puis *le Génie & le Cœur, les Beaux-Arts & l'Amour, le Loisir & la Solitude*, marchant deux par deux, accouplés par une conjonction dans le cours de deux vers, forment une cacophonie que le bon goût doit proscrire.

M. de Mousticr mérite peu de reproches de cette nature: les citations que nous avons faites avant celle-ci, prouvent que son style joint à la facilité, de la grace & de la correction; ce que nous allons extraire de la dixième Lettre, qui contient l'histoire de Latone, annonce dans l'Auteur ces qualités d'ame, de douceur & de sensibilité qui rendent un homme recommandable aux yeux de la société.

« Junon irritée, suscite contre Latone le
» serpent Python: arrivée au bord de la mer,
» l'infortunée ne pouvoit plus échapper aux
» poursuites du monstre. L'Isle de Délos flotte
» vers elle, la reçoit & s'éloigne du rivage.
» Mais Latone se trouve seule dans cet asyle.

Aux malheureux la solitude est chere;

Digitized by Google

Elle eſt pour eux l'aſyle du bonheur.
Mais au moment fatal où la douleur,
Des fruits d'Hymen funeſte avant-courrière,
Vient avertir la beauté qu'elle eſt mère:
Dans ce moment plein d'amour & d'horreurs,
Qu'il eſt cruel de n'avoir, ſur la terre,
Pas une main pour eſſuyer ſes pleurs!

Ces vers ont un certain charme qui attache, qui émeut le cœur, & qui fait abſolument oublier les petites négligences qu'on y pourroit remarquer. Un trait d'ame de cette eſpèce nous paroît ſupérieur à un millier de traits d'eſprit. Ce que nous venons de dire ne ſauroit être conſidéré comme un moyen adroit de louer M. de Mouſtier, car cet Écrivain annonce autant de fineſſe dans l'eſprit, que de délicateſſe dans la manière de ſentir & de penſer.

L'étude de la Mythologie n'eſt certainement pas une école de ſageſſe; les aventures qu'elle fait connoître ſont rarement des exemples de vertu. Il eſt donc fort difficile de les faire paſſer ſous les yeux d'une jeune perſonne de quinze ou ſeize ans, ſans effaroucher la pudeur, ſur-tout quand on ſe permet d'y ajouter quelques réflexions; c'eſt néanmoins à quoi M. de Mouſtier a ſouvent réuſſi. En voici un exemple. Il raconte dans la ſixième Lettre que « Junon, jalouſe de ce que Jupiter » avoit ſeul enfanté Minerve, conſulta la » Déeſſe Flore ſur le moyen d'en faire autant. » Celle-ci lui montra une fleur, dont le ſim- » ple attouchement devoit effectuer ſon pro-

Digitized by Google

» jet. Junon la toucha, & Mars vint au » monde. » Et puis il ajoute :

Il exiſte encore une fleur
Qui renouvelle ce prodige.
Dès que l'Hymen la touche, auſſitôt elle meurt ;
Mais on voit naître de ſa tige
Une Grâce enfantine aux yeux tendres & doux,
Ou bien un jeune Amour ſans carquois & ſans aîles.
Ainſi les deſcendans des Héros & des Belles,
De fleur en fleur ſont venus juſqu'à nous.

L'idée que renferme cette plaiſanterie eſt gazée avec autant d'adreſſe que de grâce ; elle annonce un eſprit ſouple, délicat & ſuſceptible de ſe prêter au ton galant, ſans être libre & ſans ſortir des bienſéances. Auſſi n'eſt-ce pas ſans une ſurpriſe aſſez forte que nous avons lu les vers ſuivans, qui commencent la huitième Lettre :

Que l'on me donne à garder un tréſor,
J'en répondrai. . . . . .
Mais que l'on mette à l'*ombre de mon aîle*,
Jeune beauté modeſte en ſon maintien,
Dont la voix tremble, & dont l'œil étincelle,
En m'enjoignant de la rendre. . . . . .
Neſcio vos, je ne réponds de rien.

Le ton de cette plaiſanterie contraſte ſi fort avec la couleur de celles que l'Auteur s'eſt permiſes dans le cours de ſon Ouvrage, que nous ne balançons point à dire que nous en avons été choqués, & avec de la réflexion,

Digitized by Google

l'Auteur lui-même n'en ſera pas étonné. Nous n'avons pas été plus ſatisfaits de voir M. de Mouſtier prendre le ſtyle de la ſatyre pour s'élever contre les Critiques; il en eſt de malhonnêtes, de méchans, & tant pis; mais il faut les plaindre au-lieu de chercher à réveiller leur injuſtice; d'ailleurs, il y a de l'humeur, ou au moins de la légèreté dans ces vers:

Nos Ariſtarques,
Ridicules pédans érigés en Monarques,
Dont la plume va diſtillant
Un fiel amer ſur le talent, &c.

Ce ton âcre annonceroit un homme qui auroit ou qui craindroit d'avoir à ſe plaindre des Critiques; il ne convient point à M. de Mouſtier, qui ſans doute a beſoin de conſeils, mais dont le talent eſt fait pour être encouragé. Malgré ces réflexions, malgré les taches que nous avons indiquées, qu'il ſeroit aiſé de faire diſparoître, & quelques autres que l'Auteur appercevra aiſément en reliſant ſon Ouvrage, nous le répéterons avec plaiſir, il y a dans ces Lettres de l'eſprit, des idées fraîches & riantes; peut-être trop de jeux de mots, mais toujours une grande facilité. Que l'Auteur ſe défie de ce malheureux avantage; qu'il apprenne à faire difficilement des vers faciles, & nous croyons pouvoir aſſurer que le fruit de ſes prochaines vacances lui aſſurera un ſuccès plus brillant & plus durable que celui qu'il peut attendre de ce premier eſſai.

(Cet Article eſt de M. de Charnois.)

Digitized by Google

Recueil de procédés & d'expériences sur les Teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines & lainages ; par M. Dambourney, Négociant à Rouen, Membre de diverses Academies & Societés, *in* 8°. imprimé par ordre du Gouvernement, chez Ph.-D. Pierres, premier Imprimeur ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques.

La teinture est un des objets qui intéressent le plus nos manufactures de laines & de soies. Leur succès est dû à cet art porté de bonne heure en France à un grand degré de supériorité. Si les laines & soies étrangères offrent quelquefois une main d'œuvre supérieure à la nôtre, l'eclat & la variété de nos couleurs ont toujours compensé cet avantage, & obtenu la préférence à nos draps & à nos étoffes. Mais les moyens d'un art qui leur est si important, ont dépendu jusqu'à présent d'un grand nombre de productions qui n'appartiennent pas à notre sol. Nos possessions américaines nous en fournissent quelques-unes ; mais les bois de *Campêche*, de *Brésil*, &c. sont entre les mains des Espagnols & des Portugais. Nous ne récoltons pas même tout l'*indigo* que nous employons, & souvent la guerre fait renchérir celles de ces productions que nous cultivons dans nos Isles. C'étoit donc un grand service à rendre à nos manufactures, & une richesse de plus à ajouter

Digitized by Google

à nos richesses territoriales, que de mettre l'industrie nationale en état de se passer de ces productions étrangères. C'étoit faire pencher encore plus en notre faveur la balance du commerce, qui doit toujours tendre, pour obtenir le même effet, à donner le moins pour recevoir le plus. Ce sont ces considérations qui ont engagé le gouvernement à faire imprimer les nombreuses expériences de M. *Dambourney* sur nos plantes indigènes, & sur celles exotiques que nous avons naturalisées.

M. *Dambourney* annonce dans un avertissement que c'est l'ouvrage de M. *le Pileur, sur les moyens de perfectionner l'art de la teinture*, qui lui fit concevoir l'espoir de multiplier nos ingrédiens colorans, en les cherchant parmi nos végétaux indigènes. Il ajoute avec la même modestie qu'il étoit arrêté par la difficulté de fixer la fugacité de leurs fécules, & qu'il doit le procédé qui lui a fait obtenir cet effet précieux, à feu M. *de la Folie*. M. *Dambourney* étoit fait pour trouver ce procédé qu'il a perfectionné, & dont il cède entièrement la gloire à son ami. Mais le sentiment de l'amour des sciences & du bien public ne calcule pas comme celui de l'amour-propre. M. *Dambourney* donne la composition du mordant de M. *de la Folie*, avec les modifications & augmentations que ses lumières & ses expériences l'ont mis à même d'y ajouter. Il présente ensuite dans un ordre alphabétique le nom françois & latin des dif-

Digitized by Google

férens végétaux sur lesquels il a opéré, & les résultats qu'il en a obtenus en laines teintes. Ces expériences sont au nombre de plus de neuf cens. Les plantes les plus communes, celles que l'on arrache de nos champs, les arbres des buissons, des forêts, ceux qui décorent nos jardins, lui ont fourni des couleurs qui résistent presque toutes aux épreuves du savon & du vinaigre. Ces couleurs ont encore l'avantage, presque impossible à obtenir, lorsqu'elles sont le produit du mélange de substances diverses, de résister à l'action de l'air & du soleil; parce que les atômes colorans extraits des plantes, étant homogènes & déjà combinés par la nature, ne s'altèrent qu'à la longue, & seulement par une dégradation égale. Les couleurs, au contraire, qui sont le produit des différens mélanges, offrent dans les draps ces sortes de rayes ou de dégradations sur leurs parties exposées à l'air & au soleil, que nos fabriquans appellent *Bringures*.

Nous ne suivrons pas M. *Dambourney* dans ses nombreuses expériences sur tous nos végétaux. Nous nous bornerons à présenter, parmi ceux que lui ont donné les plantes les plus négligées, le résultat que lui a fourni la paille de *sarrasin* (*Polygonum fagopyrum.*) Cette paille bouillie a donné à la laine, préparée par le mordant, une belle couleur aurore, transparente & très-solide. Si les restes d'une plante si commune ont procuré à M. *Dambourney* un résultat aussi heureux, les

Digitized by Google

propriétés territoriales d'un arbre qui fait l'ornement de nos parcs, le *Peuplier d'Italie*, (*Populus pyramidalis*,) ont encore mieux récompensé ses soins. L'écorce de ce bois lui a procuré un très-beau jaune doré. Ce bois, écorché & haché, lui a donné une couleur noisette de Nankin ou de musc; enfin il a obtenu de ses brindilles en jeunes feuilles un très-beau jaune jonquille. Combien ces riches propriétés n'ajoutent-elles pas au prix d'un arbre déjà si avantageux par l'agrément qu'il offre à la vue, & par l'utilité dont il est dans nos constructions! M. *Dambourney* lui a encore reconnu cette propriété qu'il a trouvée au *bouleau*, d'aviver les couleurs que l'on obtient du *Fernambouc* & du *Campêche*; & celle de fixer les parties colorantes si fugitives de ces bois, dont on fait un si grand usage dans nos territoires. Nous citerons encore le résultat que M. *Dambourney* a obtenu de la *bourdaine* (*Rhamnus frangula*), parce que le produit des baies mûres de ce petit arbrisseau, si commun dans nos bois, est devenu une sorte d'hommage, pris dans la chose même, que les amateurs ont rendu à M. *Dambourney*, en nommant cette couleur, *Prune d'oisel*, du nom du village où est située la maison de campagne qui lui sert de laboratoire. L'honneur qu'il vient de recevoir de la Chambre du Commerce de Rouen, présidée par M. de *Villedeuil*, Intendant de cette ville, est encore plus éclatant. Il a décerné à ce citoyen, si recommandable par

Digitized by Google

l'utilité de ſes travaux, une médaille d'or; & cette eſpèce de couronne civique eſt le tribut d'une reconnoiſſance qu'avoit déjà méritée M. *D...bourney* par ſes excellens mémoires ſur la *garence*, ouvrage qui a propagé dans la Province de Normandie la culture d'une plante ſi néceſſaire à ſes nombreuſes manufactures.

ANNONCES ET NOTICES.

Carte de la Rade nouvelle de Cherbourg, levée par M. l'Abbé Griel; rédigée par M. Monthey. Ingénieur-Géographe du Roi. A Paris, chez Crépy, rue Saint Jacques, près celle de la Parcheminerie. Prix, 1 liv. 10 ſols.

Cette Carte eſt la plus exacte de toutes celles qui ont paru juſqu'à préſent. L'Iſle Pelée eſt à ſa vraie poſition, c'eſt-à dire, au Nord-Eſt de Cherbourg, au lieu de Nord Oueſt qui eſt déſigné dans les autres Cartes. Il eſt ſingulier que les Géographes n'aient point relevé cette erreur, qui pourroit ſe propager. Cette obſervation eſt de M. Monthey.

Table Tachygraphique, ou *Moyen d'apprendre de ſoi-même à écrire auſſi vîte qu'on parle*, par M. Coulon de Thévenot, ancien hôtel de Brégy, rue des Mauvais-Garçons Saint-Jean. Prix, 6 liv.

Cette Table ſera accompagnée d'un Cahier *in*-8°. de vingt quatre pages écrit tachygraphiquement. En affranchiſſant par la poſte le port des lettres &

Digitized by Google

de l'argent, on recevra par la même voie cet Ouvrage.

Manuel propre à MM. les Curés, Vicaires ou Ecclésiastiques chargés de la partie du Mariage, pour se conduire conformément aux Ordonnances du Royaume, &c. &c., par M. l'Abbé Thuet, Prêtre du Diocèse de Noyon, & premier Vicaire de Saint Médard de Paris, seconde édition, revue, corrigée & principalement augmentée des Empêchemens Dirimens, *in*-8°. de 120 pages. Prix, 2 liv. 5 sols. A Paris, chez l'Auteur, au Vicariat de Saint Médard, rue d'Orléans, Fauxbourg Saint Marcel.

Recherches sur les moyens de prévenir la petite Vérole naturelle, & procédés d'une Société établie à Chester pour cet objet, & pour rendre l'Inoculation générale, traduites de l'Anglois de M. Hay Gurth, D M, par M. de la Roche, Médecin de Mgr. le Duc d'Orléans & du Régiment des Gardes Suisses, Membre du Collége de Médecine de Genève, &c., un Volume *in*-8°. Prix, 2 liv. 10 sols broché, & 2 liv. 15 sols relié franc de port par la poste. A Paris, chez Boisson, Libraire, rue des Poitevins, hôtel de Mesgrigny.

L'Expédition de Cyrus, ou *la Retraite des Dix Mille*, Ouvrage traduit du Grec de Xénophon, par M. le Comte de la Luzerne, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur général des Isles sous le Vent, troisième édition, revue, corrigée & augmentée, en 2 Vol. *in*-12. A Paris, chez L. Cellot, Imprimeur Libraire, rue des grands Augustins.

Plusieurs Éditions attestent le succès de cet Ouvrage estimable.

Digitized by Google

Journal de Violon, dédié aux Amateurs, pour deux Violons ou Violoncelles, Numéro 10. Prix, séparément 2 liv. Abonnement 15 & 18 liv. On souscrit à Paris, chez l'Auteur, M. Bornet l'aîné, Professeur de Musique & de Violon, rue Tiquetonne, n°. 10.

Faute à corriger.

N°. 38, page 186, article de la Brochure sur le *Bureau Typographique*, ligne 4, 12 liv., *lisez* 12 sols.

Nota. Les Tomes III & IV *des Voyages de M. de Saussure, dans les Alpes*, se trouvent aussi chez Buisson, Libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins.

TABLE.

*Vers pour la Fête de M*** E***, 97
A Mlle Alexandre, 98
Epître à M. le Chevalier Dupuy des-Islets, 99
Le Petit Prince & les Petits Bons Hommes de Pain d'épice, Fable, 101
Charade, Enigme & Logogryphe, 102
Mélanges de Littérature Etrangère, 105
Histoire de la Religion, 114
*Alexandrine de Ba***, 121
Eloge d'Agnès Sorel, 125
Lettre à Emilie, 131
Recueil de procédés & d'expériences sur les Teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines & lainages, 138
Annonces & Notices, 144

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 21 Octob. 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 19 Octobre 1786. GUIDI.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT AU MERCURE *.

HISTOIRE NATURELLE de M. le Comte DE BUFFON. Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Le fond de l'Histoire naturelle étant composé d'éditions anciennes & nouvelles, nous croyons faire plaisir au Public de lui présenter le tableau de tout ce qui en compose les différentes parties.

LA première édition de l'Histoire naturelle, comprenant la *Théorie de la Terre*, l'*Histoire générale des Animaux*, celle de l'*Homme*, &

* Cette Feuille de Supplément est destinée à la publication *des Prospectus & Avis particuliers* de la Librairie. Au moyen de cette Feuille, les Prospectus qui cidevant se perdaient & n'étaient pas lus du Public, se conserveront au moins autant que chaque Mercure. Il y a plus, leurs frais se trouveront considérablement diminués; une partie de la composition, du tirage, du pliage, &c. devenant une dépense commune pour chacun d'eux.

La partie littéraire du Mercure n'étant composée que de deux feuilles, on ne pouvait aussi y parler que très-imparfaitement des Ouvrages concernant les *Sciences & les Arts*. On pourra dans les Prospectus s'étendre particulièrement sur ces objets.

On doit s'adresser à M. MOUTARD pour l'insertion & le payement. Les frais pour 2 pages reviennent à 42 liv., 4 pages 84 liv., &c. Outre le prix ci-dessus, on doit donner au Rédacteur du Mercure un exemplaire des *Livres nouveaux* annoncés dans chaque Prospectus.

Digitized by Google

L'*Histoire particulière des Animaux quadrupèdes*, par MM. DE BUFFON & DAUBENTON, a été imprimée *in*-4°. & *in*-12 à l'Imprimerie Royale.

Les quinze Volumes *in*-4°. sont ornés de cinq cent cinquante Planches; leur prix *en blanc* est de 225 liv. & de 255 liv. *reliés*.

Le même Ouvrage, trente-un Volumes *in*-12. avec le même nombre de Planches, est de 80 liv. *en blanc*, & 104 liv. *reliés*.

Les Volumes *in*-4°. séparés se vendent 15 liv. *en blanc*, & 17 liv. *reliés*.

Les Volumes *in*-12 séparés se vendent 3 liv. *en blanc*, & 3 liv. 12 s. *reliés*.

M. le Comte DE BUFFON a donné six Volumes de Supplémens *in*-4°. à la suite de ces quinze premiers Volumes.

Les deux premiers Volumes de ces Supplémens contiennent le *Traité des Élémens*, l'*Introduction à l'Histoire des Minéraux & des Végétaux*, la *Partie expérimentale* & la *Partie hypothétique sur les progrès de la chaleur*, & la *température des Planètes*.

Le troisième Volume contient l'*Histoire & la Description des Animaux quadrupèdes*, qui sont parvenus à la connoissance de M. le Comte DE BUFFON, depuis l'impression des quinze premiers Volumes; & ce troisième Volume est orné de soixante-cinq Planches de nouveaux Animaux quadrupèdes.

Le quatrième Volume de ces Supplémens contient un grand nombre d'*Additions à l'Histoire naturelle de l'Homme*, & les *Discours de M. le Comte* DE BUFFON *à l'Académie Française*, ses *Essais d'Arithmétique morale*, & ses *Tables de probabilité sur la durée de la vie*.

Le cinquième Volume contient le *Traité des*

Digitized by Google

Epoques de la Nature, & des *Additions importantes à la Théorie de la Terre*, avec une Carte Géographique très-intéressante, sur les *Glaces des deux régions polaires*.

Le sixième Volume contient la suite de l'*Histoire & de la Description des Animaux quadrupèdes*; & ce sixième Volume est orné de 49 Planches de nouveaux Animaux quadrupèdes.

Ces six Volumes de Supplémens *in*-4°. se vendent, comme les autres, 15 liv. *en blanc*, 15 liv. 10 s. *brochés*, & 17 liv. *reliés*.

Ces mêmes Supplémens, en douze Volumes *in*-12, se vendent 3 liv. le Volume *en blanc*, & 3 liv. 12 s. *reliés*.

Nota. Ces Supplémens, tant *in*-4°. qu'*in*-12, font la suite des quinze Volumes *in*-4°. & des trente-un Volumes *in*-12; & comme on a fait en 1769 une édition en treize Vol. *in*-12 de l'Histoire naturelle de M. DE BUFFON, séparée de la partie de M. DAUBENTON, les douze Volumes *in*-12 de Supplémens servent aussi de suite à ces treize Volumes *in*-12; ce qui fait en tout vingt-cinq Volumes *in*-12 qui comprennent l'Ouvrage entier de M. DE BUFFON, sur ces parties de l'Histoire naturelle.

HISTOIRE NATURELLE des Minéraux, *in*-4°. Tom. I, II, III, IV. Prix 15 l. *en blanc*, 15 l. 10 s. *broché*, 17 liv. *relié*, chaque Volume.

Ces quatre Volumes servent de suite, tant à l'édition *in*-4°. avec la partie Anatomique, qu'à celle sans cette même partie Anatomique, sous le titre d'*Œuvres complettes*.

Le même Ouvrage, en huit Vol. *in*-12. Prix 3 liv. *blanc* ou *broché*, & 3 liv. 12 s. *relié*, chaque Volume.

Ces huit Volumes servent de suite à toutes les éditions *in*-12.

Ces mêmes Ouvrages sont nouvellement impri-

Digitized by Google

més *in*-4°. sous le titre d'*Œuvres complettes de M. le Comte de* BUFFON, ornées du portrait de l'Auteur, & de près de quatre cents Planches.

Les onze premiers Volumes de cette nouvelle édition, qui est très-belle, sont actuellement en vente. Prix 15 liv. *en blanc*, 15 liv. 10 s. *broché*, 17 liv. *relié*, chaque Volume.

Les Tomes VIII, IX, X & XI, qui forment les IIe, IIIe, IVe & V^e des Quadrupèdes dans cette édition, sont de 21 l. *en blanc*, 21 l. 10 s. *br.* & de 24 liv. *rel.* On a été obligé d'augmenter le prix de ces Volumes, à cause de la grande quantité de Figures qu'ils contiennent.

Les Tomes XII & suivans seront imprimés cette année & les années prochaines 1787 & 1788.

On a aussi imprimé, dans le *format in*-12, ces *Œuvres complettes de M. le Comte* DE BUFFON, avec le même nombre de Gravures que dans l'édition *in*-4°., toutes refaites à neuf avec le portrait de l'Auteur.

Les quatorze premiers Volumes de cette nouvelle édition *in*-12, comprennent la *Théorie de la Terre*, l'*Histoire de l'Homme*, avec les Supplémens; les Volumes suivans contiennent l'*Histoire des Animaux quadrupèdes*, & on y a joint les Supplémens à mesure qu'ils ont paru : le tout forme vingt-cinq Volumes *in*-12, qui se vendent au même prix que les précédens; les vingt-cinq Volumes *en blanc*, 75 liv. *reliés* 90 liv.

L'HISTOIRE DES OISEAUX, par MM. DE BUFFON & GUENEAU DE MONTBÉLIARD, est actuellement complette en neuf Volumes *in*-4°.; ces Volumes se vendent au même prix que les précédens.

On a imprimé aussi cette même *Histoire des*

Digitized by Google

Oiſeaux en dix-huit Volumes *in*-12 ; & le prix de ces *in*-12 eſt le même que celui des *in*-12 précédens : ils ſont ornés, comme l'*in*-4°., d'un grand nombre de Planches gravées en noir.

Mais comme les couleurs ſont, dans les Oiſeaux, les caractères les plus frappans, M. le Comte DE BUFFON a fait faire mille huit Planches gravées pour être enluminées, en grand & petit papier ; & l'on a imprimé cette même *Hiſtoire des Oiſeaux* en grand & petit *in-folio*, pour accompagner les Planches enluminées.

Chaque Planche en grand papier ſe vend 20 ſ. & 12. ſ. 6 d. en petit papier.

Et chaque Volume de diſcours imprimé en grand *in-folio*, avec des encadrures, ſe vend 30 liv. *broché* 31 liv. 10 ſ., & le petit *in-folio* 24 liv. en feuilles.

Les Planches enluminées, dont il a paru quarante-deux Cahiers de vingt-quatre Planches chacun, ſont achevées & complettées en entier. Il y a donc en tout mille huit Planches enluminées, dont il n'y en a que trente-cinq qui repréſentent des Inſectes : toutes les autres, au nombre de neuf cent ſoixante-treize, repréſentent toutes les eſpèces d'Oiſeaux avec leurs couleurs : c'eſt la plus belle & la plus grande Collection qui ait jamais été faite en ce genre.

DÉTAIL du prix de chaque Volume in-folio, *avec les Planches enluminées.*

Le Tome I, avec ſoixante-quinze Planches enluminées, *en blanc* 70 liv. 17 ſ., *broché* 73 liv. 7. ſ.

Le Tome II, avec cinquante-trois Planches en-

Digitized by Google

luminés, *broché* 60 liv. 2 f., *en blanc* 57 liv. 2 f.

Le Tome III, avec quatre-vingt-dix-huit Planches enluminées, *broché* 88 liv. 5 f., *en blanc* 85 liv. 5 f.

Le Tome IV, avec quatre-vingt-dix-sept Planches enluminées, *broché* 87 liv. 12 f., *en blanc* 84 liv. 12 f.

Le Tome V, avec quatre-vingt-dix-huit Planches enluminées, *broché* 88 liv. 5 f., *en blanc* 85 liv. 5. f.

Le Tome VI, avec cent deux Planches enluminées, *broché* 90 liv. 15. f., *en blanc* 87 liv. 15 f.

Le Tome VII, avec cent quarante-deux Planches enluminées, *broché* 115 liv. 15 f., *en blanc* 112 liv. 15 f.

Le Tome VIII, avec cent quarante Planches enluminées, *broché* 114 liv. 10 f., *en blanc* 111 10 f.

Le Tome IX, avec cent neuf Planches enluminées, *broché* 95 liv. 3 f., *en blanc* 92 liv. 3 f.

Le Tome X & dernier, avec cinquante-neuf Planches enluminées, *broché* 63 liv. 18 f., *en blanc* 60 liv. 18. f.

Premier à vingt-septième Cahier des Animaux quadrupèdes, imprimés en couleur, composés chacun de douze Planches. Chaque Cahier, 7 liv. 4 f.

Ces Cahiers de Planches, des Animaux quadrupèdes, imprimées en couleur, sont particulièrement destinés pour l'édition *in*-4°. des *Œuvres complettes* de M. DE BUFFON. Ceux qui ont acquis la grande édition de l'Histoire naturelle, en quinze Volumes *in*-4°, par MM. DE BUFFON & DAUBENTON, peuvent également se les pro-

Digitized by Google

curer. M. & Madame REGNAULT, connus par une suite de Planches imprimées en couleur, de Végétaux, se sont chargés de l'impression de ces quadrupèdes. On publiera encore trois Cahiers; ce qui complétera cette Collection.

Lu & approuvé le 16 Octobre 1786. NYON l'aîné, Adjoint.

NOUVELLE COMPOSITION D'ENCRE PORTATIVE, EN TABLETTES, DU SIEUR SALMON, Marchand Papetier, au Porte-feuille Anglais, rue Dauphine, N°. 26, vis-à-vis celle d'Anjou, tenant la seule Manufacture d'Encre à Paris, approuvée par l'Académie Royale des Sciences.

LA nécessité indispensable d'Encre pour les personnes qui voyagent, a fait jusqu'à présent rechercher les moyens les plus commodes pour en emporter facilement; mais il en résulte toujours quelque danger. La difficulté d'en trouver de bonne dans les Provinces & autres endroits plus ou moins éloignés, est ce qui a invité le Sieur SALMON à composer ces Tablettes, qui réunissent à l'avantage de s'emporter facilement, le mérite essentiel de procurer sur le champ une Encre de la première qualité, laissant aux personnes qui en font usage, le moyen de pouvoir lui donner la nuance plus ou moins foncée, suivant celle qu'ils préfèrent.

La manière de l'employer est aussi

Digitized by Google

prompte que facile, & le succès est évident, par les préparations qu'on a reçues toutes les drogues qui la composent, avant d'y être incorporées, ce qui les purifie, & les dispose à donner une Encre parfaite, telle que celle de première qualité, que le Sieur SALMON débite en bouteilles, avec le plus grand succès, dont les bonnes qualités lui ont mérité l'approbation de l'Académie Royale des Sciences, qui constate qu'elle est en tout supérieure à toutes celles dont on a fait usage jusqu'à présent.

Encre en bouteille, les meilleures qualités sont la double & la suisante.

NOUVEAUX Cornets en cristal, fermant hermétiquement.

La difficulté de pouvoir former les Cornets en cristal, sans aucune fuite d'Encre, était le seul motif qui empêchait d'en faire usage, quoiqu'ils soient les seuls qui puissent contenir & conserver l'Encre dans sa bonne qualité.

Ces nouveaux Cornets réunissent en eux tout ce que l'on peut désirer à cet égard, fermant bien hermétiquement, contenant & conservant parfaitement l'Encre sans la sécher; ils peuvent être transportés sans crainte qu'ils fuyent, & ont de plus l'agrément de pouvoir se nettoyer facilement, promptement, & sans aucun embarras. Le moyen est aussi simple que facile: il suffit

Digitized by Google

de passer dedans un peu d'eau-seconde, elle nettoie l'Encre entièrement, & enlève celle même qui y serait séchée, sans faire aucun tort au Cornet, qu'elle rend comme neuf. Leurs proportions sont de dix-huit lignes carrées, sur dix-neuf à vingt lignes de haut, y compris la fermeture.

Ils ont été soufflés dans les moules que ledit Sieur SALMON a fait exécuter, d'après les modèles qu'il en a donnés, & peuvent remplacer dans les Porte-feuilles à Ecritoires, Pupitres, Secrétaires, Nécessaires, & autres Ecritoires portatives, ceux en métail, où l'Encre, en se décomposant, ronge & corrode les soudures, sans qu'il soit possible de remédier à tous ces inconvéniens.

L'on trouvera de même chez le Sieur SALMON, des Porte-feuilles, Ecritoires & Pupitres garnis de ces mêmes Cornets, & autres de toutes grandeurs.

NOTE détaillée des Marchandises qui se trouvent chez le Sieur SALMON, Marchand Papetier, au Porte-feuille Anglais, rue Dauphine, N°. 26, à Paris.

PAPIER à lettres, d'Hollande, de toutes grandeurs, doré sur tranche, & non doré.

Idem, A billets, avec ou sans enveloppe.

Papier vélin à lettres, & autres grands pour le Dessin.

La beauté régulière de ce Papier faisant allusion à la peau dont il porte le nom, la préférence que

Digitized by Google

MM. les Artiſtes lui accordent, prouvent aſſez combien ſa qualité eſt ſupérieure à tous les autres, ſans qu'il ſoit poſſible d'ajouter, par aucun apprêt, ſoit pour l'Ecriture, ſoit pour le Deſſin.

Id. Autres à lettres, de toutes grandeurs & qualités.

Id. A lettres & à vignettes.

Id. Grands, d'Hollande & vélin, pour les plans, de vingt-cinq pouces de haut, ſur trente-ſept de long.

Id. Autre de Chine, de cinq pieds cinq pouces de long, ſur trois pieds de large.

Id. Bleu, pour le paſtel.

Id. Autres gris.

Id. Huilé & verni, pour calquer.

Id. Autres vernis, pour les pièces d'Ecritures.

Id. Autres réglés, pour la Muſique.

Papier glacé, doré, pour lettres.

Id. Brouillard, glacé, pour le viſage.

ECRITOIRES en pupitres, de Bureau, & en porte-feuilles.

Id. Autres en forme de livre, avec néceſſaire.

Id. Autres en criſtal, à pompe aſpirale.

Id. Autres en argent plaqué, cornets en criſtal.

Id. Autres en tôle vernie & en nacelle.

Id. Autres avec bougeoir.

Id. Autres à cylindre.

Id. En plateau, avec ou ſans tiroir.

Id. Autres de poche, en cuir poli,
Id. En maroquin,
Et de valiſe,
} Cornets en criſtal.

EPONGES ſuperfines de Veniſe, & autres.

ENVELOPPES blanches pour tous les formats de papiers à lettres & à billets.

Id. Autres de toutes grandeurs, garnies.

Billets du matin à vignettes & paillettes.

Id. Bordés, de toutes couleurs.

Digitized by Google

Papier brodé en noir, pour le deuil.
Gomme élastique pour effacer le crayon.
Et Colle à bouche.
Mine de plomb d'Angleterre.
Crayons Anglais, à couliſſe & ſans couliſſe, première qualité.
Et autres à deux couliſſes, rouges & noirs.
Boîtes de crayons de paſtel, de 6, 12, & 24 livres la boîte.
Canifs Anglais, à quatre lames, & autres.
Canifs à pluſieurs lames, à pouſſoir, & de Bureau.
Cire d'Eſpagne à Graveur, première qualité.
Id. Autres de toutes couleurs, telles que rouge, noire & brillante, boue de Paris, bronzée, dorée, jaune & verte, piſtache, puce, prune, tranſparente, carmelite, cramoiſie, &c.
Les mêmes avec odeurs, telles qu'à la bergamotte, cédra, citron, vanille, pot pourri & tubéreuſe, à la lavande, ambrée, muſquée, au jaſmin, &c.
L'on trouvera des boîtes de cire, contenant toutes les couleurs, dites *à la Poulette.*
Petites Preſſes pour cacheter, dites *Chancelières.*
Grands Porte-feuilles à ſoufflet.
Ces Porte-feuilles peuvent contenir une très-grande quantité de papiers, s'ouvrent ou ſe ferment à raiſon du plus ou du moins. Ils renferment pluſieurs ſéparations, afin de pouvoir diviſer les objets.
Id. Autres avec douze ſéparations, pour échéances.
Porte-feuilles rabattans.
Ces Porte-feuilles ſont très-recherchés pour les voyages, en ce qu'ils réuniſſent à l'écritoire un emplacement aſſez conſidérable pour renfermer les papiers ſous une ſeule & même clef.

Digitized by Google

AGENDA ANTI-SIPHILITIQUE, pour connaître & bien guérir les Maladies vénériennes sans équivoque & sans violence ; Maladies d'autant plus fâcheuses, qu'elles sont très-étendues aujourd'hui, souvent cachées, méconnues, ou mal guéries, & par cela même existantes à l'insçu des personnes qu'elles affectent, notamment dans le mariage ; avec une digression-pratique sur quelques-unes de ces Maladies, dont la guérison est en général difficile, pénible, & mal entendue par tous les traitemens ordinaires, Par M. ANDRIEU, Docteur en Médecine & en Chirugie de l'Université de Montpellier.

Multùm egerunt qui ante nos fuerunt, sed non peregerunt.

A Paris, 1786, chez l'Auteur, Quai de la Mégisserie, porte cochère attenant l'Arche Marion ; & chez MORIN, *Libraire, rue Saint-Jacques.* in-12. *br.* 1 *liv.* 4 *s.* ; *& port franc par tout le Royaume,* 1 *liv.* 16 *s. en affranchissant les lettres & l'argent.*

»CE Précis salutaire sur la Maladie vénérienne est le fruit de vingt années d'expérience-pratique de l'Auteur, jointe à celle de plusieurs Médecins de Montpellier & de la Capitale, dont il a vérifié & médité les observations, comme aussi le résultat de plus de *dix mille* guérisons opérées sous ses yeux & par ses soins sur des maux vénériens plus ou moins compliqués & invétérés, apparens ou obscurs, manqués, négligés, méconnus, &c. &c.

Toutes ces guérisons ont été effectuées sans nul concours des caustiques, incisions, ni au-

Digitized by Google

tres moyens violens & actifs, & sans ces *examens indécens & désagréables* pour l'honnêteté & la pudeur, & humilians pour la vraie vertu des respectables mères & épouses «.

L'*Epigraphe* annonce d'abord que cet Ouvrage ajoute à tout ce qui a été fait avant lui: en effet, il réunit, entre autres choses, le mérite nouveau, spécial & particulier :

1°. De rapporter & de prouver par des faits d'expérience & des observations-pratiques inconnus jusqu'à présent, profondément vérifiés & médités, que la Maladie vénérienne existe & se propage aujourd'hui d'une manière *sourde & obscure* dans la plupart des individus & des ménages, à l'insçu des malades & des Médecins.

Ces faits sont présentés avec des *signes, notions & caractères sensibles* bien constatés pour faire reconnaître cette Maladie dans les cas énoncés, chez les hommes, chez le sexe, & chez les enfans de tout âge.....

2°. D'établir, d'après l'expérience, une pratique de guérison de ces Maladies, plus sûre, plus étendue, plus douce & plus simple, qu'elle n'a été depuis trois siècles, avec suppression absolue des *caustiques & instrumens tranchans*, ainsi que de ces *examens indécens & désagréables*, perpétués & usités jusqu'à ce jour.

La *priorité* de cette réforme si salutaire à l'humanité, appartient en tout à l'Auteur, telle qu'il l'a publiée *le premier* dans son Compte rendu en 1781 (*).

(*) Voyez *Compte rendu au Public* sur des nouveaux moyens de guérir la Maladie vénérienne, *sans caustiques ni instrumens tranchans*, &c. Paris, 1786, nouvelle édition augmentée d'un *Agenda Anti-Siphillitique*, &c. chez MORIN, Libraire, rue S. Jacques. Prix, 3 liv. broc. & 3 liv. 12 s. port franc par tout le Royaume.

Digitized by Google

3°. De faire connaitre avec précision *l'abus de confiance*, *l'équivoque & le danger* de traitement des Maladies vénériennes, par tant de mauvais remèdes & de mauvais Guérisseurs de tout état, qui s'ingèrent de guérir ces maux dans la Capitale & ailleurs.....

Un sommaire de faits, découvertes & institutions essentielles en Médecine & en Chirurgie, propres à l'Auteur, qui lui ont mérité des *Prix* & des *suffrages académiques*, terminent ce Recueil intéressant, qu'on lira d'ailleurs avec avantage & satisfaction, ainsi que le Compte rendu qui l'a précédé, & avec lequel il fait corps d'Ouvrage vraiment pratique très-utile aux malades & aux gens de l'Art.

On trouve aussi chez MORIN, *Libraire, rue S. Jacques, près la rue de la Parcheminerie, quelques exemplaires des Ouvrages suivans, brochés, francs de port par la Poste.*

OBSERVATIONS sur le Bréviaire de Cluni, par M. Thiers, 2. vol. *in*-12, Ouvrage très-rare. Prix, 10. liv.

La Science des Personnes de Cour, d'Epée & de Robe, contenant les Traités suivans : la Religion, l'Astronomie, la Géographie, la Chronologie, l'Histoire, les intérêts des Princes, le Droit, la Logique, la Physique, l'Histoire naturelle, l'Anatomie, l'Art militaire, &c. 8 vol. *in*-12. 21 liv.

Les Fables de La Fontaine, mises en chant sur de petits airs & vaudevilles connus, notés à la fin. *in*-24. 3 liv.

Traité de la nature de l'ame, & de l'origine de ses connoissances. 2 vol. *in*-12. 5 liv.

Institutiones Philosophicæ, Logicam, Metaphysicam. Par RIVARD. 4 vol. *in*-12. 11 liv.

Lu & approuvé le 16 Octobre 1786. MERIGOT *le jeune, Adjoint.*

Digitized by Google

On trouve dans le Répertoire universel & raisonné de Jurisprudence civile & criminelle, mis en ordre & publié par M. GUYOT, Ecuyer, ancien Magistrat, édition de 1783, chez PANCKOUCKE; *tome 63, page 243.*

NOUS n'aurions pas rempli entièrement l'objet que nous nous sommes proposé, si, après avoir fait connaître cette effrayante maladie, & les barrières impuissantes que l'on a opposées à ses ravages, nous ne disions rien d'un mal presque aussi dangereux qui est sorti de son sein. Nous voulons parler de cette multitude de Charlatans que l'insatiable cupidité a enfantés. Inutilement les Gens de l'Art ont-ils protesté contre leurs fausses découvertes; le peuple aveugle, attribuant ces réclamations à l'esprit de jalousie & à un sordide intérêt, est tous les jours victime de sa crédulité; cependant parmi ceux qui ont prétendu avoir trouvé un remède plus efficace que celui qui jusqu'à présent a été adopté exclusivement & administré par la Chirurgie & la Médecine, nous croyons que l'on doit distinguer le remède du sieur LAFFECTEUR, connu sous le nom de *Rob anti-syphilitique*, auquel le Roi a accordé un Privilége particulier, d'après le suffrage de la Société Royale de Médecine.

Digitized by Google

Un nouveau Réglement du Ministre de la Marine enjoint aux Médecins & Administrateurs des Hôpitaux, de veiller à ce que chaque vaisseau du Roi qui partira des ports de France, soit muni d'un approvisionnement de Rob anti-siphilitique, pour traiter ceux dont la maladie se déclarerait en mer.

L'engagement par lequel le sieur LAFFECTEUR a offert non seulement de ne rien exiger pour les malades désespérés sur lesquels son remède n'aurait point un effet salutaire, mais même d'en traiter un pareil nombre gratuitement, annonce que l'expérience lui a démontré la supériorité de son remède, & que c'est avec raison que la Société Royale lui a accordé une approbation particulière.

On ne peut pas trop désirer, pour le bien de l'humanité, qu'après s'être complètement assuré de l'efficacité de ce remède purement végétal, on en consacre particulièrement l'usage à la guérison des enfants nés avec le germe du mal vénérien, & à celle des soldats & des matelots sur lesquels les effets du mercure ont produit des accidens horribles & souvent mortels.

Le sieur LAFFECTEUR *demeure rue de Bondi, N°. 29.* Les personnes qui lui feront l'honneur de lui écrire, auront la bonté d'affranchir leurs lettres.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE BLEUE, contenant l'Hiſtoire de PIERRE DE PROVENCE & la belle MAGUELONE, celle de ROBERT-LE-DIABLE, RICHARD SANS PEUR, FORTUNATUS & ſes enfans, JEAN DE CALAIS, & les QUATRE FILS D'AYMON. A Paris, chez FOURNIER, rue du Hurepoix, près le Pont S. Michel.

L'ANCIENNE Bibliothèque bleue nourriſſait la curioſité de la plus vile populace. Cette nouvelle édition, faite par un Auteur connu avantageuſement dans la République des Lettres, peut être miſe dans les mains de tous les Lecteurs. L'Editeur ne s'eſt pas contenté ſimplement de la rajeunir, il a tâché de la rendre digne des honnêtes gens, en la refondant entièrement, & en y ajoutant des ſituations & des épiſodes nouveaux; il a parfaitement réuſſi, & cette lecture eſt très-agréable, très-variée & très-intéreſſante. On peut y puiſer une connaiſſance aſſez étendue des Loix, des Joûtes, des Tournois & des Combats de l'ancienne Chevalerie. On y voit les proueſſes de ces braves Paladins. Rien n'eſt plus capable d'élever l'ame, & de fortifier le courage de la jeune Nobleſſe, que tous ces hauts faits d'armes, que ces aventures périlleuſes. Cette lecture eſt ſi attachante, qu'on la quitte toujours à regret: elle plaît, amuſe, inſtruit tout enſemble. Rien de plus touchant, de plus héroïque & de plus naturel que l'Hiſtoire de *Jean de Calais*. Quels évènemens plus ſingulliers, plus ſurprenans que ceux qui ſont contenus dans l'Hiſtoire de *Fortunatus & de ſes enfans*? On ne peut lire celle des *quatre fils d'Ay-*

Digitized by Google

mon sans surprise & sans attendrissement. Quelle force & quelle variété d'imagination ! quelle morale plus sublime ! quel Héros plus parfait que *Renaud.*

M. le M. de P., excellent Écrivain, s'exprime ainsi au sujet de cette nouvelle édition : » Ce travail est déjà exécuté d'une manière » très-agréable. . . . . Je conseille aux Dames » de lire ce Recueil en entier ; il fera autant de » plaisir à celles de ce temps-ci, que les Romans originaux ont pu en faire à leurs aïeules » il y a trois cents ans «.

Pour mettre tout le monde à portée de profiter d'une lecture aussi intéressante & aussi variée, on donnera les neuf parties à 10 livres 4 sous, au lieu de 18 livres qu'elles coutaient ci-devant.

Nouvelle Bibliothèque de campagne, tirée des meilleurs Romans.

Ce Recueil peu dispendieux est intéressant pour toutes les classes de Lecteurs. Les Ouvrages d'imagination sont entre-mêlés d'Ouvrages historiques ; la morale même n'a point été oubliée dans cette agréable Compilation.

La liste seule des Ecrivains qui ont été mis à contribution, suffira pour persuader au Public que ce *Prospectus* n'est pas menteur. Voici les noms des principaux : Virgile, Swift, Homère, Voltaire, Cervantès, Prevôt, Hamilton, Fénélon, Marivaux, Saint-Foix, Villedieu, l'Arioste, le Sage, Apulée, Scarron, d'Aulnoy, Caylus, Barclai, Xénophon, Tenein, la Motte le Vayer, Tompson, &c. &c.

Les douze volumes *in*-12, proposés à 16 liv. 4 s. brochés.

Les tomes XI & XII se vendent 3 liv. 12 s.

Digitized by Google

séparément. Les personnes qui voudraient se compléter payeront les Volumes qui leur manqueront à lire, si on en feuilles.

Vu l'Approbation. *Permis d'imprimer*, ce 12 *Septembre* 1783.
LENOIR.

DE PAR LA LUNE.

LE Cousin par excellence, le Cousin de tous les honnêtes gens, le grand & le petit Cousin, en un mot, LE COUSIN JACQUES, &c..... &c..... &c..... A tous ceux qui ce présent *Prospectus* liront, Lecteurs vieux, Lecteurs jeunes, Lecteurs beaux, Lecteurs laids, Lecteurs Abbés, Lecteurs Moines, Lecteurs enfin de tout âge & des deux sexes, qui n'ont pas encore abjuré la franche & saine gaîté de nos pères, qui ne prennent pas de l'emphase pour de la morale, & de la gravité pour de la philosophie, qui ne jugent pas des livres sur la couverture, enfin qui, &c. qui, &c. qui.... & qui, &c.... &c.... &c.... &c.... SALUT, BONJOUR, BONSOIR, *bonne nuit*, *bonne santé*, *repos*, *gaîté*, *courage*, &c. Et tout plein de belles choses.....

Mes gentils Cousins & mes bons Amis.

Il ne tiendrait qu'à moi de pérorer, & je pourrais ici tourner une belle phrase pour faire le grand Homme; mais le temps me presse, je viens au fait.

Les *Lunes* sont maintenant un Ouvrage

connu ; les Annonces, aussi fréquentes qu'avantageuses, qu'en ont faites les Journaux les plus estimés, l'accueil soutenu qu'elles reçoivent du Public, non seulement en France, mais dans les pays étrangers, le soin qu'ont pris les Libraires d'Allemagne de les faire traduire en leur Langue, enfin les éloges des uns, les satires des autres, &c..... Voilà ce qui atteste leur publicité & me dispense d'en dire du bien, quoique dans le fond de mon ame j'en meure d'envie ; car les jeunes Auteurs aiment tant à se préconiser,..... sur-tout depuis que les vieux leur en donnent l'exemple !.....

J'ai promis que la seconde année des *Lunes*, que j'annonce aujourd'hui, serait supérieure à la première. Tiendrai-je parole ? On pourra s'en convaincre à Paris, pour 18 liv., & en Province, pour 21 liv. ; c'est le prix de la souscription.

On s'adresse directement au sieur *LESCLAPART*, *Libraire de MONSIEUR, Frère du Roi, rue du Roule, N°. 11, près du Pont-Neuf, à Paris.* Il faut affranchir le port de l'argent & celui de la lettre d'avis. On peut souscrire aussi chez les Libraires des villes considérables de l'Europe.

On recevra désormais les *Lunes* tous les quinze jours, au lieu de les recevoir tous les mois. Chaque *Numero* sera partagé en deux *Influences* ou *Demi-Lunes*. Chaque *Demi-Lune* aura au moins 72 pages, & au

Digitized by Google

plus, 120 pages, ordinairement 96 pages. La première Influence ou Demi-Lune paraîtra à la Nouvelle Lune de chaque mois; la seconde, à la Pleine Lune. Un *Numéro*, pris séparément, coutera 36 sous broché; chaque Demi-Lune, 18 sous.

On ne s'abonne pas pour une demi-année, mais toujours pour une année entière; ni pour la moitié de l'une & la moitié de l'autre; il faut prendre chaque année à l'époque où elle commence.

La *première année des Lunes*, qu'on réimprime à présent, a commencé à la Nouvelle Lune de Juin 1785, & elle a fini au dernier Quartier de la Lune de Mai 1786 inclusivement. La *seconde année* que nous annonçons aujourd'hui, a commencé de même à la Nouvelle Lune de Juin de cette année 1786, & finira en Juin 1787.

LESCLAPART tient la première année des *Lunes*, reliée de quatre manières différentes.

1°. En veau fauve avec filet & lune d'or, 1 liv. 10 s. le Volume; ceux qui ajouteront plusieurs mois ensemble, 5 sols de plus.
2°. En marbre Allemand ..... *idem.*
3°. En porphyre ..... *idem.*
4°. En veau marbré avec lune d'or.... 1 liv.

Il tient aussi la collection des *premières folies du Cousin JACQUES*, en plusieurs Volumes *in*-8°., prix, 5 liv. 6 s. brochée; la Comédie *des Ailes de l'Amour*, prix 36 sous brochée, avec les airs nouveaux (qu'il

Digitized by Google

vend aussi séparément 12 sous. On ne trouve que chez lui le portrait du même Auteur, *in*-8°. prix 24 sous; il l'envoie en Province, franc de port, pour 30 s. On trouve aussi chez le même Libraire des airs nouveaux, gravés avec soin, paroles & musique du même Auteur..... Il vend son buste, nouvellement fait par M. *Martin*, & *réparé par le même*; prix 6 liv. & 30 s. pour la caisse. C'est à lui seul, en un mot, qu'il faut s'adresser pour tout ce qui concerne l'*Auteur des Lunes*. LESCLAPART tient magasin de Librairie ancienne & moderne; c'est chez lui que se fait l'*Almanach des Adresses*; on s'adresse à lui pour ventes & achats de Bibliothèques, Billets de mariage, souscriptions de Journaux, & généralement pour tout ce qui concerne son état.

Lu & approuvé, ce 4 Août 1786. DE SAUVIGNY.

Vu l'Approbation. *Permis d'imprimer*, ce 5 Août 1786. DE CROSNE.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 28 OCTOBRE 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

STANCES ou Quatrains sur le feu Roi de Prusse.

FRÉDÉRIC honora le Trône;
Il aima, cultiva les Arts;
Quel Monarque avant lui mérita la Couronne,
Au Parnasse, au portique & dans le champ de Mars?

Il sut régner, combattre, écrire;
Sur le Trône il eut des amis;
On ne connut sous son empire
Ni maîtresses ni favoris.

Il eut le courage d'Alcide;
Il joignit l'exemple à la loi:
Tous les Guerriers voudroient un pareil guide,
Tous les peuples un pareil Roi.

(*Par un Vétéran.*)

Digitized by Google

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Piémont*; celui de l'Énigme est *la Fièvre*; celui du Logogryphe est *Oreiller*, où l'on trouve *Éole*, *or*, *lie*, *il*, *ré*, *oie*, *Lélie*, *Élie*, *Roi*, *loi*.

CHARADE.

LOUIS, notre bon Prince, est en tout mon premier:
Vive à jamais son nom au temple de mémoire!
Louis combla nos vœux quand il fut mon dernier;
Puisse Louis, toujours couvert de gloire,
Devenir mon entier!

ÉNIGME.

PLUS on court après moi, moins on peut m'attraper.

(*Par M. le Chevalier de Meude-Monpas.*)

LOGOGRYPHE.

JE suis un riche magasin,
Qu'on tient aux champs comme à la ville;

Digitized by Google

Chez moi l'on peut soir & matin
Trouver l'agréable & l'utile ;
J'ai de tout, & je peux offrir
A Mesmer un baquet commode,
A Blanchard un globe à la mode :
Entrez, Messieurs, on peut choisir.
Lecteur, veux-tu me désunir ?
Cherche un Nautonnier très-avare ;
Un meuble d'hiver ; un métal
Que plus d'un Gascon trouve rare ;
Un lourd & stupide animal,
Mémorable dans la Pucelle ;
Certain bijou de citadelle,
Digne de l'empire infernal ;
Ce qu'en mariage une belle
Peut apporter à son époux ;
Des favoris de Melpomène
Celui de tous qui, sur la Scène,
Fut le plus tendre & le plus doux ;
Un maître adoré dans la France ;
En Sicile un Mont redouté ;
Un Comté non loin de Provence ;
Ce qui désole la beauté ;
Un ornement qui n'est pas mince,
De trois couronnes surmonté ;
Ce qu'à Paris comme en Province
On trouve difficilement ;
Une montagne de Phrygie,
Célèbre par un jugement ;

Digitized by Google

Chez le Pape un titre éminent;
Ce qu'un buveur dans une orgie
A soin de visiter souvent;
Une couleur; un instrument
Qui du chasseur flatte l'oreille;
Un poëme noble, élégant,
Que Rousseau faisoit à merveille;
Les noms de deux Romains fameux,
Et celui d'un chasseur habile
Qu'un regard rendit malheureux;
Puis l'équivalent d'une ville.

(*Par M. Gratton de Saint-Gilles, Capitaine de Canonniers.*)

NOUVELLES LITTERAIRES.

L'INCONSTANT, Comédie en cinq Actes & en vers, par M. Collin; représentée pour la première fois par les Comédiens François, le 13 Juin 1786. A Paris, chez Pault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins.

ON considère ordinairement l'inconstance comme un défaut; si l'on réfléchissoit aux inconvéniens qu'elle entraîne, peut-être ne balanceroit-on pas à la ranger dans la classe des vices de l'esprit; car l'esprit a, comme le

Digitized by Google

cœur, ses vices & ses défauts. En général l'homme est inconstant; il est aussi instable dans ses jouissances morales que dans ses appétits matériels, quand les unes ou les autres ne deviennent point des passions. Examinez-le à son enfance, vous le verrez dès l'instant qu'il peut exprimer ou seulement indiquer un desir, annoncer le germe de son amour pour le changement; suivez-le dans sa marche, vous verrez ce germe se développer, s'étendre, & produire à la fin de fâcheux ravages, à moins que l'éducation ne le modifie ou n'en arrête l'essor. Tel est l'homme de tous les pays; mais il est des peuples qui sont plus naturellement portés à l'inconstance que d'autres, parce que la légèreté de l'esprit tient en grande partie à l'influence des climats qu'on habite, aux mœurs & aux usages. Aucun peuple n'a peut-être porté plus loin l'instabilité de ses goûts que le peuple d'Athènes; & s'il en est un qui lui ressemble beaucoup à cet égard, on peut assurer que c'est le peuple Parisien. Ainsi, attaquer l'inconstance, la peindre sous les traits qui lui conviennent, encadrer son portrait sur la Scène du premier Théâtre de la Capitale de la France, c'est positivement attaquer l'idole générale sur son autel, en présence de ses adorateurs. Heureusement les Citoyens de Paris ont, avec un grand nombre de leurs défauts, un grand nombre des qualités des habitans d'Athènes; & parmi ces dernières, il faut distinguer celle de savoir rire de leurs propres travers, & d'accorder

Digitized by Google

très-volontiers leur estime à ceux qui entreprennent de les éclairer sur leurs erreurs. Aussi depuis Molière jusqu'à nos jours, tous les Censeurs adroits de nos extravagances sont-ils parvenus à plaire; aussi malgré l'extrême ressemblance des traits, le caractère de l'Inconstant a-t'il eu un succès universel.

Lorsque nous avons rendu compte de la première représentation de cette Comédie, nous avons remarqué les défauts les plus graves de l'intrigue dont nous avons donné une analyse fidelle : nous ne reviendrons point sur cet objet. Nous avons dit que le principal caractère de l'Ouvrage faisoit beaucoup d'honneur à M. Collin, & nous avons promis de le prouver par la citation des détails & des développemens qui le mettent en jeu; c'est ce que nous allons faire, après avoir néanmoins examiné brièvement jusqu'à quel point ce caractère s'accorde avec les convenances dramatiques.

On a judicieusement observé qu'un des plus grands défauts du *Distrait*, de Regnard, & du *Dissipateur* de Destouches, est que ces deux caractères ne sont pas de la nature de ceux qui peuvent, sans sortir des bornes de la vraisemblance, produire tout leur effet pendant l'espace de vingt-quatre heures; & nous croyons qu'on peut faire le même reproche au caractère de l'Inconstant. En effet, il n'est pas naturel que, dans un espace de temps aussi court, un seul homme accumule un aussi grand nombre de traits d'inconstance

Digitized by Google

que ceux que présente le personnage de M. Collin. Il faut pourtant convenir qu'au Théâtre l'imitation des mœurs peut & doit même être un peu exagérée ; Molière en a donné plus d'un exemple, principalement dans l'*Avare* ; mais ce qui sauve l'invraisemblance dans le caractère d'Harpagon, c'est l'art infini avec lequel le père de la Comédie a enchaîné & multiplié les circonstances qui mettent son Avare en action, & qui le forcent à laisser échapper les traits qui ajoutent à sa physionomie. M. Collin n'a pas pu employer les mêmes ressorts, parce qu'il a trop foiblement intrigué son Ouvrage, & que cette négligence l'a souvent forcé à faire parler son personnage, quand il auroit dû le faire agir. Avant de porter un caractère sur la Scène, les Auteurs devroient examiner mûrement s'il est susceptible de régner, la vraisemblance & le comique, & s'il peut être établi sur des proportions assez justes, pour que le Spectateur éclairé réduise sans peine ce qu'il a d'exagéré, à la vérité de la nature. Cette précaution nous paroît d'autant plus essentielle, que tous les génies ne sont pas faits pour vaincre toutes les difficultés, & que Molière lui-même en a rencontré d'insurmontables. Arrêtons-nous à présent au personnage de M. Collin, & voyons sous quels traits il l'a présenté. Les citations que nous allons faire, offriront ensemble l'idée qu'on doit prendre du caractère de l'Inconstant & du style de l'Auteur.

Dès la première Scène du premier Acte,

Digitized by Google

Florimond, qui vient de quitter Brest & le Service, s'explique ainsi sur le dégoût que lui a inspiré l'état militaire.

Dans une garnison toujours mêmes usages,
Mêmes soins, mêmes jeux, toujours mêmes visages;
Rien de nouveau jamais à dire, à faire, à voir.
Le matin on s'ennuie, & l'on bâille le soir.
Mais ce qui m'a sur-tout dégoûté du service,
C'est, il faut l'avouer, ce maudit exercice.
Je ne pouvois jamais regarder sans dépit
Mille soldats de front, vêtus d'un même habit,
Qui, semblables de taille, ainsi que de coëffure,
Étoient aussi, je crois, semblables de figure.
Un seul mot à-la-fois fait hausser mille bras;
Un autre mot les fait retomber tout en bas.
Le même mouvement vous fait à gauche, à droite
Tourner tous ces gens-là comme une girouette.

Il est enchanté d'être à Paris, dont il fait un éloge pompeux; mais il a changé d'avis à la cinquième Scène du second Acte.

Oh! quel fracas, bon Dieu! quelle affreuse cohue!
Comment peut-on se plaire en ce maudit Paris?
C'est un enfer.

CRISPIN.

Tantôt c'étoit un paradis:
« L'œil ravi, promené de spectacle en spectacle,
» De l'art à chaque pas voit un nouveau miracle. »
C'étoient vos termes.

Digitized by Google

FLORIMOND.

Oui, d'abord cela séduit,
J'en conviens. Mais au fond, de la foule & du bruit,
Voilà Paris. . . . . .
. . . . . Chaque semaine
De celles qui suivront est le parfait tableau ;
De semaine en semaine il n'est rien de nouveau,
Alternativement Bal, Concert, Comédie,
Wauxhall, Italiens, Opéra, Tragédie.
Ce cercle de plaisirs peut bien plaire d'abord ;
Mais la seconde fois il ennuie à la mort.

CRISPIN.

C'est dommage. J'entends : de journée en journée
Vous voudriez du neuf pendant toute une année.
Eh ! que la vie ici soit uniforme ou non,
Qu'importe, il ne faut pas disputer sur le nom.
Si l'uniformité de plaisirs est semée,
Cette uniformité mérite d'être aimée.
On dort, on boit, on mange ; on mange, on boit,
on dort :
De ce régime, moi, je m'accommode fort.

L'opposition des goûts du Maître & de ceux du Valet, produit un effet plaisant ; elle nous a paru piquante & comique par son extrême simplicité.

Nous avons dit dans le Mercure du 24 Juin, que toutes les Scènes qui développent le caractère de l'Inconstant, ne tiennent pas

Digitized by Google

bien essentiellement à l'action de l'Ouvrage; on pourra s'en convaincre par les citations qui vont suivre; mais on se convaincra aussi qu'il falloit beaucoup de ressources dans l'esprit pour sauver le défaut d'action, & plaire sans ce ressort, qu'au Théâtre on peut regarder comme indispensable.

Florimond, après avoir renvoyé son Valet, par la seule raison qu'il est à son service depuis un mois, est obligé d'attendre sa maîtresse Éliante, qu'il avoit oubliée à Brest, qu'il a retrouvée à Paris, & pour laquelle il a repris de l'amour. Que faire? Il apperçoit des Livres: *que je vais m'amuser!* dit-il: il en prend un.

Ah! ah! c'est La Bruyère!
J'en fais beaucoup de cas; lisons un caractère:
« Un homme inégal n'est pas un seul homme,
» ce sont plusieurs, &c. »
Où donc a-t'il trouvé ce Caractère-là?
Jeux d'esprit, tout le Livre est fait comme cela.
On le vante pourtant. Voyons quelque autre chose,
Aussi bien je suis las de lire de la prose.
Les vers tout-à-la-fois charment l'œil & l'esprit:
Par sa diversité la rime réjouit.
Voyons s'il est ici quelque Poëte à lire.
Boileau! bon, celui-là! j'aime fort la satyre.
(*Il dit.*)
« Voilà l'homme en effet. Il va du blanc au noir;
» Il condamne au matin ses sentimens du soir, &c. »

Digitized by Google

L'insolent! c'est assez ; & puis dans un Auteur
La satyre à coup sûr décèle un mauvais cœur.
J'eus toujours du dégoût pour ce genre d'escrime.
La peste soit des vers, de cette double rime,
Exacte au rendez-vous, qui, de son double son,
M'apporte à point nommé le mortel unisson!
Mais d'un autre côté la prose est insipide....
Il faut qu'entre les deux pourtant je me décide;
Car enfin feuilletez tous les Livres divers,
Vous trouverez par-tout de la prose ou des vers....
Tout-à-la-fois conspire a m'échauffer la bile....
Mais quelle solitude! aussi dans cette ville
Je n'avois qu'un Valet pour me désennuyer,
Et je m'avise encor de le congédier.

Cette Scène, dont nous avons transcrit une grande partie, n'est en effet qu'un long monologue; mais ce monologue a de la vie, & il nous paroît rendre avec vérité & intérêt, la constante fluctuation des sentimens qui se succèdent, qui se heurtent dans la tête d'un Inconstant. Cette manière de developper un caractère n'est pas aussi heureuse que celle qui lui fait intriguer l'action, qui, absent ou présent, le rappelle sans cesse à l'esprit du Spectateur : elle fait pourtant honneur à l'esprit, à l'imagination & au goût de l'Auteur; la Scène est d'ailleurs écrite avec autant de correction que de facilité, & le style a cette franchise qui caractérise un Écrivain distingué.

Digitized by Google

Il faut restreindre malgré nous les citations, parce que les bornes d'un article nous en font la loi. Contentons-nous de rappeler quelques traits de caractère qui nous ont paru bien saisis, & qui annoncent un homme fait pour trouver des succès dans la carrière dramatique. Florimond aime Éliante, il veut l'épouser, il le dit à son oncle, après avoir fait l'éloge de l'inconstance, après avoir avoué qu'il est un peu léger; enfin après avoir dit:

Quoi qu'il en soit, je crois que je m'en vais changer.

Son oncle fait des démarches pour ce mariage, il fait même la demande, obtient l'aveu, arrive tout joyeux pour apprendre cette bonne nouvelle à Florimon. Celui-ci lui répond qu'il aime une autre femme, & *qu'il l'aimera toujours*. L'oncle indigné lui donne une heure pour réfléchir, revient:

L'heure est passée: Hé bien! sur l'hymen d'Éliante
As-tu changé d'avis?

FLORIMOND.

Je n'en change jamais.

Ce dernier trait, qui forme un contraste parfait avec la conduite & les précédens discours de l'Inconstant, nous paroît d'un excellent comique, & il y en a plusieurs de cette force que nous regrettons de ne pouvoir citer.

Terminons nos citations par ces vers de la première Scène du cinquième Acte. Florimond a quitté Éliante, pour la sœur de son

Digitized by Google

ami Valmont; mais cette Demoiselle, dont il se proposoit de demander la main, est mariée; la manière dont il apprend cette nouvelle est aussi heureuse que plaisante; après bien des indécisions, il se détermine à voyager. *Quel plaisir*, dit-il à son Valet, *en voyageant l'on goûte!*

Toujours nouveaux objets s'offrent sur votre route.
Chaque pas vous présente un spectacle inconnu;
On ne revoit jamais ce qu'on a déjà vu.
Une plaine aujourd'hui, demain une montagne,
Le matin une ville & le soir la campagne;
Ajoute qu'on ne peut s'ennuyer nulle part;
Un lieu vous plaît, on reste; il vous déplaît, on part.

Il n'est pas difficile de s'appercevoir que non seulement M. Collin a enrichi son caractère de tous les traits dont il étoit susceptible, mais encore que, fidèle aux préceptes de ses maîtres & de la raison, il le montre

Jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord.

Nous invitons les personnes qui aiment à se consoler de la disette des talens par l'espérance que donnent ceux qui s'annoncent avec un certain éclat, à lire la Comédie de M. Collin, elles se persuaderont que si elle mérite les reproches qu'on lui a faits, les critiques qu'elle a essuyées, elle est digne aussi de tous les éloges qu'on lui a presque généralement accordés, & qu'elle promet un Auteur Comique à la Nation. Nous disons qu'elle pro-

Digitized by Google

mer, quoique nous sachions combien l'étude du Théâtre est encore nécessaire à l'Auteur de l'Inconstant, & parce que nous aimons à croire qu'il cultivera courageusement ses dispositions, afin de répondre à l'idée qu'on a conçue de son talent.

Depuis le premier compte que nous avons rendu de cette Comédie, M. Collin a changé quelque chose à son dénouement : Florimond ne quitte plus la Scène pour s'en aller en Amérique, il dit :

Je ne vois rien de mieux, dans l'état où je suis,
Que d'aller dans un cloître enterrer mes ennuis.

Ce moyen n'est pas plus heureux, peut-être même l'est-il moins que le premier, parce qu'il communique au Spectateur une impression de tristesse absolument étrangère au but de la Comédie, qui doit instruire en amusant. On peut même dire que la Comédie de M. Collin s'achève, mais qu'elle ne se dénoue pas. Ce défaut tient encore au vuide de l'intrigue. Si les situations de la Pièce naissoient les unes des autres, elles pourroient amener un dénouement raisonnable & satisfaisant ; mais comme elles viennent les unes après les autres, comme les ressorts de l'action ne la disposent pas de manière que ce qui sert à l'établir, serve aussi à la nouer & à la finir, le dénouement manque d'effet, il est nul, & laisse à désirer au Spectateur. L'expérience aura sans doute éclairé M. Collin sur la difficulté de dénouer naturellement & agréablement une Comé-

Digitized by Google

dit ; il faut en effet que cet Art soit bien difficile & bien rare, puisqu'il n'a pas toujours été habilement employé par notre divin Molière.

(*Cet article est de M. de Charnois.*)

Ismène et Tarsis, ou *la Colère de Vénus*, *Roman poétique*, *suivi d'une première Traduction de quelques Poésies légères de Metastase* ; par M. Grainville. Se trouve à Paris, chez Hardouin, Libraire, au Palais Royal, N°. 14. *in*-8°.

La célèbre Laïs qui, selon Plutarque, avoit une armée d'amans ; qui, parmi ces amans, comptoit des philosophes, tels qu'Aristippe & Diogène ; des Orateurs, hommes d'État, tels que Démosthènes ; cette Laïs qui, par une bisarrerie de coquette, préféra, dit-on, le dégoûtant Diogène à l'aimable Aristippe ; qui, par le haut prix qu'elle mit à ses faveurs, apprit à Démosthènes qu'il n'étoit pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe, & qu'un repentir ne devoit pas être payé si cher ; cette Laïs enfin que, seul entre les Grecs, Xénocrate ne daigna pas même marchander ; Laïs quitta Corinthe pour suivre en Thessalie un jeune homme dont elle étoit devenue éperduement amoureuse ; sa beauté souleva contre elle les Thessaliennes jalouses ; elles la massacrèrent dans un temple de Vénus, qui, depuis ce temps, fut regardé comme profané. La peste ravagea la Thessalie ; on crut que

Digitized by Google

c'étoit l'effet de la colère de Vénus, qui vengeoit la mort de sa Prêtresse. On lui offrit des victimes; l'Oracle demanda la jeune Ismène, la plus belle & la plus vertueuse des bergères de Tempé: elle est jetée par la tempête sur les côtes de l'Isle de Chypre; elle est secourue par Tarsis, jeune berger jusqu'alors insensible, qui s'enflamme à sa vue. Vénus s'appaise: l'amour ordonne l'union d'Ismène & de Tarsis; il doit naître d'eux une bergère dont les attraits surpasseront un jour ceux de Laïs même, & telle est l'expiation qui convient à Vénus. Ce petit Ouvrage, divisé en trois livres, est écrit en prose poétique, ainsi que *l'hymne au soleil & Télémaque.*

En détaillant la navigation d'Ismène, de Thessalie en Chypre, l'Auteur décrit les Pylades & sur-tout Naxos, Reine de ces Isles. « c'est là, dit-il, qu'un volage abandonna la » malheureuse Arianne, Arianne qui, pour » sauver l'ingrat qu'elle adoroit, trahit & » sa patrie & les mânes sanglans de son frère » égorgé. » Ici l'Auteur n'auroit pas mal fait d'expliquer dans une note, quel étoit ce frère d'Ariane & de Phèdre, que le commun des lecteurs peut ne pas connoître, au-lieu que tous connoissent leur infidèle amant, que l'Auteur a cependant nommé dans une note. Les gens peu instruits croiront que l'Auteur s'est trompé, qu'il a confondu l'histoire d'Arianne avec celle de Médée, qui égorgea & mit en pièces Absyrthe, son frère, & dispersa ses membres sur la route de son père. Ce frère

Digitized by Google

d'Arianne & de Phèdre, ce fils de Minos & de Pasiphaë étoit Androgée, Prince toujours vainqueur aux jeux publics de la Grèce, objet d'envie pour les Athéniens, qui, désespérant de le vaincre, lui dressèrent des embuches & le firent périr. Minos, dans sa vengeance, imposa aux meurtriers de son fils un tribut de victimes humaines; il les obligea d'envoyer tous les ans dans l'Isle de Crète, sept jeunes Athéniens pour combattre le Minotaure; tous s'égaroient dans le Labyrinthe, ou étoient dévorés par le monstre. Arianne, en sauvant Thésée, une de ces victimes, trahissoit sa Patrie & les mânes de son frère, auxquels elle déroboit leur vengeance; car l'Auteur n'a pas pu entendre par ce frère l'infâme Minotaure: *Veneris monumenta nefandæ.* Virgile rapporte toute cette histoire au sixième livre de l'Énéide.

In foribus, lethum Androgeos: tùm pendere pœnas
Cecropidæ jussi (miserum) septena quot annis
Corpora natorum: stat ductis sortibus urna.
Contrà elatus mari respondet Gnosia tellus.
Hîc crudelis amor tauri, suppostaque furto
Pasiphaë mistumque genus, prolesque biformis
Minotaurus inest, Veneris monimenta nefandæ.
Hîc labor ille domûs & inextricabilis error.
Magnum Regina sedenim miseratus amorem
Dædalus, ipse dolos tecti ambagesque resolvit,
Cæca regens filo vestigia.

Le Poëme ou le roman poétique de M.

Digitized by Google

Grainville est dédié à Mme la Comtesse de Bauharnois. Le reste du volume est rempli par la traduction de quelques poésies légères de Métastase, où, selon M. Baretti, ce grand poëte a déployé plus de richesses & d'imagination que dans ses drames. Le Traducteur, sans partager cet enthousiasme, se contente d'accorder à Métastase, dans ce genre agréable qui nous paroît tenir principalement de l'Idylle, une supériorité marquée sur ses imitateurs. Toutes ces différentes pièces ont un nom; c'est *le printemps*, *l'hiver*, *l'excuse*, *le retour*, &c. Voici *la jalousie*.

« Pardon, Nice adorable, belle Nice, » pardon. A tort, il est vrai, j'ai dit que tu » es infidelle; je déteste mes soupçons & mes » doutes: non, jamais je ne craindrai plus de » te voir manquer de foi: j'en atteste, ô ma » chère âme, ces lèvres d'où dépend mon » bonheur! »

« Lèvres charmantes où repose l'amour, » je n'ai plus de craintes; je vous vois, vous » avez juré de m'aimer, c'en est assez. Si je » recommence à me plaindre, que l'éclat du » jour cesse de briller à mes yeux. »

« Je suis coupable, je ne m'en défends » pas: punis-moi, j'y consens; mes craintes » méritent cependant des excuses. Tirsis » t'adore, je le sais, tu ne l'ignores pas; je » te trouve parlant avec lui sans témoins: à » mon arrivée, tu rougis, il pâlit, & tous » deux confus, vous cherchez à vous justifier; » il te regarde furtivement & tu souris....

Digitized by Google

» Ah ! ce ſourire, cette rougeur imprévue,
» je ſais ce qu'ils expriment ; la première fois
» que je te parlai d'amour, tu rougis ainſi ;
» ainſi je te vis ſourire, Nice cruelle, & je
» me plains ſans raiſon ! Et tu ne me trahis
» pas, infidelle, ingrate, barbare !.... Hélas,
» j'ai juré de t'en croire, & déjà je recom-
» mence à te ſoupçonner. Pardon, chere
» amante, je ſuis un inſenſé, j'en ai fait en
» vain le ſerment ; mais enfin ſonge que l'a-
» mour trouble ma raiſon, que je ne ſuis
» pas le premier qui jure en vain. »

« Le nocher jure de ne plus s'expoſer aux
» dangers qu'il a courus ; cependant s'il voit
» les flots tranquilles, il vole s'expoſer encore.
» Le guerrier quelquefois fait ſerment de ne
» plus reprendre les armes, mais ſi le ſon de
» la trompette ſe fait entendre, il ne ſait
» plus réprimer ſa belliqueuſe ardeur. » «

Ce retour à la jalouſie eſt d'autant plus naturel, que le motif de cette jalouſie, tel qu'il eſt expoſé ici, n'eſt pas tout-à-fait frivole. «

La Pièce intitulée *la Tempête*, a de la poéſie & de l'agrément.

« Non, point de courroux ; Nice, je ne
» viens pas t'entretenir de mon amour, il
» te déplaît, c'en eſt aſſez. Vois comme le
» ciel menace tout-à-coup de la tempête : ſi
» tu veux reconduire tes brebis au bercail,
» je viens ſeulement t'offrir mon ſecours.
» Quoi ! ne trembles-tu pas ? Remarque
» comme à chaque inſtant le jour s'obſcurcit,
» vois comme le vent élève en tourbillons

Digitized by Google

» les feuilles & la poussière. Au frémissement
» de la forêt, au vol incertain des oiseaux
» effrayés, à ces gouttes de pluie que nous
» sentons tomber par intervalles, Nice, je
» prévois... Ne te l'ai-je pas dit? Vois-tu
» briller les éclairs? Entends-tu gronder le
» tonnerre? Que deviendras-tu? Viens,
» écoute, où vas-tu? Il n'est plus temps de
» songer à ton troupeau. Retire-toi plutôt
» dans cette caverne, j'y resterai près de
» toi. »

« Mais, tu trembles, ma bien aimée! Ton
» cœur palpite, ma douce amie; ne crains
» rien, je suis avec toi, & je ne te parlerai
» point de mon amour. Tant que durera
» l'orage, je resterai à tes côtés; & quand
» il sera passé, Nice cruelle, je partirai. »

« Assieds-toi, tu es en sûreté dans cette
» grotte profonde, où jamais la foudre ni le
» feu des éclairs n'ont encore pénétré. Elle
» est environnée d'une épaisse forêt de lau-
» riers, qui la garantit des outrages de la tem-
» pête. Assieds-toi, belle Nice, assieds-toi
» & calme ta fureur; mais tremblante ce-
» pendant tu te presses contre mon sein, &
» pour m'arrêter comme si je voulois fuir,
» tu entrelaces tes doigts dans les miens. Que
» le ciel s'écroule, n'en doute pas, je resterai:
» j'ai desiré toujours un instant aussi favo-
» rable. Que ne le dois je à l'amour plutôt
» qu'à la crainte! Laisse-moi, charmante Nice,
» laisse-moi m'en flatter au moins. Que sait-
» on? Peut-être jusqu'ici tu m'as toujours

Digitized by Google

» aimé; la modestie seule eut plus de part à
» tes rigueurs que le mépris, & peut-être
» cette frayeur extraordinaire sert de pré-
» texte à l'amour. Parle, explique-toi. Est il
» vrai? Tu ne réponds pas! honteuse, tu
» baisses les yeux, tu rougis, tu souris! J'en-
» tends, j'entends, ne parle pas, ma bien
» aimée, ce sourire, cette rougeur en disent
» assez. »

« Pendant la tempête, j'ai retrouvé le
» calme & la tranquillité. Ah! que le ciel
» jamais ne devienne pour moi plus serein!
» Ce jour est le plus beau de tous ceux que
» j'ai passés; ainsi je voudrois toujours vivre,
» ainsi je voudrois mourir. »

Cette fin est celle de l'Ode charmante: *Donec gratus eram tibi, &c.*

Tecum vivere amem, tecum obeam libens.

Ce qui précède, rappelle la Fable intitulée: *Le Mari, la Femme & le Voleur*, dans La Fontaine:

Un homme fort amoureux,
Fort amoureux de sa femme, &c.

Quelques détails de cette même Pièce; par exemple, la frayeur qui sert de prétexte à l'Amour, & les transports du Berger à cette idée charmante, rappellent encore une Ode Anacréontique de M. de La Motte, que voici:

Que vois-je? Climène sensible!
L'Amour a touché votre cœur!

Digitized by Google

» de tes mains, & ton visage se coloroit du
» rouge de la pudeur. Soudain à mes côtés
» j'entends agiter le feuillage, & je décou-
» vre à demi-caché Philène, mon rival, qui,
» d'un œil jaloux & courroucé, comptoit
» mes heureux larcins ; la colère & la sur-
» prise me saisirent ; je me calmai cependant,
» & même en rêvant, mon bonheur ne fut
» que de courte durée. L'erreur & le plaisir,
» il est vrai, disparurent avec les ombres ;
» mais le feu qui me dévore, ame de ma
» vie, ne s'est pas éteint comme elles. Si
» pour un instant je suis heureux en songe,
» bientôt le retour de la lumière augmente
» mes tourmens. »

Aucune de ces Pièces n'est indigne de Métastase ; mais aucune ne nous paroît égaler en mérite l'Ode ou la Chanson célèbre du même Auteur, qui a pour titre : *La Liberté* ou *la parfaite Indifférence*, & qui a fourni d'une manière générale à M. de Saint-Lambert l'idée de cette chanson charmante :

Sans dépit, sans légèreté,
Je quitte une amante volage,
Et je reprends ma liberté
Sans regretter mon esclavage, &c.

Ce Recueil finit par un Divertissement dramatique en deux Actes, composé par Métastase en 1738, pour célébrer le jour de la naissance de l'Impératrice Elisabeth-Christine, aïeule de la Reine de France & de l'Empereur aujourd'hui régnant. Le principal mérite de

ces

Digitized by Google

ces sortes d'Ouvrages semble devoir être dans l'allégorie. Il n'y en a aucune dans ce petit Drame, qui a pour titre: *Les Jardins des Hespérides*. Vénus y vient chercher des pommes d'or pour *Élise*, c'est l'Impératrice. Adonis suit Vénus, Mars la cherche, & son arrivée la fait trembler pour Adonis, qu'elle aime; d'autres personnages, diversement occupés aussi de leurs amours, se réunissent à la fin avec ceux-ci, & tous perdent de vue leurs intérêts & l'action du Drame, pour célébrer à l'envi les grâces & les vertus d'Élise. Un rapport plus sensible de cette action avec le sujet, ou un passage plus adroit de cette action à ce même sujet, eût sans doute ajouté du prix à ce petit Ouvrage.

VARIÉTÉS.

LETTRE au Rédacteur du Mercure, sur la Mort de M. SACCHINI.

MONSIEUR,

Permettez-moi d'entretenir vos lecteurs d'un homme célèbre qui vient d'être ravi à un art dont il faisoit la gloire, à ses amis dont il étoit l'amour. Je sens que ma douleur a besoin, pour être soulagée, de rappeler ici les vertus, les talens de M. Sacchini; c'est ce motif qui me fait prendre la plume, plutôt

Digitized by Google

que le désir de lui rendre un hommage dont il n'a pas besoin. Je ne viens point semer des fleurs inutiles sur une tombe couverte de lauriers; mais en cédant au sentiment personnel qui m'anime, je ne crains point le sort ordinaire de ceux qu'un excès d'amour-propre engage à confier leurs peines au Public. L'homme dont je déplore la perte, excite en même-temps les regrets de toute l'Europe; le mérite de ses compositions l'a fait admirer par-tout où elles ont été entendues; les qualités de son cœur l'ont fait chérir par-tout où il a été connu; & j'ose croire que les détails de sa vie, que son éloge, si foiblement que je puisse les tracer, ne seront pas lus sans intérêt.

ANTONIO-MARIA-GASPARDO SACCHINI, naquit à Naples le 11 de Mai 1735. L'Auteur de l'Essai sur la Musique a été mal informé quand il l'a fait naître *aux environs* de Naples en 1727. Je m'empresse de rectifier cette date, qui a déjà induit en erreur plusieurs de nos papiers publics. Elle n'est pas indifférente: plus il étoit loin de la vieillesse, de cet âge où le génie perd ses forces & cesse de produire, plus sa perte doit sembler douloureuse à ceux qu'intéressoient sa personne ou ses talens. Combien de chef-d'œuvres ces huit années auroient pu faire éclorre! que de doux momens ravis à l'amitié!

Destiné de bonne heure à la musique, ses parens honnêtes, mais peu fortunés, le mirent dans le Conservatoire de *Santa-Maria di Lo-*

Digitized by Google

retto, à Naples, où il étudia sous le fameux *Durante*. Il y fit des progrès rapides, & s'adonna particulièrement au violon, sur lequel il devint très-fort. Cette étude lui fut extrêmement utile: en pratiquant lui-même un instrument qui devoit servir un jour à rendre ses propres idées, il apprenoit à en saisir le véritable caractère, & s'aiservissoit à exécuter les loix des autres, pour se mettre en état d'en dicter à son tour; comme celui qui est né pour commander des flottes ou des armées, s'exerce d'abord à l'obéissance dans des grades inférieurs. Toutes les fois qu'on admiroit devant lui la richesse de ses accompagnemens, il n'en attribuoit le mérite qu'à cette première étude.

Bientôt son génie, impatient de paroître, s'adonna tout entier à la composition. Longtemps Naples & Rome jouirent de ses succès, & apprirent à l'Italie un nom qui s'élevoit rapidement à l'immortalité. Il fut demandé à Venise. Cette ville offroit alors aux jeunes filles les mêmes ressources contre l'indigence, que Naples offroit aux jeunes garçons; des Conservatoires où, avec les secours d'un petit nombre de Maîtres, & sous l'inspection d'un seul, toutes les parties de la musique sont cultivées avec le plus grand soin. En Italie, où l'art du Théâtre, invinciblement lié avec celui de la Musique, n'est point avili par l'opinion publique; ces maisons, dont le régime, trop peu connu en France, est admirable,

Digitized by Google

sont entretenues par des fondations pieuses. La direction de l'une d'elles, appelée l'*Ospidaletto*, fut confiée à Sacchini. C'est-là principalement qu'il développa ses talens pour la musique d'Eglise, & prouva qu'il connoissoit à fond toutes les ressources de son art; mais il fit voir en même-temps que sans confondre ce style avec celui du Théâtre, sans s'écarter de la sévérité qu'il exige, il étoit possible d'y conserver un chant aimable & facile, de le parer des grâces de l'imagination. Le célèbre Docteur Burney, qui parcouroit alors l'Italie, en rend ce témoignage; il assure que nulle part la musique ne lui fit autant de plaisir qu'à Venise, & sur toute celle qu'il entendit dans cette ville, il élève encore celle de Sacchini *.

La renommée de ce Compositeur croissant chaque jour, il visita quelques cours d'Allemagne, parcourut la Hollande, & se rendit enfin aux vœux de l'Angleterre, qui n'appelle jamais que les Maîtres les plus distingués. Sur les onze années qu'il y passa, il travailla six ans pour le Théâtre de Londres, ce qui étoit sans exemple avant lui. Les Anglois recherchent sur-tout la variété dans leurs amusemens, & il faut que la musique d'un Maître leur fasse un plaisir extrême, pour

* Voyez *The present state of Musick in France and Italy, &c. London* 1771, par Ch. Burney, Musicien profond, père du charmant Auteur d'*Évélina & de Cécilia*.

Digitized by Google

qu'ils n'en ayent pas encore plus à en changer.

C'eſt pendant ce temps que la Colonie fut repréſentée à Paris. La France alors connoiſſoit fort peu, eſtimoit encore moins la muſique d'Italie. On croyoit que l'expreſſion étoit abſolument étrangere aux Compoſiteurs de cette Nation, que tous leurs airs étoient uniquement deſtinés à faire briller la voix; on leur accordoit bien quelque mérite dans la caricature : le ſouvenir de la *Serva padrona* & de quelques ouvrages ſemblables, n'étoit pas entièrement effacé; mais on n'avoit pas ſuivi leurs progrès, & on ne les croyoit pas capables de s'élever au-deſſus de ce genre. Les noms des Sacchini, des Piccinni, des Traetta, des Paiſiello, étoient connus d'un petit nombre d'amateurs, mais ils étoient ignorés du reſte de la nation. * Cependant on donnoit déjà ſur le Théâtre de l'Opéra, l'Iphigénie & l'Orphée; on avoit vu la *Buona figliuola* ſur celui des Italiens; mais ces ouvrages n'avoient pas encore fait la ſenſation qu'ils auroient dû faire, & que M. Gluck n'a produite que depuis. La révolution muſicale ſe préparoit, mais ne s'opéroit pas encore.

Enfin la Colonie parut. On ſait quel fut ſon ſuccès; on ſait que, malgré la biſarrerie de l'intrigue, malgré le peu de talent que j'avois

* Lorſque je préſentai l'*Olympiade* à l'Opéra, une perſonne attachée à ce Théâtre me demanda qui étoit ce M. Sacchini; s'il avoit quelque talent; s'il avoit déjà fait quelque choſe.

Digitized by Google

mis dans l'arrangement & les détails de cette Pièce, le mérite seul de la musique triompha de l'opinion publique, & de tous les efforts secrets qu'on fit long-temps pour l'empêcher de réussir. L'oreille surprise & en même-temps charmée, le cœur ému, attendri, transporté, admirèrent cette foule de traits neufs, brillans, nobles & pathétiques, dont cet Opéra fourmille; la richesse & l'élégance de l'Orchestre, la douceur & le naturel du chant le plus mélodieux. Les François crurent alors, contre l'avis d'un homme célèbre, que leur langue étoit susceptible de recevoir de la musique, & voulurent fixer parmi eux l'Artiste habile qui leur avoit procuré ce plaisir nouveau. L'administration de l'Opéra me demanda, pour son Théâtre, ce que j'avois fait pour celui des Italiens, d'adapter un sujet à de la musique déjà faite. L'Olympiade de Métastase, par le mélange des mœurs pastorales avec les mœurs héroïques, me parut le sujet le plus convenable à la forme dramatique qui étoit adoptée alors. J'y ajustai du mieux que je pus la meilleure musique de Sacchini, faite à Milan & à Londres.

Mais ce n'étoit pas assez pour la nation, d'entendre ainsi quelques morceaux, pour ainsi dire, isolés, & destinés à d'autres paroles; il falloit que l'Artiste dont elle avoit conçu une si grande idée, écrivît pour elle & sur sa Langue, des ouvrages dont elle pût se glorifier. Tel fut le vœu de l'administration. Flatté de pouvoir y concourir, je me

Digitized by Google

rendis à Londres; Sacchini reçut très-bien mes premières propositions; mais bientôt égaré par les conseils des gens qui l'entouroient, & à qui, par bonté de caractère, il accordoit souvent une confiance trop aveugle, il refusa obstinément, fit à son tour des demandes qui n'étoient pas acceptables, & j'entrevis par la suite qu'il n'avoit pas même compris ce qu'on exigeoit de lui. Quelque zèle que je misse au succès de cette affaire, il me fut impossible de vaincre les obstacles qu'on y opposa, ni la défiance qu'on lui avoit inspirée.

Pendant ce temps, M. Gluck obtenoit à l'Opéra des succès mérités; il jouissoit de toute sa gloire; & quelques-uns des Acteurs de ce spectacle, enivrés de la nouvelle existence qu'il leur avoit donnée, crurent qu'il pouvoit suffire à tout, & qu'il étoit inutile d'accueillir un autre compositeur. Cette disposition fut défavorable à l'Olympiade; quand je la présentai, ces Acteurs ne la répétèrent qu'avec répugnance, en refusèrent les rôles, en tournèrent la musique en ridicule; & quand je retirai l'ouvrage, il se répandit dans Paris que le peu de mérite de cette musique l'avoit fait refuser.

Je ne pus me résoudre à laisser subsister une opinion si désavantageuse à l'homme que j'aimois. J'immolai mon amour-propre à l'amour que j'avois pour ses talens, au soin de sa réputation; &, quoique bien persuadé qu'en donnant cet Ouvrage aux Italiens, ce

Digitized by Google

sujet, qui ne leur convenoit nullement, y figureroit mal; que le ton héroïque, étranger à la plupart des Acteurs de ce Théâtre, y sembleroit déplacé; que les ballets, les décorations, le spectacle n'y auroient pas la magnificence convenable; que les chœurs ni l'orchestre n'y seroient pas assez nombreux; enfin que la foiblesse du style & les vices de contextures, masqués ailleurs par mille accessoires, y paroîtroient à découvert & y seroient jugés bien plus sévèrement; je fis néanmoins cette tentative, bien sûr de voir applaudie & justifiée cette musique calomniée dans l'obscurité. L'événement ne trompa point mon espérance. Le succès des sept premières représentations fut prodigieux, & me consola bien des critiques moitié justes, moitié injustes, qui ne tomboient que sur mon ouvrage. Il fut interrompu par des persécutions assez étranges & que je ne veux pas rappeler. Je n'avois pas l'espoir qu'il se soutînt long-temps; mais enfin la musique de Sacchini étoit connue & jugée; elle est restée dans les concerts & s'exécute encore en province; c'étoit tout ce que je voulois. En renonçant à toute gloire, j'avois du moins sauvé celle de mon ami.

Mais je m'apperçois, Monsieur, que j'ai des excuses à faire à vous & à vos lecteurs, d'associer si long-temps mon nom au nom d'un homme célèbre. Ces circonstances où je me trouve mêlé, m'ont paru assez intéressantes pour ne devoir pas être passées sous silence, puisqu'elles ont servi à fixer ce grand

Digitized by Google

homme parmi nous. D'ailleurs, c'eſt par les rapports que j'ai eus avec lui que je le connois le mieux ; mais il va enfin paroître ſeul ſur la ſcène ; & ſi je ſuis forcé de me citer encore, ce ne ſera que pour appuyer des faits dont je dois la connoiſſance à l'intimité dans laquelle j'ai vécu avec lui.

Sacchini depuis long-temps ſentoit dépérir ſa ſanté ; le climat de Londres ne lui étoit nullement favorable. Chaque année il éprouvoit des attaques terribles de la cruelle maladie qui nous l'a enlevé ; elles étoient ſi régulières, que depuis le *Cid*, le premier des ouvrages qu'il ait faits à Londres, juſqu'à *Renaud*, le premier de ceux qu'il a faits à Paris, il n'a jamais pu aſſiſter aux premières repréſentations de ſes Opéras. Il crut qu'un voyage dans ſa patrie, ou même qu'un ſimple déplacement lui ſeroit avantageux : il vint en France, ſans avoir encore à cet égard aucun parti arrêté.

Quelques années plus tôt, ſon arrivée eût produit ſans doute à Paris une ſenſation plus vive. Elle en fit encore une grande à la Cour. Une Souveraine éclairée, & qui dans tous les arts accorde au mérite diſtingué, une protection éclatante, ne pouvoit la refuſer à un compoſiteur auſſi célèbre, dont elle ſavoit par cœur tous les airs. Sacchini fut reçu par toute la Cour de la manière la plus flatteuſe ; & l'accueil particulier que lui fit l'Empereur qui s'y trouvoit alors, fut un nouveau triomphe pour lui. Ce Prince, qui porte juſques dans les plus petites choſes cette attention

Digitized by Google

soutenue qui l'aide à en faire de si grandes ; lui citoit ses plus beaux morceaux, ceux qui avoient fait sur lui la plus vive impression ; lui rappeloit des détails que Sacchini lui-même avoit oubliés. Il nomma particulièrement un chœur du Cid, *tacite ombre*, connu dans l'Olympiade Françoise sous le titre de chœur des prêtres ; on voulut l'entendre, il fut exécuté à la chapelle, & causa un enthousiasme universel.

La Cour parut désirer que Sacchini fît quelques ouvrages pour la France ; ce n'étoit pas son projet, mais l'Empereur, qui daigna s'intéresser à cette affaire, vint à bout de l'y déterminer . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . Il fut décidé qu'on lui donneroit 30,000 liv. pour trois Opéras, ou 10,000 liv. pour chaque, ainsi qu'on les avoit données avant lui à d'autres Compositeurs étrangers. Il fit successivement *Renaud*, *Chimène* & *Dardanus*. Il est inutile de parler de ses succès qui sont connus, ni de ses chagrins qui furent plus secrets ; je dirai seulement à ceux des Compositeurs nationaux qui pourroient être blessés de l'espèce de préférence qu'on accorde aux autres, qu'ils ne font pas assez d'attention à ce qu'elle leur coûte quelquefois.

Après avoir rempli son engagement, Sacchini fit pour la Cour *Œdipe à Colone*, qui fut exécuté à Versailles l'année dernière

Digitized by Google

avec un succès prodigieux, & tel qu'en aura toujours un Compositeur aussi habile, quand il travaillera sur un fonds intéressant. Il devoit donner cette année *Evelina*, sujet tiré d'une Tragédie Angloise. Il n'en restoit que fort peu de chose à faire, lorsqu'il apprit que cet Opéra n'étoit plus sur le répertoire de Fontainebleau. Soit qu'il eut besoin de repos, soit quelqu'autre raison que j'ignore, il cessa tout-à-coup un travail qui ne lui paroissoit plus pressé; & c'est au moment même où il alloit s'y remettre, que la maladie & la mort l'ont surpris. Je ne dois pas prévenir le Public sur le mérite de ce dernier ouvrage, mais je ne puis m'empêcher de dire qu'il rendra bien amers les regrets que cause la perte de ce grand homme, quand on y verra quels progrès étonnans il avoit faits vers notre goût national, & avec quelle facilité ce génie souple & fécond avoit saisi l'originalité du sujet.

Le style de Sacchini se distingue sur-tout par la grâce, la douceur, l'élégance soutenue de sa mélodie; son harmonie est pure, correcte & d'une clarté précieuse; son orchestre toujours brillant, toujours ingénieux. Quoi qu'il ait une manière à lui, on voit que Hasse & Galuppi, qu'il estimoit infiniment, furent ses modèles. Il évitoit les tournures communes, mais il craignoit encore plus ce qui avoit l'air de la recherche. Ses modulations les plus inattendues n'étonnent jamais l'oreille; elles coulent naturellement de sa plume, & ceux qui ont étudié ses partitions, savent

Digitized by Google

quel art il mettoit à cacher son savoir. Un jour qu'il dinoit à Londres chez M. le Brun, fameux haut-bois, on renouveloit devant lui l'accusation que les Allemands & les François font quelquefois aux compositeurs d'Italie, de ne pas assez moduler. *Nous modulons dans la musique d'Église*, leur dit-il; *c'est là que l'attention n'étant point troublée par les accessoires du Spectacle, peut suivre plus aisément des changemens de tons enchaînés avec art. Mais au Théâtre il faut être clair & simple, il faut toucher plutôt qu'étonner, il faut sur-tout être à la portée des oreilles les moins exercées. Celui qui, sans changer de ton, produit des chants variés, montre bien plus de génie que celui qui en change à tout moment.* Alors il prend la plume, & sur le champ écrit un menuet de 16 mesures, dans le quel, sans blesser aucunement les règles, il sortoit 16 fois de ton: tout le monde l'admiroit: *exécutez le*, dit Sacchini, *vous le trouverez détestable.*

Avec un chant si facile & autant de sensibilité dans l'ame, il étoit impossible qu'il n'eût pas beaucoup d'expression; mais comme il avoit en même-temps un goût sûr, jamais son expression n'est exagérée. Il réservoit les grands moyens pour les momens de surprise, & ne prodiguoit pas les effets, pour être sûr d'en produire quand il le falloit. Il croyoit que l'expression musicale devoit être semblable à l'éloquence; qu'elle devoit pénétrer dans l'ame par un charme doux & insinuant,

Digitized by Google

plutôt que la troubler, la tirer hors d'elle-même par de violens efforts, & qu'il n'étoit pas nécessaire pour émouvoir, de tonner sans cesse du haut de la tribune.

Un mérite qu'il possédoit encore au suprême degré, c'étoit de saisir, de deviner, pour ainsi dire, le goût des Nations différentes pour lesquelles il écrivoit. La musique qu'il a faite en Italie, ne ressemble point à celle qu'il a faite à Stutgard, ni celle de Londres, à celle qu'il a écrite en France. Il faut convenir cependant qu'il n'avoit pas pour le genre bouffon, le même talent que pour le sérieux; son ame, disposée naturellement à la tendresse & à la mélancolie, étoit plus particulièrement susceptible d'expressions gracieuses, intéressantes & nobles; la caricature lui sembloit étrangère, & quand il étoit obligé de travailler dans ce genre, il perdoit alors presque toute son originalité. *L'Amore Soldato* qu'il a fait à Londres, & qu'on a entendu à Paris, est son meilleur Opéra bouffon. J'en excepte *l'Isola d'Amore* (la Colonie), où l'on retrouve tout son caractère noble & sérieux. * Mais ce mérite qui a fait si bien réussir en France cet Intermède, a été la cause de son peu de succès ailleurs. Il ne plût point à Rome, où il fut fait; mal-

* Il faut peut-être en excepter aussi le premier de tous ses Ouvrages, un Intermède fait pour le Conservatoire, & qui devint le sujet d'une Anecdote assez curieuse pour que je la fasse connoître un jour.

Digitized by Google

gré la belle voix de M. Rauzzini, qui chantoit le rôle de la première femme. On l'entendit avec plus de plaisir à Lisbonne & à Florence ; mais il n'a pu se soutenir à Londres plus de quatre ou cinq représentations. *La Contadina in Corte* (c'est le sujet de Ninette à la Cour), eut assez de succès à Rome. C'est un Ouvrage foible, dans lequel il y a pourtant deux morceaux délicieux : l'un des deux est la Scène de Blaise dans la Colonie : *demain peut-être on va me pendre.* L'Opéra bouffon que Sacchini estimoit le plus, est *l'Avaro Deluso* fait à Londres, & dont il aimoit sur-tout les finales. Je l'ai eu long-temps entre les mains, & j'avoue qu'il n'a pas changé ma façon de penser. Sacchini est assez grand dans le genre que lui avoit assigné la nature, pour n'avoir pas besoin de le louer dans celui où il étoit inférieur : voici une liste de ses Ouvrages, qui n'est pas à beaucoup-près complette, mais qui est plus exacte que celles qu'on a données jusqu'ici.

A NAPLES, *l'Andromaca*, *Lucio vero*, *l'Alessandro nelle indie*, *il Creso*, *l'Ezio* ; plusieurs Opéras bouffons Napolitains dont on ignore les titres. A ROME, *l'Eumene*, *la Semiramide*, *l'Artaserse*, *il Cid*, *la Contadina in corte*, Intermède, ainsi que *l'Isola d'Amore* & *l'Amore in Campo*. A MILAN, *l'Olimpiade*, *l'Armida*. A TURIN, *l'Alessandro nelle indie*. A VENISE, *l'Olimpiade*, *l'Alessandro*, *il Nicoraste*, *l'Adriano in Si-*

Digitized by Google

ria, &c. A MUNICH, *Scipione, l'Eroe Cinese.* A *Stutgard, il Vologese.* J'ignore le nom des autres. On a encore de lui plusieurs Cantates; les Oratorio d'*Esther*, de *Saint-Philippe*, de *la mère des Machabées*, de *Jephté*, des *Noces de Ruth*, &c. A LONDRES, il a fait le *Cid*, *Tamerlano*, *Lucio vero*, *Perseo*, *Nitetti*, *Motezuma*, *Erisile*, *Creso*, *Rinaldo*, *Enea & Lavinia*, *Mitridate*, *l'Amore Soldato*, la *Contadina* avec quelques morceaux neufs, & *l'Avaro Deluso.* A PARIS, *Renaud*, *Chimène*, *Dardanus*, *Œdipe à Colone*; & enfin *Evelina.*

S'il est vrai que les Ecrivains se peignent dans leurs Ouvrages, cela n'est pas moins vrai pour les Musiciens. Les passions qu'ils ont à rendre, en passant par leur ame, en prennent nécessairement la teinte; ils ne peuvent les exprimer que de la même manière dont ils sont habitués à les sentir. La musique de Sacchini porte par-tout l'empreinte de son caractère, & c'est dire assez combien ce caractère étoit beau. Une sensibilité exquise & profonde en étoit la base; généreux, bienfaisant à l'excès, comme il sied au génie, il n'étoit touché que du plaisir de répandre des dons; l'ingratitude même n'avoit pas le pouvoir de l'arrêter. Ses amis savent s'il fut bon ami! on pourroit l'accuser de foiblesse, lorsqu'il s'agissoit de refuser, ou de prendre les précautions que dicte l'intérêt. Peu soigneux dans ses affaires, & victime de sa bienfaisance, il fut souvent

Digitized by Google

persécuté par ceux même qu'il avoit le plus obligés; cependant hors les occasions qui n'intéressoient que sa fortune, son ame avoit de l'énergie, & quand on exigeoit trop de lui, elle savoit déployer toute sa fermeté. On a dit que le chagrin avoit abrégé sa vie, on a eu tort. La conscience intime de son talent, triomphoit de sa sensibilité naturelle, & le mettoit de beaucoup au-dessus des chagrins. Nul homme pourtant ne fut plus modeste, & la preuve en étoit sa docilité incroyable aux avis que lui donnoient ceux en qui il se confioit.

Il aimoit infiniment la musique, & cet amour s'étendoit sur tous les Artistes distingués. Jamais la moindre étincelle de jalousie n'excita le trouble dans son ame; j'ai été témoin des efforts qu'il a faits pour faire représenter l'ouvrage d'un homme qu'il auroit pu craindre, de M. Paisiello. Il y a mis une opiniâtreté qu'il n'auroit jamais eue pour lui-même. Il desiroit sincèrement de voir le bon genre s'établir en France, & son intérêt personnel n'auroit pas été capable de balancer en lui ce desir. On a prétendu que son penchant à la volupté, à l'intempérance avoient causé sa perte: je ne l'ai pas suivi dans sa jeunesse; mais si l'on peut juger des actions des hommes par le fond de leur caractère qui n'est pas sujet à changer, il me semble qu'il étoit né plus tendre que fougueux; que ses passions étoient plutôt douces que violentes; & que si elles l'ont égaré quelquefois, elles ne l'ont jamais emporté. Depuis

Digitized by Google

qu'il étoit en France, je ne l'ai jamais vu s'écarter du régime qui lui étoit prescrit. D'ailleurs la goutte qui le tourmentoit depuis long-temps, est d'elle-même une maladie assez cruelle, pour ne pas aller chercher ailleurs la cause qui nous l'a ravi. Depuis 18 mois il faisoit usage d'un remède qui en avoit singulièrement affaibli les accès; il s'en croyoit délivré, lorsque le vendredi 22 Septembre, en revenant de Versailles, il se trouva mal. On crut pendant quelque temps que ce seroit peu de chose; mais huit jours après il se déclara en lui une fièvre violente, dans laquelle on crut reconnoître de la malignité. On le traita en conséquence, sans négliger pourtant les précautions ordinaires contre la goutte remontée. Elles ont été inutiles, & le samedi 7 de ce mois, Sacchini n'étoit plus.

Pardon, Monsieur, je sens que je donne à ces détails beaucoup trop d'étendue. Je ne puis m'arrêter, lorsqu'il s'agit d'un homme qui me fut si cher. Je vous parle longuement de celui qui laissera de longs souvenirs. Il en laisse à l'Europe entière *, à tous

* Cette expression, employée ailleurs, a paru trop emphatique à quelques personnes. On a demandé ce que c'étoit que l'Europe pour M. Sacchini. C'est toute l'Italie, une partie de l'Allemagne, l'Angleterre, la France, pour lesquelles il a écrit; la Russie, l'Espagne, le Portugal, qui ont desiré de le posséder, & qui exécutent & admirent ses Ouvrages.

Digitized by Google

ceux qui s'intéreſſoient à ſes talens. Ceux-là du moins reliront ſes chef-d'œuvres, ils jouiront bientôt de ceux qu'il n'avoit pas encore publiés, & ce ſera pour eux une ſorte de dédommagement ; mais ſes amis qui lui étoient ſi tendrement attachés, & à qui le ſouvenir de ſes excellentes qualités arrache des larmes amères, qui les conſolera de ce qu'ils ont perdu ? Qui conſolera ce ſerviteur fidèle, qui, penché ſur ſon chevet, lui entendoit dire d'une voix mourante : *Pauvre Laurent, que deviendras-tu ?* Qui arrêtera les gémiſſemens, le déſeſpoir de la ſœur qu'il laiſſe à Naples, ſans ſecours & ſans appui, de cette tendre *Anna*, qu'il appeloit ſans ceſſe à ſon heure dernière, & qui ne ſubſiſtoit que de ſes bienfaits ? L'infortunée ſur qui le ſort ſemble épuiſer toute ſa fureur ! elle étoit heureuſe, il y a deux ans ; heureuſe de la tendreſſe d'un époux qui lui procuroit une aiſance honnête ; heureuſe des careſſes de dix-ſept enfans dont elle étoit entourée, de l'amitié d'un frère, qui, tout éloigné qu'il en étoit, ne ceſſoit de s'en occuper. Hélas ! de ſes dix-ſept enfans, quinze en un ſeul mois tombent à ſes côtés victimes d'un fléau redoutable ; ſon époux, frappé d'une paralyſie, n'eſt plus en état de pourvoir à ſa ſubſiſtance. Son frère lui reſtoit ſeul au monde, & ſon frère la devance au tombeau ! Elle recevra cette triſte nouvelle, & ſes amis, les amis de celui qu'elle a perdu ne ſeront pas là pour partager ſa douleur.

Digitized by Google

Mais il est temps que je finisse. J'en ai trop dit sans doute, pour ceux dont l'ame est moins affectée que la mienne, & je n'en dirois jamais assez pour ceux qui éprouvent les mêmes sentimens que moi.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

FRAMERY.

SCIENCES ET ARTS.

ÉCONOMIE.

M. LE BRETON, toujours occupé, avec autant d'utilité que de succès, de l'étude de la Botanique, vient de faire sur le *Typha-Latifolia*, *Linné*, des expériences qui peuvent tourner à l'avantage de l'économie. D'après la notice qu'il a bien voulu nous en communiquer, nous allons en faire part à nos Lecteurs, persuadés que c'est rendre tout-à-la-fois un juste hommage à cet estimable Botaniste, & un service au public. Comme voici le vrai moment de cueillir la fleur de cette plante, & de la faire sécher, nous invitons les Amateurs à suivre les expériences de M. le Breton, & à en essayer de nouvelles.

Le Typha-Latifolia, appelé vulgairement roseau des marais, des étangs, &c., & par les Botanistes massette ou massette d'eau, est une plante aquatique, indigène en Europe, qui s'élève à la hauteur de six à sept pieds; sa racine est rampante, rougeâtre en dehors, très-blanche en dedans, d'un goût fade; elle pousse ordinairement une seule tige ronde, ferme, droite & lisse; ses feuilles sont longues, un peu ensiformes, étroites & épaisses, de substance

Digitized by Google

ſpongieuſe, douceâtre au goût; les unes ſortent de la racine, les autres de la bâſe de la tige qu'elles embraſſent par leur gaîne; ſes fleurs ſont rougeâtres, & naiſſent en maſſe ou en épi cylindrique au ſommet de ſa tige, qui eſt une hampe; les fleurs de la partie ſupérieure ſont mâles, compoſées chacune d'un calice à trois feuilles & de trois étamines ſans piſtil; la partie inférieure de l'épi eſt occupée par des fleurs femelles, à chacune deſquelles ſuccède une petite graine, portée par un filet, accompagné d'une aigrette de poils; ces deux fleurs ſont tellement réunies & rapprochées, qu'elles ne laiſſent, pour ainſi dire, entre-elles aucune ſéparation ſenſible; elles ſe diſſipent quand elles ſont mûres, en s'envolant en l'air en forme de duvet, &c.

M. le Breton ayant ramaſſé ſur le toit d'une petite cabane, couverte en typha, ſituée dans les jardins de M. le Maréchal de Noailles, une once de fleur de cette plante, la fit voir dans cet état à pluſieurs Amateurs, qui ne purent la connoître définitivement; quelque-temps après il eſſaya d'en faire carder; mais il ne put y réuſſir complettement qu'en y mêlant un tiers de coton; il en fit peſer quatre onces, y joignit deux onces de coton, qui furent cardées & filées enſemble, & diviſa enſuite les ſix onces par moitié; une partie fut moulinée ou cordonnée en trois, & l'autre en quatre; il fit faire de la première une paire de gands ſur le métier, & de l'autre une paire de gands auſſi, mais travaillés d'une manière toute particulière. Ces deux eſſais lui ont parfaitement réuſſi.

Depuis ces premières tentatives, il a voulu eſſayer d'en faire des chapeaux. Huit onces cardées, foulées & feutrées ſuivant la manière ordinaire, mélangées avec quatre onces de poils de lièvre, ont donné aſſez de matière pour former deux chapeaux; & ce qui prouvoit déjà que cette matière pouvoit

Digitized by Google

être employée à cet usage, c'est que le premier chapeau étoit, à beaucoup près, moins bien travaillé que le second ; & depuis, on lui a rendu deux autres chapeaux infiniment mieux travaillés. Cela fait espérer que par la suite on pourroit, avec plus de soin, la porter à son degré de perfection.

Indépendamment de ces premiers objets, M. le Breton pense que la fleur du Typha peut-être employée très-utilement en différens genres, mais surtout pour la partie de la Bonneterie. Il n'est pas éloigné de croire non plus qu'on puisse en faire du drap ; il n'a pu l'essayer faute de matière ; mais il en a fait une pièce de tricot au métier, portant huit pieds & demi de long sur quinze pouces de large, (mélangée d'un tiers de coton comme ci-devant) qui ne permet point de douter qu'on ne puisse en faire des bas & des bonnets pour les habitans de la campagne ; & comme la matière est fort douce au toucher & fort chaude à la peau, on en pourroit faire au moins des couvertures, ne fût-ce que pour les Hôpitaux, les Soldats, &c. On pourroit s'en servir aussi pour houatter, &c.

Cette plante est très-connue en France, & fort répandue dans la plupart de nos Provinces. Outre les grands avantages qu'on peut retirer de sa fleur, l'utilité qu'on retire de ses tiges est généralement connue ; on s'en sert en France pour couvrir les maisons, les murs, &c. Dans quelques pays on s'en sert pour faire des claies ou des paillassons, qui servent quelquefois de murs & d'enceintes, de melonnières ; ailleurs, où le bois est rare, on s'en sert pour chauffer les fours, &c. &c.

Quoique cette plante soit fort connue dans certaine Province de la France, elle est cependant quelquefois assez rare dans quelques autres ; mais il est facile de la multiplier également par-tout, soit le long des rivières, des ruisseaux, ou dans des étangs,

Digitized by Google

& généralement dans toutes espèces de terreins aquatiques. Un seul pied dans les jardins de M. le Maréchal de Noailles, dans l'espace de quatre à cinq années, a couvert trois perches de terre au moins. Il n'y a point de plante qui se multiplie avec autant d'abondance, si ce n'est le chiendent.

ANNONCES ET NOTICES.

Explication du Nouveau Testament, à l'usage principalement des Colléges. A Paris, chez Barbou, Imprimeur Libraire, rue des Mathurins, 1786.

Ce Livre, dirigé avec sagesse, écrit avec onction, répond à l'intention de l'Auteur, qui est d'instruire la jeunesse, & d'édifier les familles. Les Notes que M. de Sacy a faites sont un peu trop étendues pour être apprises par les Écoliers; celles de M. de Mesanguy ne le sont pas assez. L'Auteur (digne par la douceur & la pureté de sa plume de rappeler Massillon, dont il est un des plus proches parens), l'Auteur tient un juste milieu entre les premiers Commentateurs François; il fait usage des Notes de tous les Auteurs célèbres qui ont travaillé en ce genre; il les fond, les remanie, se les approprie, & y joint des traits de la plus saine & de la plus universelle morale. Cet Ouvrage, préparé depuis long temps, déjà traduit en Italien, & accueilli avec reconnoissance par plusieurs Prélats & *par Sa Sainteté* elle-même, réunit donc l'explication de la lettre & celle de la morale. Les Maîtres, désormais dispensés de lire les divers Interprètes que nous avons sur cette importante matière, trouveront dans le Livre seul du P. G., & en écou-

Digitized by Google

tant leurs Elèves, des explications très-intéressantes également propres à former l'esprit & le cœur.

Observations sur la Lettre de M. Choderlos de la Clos, concernant l'Eloge de M. le Maréchal de Vauban, par M. Carnot, Capitaine au Corps Royal du Génie, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Dijon, Brochure *in*-8°. de seize pages. A Arras, de l'Imprimerie de la Veuve Michel Nicolas, rue S. Géry; & se trouve à Paris, chez Durand neveu, Libraire, rue Galande; & à Arras, chez Topino, Libraire, rue Ernestade.

Manuel d'Architecture, ou *Principes des opérations primitives de cet Art*, où l'on expose des méthodes abrégées tant pour l'évaluation des surfaces & des solides circulaires que pour le développement des courbes, & pour l'extraction des racines quarrées & cubiques par de nouvelles règles fort simples. Cet Ouvrage est terminé par une Table de quarrés & de cubes, dont les racines commencent par l'unité, & vont jusqu'à dix mille; par M. Seguin l'aîné, Entrepreneur de Bâtimens, 1 Volume *in*-8°. Prix, 7 liv. relié, & 6 liv. broché. A Paris, chez Didot fils & Jombert, Libraires, rue Dauphine.

Cet Ouvrage, utile & rédigé avec exactitude, n'est pas susceptible d'analyse.

Dix-septième Cahier des Jardins Anglo-Chinois en 30 *Planches, contenant la suite des Palais de l'Empereur de la Chine.* Prix, 12 liv. chez Lerouge, rue des grands Augustins. Les originaux sont à la Bibliothèque du Roi, sous la garde de M. Joly: plus, les cinq Plans & la Vue intérieure du Panthéon de M. le Noir, en deux feuilles. Prix, 2 liv. plus, un nouveau Plan de Wurtzburg, levé sur les lieux. Prix, 1 liv. 10 sols. Même Adresse que ci-dessus.

Digitized by Google

DESCRIPTION de la Pompe à scier, qui se trouve chez M. Bianchi Physicien, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de Richelieu, n°. 55, contenant son utilité, & une méthode pour la manière de s'en servir, Brochure *in*-8°. de dix pages avec figures.

SIX nouveaux Duos concertans pour Violon & Alto, par M. Cambini, cinquième Livre. Prix, 7 liv. 4 sols port franc. A Paris, chez M. Porro & Mme Baillon, Marchands de Musique, rue du petit Reposoir, à la Muse lyrique.

La fécondité de M. Cambini ne nuit point à la grace de son génie, à la force de ses compositions. L'esprit qui règne dans celle que nous annonçons justifiera cet éloge.

TABLE.

STANCES *sur le feu Roi de Prusse*,	145	*Ismène & Tarsis*,	159
Charade, Enigme & Logogryphe,	146	*Variétés*,	169
L'Inconstant, Comédie,	149	*Sciences & Arts*,	187
		Annonces & Notices,	190

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde-des-Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 28 Octob. 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 27 Octobre 1786. GUIDI.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 20 Septembre.

LE Comte *Charles de Scheffer*, Sénateur du Royaume de Suede, Chancelier & Chevalier des ordres du Roi, eſt mort dans ſa terre de Trolleholm, âgé de 71 ans.

Le 22 Août on reſſentit à Chriſtianſtadt, vers les 7 heures du matin, quelques ſecouſſes de tremblement de terre.

Le Capitaine de Loewenoern, parti le Printemps dernier avec une frégate, pour aller à la découverte de l'ancien *Groenlande*, eſt revenu à Copenhague, ſans avoir rempli le but de ſon voyage. Il a laiſſé en Iſlande un bâtiment commandé par le Lieutenant *Egede*, qui ſe propoſe de faire de nouvelles tentatives.

Selon un Auteur Allemand, la méthode qu'employent les Chinois pour bronzer leur cuivre, conſiſte dans le procédé ſuivant:

Digitized by Google

on frotte le cuivre avec du vinaigre & de la cendre, jusqu'à ce qu'il soit devenu très-luisant; on l'expose ensuite au soleil pour le sécher : lorsqu'il est sec, on l'enduit d'une composition préparée en pilant & en mêlant bien ensemble deux parts de verd de gris, autant de cinabre, 5 parts d'ammoniac, 2 de becs & de soies de canards, & 5 d'alun; lorsque ce mélange est pilé très-fin, on le mouille beaucoup, jusqu'à la consistance d'un enduit ou d'une pâte très-claire. Cet enduit est porté sur le cuivre & séché au feu. Quand le cuivre est refroidi, on le lave proprement, & on recommence la même opération avec les couches d'enduit jusqu'à dix fois.

Depuis peu il est arrivé au Séminaire des Jésuites de Polocz 18 ex-Jésuites, dont 5 François, les autres Polonois & Allemands. On attend encore plusieurs autres Religieux du même Ordre. Les envois en argent des pays catholiques pour l'entretien de ce Séminaire sont très fréquens.

La moitié de la ville d'Opparow vient d'être incendiée en moins de 3 heures. La Princesse Douairiere de Lubomirsky, à qui cette ville appartient, y a envoié sur le champ 10,000 florins, & 300 mesures de bled.

Nous avons donné dernierement le bilan du commerce de Petersbourg en 1784 : voici maintenant celui de 1785, tel qu'il est rapporté dans le Journal de Pétersbourg.

Digitized by Google

Nations.	Exportation. Roubles.	Importation. Roubles.
Russes,	2,556,307	6,077 938
Anglois,	9,035,846	2,365,909
Hollandois,	184,196	275,902
De Lubeck,	72,122	88,451
Danois,	541,976	241,511
Espagnols,	166,248	80,822
Portugais,	121,935	129,479
De Rostok,		32 499
François,	328,526	42,811
Italiens,	278,295	84,521
De Hambourg,	113,861	174,093
Saxons,		11,482
Prussiens,	1,005	20,150
Suisses,	2,562	4,670
De Dantzik,	1,501	2,282
Autrichiens,	1,344	80, 87
Suédois,	45,688	42,550
Américains	1,380	1, 79
Négoc. & Passagers,	14,840	136, 75
Patrons de Bâtimens,	30,166	141,0 5
Total	13,497,645	10,033,785

Les droits de Douane ont monté à 3,082,698 roub.
Ceux pour l'entretien des écoles, à 50,5333
Le produit des marchandises confisquées, a monté à..... 1,500

DE BERLIN, *le* 18 *Septembre.*

La solemnité des funérailles du Roi défunt a eu lieu à Potzdam, le 9 de ce mois, avec une pompe qui avoit attiré un concours immense de spectateurs. En abrégé voici la description de cette cérémonie, qui

Digitized by Google

avoit eu lieu pareillement à la mort de *Frédéric Guillaume I.*

Vers les 10 heures les trois bataillons des gardes & le Régiment du Prince royal de Prusse, ayant commencé à défiler, formerent une double haie sur le chemin du château jusqu'à l'église. Le train du convoi étoit ouvert par tous les officiers de la cour & de la livrée du Roi défunt; venoient ensuite les Ministres d'Etat portant chacun une des marques de la Royauté. Le char funebre accompagné de huit Officiers de l'Etat Major & de plusieurs Généraux portant le poële, les coins des draps mortuaires & l'enseigne de l'Empire, étoit suivi immédiatement de Sa Majesté, le Roi aujourd'hui régnant, ayant à sa droite S. A. S. le Duc régnant, & à sa gauche le Duc Frédéric de Brunswick. Suivoient ensuite tous les Princes de la Maison royale, les Princes étrangers, la haute noblesse, le reste des grands Officiers du Roi, les députés du Magistrat de Berlin, & tous les membres composant celui de Potsdam. La marche étoit fermée par le carosse de deuil de S. M.

Le convoi arrivé devant la porte de l'église, les huit Officiers de l'Etat-Major porterent le cercueil de parade sur le catafalque qui avoit été érigé devant le caveau royal, en forme d'un temple, soutenu par des colonnes ornées de figures, de symboles & d'inscriptions analogues aux principaux & mémorables évenemens du regne du Roi défunt; tout l'intérieur de l'église, qui ayant été tendu de noir jusqu'au dessus des fenêtres, étoit illuminé par 5000 lampions & plus de 600 bougies, se trouvoit orné des mêmes décorations. Pendant que les Ministres d'Etat & Officiers généraux, portant les ornemens

Digitized by Google

ci-dessus désignés, se rangeoient, la tête couverte, autour du cercueil de parade, on entonna la *cantate* composée en latin par le chambellan du Roi, marquis de Luchesini. Elle fut exécutée par tous les chanteurs du Roi, joints à un chœur de 53 voix, & accompagnée par plus de 70 Musiciens de la chapelle. Le chant fini, les Ministres s'avancerent jusques devant la tribune du Roi, comme pour déposer à ses pieds les marques qu'ils portoient, tandis que les huit Officiers de l'Etat-Major, précédés du Lieutenant-général de Moellendorff, portant l'enseigne de l'Empire, déposerent le cercueil dans le caveau royal. En même tems les Ministres & les Officiers généraux ayant remis les marques sus-mentionnées qu'ils portoient, entre les mains de quelques Lieutenans, & s'étant de nouveau approchés, la tête découverte, vers la tribune du Roi pour saluer S. M., on donna le signal convenu à l'artillerie, placée dans les jardins du château. A ce signal, on entendit de suite 36 décharges, auxquelles les Régimens d'infanterie répondirent par trois salves générales. Le retour du convoi se fit dans le même ordre, jusqu'au château où le Roi dîna dans l'intérieur de ses appartemens, avec tous les Princes de la Maison royale & les Princes étrangers. Plusieurs autres tables y avoient été dressées également dans différentes salles, où les personnes du convoi, au nombre de 600, furent magnifiquement traitées.

Le 12, le Roi est parti de Charlottenbourg pour Koënigsberg, où il recevra foi & hommage de la Prusse. La cérémonie du serment aura lieu le 19, & S. M. repartira le lendemain pour arriver ici le 27. Le Duc regnant de Brunswick est retourné

Digitized by Google

dans sa Capitale avant le départ du Roi.

Nous ne craignons pas de fatiguer nos lecteurs, en les ramenant encore sur les derniers instans de la vie de *Frédéric II.* Le Professeur *Selle*, son Médecin, vient de publier une description historique de la maladie de ce Monarque; maladie dont on parloit si diversement & avec tant d'incertitude, durant le période qui a précédé la mort du Roi.

Dès l'âge le plus tendre, dit le Professeur *Selle*, le Roi avoit eu l'estomac affecté d'une foiblesse & d'une irritabilité particuliere, qui sans beaucoup d'efforts lui faisoit souvent rendre ce qu'il avoit mangé. Quoique d'ailleurs son estomac fît assez bien ses fonctions, les voies de la digestion étoient souvent irritées par des matieres âcres, qui donnoient lieu aux fréquentes diarrhées auxquelles il étoit sujet, & au moyen desquelles la nature bienfaisante se déchargeoit constamment, même dans les derniers jours de sa vie. Aussi-tôt après son avenement au trône, dans la vingt-huitieme année de son âge, il sentit les premieres attaques de goutte & d'hémorroïdes auxquelles il fut souvent sujet dans le reste de sa vie. Les remedes contre l'un de ces deux maux compliqués étoient contraires à l'autre, ce qui rendoit leur cure impossible; c'est à cette occasion que le Roi dit un jour au Professeur Selle, que la goutte & les hémorroïdes s'étoient donné le mot pour le faire périr. Au mois de Février 1747, dans la trente-sixieme année de son âge, il fut atteint d'un coup d'hémiplégie, qui fut bientôt dissipée, & même pour tout le reste de sa vie. En Janvier 1785, le Roi s'ouvrit pour la pre-

Digitized by Google

miere fois au Professeur Selle sur l'état de sa santé. Au commencement du printems de la même année, il eut une légere attaque de goutte, qui se dissipa aussi tôt. Il étoit à présumer que la nature n'ayant pas eu la force de jetter les humeurs sur les parties extérieures du corps, a posé le premier principe de la derniere maladie qui a causé sa mort. Au commencement du mois d'Août, le Professeur Selle craignant quelques suites fâcheuses d'une répétition d'humeurs qui se manifestoit, proposa la saignée & les vomitifs; mais comme huit jours après, le Roi devoit entreprendre le voyage projetté de la Silésie, il crut que l'usage de pareils remedes, qui d'ailleurs ne lui avoient jamais été conseillés, ne pourroit que l'affoiblir de plus en plus. C'est dans cette derniere Province qu'un jour de revue ayant été exposé, pendant plusieurs heures, à une pluie continue, sans être autrement couvert que de ses habits ordinaires, il en fut entierement pénétré, & en eut un tel frisson, que la fievre, qui se déclara peu de jours après, ne pronostiquoit que trop le danger où le Roi se trouvoit. Cependant l'importance des affaires & son activité naturelle ne lui permirent point d'user des remedes convenables à son état. Dès-lors le Professeur Selle marqua l'appréhension qu'il avoit que le mal du Roi ne tournât en hydropisie, & ne fût suivi d'une apoplexie. Aussi dans la nuit du 18 Septembre, il fut atteint subitement de cette derniere, dont il ne fut tiré que par le moyen des vomitifs. C'est à cette époque que le Professeur fixe le commencement de la maladie du Roi. Ce dernier accident qui étoit probablement la suite d'un effort que fit la nature pour se débarrasser des humeurs de la goutte, ce qu'elle ne put effectuer, fut suivi d'une toux

Digitized by Google

seche, qui fatiguoit beaucoup S. M., d'un grand affoiblissement des organes de la digestion, & bientôt après d'un asthme, qui n'étant point continu, sembloit plutôt provenir d'un empêchement de circulation dans le bas-ventre, que d'une obstruction dans la poitrine. Cependant le sommeil étoit interrompu, les sueurs de nuit qui d'ordinaire étoient très-copieuses, furent supprimées; la toux & l'asthme augmenterent, & le Roi se plaignit d'une pesanteur extraordinaire qu'il sentoit sur le diaphragme, ce qui faisoit craindre quelque rechute d'apoplexie. Dans les premiers jours de Février, les forces diminuoient de plus en plus, le sommeil continuoit à être très-inquiet, & le Roi ne pouvoit plus faire cent pas sans perdre haleine. Cependant par les remedes ordonnés, l'état de S. M. se trouvoit assez soulagé durant tout ce mois; mais il ne tarda pas à empirer peu de tems après. De violens battemens de cœur que le Roi sentoit le matin à son lever, une diminution progressive de forces, les vertiges qui prenoient au malade après 20 ou 30 pas qu'il faisoit dans son appartement; le pouls qui, dans les attaques de l'asthme, devenoit fréquent, convulsif & déréglé, l'enflure des jambes, la difficulté qu'on avoit d'entretenir les cautères que l'art avoit appliqués, les sueurs de nuit entierement supprimées, les attaques de l'asthme accompagnées d'un râlement dans la gorge, & de sueurs froides au visage, tous ces symptômes annoncerent que la maladie faisoit des progrès rapides. Au commencement du mois de Mars, le sang & les humeurs se porterent de nouveau vers la tête; les crachats étoient teints de sang, & des tiraillemens douloureux que le Roi sentoit de tems en tems dans la nuque du cou, faisoient craindre plus que

Digitized by Google

jamais quelque nouvelle attaque d'apoplexie ; d'ailleurs l'attitude dans laquelle se tenoit le malade assis dans un fauteuil, le corps sans cesse penché en avant, & ne pouvant plus se coucher, annonça que les sérosités s'étoient fixées dans la cavité des poumons. En Avril, la poitrine du Roi s'engorgea de plus en plus ; la toux qui donnoit peu de relache, étoit fréquemment accompagnée de crachats sanguinolens & de nausées violentes. Ce fut dans cet état que le 17 Avril, le Roi prit subitement la résolution d'aller habiter son palais d'été à Sans-Souci, & de faire un détour de quelques milles en caroffe pour s'y rendre. Quelque dangereux que ce voyage parût au Professeur Selle, il ne s'ensuivit aucune autre incommodité. Dans le même tems le Roi essayoit quelquefois de se promener à cheval ; mais le défaut des forces ne lui permettoit plus de faire cet exercice. Le 28 d'Avril au soir, le Roi eut un accès de fievre accompagnée de frissons violens, qui durerent deux heures, & auxquels succéda une sueur abondante. Le lendemain, il se trouva extraordinairement soulagé, mais on s'apperçut en même tems que l'enflure de la jambe droite avoit gagné jusqu'au dessus du genou. A cette heureuse révolution, s'étoit jointe une diarrhée qui dura huit jours, & qui conjointement avec la fievre opéra un changement en bien pendant près de trois semaines.

» Cet état d'une convalescence apparente où le roi croyoit se trouver, dura peu. Dès les premiers jours du mois de juin, les deux jambes commencerent à s'enfler, la toux devint plus fatigante, le sommeil, ou plutôt l'assoupissement où il tomboit fréquemment, plus long ; & l'accroissement des forces se trouvoit dans une grande disproportion avec ce long

Digitized by Google

sommeil & le grand appétit du malade. Enfin une oppression continuelle qu'il sentoit dans les parties qui avoisinent le diaphragme, la nécessité où il se trouvoit de rester assis nuit & jour dans son fauteuil, la position du corps penché du côté droit, les longs assoupissements accompagnés de mouvemens convulsifs, son réveil en sursaut, tous ces simptômes joints à la bouffissure & à la rougeur éclatante du visage, ne laissoient plus de doute sur la nature & le siege de la maladie qui étoit décidément une hydropisie de poitrine. La pression du doigt dans la région du diaphragme faisoit présumer, à la vérité, quelque amas d'eau dans le péricarde, mais le pouls mol, grand & reglé joint aux autres circonstances, faisoit rejetter avec fondement cette dernière conjecture. Toutes ces considérations, continue le professeur *Selle*, me firent juger que la maladie du roi étoit incurable & mortelle; & que tout remede qu'on auroit voulu y apporter, eût été ou inutile ou dangereux. Malgré la précaution que je pris de cacher mon jugement à l'illustre malade, la pénétration de son esprit devina ma pensée, & il résolut de faire appeller d'*Hannovre* M. le Conseiller de la cour *Zimmermann*, pour consulter avec lui sur l'état de sa santé. Le 22 juin, le roi se sentit assez de force pour faire un tour de promenade à cheval. Cet exercice occasionna vraisemblablement le crachement de sang qui s'ensuivit le surlendemain. Le 4 juillet, il prit au malade un vomissement soudain, accompagné d'une tention & d'un gonflement considérable du bas-ventre. En ayant été averti, & ayant appris que ces derniers maux étoient rébelles aux remedes purgatifs ordinaires, je reconnus que ces nouveaux simptômes n'indiquoient que trop clairement le commencement d'une hydropisie ascite ou du

Digitized by Google

bas-ventre. Le roi voulant être éclairé sur ces nouveaux accidens de sa maladie, me fit rappeller le 11 juillet à *Potsdam*. Il ne m'étoit plus possible de lui déguiser le danger d'une hydropisie formelle, qui menaçoit ses jours; cependant je ne lui fis entrevoir qu'à un terme reculé. Peu de temps après le roi se crut mieux; son appétit désordonné me fit craindre pour les suites. En effet, la fievre s'annonça dans la nuit du 12 au 13 avec violence; son ardeur se calma dans l'après-midi, & le redoublement eut lieu vers la nuit; le jour suivant se passa de même. Le 15, le roi ne sortit de son long assoupissement que vers les onze heures du matin, temps auquel il avoit coûtume d'expédier ses affaires du cabinet; il s'en acquitta ce jour-là pour la derniere fois avec une voix foible, à la vérité, mais avec beaucoup de présence d'esprit. La moitié d'une *vive* (araignée de mer) qu'il mangea ensuite, fut sa derniere nourriture.

» Ce fut le 16 du même mois que S. M. le roi aujourd'hui regnant m'envoya précipitamment ses ordres en m'enjoignant de me rendre en diligence à *Potsdam*, & en me faisant prévenir que depuis le jour précédent le roi n'avoit plus recouvré l'usage de ses sens. Je me trouvai vers les trois heures de l'après-midi auprès du malade, qui quoique dans un état désespéré, avoit repris ses sens, au point de reconnoître ceux qui l'approchoient: mais il étoit sans aucune réminiscence des affaires non expédiées de son cabinet, ce qui ne lui étoit jamais arrivé durant toute sa vie; & c'est ce qui m'effraya plus que tout le reste; car ce n'est qu'en mourant qu'il pouvoit laisser échapper des mains les rênes de la monarchie. Lorsqu'on pansa sa jambe, il donna toutes les marques du sen-

Digitized by Google

timent, quoique les matieres qui en découloient eussent un odeur cadavereuse. Le visage étoit plus rouge que pâle & les yeux n'avoient pas encore perdu tout le feu qui les animoit dans l'état de santé. Peu après ayant fait connoître le besoin qu'il avoit d'aller à la selle, il fit seul & sans le secours de personne le trajet de son fauteuil jusqu'à la garde-robe, & en revint de même. Vers les sept heures du soir, il s'endormit d'un sommeil doux & tranquille, d'une sueur lente; Cet intervalle étoit manifestement celui de rémission de la fievre & je ne m'attendois que le jour suivant aux effets mortels qui devoient s'ensuivre. Cependant l'agonisant, après avoir eu une selle involontaire, fut saisi subitement d'un frisson qui fut cause qu'il demandoit sans cesse à être couvert de coussins de plume. Enfin vers les 9 heures du soir, une toux foible, seche, continue, accompagnée du râle, avant-coureur de la mort, rendant de plus en plus la respiration plus difficile, parvint le 17 août à 2 heures 20 minutes du matin, à arrêter pour jamais les ressorts de cet esprit extraordinaire. La maladie, à compter du jour où le roi eut la premiere atteinte d'apoplexie, avoit duré 11 mois, sans lui donner que peu ou point de relâche, période que parcourent peu de malades affectés du même mal. Quatre fois la nature avoit fait des efforts pour conserver le composé rare de cet homme unique, deux fois en provoquant des diarrhées bénignes, & deux autres fois en jettant la matiere goutteuse ou érésipélateuse à la superficie de la peau; mais il n'étoit réservé ni à elle, ni à l'art de sauver de la destruction des organes affoiblis par l'âge, épuisés par les fatigues & les maladies, & enervés par les travaux les plus pénibles & les plus glorieux.

Digitized by Google

Le 5, le Prince de Reuſſ, Miniſtre plénipotentiaire de l'Empereur, eut une audience de S. M., dans laquelle il la complimenta ſur ſon avénement au trône, & remit en même temps ſes nouvelles lettres de créance.

Le Baron de *Keller*, Miniſtre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Impératrice de Ruſſie, eſt parti pour ſe rendre à ſa deſtination.

Les pluies fréquentes tombées dans la Siléſie pendant l'Eté, y ont occaſionné des dommages conſidérables. La récolte du foin a été preſqu'entierement perdue; le blé, l'orge & l'avoine ſont pourris en grande partie dans les champs. Beaucoup de routes ſont devenues impraticables. A Arnſdorf, près de Hirſelberg, un grand champ s'eſt écroulé à une profondeur aſſez conſidérable.

Le Lieutenant-Général de *Zaremba* eſt mort à Brieg, le 20 Août, dans la 75e. année de ſon âge.

DE VIENNE, *le 19 Septembre.*

L'Empereur ayant fait en neuf heures le trajet d'ici au camp aſſemblé près de Brunn, il y paſſa les troupes en revue, & le lendemain ſe rendit à Olmutz. Les grandes manœuvres ont commencé le 4.

Le camp eſt compoſé de 13 Régimens d'Infanterie, de 3 bataillons de Grenadiers,

Digitized by Google

de 2 Régimens de Carabiniers, de 2 de Dragons & d'un de Huſſards.

Le Comte *Charles de Zinzendorf* eſt mort ici dans ſa 69e. année.

L'Empereur a conféré le commandement général des frontieres de l'Eſclavonie & du Bannat au Lieutenant-Général Comte de Mitrowsky, & S. M. a élevé au grade de Lieutenant Général le Comte d'Arco, le Baron de Neugebauer, & le Baron d'Eſeſchwiz. Les Colonels Comte de Colloredo, de Vierſet, Malcamp de Ligne & de Bauleiz ont été nommés Majors-Généraux.

L'Empereur a réuni la Généralité de Carlſtadt avec celui de Waraſdin, ſous le nom du commandement général de la Croatie, & l'a conféré au Lieutenant-Général de Vins.

De Francfort, le 25 Septembre.

On raconte que le nouveau Roi de Pruſſe a enjoint à ſon Grand-Chancelier, Baron de Carmer, d'achever le nouveau Code, & d'être ſur-tout très-attentif à prévenir les coups d'autorité dans l'adminiſtration de la Juſtice. » Si quelqu'un, fait-on ajouter à ce » Prince, cherchoit par la ſuite, à m'in- » duire à faire intervenir la puiſſance royale » dans les affaires particulieres, je vous prie » de me faire des repréſentations à ce ſujet, » & de me rappeller les ordres que je » viens de vous donner. Je ne penſe pas à

Digitized by Google

» abolir entierement la peine de mort, que » je crois néceſſaire en certains cas; mais je » veux qu'on évite toute cruauté dans les » punitions.

Nous ne rapportons comme authentiques ni ce diſcours, ni tous ceux de même genre, qui ſe multiplient dans les Gazettes, & dont la plupart ſont abſolument imaginaires.

Sous le feu Roi de Pruſſe, on avoit bâti une ſalle de ſpectacle, à l'uſage d'une troupe de Comédiens François, dont ce Prince ſe dégoûta, & qu'il renvoya il y a quelques années. On croyoit qu'ils ſeroient rappellés par le Roi actuel, qui au contraire, vient de donner cette ſalle au Directeur de la Comédie Allemande, avec une gratification de 3000 rixdalers, pour l'indemniſer de la ſuſpenſion du ſpectacle, durant le deuil.

Des lettres de Berlin aſſurent la nouvelle très apocryphe, qu'on a trouvé dans le tréſor particulier du feu Roi 9,700,000 rixd. en billets de banque, couverts d'une feuille de papier, ſur laquelle le feu Roi avoit de ſa propre main écrit les mots ſuivans : *pour les ſujets pauvres & ſouffrans de mes Etats.*

Entre pluſieurs Epitaphes latines faites pour le tombeau du Roi de Pruſſe, celle compoſée par le Baron de *Suhm*, Chambellan du Roi de Danemarck, a paru mériter la préférence ; la voici :

Digitized by Google

H. S. E.
Hîc
Cujus nomen laus maxima,
Fredericus II,
Borussorum Rex,
Armis Cæsar, pace Augustus,
In republicâ gerendâ Vespasianus,
Philosophiâ Marcus, vitâ Antoninus,
Regum exemplum,
Sine exemplo, maximus.

On sait qu'à Ulm on éleve tous les ans des peuplades d'escargots, & qu'on en fait une branche de commerce. Il passe annuellement vers la S. Martin à l'Etranger près de 4,000,000 d'escargots, placés dans des tonneaux, chacun de 10,000 pieces. Le tonneau se vend 15 jusqu'à 40 florins.

L'ouvrage annoncé du Conseiller de Born dans lequel il rend compte de sa méthode d'extraire l'or, l'argent, &c. du minéral dont ils sont enveloppés par le procédé de l'amalgame, a paru à Vienne : cet ouvrage qui sera bien accueilli des Chymistes & de tous ceux qui s'occupent de l'exploitation des mines, est accompagné de 21 gravures pour l'intelligence du texte de 227 pages in-4°. Voici quelques détails relatifs aux frais de ce nouveau procédé ; & à la quantité d'argent que contient le minéral exploité dans la Hongrie. Des expériences réitérées ont prouvé que l'exploitation d'argent renfermé dans mille quintaux de minéral, n'a pas même coûté la somme de 933 rixdalers ; que la perte du vif-argent employé pour extraire 40 à 50,000 marcs d'argent, ne montoit qu'à

Digitized by Google

60 & tout au plus à 70 quintaux ; que le vif-argent ne s'affoiblissoit pas dans les opérations, & que dans l'espace de 24 heures on pouvoit amalgamer 80 quintaux de minéral & en préparer double pour l'opération. Autrefois on brûloit par an dans la basse Hongrie 11 à 12,000 quintaux de plomb pour débarrasser l'argent de son minéral. Le minéral d'argent dans la Hongrie & la Transylvanie rend par an 80, 000 marcs d'argent & celui de cuivre renfermant des parties d'argent environ 12,000 marcs d'argent. Les minéraux de cuivre contiennent par quintal jusqu'à 15 à 20 livres pesant de cuivre ; jusqu'à deux onces d'argent. L'argent de la basse Hongrie renferme par marc 12, 15 jusqu'à 40 deniers d'or.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 26 Septembre.

Leurs Altesses Royales l'Archiduc *Ferdinand* & son Epouse prolongent leur séjour dans notre Isle jusqu'à la fin du mois. Ils ne se sont pas bornés à visiter avec la plus grande attention tout ce que cette immense Métropole offroit à leur curiosité. Ils sont allés à Oxford, de là aux superbes maisons de campagne de *Blenheim*, de *Stowe*, de *Nuneham* : ils ont fait ensuite le voyage de Portsmouth, d'où ils doivent passer à Bath. La Cour leur a donné différentes fêtes, sans étiquette, tant ici, qu'à Windsor & à Kew.

Le Marquis de Carmarthen a reçu de M.

Digitized by Google

Eden des dépêches envoyées à Windsor, & qui annoncent la signature du Traité de Commerce entre la Grande Bretagne & la France. On espere que les ratifications seront peu différées ; & quoique ce Traité ne soit qu'imparfaitement connu, on s'en promet ici de grands avantages pour le commerce & pour le crédit public.

On portera à la prochaine Session du Parlement un Bill qui simplifie les droits de Douanes & abolit toutes les subdivisions & distinctions multipliées, dont le commerce étoit embarrassé. Lorsque le Bill aura passé, tout particulier pourra faire lui-même ses affaires; sans être obligé d'avoir recours au ministere des Courtiers.

On vient d'achever à Deptford la construction du *Vanguard* de 74 can., qui sera lancé au printems. Les ouvriers, occupés de ce travail, construisent actuellement avec célérité le *Windsor-Castle* de 98 can. & le *Brunswick* de 80 can. Ce dernier sera à deux ponts; jusqu'ici, les vaisseaux de 80 can. en avoient eu trois. On répare dans le même chantier les frégates la *Vestale* & le *Cyclops* de 28 can. & le *King's Fisher* de 18. La *Perle* de 32 can. est mise en commission pour la Méditerranée & sera commandée par le Capitaine *Fineh*.

Le Gouvernement se propose de former une Colonie à la *Nouvelle Hollande*, située dans les mers de l'Inde. Les Commissaires de la Marine ont déja publié des avis pour se procurer des transports jusqu'à la concur-

Digitized by Google

rence de 1500 tonneaux. Cette Colonie sera établie à Botany-Bay, sur la côte occidentale de l'isle où le Capitaine *Cook* prit des rafraîchissemens, & fit quelque séjour pendant son voyage de 1770. Ayant été le premier navigateur qui ait parcouru cette côte, il l'a nommée *New South Wales* [la nouvelle Galles méridionale], & les deux caps à l'embouchure de la riviere furent appellés *Solander & Banks.* Les colons destinés à ce nouvel établissement sont 750 prisonniers renfermés pour crimes. Dans ce nombre se trouvent 70 femmes. Cette troupe sera distribuée sur cinq bâtimens, dont chacun portera 150 hommes ou femmes, sous la garde de 12 soldats de Marine & d'un caporal. Cette petite flotte sera escortée par plusieurs vaisseaux de guerre qui reviendront en Angleterre, aussi-tôt après le débarquement. Trois d'entr'eux seulement resteront dans cette Isle, où l'on établira une garnison de 300 hommes, destinée à la défendre & à y maintenir le bon ordre. Tous les gens employés à cette expédition doivent, ainsi que les nouveaux Colons, recevoir pour deux ans de provisions, au moment du débarquement. On leur fournira les instrumens nécessaires à l'agriculture, à la chasse & à la pêche. Enfin, on y élevera sur le champ quelques bâtimens ou barraques, en attendant qu'on ait construit un Fort & un Hôtel-de-Ville convenables. Cette Isle est presque à la latitude du Cap-de-Bonne-

Digitized by Google

Espérance, & la traversée pour s'y rendre d'Angleterre, sera d'environ huit mois.

Le Gouvernement s'est arrangé pour les bâtimens de transport destinés à cette expédition, avec la Compagnie des Indes. Celle-ci s'engage à prendre à son service les mêmes bâtimens qui, de la Nouvelle-Hollande, iront charger des thés à la Chine, sur le pied de 10 liv. sterl. de frêt par tonneau. Ce plan mettra le Gouvernement en état de recruter tous les ans, à peu de frais, la nouvelle Colonie.

On apprend de Portsmouth, par une lettre du 15, que l'on y a éprouvé pendant les deux jours précédens un coup de vent terrible. Tous les bâtimens, jusqu'aux vaisseaux de garde, ont été contraints d'amener leurs vergues & leurs mâts.

Un riche particulier d'une de nos Provinces septentrionales, nommé Mr. *Irton*, plein d'un zèle extraordinaire pour les progrès de la Géographie & de la Navigation, vient de former une entreprise très-honorable. Il a armé à ses frais, dans la Tamise, un vaisseau d'environ 300 tonneaux, avec lequel il va partir pour la mer du Sud. Il compte toucher aux Isles découvertes par le Capitaine *Cook*, & parcourir ensuite les mers adjacentes.

Les dernieres lettres de la nouvelle Ecosse donnent des nouvelles satisfaisantes de l'état de cette Colonie. Il s'y fait actuellement un commerce très-avantageux, & particulierement à Halifax, à Port-Roswy & à la riviere de

Digitized by Google

St Jean ; la pêche de la baleine, & celle de la morue qui produit environ mille quintaux, y ſont floriſſantes. La population aujourd'hui ſept fois plus conſidérable qu'elle ne l'étoit avant la guerre, ne laiſſe point pour le moment de bled ni de farine de reſte ; mais avant peu les habitans ſeront en état d'en exporter. Quant au bois pour les futailles ou la tonnellerie, les forêts de cette province, celles du Canada & les moulins à ſcie qui y ſont établis en grand nombre, la mettront à portée de fournir, pour cet article, à la conſommation de toutes les Iſles Britanniques, pendant plus d'un ſiecle peut-être. Par la même raiſon les bois de conſtruction n'y ſeront pas moins communs, ainſi que le goudron, la poix & la térébenthine, dans un pays où la moitié des arbres eſt compoſée de pins & d'autres arbres réſineux.

Les fourures ſont pour les habitans de la nouvelle Ecoſſe une nouvelle branche de commerce. Un grand nombre de Colons ſont aujourd'hui à faire de la potaſſe. Les mines de fer ſe trouvent en grande quantité dans ce pays. Le ſol convient à la culture du chanvre & du lin, & les mines de charbon de terre peuvent donner beaucoup de ſoufre.

Les années précédentes, on ne comptoit que 30,000 tonneaux de vin de Portugal, payant les droits de Douanes à Londres. La réduction des droits & les meſures contre la fraude, ont tellement accru l'importation légitime, que depuis ſix ſemaines, 8000 tonneaux ont acquitté les droits. La différence du revenu ſur les vins de France a été encore plus conſidérable ; & ſi cette proportion ſe ſoutenoit, au-lieu de 500,000 liv. ſterl. que rendoit an-

Digitized by Google

nuellement cette consommation, elle procureroit à l'Excise 2,000,000 pour le port de Londres seulement.

Le 20 de ce mois, la Compagnie des Indes a donné avis, que dans un an, à commencer du présent jour, tous les billets tirés sur elle ne porteront plus qu'un intérêt de 4 pour cent, au lieu de 5 comme précédemment.

Le Ministere actuel s'occupe, dit on, de former un établissement dans la vaste étendue de pays qui avoisine la baie d'Hudson, & de faire révoquer les privileges abusifs de la Compagnie qui exploite le commerce de cette partie de l'Amérique.

Un Voyageur raconte, dans les termes suivans, la maniere dont on exécute les criminels de l'Isle de Java, par le suc de l'*Upas*, le poison le plus terrible qu'on connoisse.

Au mois de Février 1776, je fus témoin à *Soura Charta*, de l'exécution de treize concubines de l'Empereur, convaincues d'infidélité. Le jour du jugement, vers les onze heures du matin, elles furent conduites dans une cour du Palais, où un Juge les condamna à être mises à mort avec une lancette empoisonnée par le suc de l'*upas*. Aussi-tôt on leur présenta le Koran, & elles furent obligées, conformément à la Loi du Prophete, de reconnoître & d'attester par serment, que la peine à laquelle elles étoient condamnées, étoit le juste châtiment de leurs crimes. Elles prononcerent le serment en mettant la main droite sur le Koran, la gauche apuyée sur le cœur, & les yeux élevés au ciel; aprés quoi le

Digitized by Google

Juge porta à leur bouche le Livre Saint qu'elles baiserent.

Cette cérémonie achevée, on les mena au lieu de leur exécution. Elles y furent attachées chacune à un poteau, & dépouillées jusqu'à la ceinture. Elles resterent quelque tems dans cette situation assistées par des Prêtres, qui les exhortoient à la mort, jusqu'au moment où le Juge fit un signal à l'exécuteur. Celui-ci s'avança armé d'une lancette à ressort, assez semblable à celle qu'on emploie pour saigner les chevaux, & frappa les victimes dans la poitrine avec cette corne empoisonnée d'*upas*. L'opération fut achevée en moins de deux minutes.

Je vis, avec le dernier étonnement, les prompts effets de l'*upas*. Au bout de cinq minutes, ces malheureuses furent saisies d'un tremblement général, accompagné d'un *subsultus tendinum*, & de souffrances terribles. Au bout de quinze minutes, montre à la main, toutes étoient mortes. Quelques heures après, j'observai que leurs corps étoient couverts de taches livides semblables aux pétéchies; leurs visages étoient enflés, & leur peau devenue bleuâtre.

Nos Lecteurs n'ont point oublié le voyage du généreux M. Howard, passé en Turquie pour y faire l'épreuve de ses moyens de prévenir la peste, ou du moins d'en diminuer les ravages. Voici une lettre de ce respectable Philantrope, reçue par un Particulier de Londres, & datée de Salonique le 22 Juin 1786.

« Je vous ai fait part de mon projet de connoître & de rassembler tous les Plans, Réglemens, &c. des principaux Lazarets de l'Europe. J'ai parcouru successivement Marseille,

Digitized by Google

» Gênes, Livourne, Naples, Malthe, &c. où j'ai
» fait différentes questions (en payant, comme
» de raison, les droits de consultation) aux
» principaux Médecins de ces villes, relative-
» ment au traitement des personnes attaquées de
» la Peste. J'ai pensé que les hôpitaux de la
» Grece me donneroient des connoissances plus
» étendues sur cet objet : en conséquence, j'ai
» visité Zante, Smyrne, Constantinople, &
» enfin cette ville où je suis arrivé depuis huit
» jours. Je vais par tout hardiment, en gardant
» le secret de ma visite, & à l'exception d'un
» très violent mal de tête que j'éprouve tou-
» jours dans les lieux où regnent des maladies
» contagieuses, & qui me quitte une heure
» après en être sorti, je n'ai éprouvé aucune in-
» commodité.

« Je suis arrivé ici dans un canot Grec rem-
» pli de passagers. L'un d'eux étant tombé ma-
» lade on me l'amena, parce que je suis re-
» gardé par-tout comme Médecin. Je lui ai tâté
» le pouls, j'ai examiné ses aînes, & j'ai or-
» donné qu'on le tînt chaudement dans une pe-
» tite chambre, en disant qu'il étoit enrhumé.
» Deux heures après j'ai envoyé chercher un
» Capitaine François, à qui j'ai dit en lui re-
» commandant de ne point donner l'allarme,
» que cet homme avoit infailliblement la peste,
» & cinq ou six jours après on m'a montré la
» fosse où il a été enterré.

» Je vais dans toutes les prisons pour y pren-
» dre des renseignemens; mais mes interprêtes
» me servent très mal. Je vais m'embarquer
» pour Scio, parce que cette isle a le plus fa-
» meux hôpital du Levant.

» Ma quarantaine qui sera en effet de qua-
» rante jours, aura lieu, je l'espere, à Venise.

J'aurois

Digitized by Google

» J'aurois pu revenir par terre en prenant la » route de Vienne sans être retardé, parce que » l'on ne fait point de quarantaine aux fron- » tieres de l'Empereur. Dans le cas où l'on fe- » roit en Angleterre un établissement de cette » nature pour nos vaisseaux, des connoissances » qui paroissent à présent inutiles, pourroient » devenir très-importantes. En conséquence je » me suis procuré les recommandations les plus » fortes de la part de l'Ambassadeur de Ve- » nise, afin de pouvoir porter jusqu'aux moindres » détails, les observations que je me propose » pendant ma quarantaine. Graces au Ciel, je » suis bien portant, calme & plein de courage. » J'en ai eu besoin, car depuis mon débar- » quement à Helvoetsluys, je n'ai apperçu au- » cun navire Anglois, ni parcouru un mille avec » un seul de mes compatriotes.

» Je crois faire une œuvre utile; j'ai la plus » grande confiance dans la bonté du Dieu que » je sers. Si l'exécution de mon entreprise me » cause quelques petites privations, n'en suis-je » pas bien dédommagé par l'approbation de ce » divin maître, & par le témoignage de ma » conscience ?

» A Smyrne, les maisons des Francs ou Etran- » gers, sont plus étroitement fermées que des » prisons; ils ne reçoivent rien qui n'ait été » désinfecté par une fumigation, & la mer leur » apporte leurs provisions. Mais à Constantinople » où meurent tant de naturels, les maisons » des Francs sont toujours ouvertes. Il n'y a » pas long-tems que je me trouvois avec un » Négociant Italien; l'extrême gaieté de cet » étranger me surprit; & comme je le té- » moignois à une autre personne, elle me ré- » pondit que c'étoit un jeune homme à la fleur

Digitized by Google

» de son âge, & qui faisoit très-bien ses affaires.
» Hélas ! samedi dernier j'appris qu'il étoit mort
» avec tous les signes de la Peste.

La souscription ouverte il y a six semaines, pour ériger une Statue à cet illustre Voyageur, passe déja douze cents liv. sterl. Un seul Café de *Glascow* a souscrit pour 74 guinées.

M. *Billingsly*, de la Société de Bath, a fait les essais les plus heureux d'une méthode de cultiver les pommes de terre. Après deux labours sur une terre encore couverte du chaume de l'avoine qu'elle avoit portée, cet Agriculteur la fit herser & fumer avec 30 charrettes de fumier par acre. Il a obtenu de six acres 550 sacs de pommes de terre de la premiere qualité (240 liv. par sac), 100 *ditto* de la moyenne espece, & 50 de la moindre; en tout, 700 sacs; ce qui fait pour chaque acre 116 sacs deux tiers, ou, en boisseau, à 60 liv. 350. Il a commencé à les planter à la fin d'Avril, & son opération a été terminée le 25 Mai. La plantation étoit disposée par couches larges de 8 pieds, & l'espace vuide ou l'allée étoit de 2 pieds & demi. Les plants étoient placés à un pied de distance sur la jachere. On y étendoit le fumier, après quoi elles étoient recouvertes avec la terre des allées. On employa 5 sacs de semence par chaque acre.

Le Journal du *Maryland*, du 4 Juillet dernier, a publié la Réponse suivante, faite par le Marquis de Carmarthen à M. *Adams*,

Digitized by Google

au sujet de la demande faite par ce Ministre des Etats-Unis, de l'évacuation des Forts détenus en Amérique par les Anglois.

» Quand l'Amérique montrera une ferme » résolution de remplir les obligations qu'elle » a contractées par le Traité de paix, la » Grande-Bretagne n'hésitera pas à lui prou- » ver son desir sincere d'exécuter tous les points » de ses propres engagemens.

» Les marchands & autres sujets Anglois qui ont des biens & des créances dans les Etats-Unis, ont reproché auxdits Etats respectifs les points suivans, savoir :

» *Massachusetts-Bey.* L'acte passé le 4 Novembre 1784, qui suspend le payement des intérêts.

» *New-York.* L'acte du 12 Juillet 1782, qui prive les créanciers Anglois du droit de réclamer l'intérêt des dettes contractées avant le premier Juillet 1780, jusqu'après le premier de Janvier 1783, & défend les exécutions sur le principal, jusqu'à la troisieme année après l'évacuation de la Nouvelle-York.

» L'acte du 17 Mars 1783, & confirmé par d'autres en 1784, 85, &c.

» *Pensylvanie.* La loi passée aussi-tôt après la paix, pour restreindre le recouvrement des anciennes dettes Angloises, pendant une période d'année.

» *Maryland.* L'acte d'Octobre 1780, qui ordonne que les dettes Angloises seront payées au Trésor; tandis que l'on n'y a versé aucune somme pour remplir cet engagement; la somme payée pour 144,574 liv. 9 s. 4 d. & demi st. ne fait que 3,625 liv. 18 s. 2 d. st. en especes courantes.

Digitized by Google

» *Virginie.* Par un Edit du Gouverneur du 2 Juillet 1783, tous les agens & facteurs Anglois, qui étoient arrivés dans cet Etat, ont eu ordre d'en partir; clause qui fut annullée dans le mois de Novembre suivant, & il fut permis aux agens & facteurs Anglois de revenir. Par un acte d'Octobre 1774, toutes les dettes Angloises doivent être remboursées en sept paiemens égaux, dont le premier doit se faire le premier Avril 1786, & les autres de suite d'année en année..... Il y est dit qu'on n'accordera aucun intérêt aux sujets de la Grande-Bretagne, pour aucun tems écoulé depuis le 19 Avril 1775, jusqu'au trois de Mars 1783, intervalle qui ne sera considéré que comme un seul... Qu'aucun établissement fait par obligation, ou autre engagement, ne portera intérêt,... Cet acte fut passé à la maison des Délégués & du Sénat; mais il ne fut point revêtu de toutes les formalités, & en conséquence, il est douteux s'il a force de loi. La somme payée par le Trésor aux créanciers Anglois, pour 273,554 liv. 13 s. 6 d. st. n'est égale qu'à 12,025 liv. sterl.

» *Caroline Septentrionale.* Quelques actes de cet Etat ont excité des plaintes; mais il n'en est fait aucune mention.

» *Caroline Méridionale.* — Par une Ordonnance passée le 26 Mars 1784, il n'est permis d'intenter aucun procès pour ses dettes, contractées avant le 26 de Février 1782 jusqu'au premier Janvier 1785, auquel tems seulement l'intérêt qui s'est accru depuis Janvier 1780, sera exigible; & au premier Janvier 1786, on pourra recouvrer le quart du capital & des intérêts échus, & ainsi de suite annuellement. Par un autre acte du 12 Octobre 1785, un

Digitized by Google

débiteur durant les poursuites du procès qu'on lui intente, est autorisé à offrir son domaine, qu'après l'évaluation le Créancier est obligé de recevoir pour les trois quarts de la valeur estimée. Ces actes, & d'autres semblables, ainsi que la conduite de cet Etat, ont excité de vives réclamations.

» *Géorgie.* Les plaintes contre cet Etat sont, qu'il a passé des actes semblables à ceux de la Caroline Méridionale, avec ces circonstances aggravantes, que les Juges du Banc ont déclaré que les sujets de la Grande-Bretagne, ne pourront poursuivre pour dette aucun débiteur; mais qu'ils pourront l'être eux mêmes par leurs Créanciers.

» Qu'il n'a été fait aucune disposition pour les biens qui ont été confisqués & vendus pour les services publics, ni même pour l'argent qui a été payé au trésor. Sa Seigneurie observe que la plupart des actes mentionnés qui ont pour objet de suspendre ou d'empêcher le recouvrement des créances Angloises, disent dans le préambule: » Attendu que cet Etat est dans la résolution de remplir & d'effectuer le traité de paix dans toutes les parties, &c. Et d'ailleurs quel que soit l'obstacle ou le prétexte qu'on oppose au recouvrement des créances des marchands Anglois, c'est toujours une violation du quatrieme article du traité de paix. Dans plusieurs Etats, toute cause pour plus de sept ans d'intérêt est actuellement suspendue; tandis que dans d'autres, quoique les tribunaux paroissent être ouverts, les gens de loi ne peuvent se résoudre à poursuivre le recouvrement des créances Angloises.

» Il n'est point de Créancier qu'on n'y estime fort heureux, lorsqu'abandonnant les in-

Digitized by Google

térêts qui lui sont dûs, (perte de 30 ou même en certains cas de 40 pour cent,) il parvient à se procurer la sûreté du paiement du capital. »

Voici un fragment de plaisanterie Angloise, sur la prochaine session du Parlement.

Les Directeurs du Théatre de S. Etienne (1) n'ont épargné ni peines ni dépenses pendant la clôture, pour préparer au public de nouveaux amusemens. Ils ont engagé plusieurs Auteurs qui promettent beaucoup : leur répertoi e sera fort rempli. Les costumes seront brillans ; il y aura des plaques & des étoiles sur presque tous les habits.

L'ouverture du Théatre se fera en Novembre. Le prologue de la composition du Souffleur sera prononcé par le Directeur de la Troupe. On y annoncera les principales pieces qui occuperont la scène pendant l'hiver : la premiere sera intitulée *l'Empêchement, ou le Nabab dans le margouillis* par M. Burck, Auteur très-avantageusement connu du public. Cette piece a déja été répétée, & le public a paru y prendre goût. Le Drame n'est pas fort régulier, mais l'Auteur a compensé ce défaut d'unité par des détails très piquants. On assure que le Théatre sera jonché au dénouement d'une multitude de morts. Cette Comédie tragique sera suivie d'une nouvelle pantomime, intitulée le *Diamant* ou *l'Argument irrésistible*. M. Hastings terminera le spectacle par une danse de corde.

---

(1) *Endroit où s'assemblent les deux chambres du Parlement.*

Digitized by Google

FRANCE.

De Versailles, le 27 Septembre.

Le Comte de Chalons, Ambaſſadeur du Roi près la République de Veniſe, & le Marquis de Noailles, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi près l'Empereur Roi de Hongrie & de Bohême, ont eu, le premier, le 17 de ce mois, & le ſecond, le 21, l'honneur de prendre congé de S. M. pour ſe rendre à leurs Ambaſſades, étant préſentés par le Comte de Vergennes, Chef du Conſeil royal des Finances, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangeres.

Le ſieur Bell, Libraire de Londres, ayant fait depuis peu une nouvelle édition des Œuvres de Shakeſpeare, a eu l'honneur d'en préſenter, le 17, un exemplaire à Monſieur, Frere du Roi, qui a bien voulu le recevoir avec bonté.

Le 24 de ce mois, le Marquis de Chabert, Chef d'Eſcadre des Armées navales, Inſpecteur général des Cartes, Plans & Journaux de la Marine, a eu l'honneur de préſenter au Roi, ſous les auſpices du Maréchal de Caſtries, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au département de la Marine, une nouvelle Carte de l'Océan occidental, dreſſée au Dépôt ſous ſa direction, avec une analyſe des matériaux ſur leſquels cette Carte eſt

Digitized by Google

fondée, & dont une grande partie eſt dûe aux Officiers de la Marine de France, verſés dans l'Aſtronomie.

Le même jour, Leurs Majeſtés & la Famille Royale ont ſigné le contrat de mariage du Comte Chriſtophe-François de Beaumont, avec Demoiſelle Marie-Michelle-Frédérique-Ulrique-Pauline de Montmorin, fille du Comte de Montmorin, Commandant en Bretagne.

Le 26, Monſieur Gerard de Rayneval, Conſeiller d'Etat, & Monſieur Eden, Envoyé extraordinaire & Miniſtre plénipotentiaire de Sa Majeſté Britannique auprès du Roi, ont ſigné, en qualité de Commiſſaires plénipotentiaires, un Traité de Navigation & de Commerce entre la France & la Grande-Bretagne.

De Paris, le 4 Octobre.

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 21 Septembre 1786, qui porte à *Quarante millions* les fonds de la Compagnie des Indes, & qui prolonge à quinze années de paix, la durée de ſon Privilege, fixé à ſept années par l'Arrêt du Conſeil, du 14 Avril 1785. Voici le préambule de cet Arrêt.

Le Roi s'étant fait rendre compte, en ſon Conſeil, de la ſituation préſente de la Compagnie des Indes, établie par ſon Arrêt du 14 Avril 1785, Sa Majeſté a reconnu, par le détail des expéditions conſidérables que cette Compagnie a déja faites, & de celles qui doivent avoir lieu inceſſamment, qu'elle a employé tous les moyens dont elle pouvoit faire

Digitized by Google

usage, pour fournir des marchandises d'Asie, en proportion des besoins du Royaume, & qu'il y a sujet d'espérer que le développement ultérieur de son commerce, le mettra dans le cas d'assurer aux Manufactures, un approvisionnement mieux assorti & moins cher que les achats précédemment faits par les particuliers, en concurrence libre, ne pouvoient le leur procurer. Sa Majesté en a été d'autant plus satisfaite, que le succès des premiers efforts des Administrateurs a déja servi à remplir les vues qui l'avoient déterminée à prohiber les marchandises étrangeres de ce genre, dont l'introduction sans bornes ne pouvoit qu'être préjudiciable à l'état; ces motifs & la connoissance qui a été donnée à Sa Majesté du nombre des vaisseaux que la Compagnie est sur le point d'armer pour la seconde expédition l'ont déterminée à consolider son établissement, dont les premieres opérations annoncent ce qu'on peut attendre du zele avec lequel elle se propose de les continuer; & Sa Majesté a jugé que le moyen d'en assurer la réussite, en fixant invariablement l'existence de cette Compagnie étoit d'augmenter un capital qui, dès le principe avoit paru insuffisant: mais qu'il n'eût pas été prudent d'étendre davantage dans le premier moment & avant que l'expérience pût fonder la confiance du Public dans l'intelligence & l'activité de l'Administration à laquelle ce commerce est confié. Pour mettre la Compagnie en état de retirer de cet accroissement de fonds tous les avantages que l'on doit s'en promettre. Sa Majesté a bien voulu prolonger la jouissance de son privilége, & le proportionner à l'importance de ses nouveaux moyens; mais en même-temps qu'Elle lui donne cette nouvelle

Digitized by Google

preuve de la protection particuliere qu'Elle lui accorde, Elle n'a point perdu de vue la conservation des droits des anciens Actionnaires & Elle a trouvé juste de leur assurer dans la répartition des nouvelles portions d'intérêt, une préférence qui semble leur être due, en raison des risques qu'ils ont courus & des avances qu'ils ont faites. A quoi voulant pourvoir.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 22 Septembre 1786, qui en confirmant les dispositions de ceux des 7 Août & 2 Octobre 1785 contre l'Agiotage, y ajoute la défense de faire des marchés à terme d'effets royaux ou d'autres effets publics, ayant cours à la Bourse, dont la livraison s'étende au-delà de 2 mois.

[Cet Arrêt établit une Commission composée de trois Conseillers d'Etat & de quatre Maîtres des Requêtes, pour juger sommairement & sans frais toutes les contestations qui pourroient s'élever sur cette espece de marchés.]

Idem du 27 Mai 1786, portant réduction des droits sur les vins d'Aunis qui sont exportés à l'Etranger.

Idem du 10 Septembre 1785, qui exempte du Droit de Transit tous les vins qui arriveront dans les ports de la Sénéchaussée de Bordeaux, pour y être embarqués.

Suivant le *Journal de Guienne*, on a publié à Bordeaux les Lettres-Patentes du Roi, concernant les alluvions, attérissemens & relais formés sur les bords des rivieres navigables, données à Versailles le 28 Juillet 1786, & enregistrées le 29 du même mois. Telle en est la conclusion.

Digitized by Google

» Ordonnons que l'enrégistrement, fait de
» notre très exprès commandement, le 30 mai
» dernier, de nos Lettres-patentes du 14 mai
» dernier, concernant la recherche & la véri-
» fication des isles, islots, attérissemens, allu-
» vions & relais formés dans les rivières de
» Gironde, Garonne & Dordogne, & sur la
» côte de Médoc, depuis la pointe de la Gran-
» ge jusqu'à Soulac, sera exécuté selon sa for-
» me & teneur; Ordonnons en conséquence
» au grand-Maître des Eaux & Forêts de Guienne,
» de procéder aux procès-verbaux & arpenta-
» ges prescrits par nosdites Lettres-patentes,
» *sans néanmoins que l'on puisse en induire que les*
» *alluvions, attérissemens & relais, formés sur les*
» *bords desdites rivières, ni d'aucune rivière navi-*
» *gable, puissent appartenir qu'aux propriétaires*
» *des fonds adjacens à la rive desdites rivières*, &
» A NOUS LORSQUE LA RIVE SERA ADJACENTE A
» DES FONDS DE TERRE FAISANT PARTIE DE
» NOTRE DOMAINE. *N'entendons que*, sous pré-
» texte de rechercher & de vérifier les terreins
» dépendans de notre domaine, *on trouble les*
» *propriétaires dans la possession & jouissance des*
» *fiefs, terres, Seigneuries & autres propriétés*
» *qu'ils possèdent d'ancienneté par eux ou par leurs*
» *auteurs*, & que rien n'annonce faire partie de
» notre domaine, &c. (*Journal de Guienne. Journal général de France.*)

On a exécuté à Marseille, le 11 Août, en vertu d'un Arrêt du Parlement d'Aix, Paschal *Escure*, Négociant, Armateur, convaincu d'avoir formé le complot, de concert avec son Capitaine, de faire périr son Navire chargé de fausses marchandises, qu'ils avoient eu soin de faire assurer pour une somme très-

Digitized by Google

forte, garantie par les Capitaliſtes de cette place & par des étrangers. *Eſcure* a été condamné au fouet, à la marque & à 30 ans de galères; ſon Capitaine a reçu la même peine, mais avec 3 ans de galères ſeulement. Cette utile ſévérité, exécutée très à propos, raſſure les places de Commerce, agitées d'une juſte défiance, & ſur-tout expoſées depuis long-temps à des piéges de toute eſpece. [*Affiches de Toulouſe.*]

La Société d'Emulation de Bourg-en-Breſſe a tenu le 4 Septembre une Séance publique.

M. Riboud, Secrétaire perpétuel, a fait l'ouverture par un diſcours dans lequel il a rendu compte des Ouvrages & Mémoires lus dans les ſéances particulieres depuis le mois de Décembre 1785. M. Riboud a exprimé dans le même diſcours les ſentimens de reconnoiſſance dont la Société eſt pénétrée envers l'Adminiſtration de la Province, à laquelle la ville de Bourg doit une collection précieuſe d'inſtrumens de Phyſique. Il a parlé du Cours public d'Anatomie que la Société a fait donner par un de ſes membres, & de l'établiſſement d'un Bureau de charité tendant à proſcrire la mendicité de la ville de Bourg, ce qui fait voir que cette Compagnie ne ceſſe de s'occuper de ce qui peut être utile à la Breſſe.

M. Piquet, Avocat du Roi, a lu un Mémoire comprenant le détail & les réſultats d'expériences qui tendent à prouver que le rouiſſage du chanvre dans l'eau ne procure pas du chanvre plus beau & de meilleure qualité, & qu'il a de ſi grands inconvéniens qu'on ne devroit point héſiter à en proſcrire la méthode.

Digitized by Google

Ce Mémoire a été suivi d'une dissertation de M. Perier sur la puissance paternelle considérée comme réglement politique.

M. l'Abbé Barquet a lu ensuite un Mémoire sur le degré de salubrité de l'air à Bourg dans le courant de l'année 1785. Cet ouvrage contient des observations suivies faites avec l'endiometre & leur comparaison avec celles qu'on se procure par le secours des autres instrumens météorologiques.

Après ce Mémoire, M. Riboud a lu un éloge de M. Poivre, ancien Intendant des îles de France & de Bourbon, Commissaire Ordonnateur de la Marine, & celui de M. Maret, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, tous deux Membres de la Société d'émulation.

Enfin M. Riboud a annoncé que le prix promis à celui qui feroit le premier construire en Bresse un four de forme elliptique pour cuire les briques & la tuile, a été adjugé à M. Berthet, Receveur des Gabelles à Pontdeveaux, qui a rempli en ce point les conditions du programe dans sa Fabrique de Chassagne. Cette forme procure plus d'égalité dans la cuisson des briques & une économie considérable dans la consommation du bois.

« Le 31 Juillet dernier, le Grand Conseil de Gênes a inscrit au Livre d'or de la » Noblesse de cette République, la famille » Grillo, établie à Arles dans le 16e. siécle, » sous le nom de *Grille*, & l'a réintégrée » dans les droits & honneurs dont jouissoient leurs ancêtres. » [*Article envoyé.*]

Le célèbre Ecrivain Anglois, M. *William Coxe*, nous a demandé de publier une Ré-

Digitized by Google

clamation importante de sa part, & nous nous faisons un devoir de rendre cette justice à un Etranger d'un si grand mérite, en plaçant ici la Lettre qu'il nous a écrite.

« Monsieur, ayant lu dans un Mémoire du » Comte de Cagliostro, signé de Me. Tilorier, » Avocat au Parlement de Paris, & dans quel- » ques écrits répandus en France, un passage » concernant le Comte de Cagliostro, qu'on » dit extrait de mes *Lettres sur la Suisse*, je » dois prévenir le Public que ce passage com- » mençant par ces mots, *cet homme singulier, étonnant*, &c. ne se trouve nulle part dans » mes *Lettres sur la Suisse*, mais qu'il est extrait » de l'Ouvrage français intitulé, *Voyage d'un* » *Français en Suisse*, &c. en 2 vol. in-8°. 1783. » N'ayant jamais connu ni vu le Comte de Ca- » glioſtro, je n'ai pu en dire ni bien ni mal.

Signé, WILLIAM COXE.

Paris, ce 14 Septembre 1786.

C'est un spectacle curieux pour les Observateurs, que de voir dans cette Capitale l'industrie sans cesse excitée par le luxe, inventer ou combiner de nouvelles formes dans toutes les productions des Arts.

Le sieur *Garcelon*, maître Poëlier, offre à la curiosité publique; & soumet au goût des Amateurs un grand Poële hydraulique & économique, très-agréable. Le corps du Poële forme un pied-dessal rond orné de deux guirlandes de feuilles de chêne, & de deux têtes de belier à chaque côté. Sur ce pied-dessal repose un vase Arabesque d'une belle proportion, dans lequel se met l'eau qui doit bouillir & répandre la chaleur. Ce vase est surmonté d'une flamme colorée, qui sert

Digitized by Google

de couronnement à toute la pièce. Elle eſt partie dorée, partie peinte en laque, de façon à faire ornement dans une vaſte ſalle à manger ou anti-chambre.

Le ſieur *Garcelon* demeure rue *de Bourbon*, au coin de la rue du *Bac*.

Les Numéros ſortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 2 de ce mois, ſont: 59, 19, 68, 29, & 82.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 30 Septembre.

Extraits des Gazettes Hollandoiſes & autres (1).

Les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe ont repris le 18 leur Aſſemblée, dont les délibérations roulent actuellement ſur deux Rapports qui y ont été faits Samedi dernier par des Commiſſions établies à cet effet. Le premier tend à révoquer proviſoirement la Réſolution du 8 Mars 1766, par laquelle la diſpoſition de toutes les Charges Militaires, depuis le grade d'Enſeigne juſqu'à celui de Colonel, à la répartition de la Hollande, avoit été déférée au Capitaine Général. En attendant, il a été réſolu, « qu'il ſeroit en-» joint au Capitaine Général de ne pas con-» férer, durant les délibérations de L. N. & » G. P. à ce ſujet, des Charges Militaires à la » paye de la Hollande. » Et un Huiſſier

(1) *M. Mallet du Pan*, Rédacteur ordinaire de ce Journal, répete à ſes Lecteurs, qu'il ne participe en aucune maniere à la confection & à la publication de ces extraits,

Digitized by Google

d'Etat eſt parti pour le Château de Loo avec la Lettre qui contient cette Réſolution. Le ſecond Rapport a pour objet de ſupprimer le Corps des *Cent-Suiſſes* de la Garde du Stathouder, en accordant leurs appointemens en penſion à ceux qui occupent actuellement ces places. En effet, ce Corps, uniquement de parade, & plus propre à augmenter le faſte d'une Cour de Souverain qu'à ſervir à la ſûreté d'un Stathouder, eſt devenu d'autant plus inutile aujourd'hui, & par conſéquent, d'une dépenſe d'autant moins néceſſaire pour la Province de Hollande, qui l'entretient, que Mgr. le Prince d'Orange paroît fermement réſolu à n'y plus revenir. Il a fixé ſon ſéjour d'hiver au Château de Nimègue, où il eſt arrivé avec Madame ſon Epouſe, les Princes leurs Fils, & la Princeſſe leur Fille, Lundi dernier. Ce jour-là, 11 Septembre, les Etats de Hollande arrêterent, « que pro» viſoirement & juſqu'à nouvel ordre, les » Chefs ou Commandans des Régimens à » leur répartition n'enverroient plus à S. A. S. » des Rapports ou Liſtes de l'état de leurs » Corps. » [*Gazette de Leyde*, n°. 76.]

L'adreſſe ſuivante, envoyée par les Habitans qui ſont reſtés à Elbourg, aux Etats de Gueldre, mérite d'être connue; en voici la teneur.

« Donnons à connoître avec reſpect & vraie obéiſſance, que nous Bourgeois & Habitans de la ville d'Elbourg, depuis long-temps maltraités d'une maniere cruelle par

Digitized by Google

les soi disant *Patriotes*, n'avons été exposés au danger de perdre notre vie & nos biens, que pour avoir refusé de coopérer à l'exécution des *desseins bominables* de ces gens. C'est pour cette raison, que nous croyons devoir remercier V. N. P. de la précaution qu'elles ont prise de nous envoyer des troupes pour notre repos. Dieu qui est juste, & qui ne laisse point triompher la méchanceté, a fait évanouir les complots qui menaçoient notre tranquillité. Les troubles ont cessé; nous vivons aujourd'hui dans la sécurité. *Elbourg, le 10 Septembre 1786.* »

[*Courier du Bas-Rhin, n°. 76.*]

On parle d'un Congrès qui doit se tenir ici entre les Ministres de quelques Puissances & divers membres de notre Gouvernement, pour aviser aux moyens de mettre fin aux troubles qui agitent la République, & de rétablir l'ordre. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Baron de Reischach, Ministre de l'Empereur auprès des Etats-Généraux, qui s'étoit rendu à sa Terre de Vieux-Jonc, près de Maestricht, pour y passer quelque tems, a eu ordre de revenir à son poste; ce qui fait supposer avec assez de vraisemblance que les circonstances actuelles ont part à ce départ précipité. *Idem.*

Son Excellence M. le Comte de Goertz, Ministre d'Etat, Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi de Prusse, a été Vendredi dernier en conférence avec M. le Président de l'Assemblée de Leurs Hautes Puissances, & a remis à cette occasion ce Mémoire suivant:

Digitized by Google

HAUTS & PUISSANS SEIGNEURS!

« Le Soussigné Ministre d'Etat, Envoyé » Extraordinaire & Ministre-Plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi de Prusse, a » l'honneur de prier Vos Hautes Puissances, » qu'elles veulent bien accorder un Passeport » pour un Courier qu'il fera partir ce soir » pour Berlin. Il se voit dans la nécessité de » prendre cette précaution, ayant appris que » le Colonel de Gensan, envoyé en Angleterre par le Roi son Maître, avec une » Commission particulière, de retour de ce » voyage, a rencontré des obstacles à son » passage par la ville de Woerden, au point » même d'avoir manqué d'être fouillé.

» Le Soussigné suspend de porter plainte » ministérielle de ce fait extraordinaire, voulant attendre les ordres ultérieurs de Sa » Majesté sur cet objet.

» A la Haye, le 22 Septembre 1786. »

(*etoit signé*) Le Comte de GOERTZ.

[*Gazette de la Haye*, n°. 115.]

Nous avons répété de bonne foi ce que tant d'autres papiers publics, accrédités dans le pays ont dit d'une maniere plus affirmative encore, que S. E M. le Baron de Reisbach étoit retourné à son poste, sur un ordre exprès de la Cour apporté par un Courier. Le fait est, & nous en sommes instruits authentiquement, que l'ordre n'existe pas, & que ledit Courier n'est jamais arrivé. Cette nouvelle entre ainsi dans la classe des erreurs peut-être volontairement inventées. *Idem*

Les Etats-Généraux ayant délibéré sur la lettre

Digitized by Google

du Roi de Prusse, M. le Comte de Goertz a été reconnu en qualité d'Envoyé-Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de S. M. Prussienne; & copie de la lettre ci-dessus a été prise par les Députés des Provinces de Gueldre, Zeelande, Utrecht, Over-Yssel, & Groningue, pour être communiquée aux Etats, leurs Commettans: elle a été de plus envoyée à l'examen du Commité de L. H. P. pour les affaires étrangeres. Les Députés de la Hollande ont inhéré à ce sujet la déclaration, qu'ils avoient faite le 9 Septembre, concernant tous mémoires ou lettres, que des Puissances étrangeres adresseroient dorénavant aux Etats-Généraux, relativement aux affaires domestiques de notre Patrie. En effet, il n'est gueres possible de croire, que jamais l'intérêt ou la dignité de la République permettent une médiation formelle entre l'autorité Souveraine & celui qui à tous égards est tenu de lui obéir; médiation sur-tout, laquelle auroit pour base de rendre de prétendues prérogatives, qui n'ont jamais été des droits, & dont dans ces derniers temps des abus insignes ont prouvé si évidemment le danger, que, si même des membres du gouvernement vouloient rétablir tout sur l'ancien pied, la Nation les accuseroit hautement de l'avoir trahie. Il ne paroît pas même que M. le Comte de Goertz veuille faire croire, qu'il soit question d'une pareille médiation; & ses liaisons tant avec le Ministre d'Angleterre qu'avec divers individus, connus par leur zele pour l'autorité Stadhoudérienne prouvent que sa mission se borne à servir de ses lumieres, de ses conseils & de ses bons offices, une maison si étroitement liée par les liens du sang & de l'amitié avec celle du Roi, son maître. (*Gazette de Leyde* N°. 77.)

Les Etats de Hollande & de West-Frise se

Digitized by Google

sont séparés avant hier, pour commencer Mercredi prochain leur assemblée ordinaire. Le 12, leurs nobles & Grandes Puissances ont résolu » d'approuver le rapport fait à l'assemblée » le 16 de ce mois, pour décharger définitivement les troupes à la répartition de la Province du serment qu'elles ont prêté au Prince d'Orange en qualité de Capitaine Général de » la Hollande, & de les dispenser de toute » obéissance à ses ordres, afin de prévenir l'influence, que le Capitaine-Général pourroit » avoir sur les troupes à la répartition de la » Province; influence, que *L. N. & Gr. Puissances* ne pouvoient plus regarder que comme incompatible avec la sûreté publique; » enfin de suspendre l'effet de la résolution du » 8 Mars *1766*, par laquelle la disposition des » charges militaires depuis le grade d'Enseigne » jusqu'à celui de Colonel avoit été déférée » à Son Altesse. » Cette résolution, par laquelle Mr. le Prince d'Orange est destitué jusqu'à nouvel ordre de l'exercice de ses fonctions militaires en Hollande, a été prise à la pluralité de 16 contre 3 voix. Ces dernières, qui ont protesté, sont, dit-on, l'Ordre Equestre avec les villes de la Brille & de Hoorn. Le même jour, il a été résolu à la pluralité de 17 contre 2 voix de supprimer le Corps des Cent-Suisses, comme inutile & dispendieux pour la Hollande qui le payoit. (*Idem.*)

Les Seigneurs Etats de Frise ont répondu à la lettre qu'ils ont reçue des Seigneurs Etats de Hollande, » que les raisons alléguées ne » leur paroissoient pas assez convaincantes, » pour défendre à leurs troupes d'agir dans » des contestations civiles. [*Gazette de la Haye*, N°. 116. *de Leyde*, N°. 77.]

Digitized by Google

On lit dans un des Papiers publics, autorisés de ce pays, un article où il est dit, qu'il regne un accord parfait entre les cours de Vienne & de Prusse. =Un autre Papier prétend que les Etats de Gueldre demandent le secours de la Prusse. [*Idem.*]

Les Seigneurs Etats de Zélande ont fait à l'assemblée des Etats-Généraux la proposition d'écrire à Mgr. le Capitaine Général, de ne point employer des forces militaires dans les présentes contestations civiles, & qu'il soit envoyé par Leurs Hautes Puissances quelques Députés dans les provinces de Gueldre & d'Utrecht, à l'effet d'y terminer les différends survenus, par un arrangement amical. [*Idem.*]

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Cause entre l'Hôtel-Dieu de Vierzon, les sieurs Cousin, Me. Lair, Notaire, & le sieur Beaugeard, Trésorier-général des Etats de Bretagne, Notaire, garant & responsable du fait de ses Clercs.

Cette vérité qu'il importe de maintenir pour le soutien de la confiance & de la tranquillité publique, vient d'être confirmé dans cette cause. La ville de Vierzon, propriétaire d'un contrat de constitution de Rente de 1500 liv. au principal de 30000 liv. sur les Etats de Bretagne, qui tomboit en remboursement, a chargé le sieur Cousin d'une procuration pour recevoir cette somme. Celui-ci eut recours à Me. Lair, Notaire, pour rédiger & signer la quittance nécessaire pour toucher les 30000 liv. Le sieur B... alors second Clerc de Me. Lair, dressa la quit-

Digitized by Google

tance, la fit signer au Notaire, & se présenta aux Etats de Bretagne, pour remettre au Trésorier la quittance & les Pieces justificatives de propriété, de celui au nom duquel étoit faite cette quittance.— Personne n'ignore qu'il est d'usage de laisser pendant plusieurs jours, sous récépissé, aux Chefs de ces Bureaux, les titres de propriété, en vertu desquels on s'y présente pour être examinés. Le sieur B..... remit effectivement en février 1785, la quittance & les titres dont il s'agit; & sur la certitude que le remboursement seroit opéré le 22 mars, il mit en usage pendant cet intervalle toutes les précautions qu'il avoit préméditées pour abuser de la confiance de Me Lair.— Dès le 20 mars il l'avoit prévenu, qu'ayant trouvé une place avantageuse auprès d'un Seigneur étranger, qui alloit partir à la fin du mois, il vouloit auparavant aller à Montmorency voir sa famille; deux jours après il cessa de descendre dans l'étude, s'occupant uniquement des préparatifs de son voyage.— Le 21 mars il fit ses adieux au Notaire & aux Clercs, fit enlever ses malles & alla louer un cheval pour le lendemain, donnant pour motif au loueur de chevaux un voyage de trois jours à Montmorency, où réside sa famille.— Le 22 il se présenta au Bureau des Etats de Bretagne, sous le même habit qu'il portoit toutes les fois qu'il y étoit allé négocier le remboursement en question; ainsi connu par le Trésorier & le Caissier pour le Clerc de Me. Lair, il toucha les 30000 liv. & passa en pays étranger.— Quelques jours après le loueur de chevaux ne voyant pas revenir son cheval, alla s'informer à l'étude de Me. Lair, où il apprit la sortie du sieur B...., s'adressa ensuite à ses parens à Montmorency,

Digitized by Google

qui ne purent lui donner aucunes nouvelles de ce jeune homme.—— Peu de jours après le sieur Cousin vint chez Me. Lair s'informer du remboursement, & ce ne fut que de ce moment qu'on fut instruit qu'il avoit été fait au sieur B.... le 22 mars. Alors plainte rendue tant par le sieur Cousin en vol des 30000 liv. que par le loueur de chevaux en vol de son cheval. La ville de Vierson & le sieur Cousin formerent ensuite contre Me. Lair une demande en garantie. Ce Notaire s'étoit d'abord proposé de défendre à cette demande, sur le fondement que le sieur Cousin ne l'avoit prié que de dresser & signer la quittance, pour toucher le remboursement; qu'il s'étoit ensuite arrêté à l'étude, & avoit chargé le sieur B.... nommément de toutes les démarches qui restoient à faire; que dès-lors le sieur Cousin ne devoit accuser que lui seul de n'avoir pas retiré ses pieces, immédiatement après la signature du Notaire, & surveillé lui-même toutes les opérations qui devoient précéder le remboursement.—— Le sieur Cousin soutint au contraire, qu'un Notaire étoit responsable du fait de ses Clercs & de tout ce qui se passoit dans son étude comme de son fait personnel; que la confiance, la sûreté, la tranquillité publique l'exigeoient ainsi.—— Me. Lair ayant reconnu sans peine la vérité de ces principes, demanda qu'il lui fût donné acte de ce qu'il prenoit le fait & cause de l'Hôpital de Vierson & du sieur Cousin, & consentoit à payer la somme de 30000 liv. emportée par son Clerc; & de ce qu'il denonçoit la demande contre lui formée au Trésorier-général des Etats de Bretagne, & concluoit contre lui à ce qu'il fût tenu de le garantir & indemniser des 30000 liv. capital de la Rente de

Digitized by Google

1500 liv. appartenante à l'Hôpital de Vierſon, rembourſée au nommé B... qui avoit ceſſé d'être ſon Clerc pluſieurs jours avant le rembourſement. —— Le Tréſorier des Etats de Bretagne ſoutint de ſon côté, qu'il ne pouvoit être condamné à payer une ſeconde fois une ſomme dont il avoit une quittance en forme, dont le paiement étoit reconnu & avoué par Me. Lair lui-même, avoir été fait à un de ſes Clercs, chargé, ſelon l'uſage qui ſe pratique chez tous les Notaires, de recevoir les rembourſemens; qu'il étoit contradictoire de la part de Me. Lair, de ſe reconnoître par un même Acte débiteur & garant du fait de ſon Clerc, & de vouloir rendre reſponſable du délit de ce Clerc le débiteur nanti d'une quittance bien en regle. —— Après un délibéré d'une heure, Arrêt du premier ſeptembre 1785, qui donne Acte à Me. Lair, de ce qu'il déclare prendre le fait & cauſe du ſieur Couſin & de l'Hôtel-Dieu de Vierſon, & conſent à leur payer la ſomme de 30000 liv. provenante du rembourſement du capital de la Rente appartenante audit Hôtel-Dieu, fait à B... ci-devant ſon Clerc, & par lui emportée; ſans s'arrêter ni avoir égard à la demande en garantie, formée par Me. Lair contre le Tréſorier des Etats de Bretagne, l'y déclare non-recevable & mal fondé, & le condamne aux dépens envers toutes les Parties; faiſant droit ſur les Concluſions de M. le Procureur-général, ordonne que le Procès commencé au Châtelet, ſur ſa Plainte en vol de la ſomme de 30000 liv. contre le nommé B... ſera continué juſqu'à jugement définitif, ſauf l'appel en la Cour en état de priſe-de-corps.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 27 Septembre.

LA Diete ordinaire de Pologne se tiendra vers la fin de l'année, & les élections des Diétines ont commencé. Jusqu'ici ces Assemblées provinciales n'ont pas été paisibles. L'opposition des volontés s'y est tellement manifestée, que la Dietine de Kaminieck, composée de 5 mille Gentilshommes, s'est partagée en deux partis; l'un ayant à sa tête le Prince Général de Podolie, a tenu sa séance dans la Cathédrale; l'autre dans l'Eglise des Dominicains, & il en est résulté une double élection de Nonces.

La Princesse, épouse du Prince héréditaire de Danemarck, est accouchée d'un Prince à Copenhague, le 18.

Suivant un Journal Allemand de commerce, le meilleur safran d'Europe est celui que l'on cultive en Angleterre: on a calcu-

Digitized by Google

qu'un acre de terrain peut porter 400,000 oignons, & produire huit liv. pesant de safran seché. La livre de safran d'Angleterre se vend à Amsterdam jusqu'à 18 florins. Le meilleur safran croît dans les champs de Cambridge, & du côté septentrional d'Essex; on en cultive aussi dans la province de Norfolk, & sur-tout près de Walsigham.

Un homme d'Etat vient de rédiger un tableau instructif de recette & de dépense dans l'Electorat de Saxe. Ce tableau n'offre pas le bilan particulier du trésor de l'Etat, mais bien celui de la Nation en général; il détermine, article par article, la valeur & le rapport de l'argent importé & de l'argent exporté; en sorte qu'on puisse juger si la richesse nationale augmente ou diminue. Ce tableau n'est pas fait pour être lu, nous le sentons; mais il n'est pas inutile à consulter: il peut même servir d'exemple pour en dresser de pareils en d'autres pays. La difficulté est de le composer d'après des notions certaines, & on nous laisse ignorer celles qui ont servi à l'Auteur de la nomenclature suivante.

Recette en argent comptant. *rixdalers.*

Rentes des capitaux placés dans l'Etranger, & autres revenus venant de l'étranger. . . . . 150,760.

Dépenses des Ministres étrangers & des voyageurs. . . . . 148,060.

Bénéfice des Négocians, Commissionnaires, Courtiers, Banquiers, Voitu-

Digitized by Google

rier. . . . . 490,706.
Droits sur l'achat de 166,141 onces d'argent, tirées des monnoies étrangeres. . . . . 8,312.
Contingent annuel des étrangers associés dans l'exploitation des mines. 102,1090
Dépenses des étrangers aux Universités & autres institutions publiques dans l'Electorat. . . . . 61,701.
Emprunts faits chez l'étranger sur des biens-fonds. . . . . 300,000.
Successions & dots de mariage venant de l'étranger. . . . . 30,200.
Pensions venant de l'étranger. . . 25,676.
Mise des étrangers dans les loteries &c. 9,879.
1,327,484.

Recette du regne végétal.

Lin serancé. . . . . 8,012.
Fil. . . . . 21,412.
Dentelles de fil & de soie, brocard. . . . . 168,898.
Toile de coton & de soie peinte & imprimée. . . . . 1,174,662.
Fil de coton blanc & teint. . . 16,520.
Etoffes de coton, bas & bonnets de coton. . . . . 335,171¼.
Blé. . . . . 354,578.
Amidon. . . . . 6,300.
Plantes de teinture. . . . 7,757.
Bois de diverses espeçes. 160,968
Goudron. 3,150
Potasse, cendre & soude. 1 407
Marchandises de paille. 2,150
Papier. 6,088
Vin, vinaigre & fruits. 23,720

Digitized by Google

Toile cirée	16,015
	2,254,819

Recette provenant des articles du regne animal.

Bétail de boucherie	168,898
Œufs, beurre, poissons, gibier	36,175
Chevaux	5,195
Laine écrue	195,264
Laine filée	31,515
Etoffes de laine	289,159
Peaux & cuirs	25,354
Pelleterie	4,360
Savon, chandelle	5,590
	759,815

Recette des articles du regne minéral.

Pour 443,680 onces d'argent à 6 l. 10 s. l'once	720,980
Etaim brut & ouvré	66,042 1/2
Plomb, litharge & dragée	18,119 1/2
Cuivre	120,169 1/4
Laiton, similor, &c	42,168
Fer blanc & noir ou en tole	200,544 1/3
Fil de fer	11,168
Armes	10,225
Pierre ollaire façonnée	2,622 1/8
Pierres, meules, tuiles	13,019 1/2
Porcelaine	163,030 1/2
Fayence & poterie	10,810
Alun	48,801 1/2
Arsenic & soufre rouge	44,640
Soufre	6,402 1/4
Vitriol & huile de vitriol	2,950
Bismuth	765
Sel	8,274
Bleu de Cobalt, &c	300,540 3/4

Digitized by Google

Tourbe, charbon de terre.....	16,796
	1,808,039½

Autre Recette.

Drogues de Pharmacie.....	8,010¼
Bénéfice dans le commerce de la Librairie.....	39,602½
Pierres précieuses, broderies, marchandises de modes.....	22,840
Marchandises de Passementiers.....	69,788
Ouvrages d'Artistes.....	49,742
Tableaux & estampes.....	5,280
	195,270¼

Nous donnerons la dépense sommaire & le balance dans le Journal prochain.

DE BERLIN, le 25 Septembre.

Le Roi est arrivé à Koenigsberg, le 17, précédé d'un cortege des principaux Bourgeois à cheval & en uniforme, qui étoient allés le recevoir à une lieue & demie de la ville. Une décharge générale de toute l'artillerie des bâtimens pavoisés, qui croisoient dans le Haff, annonça l'entrée de S. M. Elle descendit de voiture, monta à cheval, suivie du Lieutenant général de Goertz & de ses aides de camp, & traversa la ville au petit pas, aux acclamations de tout le peuple & des Huzzas des matelots.

S. M. est attendue ici aujourd'hui ou demain. Le 4 Octobre elle partira pour la Silésie, & arrivera le 11 à Breslau; le 15 cette Capitale du Duché de Silésie lui rendra foi & hommage. M. de Hertzberg recevra celui

Digitized by Google

de toutes les villes de la Poméranie au nom du Roi; & le Baron de Reck, Ministre d'Etat & de Justice, remplira la même commission dans les provinces de Magdebourg, de Halbe.stadt & de Westphalie.

Le College de santé ayant fait connoître au Roi l'étendue des ravages de l'épizootie, & proposé en même temps des préservatifs, S. M. a ordonné qu'ils seroient emploiés & rendus publics par les Gazettes. Ces préservatifs consistent dans un mélange égal de sel commun de cuisine, & de grains de genievre, que l'on aura soin de piler & de réduire en grosse poudre. On donnera de ce mélange tous les jours une fois, ou au moins deux fois la semaine, autant que la main peut en contenir à chaque piece de bétail à corne; on en fera aussi manger aux moutons, qui le lécheront dans de petites auges. Il est recommandé en même temps aux fermiers d'avoir soin que le foin soit emmagasiné bien sec, & de l'étendre sur des perches dans des temps pluvieux, à l'époque de la récolte, par couches longues & étroites, & à une certaine élévation de la terre, afin que l'air puisse le pénetrer & circuler librement.

A l'exemple du feu Roi, qui à son avénement au trône, avoit annullé toutes les expectatives pour des fiefs & d'autres biens, S. M. a fait publier, que de pareilles lettres qui auroient été accordées sous le dernier

Digitized by Google

régne, resteront sans effet pour l'avenir, à moins que ceux qui les ont obtenues, ne soient actuellement en possession des fiefs ou biens promis. Dans le même Edit, Sa Maj. déclare aussi qu'elle ne donnera aucunes expectatives, & qu'elle ne disposera des fiefs ou biens qu'à leur vacance.

Les différends, relativement aux limites entre la Siléfie & le territoire de Pologne, ont été terminés à la fin de cet Eté par la Commission établie il y a quelques années. On a tiré une ligne de démarcation, en suivant la convention conclue l'hiver dernier à Varsovie.

De Vienne, le 26 Septembre.

L'Empereur ayant quitté le 9 le camp de Brunn, arriva le lendemain à celui de Prague, ou de Hlaupietin. Le 12 il a fait la revue générale des Régimens, dont il a été très-satisfait. Le 15, la Cavalerie a exécuté les grandes manœuvres.

Les dernieres lettres de Constantinople, en date du 25 Août, contiennent une nouvelle intéressante que la Porte venoit de recevoir & de publier. Le Capitan-Pacha qui avoit adroitement répandu le bruit que son but étoit de croiser comme de coutume dans l'Archipel, & de faire rentrer ensuite dans le devoir le Gouverneur de Scutari, parut à l'improviste sur la côte d'Egypte, & ayant

Digitized by Google

débarqué un corps de troupes d'environ 3 mille hommes, tous d'élite, il tomba tellement à l'improviſte ſur les Beys rébelles, qu'il tailla en pieces une partie de leurs troupes, & diſperſa le reſte. Cette victoire a eu des ſuites très-heureuſes, toute l'Egypte s'eſt d'abord ſoumiſe au vainqueur, & les habitans ont témoigné au Capitan Pacha leurs anciens ſentimens de fidélité, Celui ci, après avoir rétabli la tranquillité dans cette province, donna les ordres les plus vigoureux pour aller à la pourſuite du peu de rébelles échappés. Cette expédition exécutée avec autant de célérité que de ſecret, fait le plus grand honneur à l'Amiral Ottoman, & releve le courage de la nation.

Dernierement on a arrêté ici le Conſeiller *Cetto de Cronſtorf*, accuſé d'avoir fabriqué une obligation de 15,000 florins, comme appartenante à ſa maitreſſe, & dans la vue de faciliter à cette femme un emprunt qu'elle deſiroit de faire, & dont le prétendu billet auroit ſervi d'hypotheque. On s'attend à voir bientôt ce Sénateur balayant les rues de la Capitale.

On a notifié au Couvent des Irlandois à Prague le décret de ſa ſuppreſſion.

A commencer du premier Novembre prochain, le papier fin & à lettres payera à ſon entrée dans l'Autriche 2 florins par rame; le papier à minute 20 creutzers, celui pour l'impreſſion 5 creutzers; celui pour

Digitized by Google

emballage 30 creutzers, & le papier de diverses couleurs 1 flor. & 10 creutzers.

Le 10 de ce mois on a célébré à Buda la fête séculaire de la reprise de cette ville sur les Turcs, qui en furent maîtres pendant 160 ans. L'Empereur y a ordonné l'établissement d'un asile pour les pauvres, semblable à celui de Vienne.

On assure que les fortifications de la ville de Comore, dans la haute-Hongrie, qui depuis quelques années a beaucoup souffert des commotions souterraines, seront réparées entre les habitans.

DE FRANCFORT, le 4 Octobre.

Le Roi de Prusse fit pour une visite de 8 Août au Prince Henri, le fit lire l'article de la Gazette de Berlin, qui annonçoit la mort du feu Roi, & à cette occasion il donna ordre qu'à l'avenir on laissât à cette Gazette la plus grande liberté, afin qu'en rapportant toutes ses actions, elle mît ses sujets à portée d'en être les témoins & les juges.

Tous les matins à 7 heures, ce Monarque assiste à l'exercice de la garnison; il travaille ensuite jusqu'à midi: après le dîner, il va chez la Reine douairiere à Schoenhausen, où se livre à des délassemens utiles; à 6 heures & demie il reçoit ordinairement une petite société de 8 personnes, on s'entretient jusqu'à neuf heures, & l'on sert une collation

Digitized by Google

de huit plats. A dix heures S. M. va se coucher.

Peu de jours après son avénement au trône, le Roi de Prusse reçut la Lettre suivante du Poëte *Gleim*, dont nous avons parlé plus d'une fois.

« Sire. Dans le nombre des millions d'hommes, que l'espoir de vivre sous les loix de Votre Majesté console de la perte qu'ils viennent de faire, se trouve un vieillard, connu sous le caractere si renommé d'un Grénadier Prussien, qui dans les années à jamais mémorables de 1756 & 1757 employoit ses momens de repos à chanter les événemens incroyables de cette guerre, & composoit des Fables très-croyables pour le Neveu de son Roi.

« Ce vieillard, si la maladie ne le retenoit pas, s'empresseroit d'aller offrir ses hommages au nouveau Pere des Peuples; le zèle de son cœur patriotique l'emporteroit, & il épieroit le moment heureux où il pourroit se présenter devant l'astre bienfaisant qui se leve, & il lui diroit : *les Muses Allemandes ont eu seules à se plaindre de Frédéric l'Unique. Elles vouloient le célébrer dans leurs chants immortels ; mais par la préférence qu'il marqua pour les Muses Etrangeres, il les réduisit au silence. Le Siecle de Frédéric l'Unique a été l'âge d'or du bon goût & des sciences, comme ceux d'Alexandre, d'Auguste, de Léon, de Charles & de Louis. Mais il est réservé à V. M. de créer le sixieme siecle des Muses.*

« Puisse V. M. donner cette consolation à un vieillard, d'emporter dans le tombeau un doux espoir, dont avant son Regne, il n'a-

» voit osé se flatter ! & qu'Elle daigne recevoir les vœux purs & sinceres du plus zélé, du plus respectueux & du plus dévoué de ses Sujets. GLEIM.

Halberstadt, le 23 Août 1786.

» Sa Majesté fit cette réponse.

» *Très-Digne, Cher & Fidele !* En réponse à votre priere, vous pouvez assurer les Muses Allemandes, dont vous me présentez les vœux avec une noble franchise, dans votre Lettre du 23 courant, que je leur accorde ma protection avec tout le plaisir possible ; principalement si tous les compositeurs Allemands s'efforcent de vous égaler, & si chacun dans sa partie fait des ouvrages aussi finis que les vôtres.

» Je suis votre Roi très-affectionné.

Berlin, le 27 Août 1786.

» On lit dans la Gazette ecclésiastique de Vienne, que le Pere *Huberti* est Provincial secret des Jésuites pour les Pays Bas, & le Pere *Hell*, Astronome, Provincial pour l'Autriche ; que l'on vient de constater cette découverte, & que l'on ne peut plus douter que l'Ordre ne se soutienne clandestinement, qu'il conserve ses Provinciaux, ses caisses, &c.

Un Professeur Autrichien, nommé *Delucx*, dont nous avons rapporté quelques calculs économiques, vient de donner généreusement cinq millions d'habitans à la Monarchie Autrichienne ; c'est-à-dire, qu'en 1780 on n'y comptoit, selon le Professeur, que 29,553000 personnes, & qu'aujourd'hui

Digitized by Google

elle en renferme 25, 643, 986 ames. Le Professeur n'apporte aucune preuve de l'exactitude de ce dénombrement à coups de plume. Le Clergé régulier dans les Etats Autrichiens en 1770 étoit composé de 64, 890 individus, réduits maintenant à 44, 280.

Un Auteur Allemand a publié le précis suivant de l'état actuel de l'Ordre Teutonique.

Cet Ordre, riche autrefois de possessions considérables, fut anciennement assez puissant pour soutenir des guerres contre des royaumes; mais il les perdit successivement, & il ne possede plus que les seigneuries de Freudenthal, d'Eulemberg & de Langendorf en Silésie, qui composent le Domaine de la grande Maîtrise, & les onze Bailliages ou Provinces suivans, savoir: les Bailliages d'Alsace & de Bourgogne, d'Autriche, de Coblentz, d'Etsche ou de Tyrol, de Franconie, de Hesse, d'Althenbissen, de Westphalie, de Thuringe, de Lorraine & de Saxe. Il existe à la vérité un autre Bailliage, celui d'Utrecht, dont les Chevaliers peuvent se marier; mais ces Chevaliers ne sont point reconnus par l'Ordre. Les Bailliages d'Alsace, de Coblentz, de Franconie & de Westphalie, jouissent du droit des Etats immédiats dans l'Empire Germanique, & les Commandeurs provinciaux dans ces Bailliages ont voix de séance aux assemblées des Cercles où ils sont incorporés. Les plus riches Bailliages sont ceux d'Alsace, de Franconie, d'Autriche & d'Altenbissen. Chaque Bailliage est composé d'un Chef, qui est le Commandeur provincial de Capitulaires & Chevaliers; les derniers ne possedent pas de Commanderies. Le seul Bailliage

Digitized by Google

de Thuringe n'a qu'un Commandeur provincial ſans Capitulaires & ſans Chevaliers. A la mort d'un Commandeur provincial, les membres du Bailliage tiennent Chapitre, y éliſent par le ſcrutin trois Sujets, & le Grand-Maître en choiſit enſuite un pour remplir cette dignité.

Les membres de chaque Bailliage ſont obligés de tenir Chapitre à des époques fixes, d'y délibérer ſur les affaires qui regardent le Bailliage, & de préſenter enſuite leurs arrêtés au Grand-Maître, pour en avoir la confirmation. Les Commandeurs provinciaux ſont les Conſeillers conſtitutionnels du Grand-Maître qui, dans des cas importans, eſt tenu de les conſulter & de demander la voix capitulaire. Les Bailliages ont le droit de recevoir des novices; mais il faut cependant que le Grand-Maître y donne ſon conſentement. Après la réception d'un novice, le Grand-Maître lui aſſigne un endroit pour faire ſon noviciat, qui dure une année, & l'arme Chevalier. — La convocation d'un Chapitre général n'a lieu que pour des cas extraordinaires; le dernier fut tenu en 1780 à Mergentheim à l'occaſion de l'intronisation du Grand-Maître actuel. Les Chevaliers Teutoniques ſont liés par les vœux de chaſteté, d'obéiſſance, & en quelque maniere auſſi par celui de pauvreté, puiſqu'à leur décès leur ſucceſſion appartient au Grand-Maître, à moins qu'ils n'aient obtenu une permiſſion particuliere de faire un teſtament. L'autorité du Grand-Maître ſur les membres de l'Ordre eſt très étendue; il exiſte près de Mergentheim une forte priſon, où plus d'une fois des Chevaliers, qui avoient manqué aux regles & à la ſubordination, ont expié leurs fautes: on puniſſoit autrefois très-rigoureuſement les Chevaliers qui avoient enfreint le vœu de chaſteté.

La Suite à l'Ordinaire prochain.

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 30 Septembre.

Le Comte de Lusi, Envoyé-Extraordinaire de la Cour de Berlin, a présenté au Roi ses nouvelles Lettres de créance.

Des dépêches du Chevalier Harris, notre Ministre à la Haye, concernant la situation actuelle de la Hollande, ont occasionné un Conseil tenu le 28 chez le Marquis de Carmarthen, Secrétaire d'Etat. Il y a été pris une résolution, communiquée à Sa Majesté à Windsor, & en vertu de laquelle on a expédié des instructions au Chevalier Harris.

Deux frégates & un sloop ont reçu ordre de mettre à la voile de Portsmouth pour la Méditerranée. Ces vaisseaux doivent se joindre à l'escadre du Commodore Cosby.

Le *Thésée*, vaisseau neuf de 74 canons, a été lancé le 25 de ce mois à Blackvall. Le lendemain, on a lancé du même chantier un vaisseau de 1800 tonneaux pour le service de la Compagnie des Indes. C'est le plus gros vaisseau qui ait encore été employé à ce commerce.

Les autres vaisseaux de ligne, prêts à être lancés, sont le *Prince*, de 90 can., à Woolwich; le *Captain* de 74 can., à Limehouse; le *Swiftsure*, de 74 can., à Rotherhithe; le *Colossus*, de 74 can., à Gravesend; le *Vanguard*, de 74 can., à Deptford.

Digitized by Google

Le 25 au soir, l'Amirauté a reçu plusieurs dépêches du Commodore Elliot qui commande la station de Terre-Neuve. Les vents ont été très-violens sur les bancs, & plusieurs vaisseaux ont été endommagés ; mais il n'en a péri qu'un seul, dont l'équipage néanmoins a été sauvé, ainsi qu'une grande partie de sa cargaison. Le Commodore se proposoit de ne partir de St. Jean qu'au commencement d'Octobre & de renvoyer auparavant en Angleterre quelques uns des vaisseaux de son escadre. La plus grande partie des bâtimens ont fait une pêche abondante, & plusieurs de ceux arrivés les premiers à Terre-Neuve, ont fait deux voyages.

Le Capitaine Philipps, nommé Commodore de la flottile qui transportera & escortera les malfaiteurs à Botany-Bay, restera dans cette nouvelle Colonie en qualité de Gouverneur, aux appointemens de 500 liv. sterl., outre sa paie de Capitaine. Il aura sous lui un Commandant en second qui fera les fonctions de Lieutenant-Gouverneur, & qui recevra 300 livres sterl. de paie annuelle. Le convoi portera à la Nouvelle-Hollande 850 malfaiteurs, dont 150 femmes.

L'intention du Gouvernement est de réduire l'intérêt légal de l'argent à 4 p. 100, à l'ouverture de la Session prochaine. La Banque va aussi réduire l'escompte à 4 & demi ou 4 pour cent. La Compagnie des Indes, en réduisant l'intérêt de ses billets,

Digitized by Google

a prouvé que la Banque pouvoit aisément faire le même sacrifice.

Plusieurs Papiers, en annonçant la signature du Traité de Commerce entre la Grande Bretagne & la France, rapportent que l'Angleterre en a déja conclu plusieurs avec cette Puissance. Le premier, en 1606, entre Henri IV & Jacques I. Il fut confirmé par Louis XIII au mois d'Avril 1623. Ce Prince défendit ensuite à ses sujets, par une Proclamation en date du 8 Mai 1627, tout commerce avec les sujets Britanniques; mais en 1629, il révoqua cette prohibition. Sous le regne de Charles Ier., il y eut un Traité de Commerce, signé à St. Germain en Laye en 1632. Louis XIV en fit un troisième avec Charles II en 1677.

Le Commerce de l'Espagne, ajoutent ces Papiers, a été dans tous les tems & sera toujours infiniment plus avantageux à l'Angleterre que celui qu'elle peut faire avec la France. Si l'on examine le Commerce d'Espagne on verra que cette Puissance reçoit notre Poisson, nos Serges & d'autres étoffes, tous objets qui occupent des Ouvriers sans nombre. Nous prenons en retour des matieres premieres indispensables à nos Manufactures, savoir: de la cochenille, de l'indigo, du coton, des laines & de la soude. Enfin, l'Espagne verse des sommes immenses de numéraire en Angleterre. Ces considérations importantes ont dû porter le Ministere à conclure avec cette Puissance les arrangemens les plus solides & les plus permanens.

Nous apprenons par des lettres arrivées

récemment du Bengale, qu'on a ouvert à Calcutta une souscription de 80,000 livres, destinée à entreprendre un commerce de fourrures trées du Kamtschatka, & de la côte opposée de l'Amérique pour être transportées à la Chine & dans l'Inde, d'après le plan du feu Capitaine Cook. Deux vaisseaux de 150 tonneaux chacun ont en conséquence fait voile de Calcutta, le 28 Février dernier, & ils sont commandés par le Capitaine Mears, natif de Dublin.

Le Capitaine Cochran, frere de Mylord Dundonald, a imaginé & va exécuter le projet de transporter à Londres le poisson d'Ecosse dans la glace, où il se conservera très-frais. Si cette entreprise réussit, le prix de cette denrée baissera dans la Capitale, vu l'abondance de poisson qui peuple les mers d'Ecosse.

L'Amirauté a fait informer le Public, qu'un bâtiment François, nommé l'*Aimable Marthe*, allant du Sénégal au Havre-de-Grace, avec un chargement de gomme & d'ivoire, a échoué, le 14 de ce mois, sur l'écueil de Laugharne, dans le Comté de Carmarthen, & que sa cargaison est entiérement perdue.

Plusieurs Familles Hollandoises se sont retirées ici depuis quelques semaines, & nos Banquiers reçoivent journellement de grosses remises d'Amsterdam & d'autres places de la République.

Le Docteur Clarke d'Edimbourg indique

Digitized by Google

un remede, qu'il prétend très-efficace pour la goutte. C'eſt de manger à ſouper deux ou trois harengs bouillis, ſans ſe permettre aucune autre nourriture. Les malades qui éprouvent pendant la nuit une ſoif trop violente, pourront mâcher du foin ou de la paille. La ſalivation qui s'enſuivra bientôt les ſoulagera. Si ce remede ne guérit pas parfaitement la goutte, du moins il en diminue conſidérablement les douleurs.

Un Irlandois, établi à la Jamaïque, reçut il y a pluſieurs années, de la Société des Arts de Londres, une demi-douzaine de graines de Cotonnier Chinois, dont on tire les cotons avec leſquels on fabrique, ſans teinture, l'étoffe connue en Europe ſous le nom de *Nankin*. Ces graines, cultivées très-ſoigneuſement, ont réuſſi au-delà des eſpérances. Ce Planteur Irlandois avoit l'année paſſée un acre entier de ces Cotonniers; mais un ouragan les détruiſit preſque tous. Cependant il eſt parvenu à ſauver aſſez de graines pour ſemer cette année environ 12 acres de terre. Ce particulier voulant que ſon Pays fût le premier de l'Europe où le Nankin véritable fût fabriqué, a fait paſſer à Dublin quelques livres de ce coton que l'on va manufacturer.

FRANCE.

De Versailles, le 4 Octobre.

Le ſieur de Cambon, que le Roi a nommé Procureur général au Parlement de Toulouſe, a eu, le 24, l'honneur de faire ſes

remercîmens à Sa Majesté, étant présenté par le Garde des Sceaux de France.

Le Roi a nommé à l'Abbaye réguliere de Moncé, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Tours, la Dame de Roucy, Religieuse-professe du Prieuré de Saint-Nicolas de Pontoise ; & à celle des Clairets, même Ordre, Diocèse de Chartres, la Dame de Villeneuve, Religieuse-professe de l'Abbaye d'Hieres, Diocèse de Toulon, sur la nomination & présentation de Monsieur, en vertu de son apanage.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé, le 17 du mois dernier, le contrat de mariage du sieur Danty, Conseiller d'honneur à la Cour des Monnoies de Paris, avec Demoiselle de Vaudeuil, fille du sieur de Vaudeuil, Conseiller d'Etat, ancien Premier Président du Parlement de Toulouse ; & le 1er. de ce mois, celui du sieur de Colonia, Maître des Requêtes, Intendant au département des Fermes générales, avec Demoiselle le Manoury.

Ce jour, la Comtesse Christophe-François de Beaumont a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Baronne de Beaumont.

Le 1er. de ce mois, le Baron de Clugny, Gouverneur général de la Guadeloupe, & le sieur Poulquier, Intendant de la Martinique, se disposant à retourner à leurs fonctions, ont eu l'honneur de prendre congé de

Digitized by Google

S. M., présentés par le Maréchal de Castries, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Marine.

La Cour partira d'ici le 6 pour aller à Choisy, d'où elle se rendra le 9 à Fontainebleau.

De Paris, le 11 Octobre.

» D'après les résolutions de l'assemblée générale de Virginie, le sieur Houdon a été chargé » de faire deux bustes du Marquis de la Fayette » l'un pour être placé à côté du Général Washington dans le Capitole de l'Etat, & l'autre » pour être présenté au nom de la République » à la ville de Paris par le Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis. Cette cérémonie a » eu lieu le 28 du mois dernier de la maniere » suivante.

» MM. les Prévôt des Marchands, Echevins, » Conseillers de Ville & Quarteniers s'étant rendus dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, » l'on y a introduit M. Short, ancien membre » du Conseil d'Etat de Virginie (M. Jefferson, » Ministre Plénipotentiaire étant retenu chez lui » par les suites d'une chûte), il a présenté à l'assemblée le buste, ainsi que les résolutions d'Etat & une lettre de M. Jefferson, dont voici » la copie.

» MM. La République de Virginie, en reconnoissance des services du Major-Général » Marquis de la Fayette, a résolu d'élever son » buste dans le Capitole de l'Etat, & désirant » placer un monument pareil de son mérite & » de l'opinion de la République dans le pays » auquel elle a l'obligation de sa naissance; elle

Digitized by Google

» j'espere que la Ville de Paris voudra bien de-
» venir dépositaire de ce second témoignage de
» sa gratitude. Chargé par elle de l'exécution
» de ses intentions, j'ai l'honneur de prier MM.
» les Prévôt des Marchands & Echevins repré-
» sentans la Ville de Paris d'accepter ce buste
» & de le placer dans l'endroit le plus honorable
» pour le Marquis, & le plus satisfaisant pour
» les sentimens d'une nation alliée.

» C'est avec un vrai plaisir que j'obeis à la
» République, en représentant son juste hom-
» mage par un caractere si grand dans les pre-
» miers développemens de sa vie, qu'ils au-
» roient honoré la fin de telle vie que ce pût
» être.

» Notre pays couvert par une armée peu nom-
» breuse contre une plus considérable, des ta-
» lens qui ont su suppléer à l'épuisement de nos
» moyens, des manœuvres qui ont fini une lon-
» gue campagne par obliger nos ennemis de
» s'enfermer dans un point marqué pour rendez-
» vous aux Alliés & Confédérés qui devoient se
» réunir contre eux, de maniere qu'un seul coup
» ait décidé de cette guerre qui s'étoit répan-
» due dans les quatre parties du monde, & pen-
» dant toute cette conduite l'attention la plus
» soutenue pour les loix civiles & les droits des
» citoyens; tels sont les faits qui eussent ajouté
» à la gloire des plus grands caracteres, & qui
» expliquent parfaitement la chaleur des senti-
» mens dont j'ai en cette occasion l'honneur d'être
» l'organe.

» Il eût été plus agréable pour moi d'avoir
» exécuté cet office en personne, d'avoir mêlé
» le tribut de ma reconnoissance particuliere à
» celle de mon pays, de présenter moi-même à
» votre honorable Corps l'hommage de mon res-

Digitized by Google

» peut ; mais puisqu'un accident grave me prive » de remplir un devoir si cher, M. Short, an- » cien membre du Conseil d'Etat de Virginie, » aura l'honneur de vous remettre cette lettre » avec les résolutions de l'Etat, de vous pré- » senter le buste ; il vous offrira aussi les sen- » timens de vénération, &c.

» M. Pelletier de Morfontaine, Conseiller » d'Etat & Prévôt des Marchands, après un dis- » cours dans lequel il annonçoit le sujet de l'as- » semblée, fit faire la lecture de la lettre de » M. Jefferson, des résolutions de l'Etat, & » d'une lettre de M. le Baron de Breteuil, Mi- » nistre d'Etat au département de Paris, qui » annonçoit l'approbation du Roi ; & M. Ethis » de Corny, Avocat & Procureur du Roi, ter- » mina un discours en requérant la transcription » des pieces ci-dessus sur les registres de la Ville, » l'acceptation du buste qui fut placé dans la » grande salle au bruit des applaudissemens & » d'une musique militaire.

(*Article envoyé au Rédacteur*).

Les Affiches de Lille & celles de Normandie rapportent l'événement suivant.

Nous tirons ce fait des Affiches de Lille. Un petit enfant de 13 à 14 ans, a été brûlé vif ces jours derniers au milieu de la riviere. Voici le mot de l'énigme : Ce petit garçon venoit de voler quelques pierres de chaux vive ; pour cacher son larcin il les avoit mises dans son sein. A une petite distance où il l'avoit commis il rencontra un de ses camarades qui menoit boire plusieurs chevaux ; il exige de lui de le laisser monter sur un ; l'autre y consentit. Arrivé à l'abreuvoir le cheval que ce malheureux montoit se couche au milieu de l'eau, y précipite l'enfant. La chaux fermente bientôt dans son sein, & cet infortuné, qui

Digitized by Google

crioit de toutes ſes forces au ſecours, qu'il ſe brûloit, excitoit le rire des ſpectateurs plutôt que la compaſſion, parce qu'on ne pouvoit s'imaginer ſon imprudence. Comme il nageoit fort bien, tantôt il ſe ſoutenoit ſur l'eau, & tantôt les ſouffrances aigues le faiſoient plonger. On regardoit ce prétendu jeu comme une poliſſonnerie de ſon âge; mais, hélas! on ne tarda pas à être déſabuſé. La chaux avoit tellement cautériſé le ventre de ce petit malheureux, que les entrailles ne tarderent pas à paroître ſur l'eau. On alla alors à ſon ſecours, mais inutilement, & il expira dans les douleurs les plus affreuſes.

J'ai l'honneur d'être, &c. AUBRY.

Les obſervations de Mr. *Patte* ſur les cauſes de mort dans les noyés & ſur les ſecours qu'on leur adminiſtre, ont donné lieu à pluſieurs repliques, qu'il ſeroit trop long & même inutile de rapporter. Nous nous contenterons d'en citer deux; la premiere, qui conſtate l'efficacité des ſecours, tels qu'on les adminiſtre ici, nous a été adreſſée par M. *Pia*, Promoteur & Directeur de l'établiſſement en faveur des noyés de Paris.

M. Patte, dit ce zélé citoyen, n'a vraiſemblablement pas cherché à ſe mettre au fait de la marche & des réſultats de l'établiſſement formé à Paris en faveur des Noyés; on le pratique dans la Capitale avec un tel ſuccès que s'il l'eût connu, il ne pourroit s'empêcher de convenir qu'il n'eſt gueres poſſible d'en obtenir ni ambitionner de plus nombreux; car de 701 noyés, (depuis 1772 juſques & compris 1785,) auxquels on a adminiſtré les ſecours preſcrits par l'établiſſement, 599 ont échappé à une mort preſque certaine; ce

Digitized by Google

qui réduit à 102, le nombre de ceux qui ont succombé malgré les secours qui leur ont été donnés. Je ne comprends dans ce calcul que les deux premieres classes dont j'ai fait mention dans mes détails des succès de l'établissement, & je ne parle pas de la troisième classe, parce qu'elle ne présente que des cadavres, qui retirés de l'eau après une très-longue submersion, ont été regardés tellement sans ressource, qu'on n'a pas cru qu'il fût à propos de tenter sur eux aucuns des moyens usités pour essayer de les faire revivre; ainsi, il résulte que les *six septièmes* des noyés ayant éprouvé les secours adoptés, ont été rendus à la vie.

Mais, pour rendre l'établissement formé à Paris aussi précieux qu'il est constant dans ses résultats, il faudroit encore bien connoître toutes les causes naturelles qui s'opposent à la réussite des secours d'usage; alors, on verroit clairement que la plupart des 102 victimes de la submersion dont il vient d'être question, ont été blessés mortellement en tombant sur des corps durs, qui se sont rencontrés dans leur chûte, ou mutilés par les crocs & autres instrumens qui ont servi à les repêcher; & qu'enfin, il est possible que la peur & le froid de l'eau, en y tombant leur ait occasionné une apoplexie mortelle, &c. &c.

Voici la seconde observation au sujet des réflexions de Mr. *Patte*. Nous rapportons la lettre entiere de l'Auteur, parce qu'il y avance une objection sur un autre objet; objection à laquelle nous devons répondre.

En lisant dans votre n°. 38, la conjecture de M. Patte, sur la cause de la mort des Noyés, je me suis rappellé que M. Tissot avoit traité cette question dans son *Avis au peuple*, édition de 1780. En effet, le Chapitre 28, *se-*

cours

Digitized by Google

veurs pour les Noyés, prouve que la conjecture de M. Patte, est une vérité reconnue par les Maîtres de l'Art, *ce qui tue les Noyés*, dit M. Tissot, *c'est la suffocation par le défaut d'air, & l'eau qui passe dans le poumon.* L'ouvrage de ce Médecin est si répandu que cette courte citation suffit; tout le Chapitre est employé à caractériser les effets de cette cause, & à indiquer les remedes qui leur conviennent.

Permettez-moi, Monsieur, de vous communiquer une autre observation sur une matiere toute différente, en parlant des deux voyages faits depuis peu au sommet du *Montblanc*, les Journalistes ont avancé que cette *Montagne est la plus haute de l'ancien Monde*, comme Chimboraço au Pérou est la plus haute de l'Univers. Celle-ci, mesurée par les Académiciens, est élevée de 3220 toises sur le niveau de la mer, (la Condamine, pag. 59,) & suivant les cartes les plus estimées, le Montblanc l'est de 2391 toises, ou 2400 pour faire un compte rond avec les Journalistes: or suivant les mêmes cartes, le Mont-Saint-Gothard, qui n'est éloigné du Montblanc que de 25 lieues, & d'où sortent deux grands fleuves & trois grandes rivieres, car le Mont-Furca qui en fait partie, est élevé de 2700 toises; il est donc plus haut de 300 toises que le Montblanc, & celui-ci n'est pas le donjon de l'ancien Monde. On n'ignore pas sans doute ce point de Géographie à Geneve; voudrez-vous bien nous décider à qui nous devons croire des Journaux, ou des cartes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L'Abbé DES GRANGES.

Issy 2 Octobre 1786.

Si Mr. l'Abbé *des Granges* avoit voulu

Digitized by Google

prendre la peine de lire le *Voyage aux Alpes de M. de Sauſſure*, que nous avions indiqué à nos Lecteurs, il y eût trouvé des notions qui l'auroient diſpenſé d'écrire ſa lettre. Je ne ſais quelles ſont les *Cartes eſtimées* dont parle Mr. *des Granges*. Il n'en exiſte aucune des montagnes de la Suiſſe, pas plus que de *Carte générale* de cette contrée, qui mérite d'être conſultée. Ces *Cartes* même, tuſſent-elles auſſi exactes qu'elles le ſont peu, ne devroient pas être citées pour la meſure des montagnes; car le Phyſicien qui en détermine l'élévation par des opérations trigonométriques ou barométriques, n'a rien de commun avec le Géographe de Paris ou de Nuremberg, qui trace une Carte plane dans ſon cabinet. Il eſt vrai que dans une de ces Cartes générales de la Suiſſe, faites hors de la Suiſſe, on s'eſt aviſé de mettre en marge, il y a 20 ans, de prétendues eſtimations de la hauteur des principales montagnes des Treize Cantons. Le Géographe avoit ſuivi la Carte de *Scheutzer*, & les meſures priſes par M. *Micheli du Creſt*, de la fortereſſe d'Arbourg, où étoit enfermé ce Génevois, célèbre par ſes talens & par ſes malheurs. Il ne connoiſſoit ni les noms, ni la diſtance des montagnes qu'il meſuroit de ſort loin avec un niveau de ſon invention. Auſſi, ſes calculs furent ils erronnés, comme il en étoit convenu lui-même. Il s'en faut bien que la *Fourche* ait l'élévation

Digitized by Google

que lui donne M. l'Abbé *des Granges*; & quant à celle du *Mont-Blanc*, il n'eſt pas queſtion ici de *compte rond*, mais d'obſervations réitérées, faites avec toute la juſteſſe poſſible, par M. *de Luc*, M. le Chevalier *Schuckburgk*, de la Société Royale de Londres, & MM. *de Sauſſure* & *Pictet* de Genève. Ces derniers ont trouvé le *Mont-Blanc* de 2,426 toiſes au-deſſus du niveau de la mer. La très petite différence qui s'eſt rencontrée entre les obſervations de ces différens Phyſiciens, eſt une preuve certaine de leur exactitude. M. l'Abbé *des Granges* peut recourir à leurs Ouvrages qui ſont de meilleurs guides que des Cartes géographiques.

Nous nous empreſſons de publier l'annonce d'un établiſſement, dont l'Inſtituteur généreux nous écrit en ces termes :

Je deſirerois bien, pour l'amour de l'humanité, que vous voulussiez communiquer aux hommes ſenſibles, en l'inſérant dans vos Journaux, la deſtination qu'un Propriétaire aiſé, de Mont-Réal, Baillage d'Avallon en Bourgogne, fait de la moitié des revenus de ſon bien, à perpétuité; laquelle ne peut commencer qu'en 1790 & 1791, &, ſera préſidée & adminiſtrée par ce Propriétaire, ou ſon Héritier, &c. MM. le Curé, le Procureur du Roi & l'Echevin, tant pour les recettes & dépenſes que pour le choix, & les abus, en deux ſeules ſéances annuelles; l'une, le Dimanche après le 1er. Mai, l'autre, le Dimanche après le 1er. Septembre.

1°. De deux en deux ans, à la pluralité des voix de la Communauté ſuſdits jours, en

Digitized by Google

présence desdits Administrateurs, il sera choisi entre les Manouvriers & Laboureurs seuls, trois jeunes hommes de 14 ans, dont le sort décidera d'un, pour, après avoir demandé leur intention, lui faire apprendre un des seuls métiers de Maréchal, Serrurier, Taillandier ou Charon, pour lequel il sera payé 72 liv. après l'apprentissage, revient annuellement à . . . . . 36.

2°. *Idem*, de deux en deux ans, comme dessus, tous garçons de 18 à 20 ans, reconnu posséder le plus éminemment les qualités d'homme, tels que, la force, le courage, la prudence, la fidélité, le génie, l'adresse, la sobriété, aura 100 liv., fait annuellement . . 50.

Idem, pour une fille de 15 à 18 ans, 50 liv. . . . . 25.

3°. Tout garçon de 20 à 21 ans, & filles de 18, se mariant loyalement, auront 300 l., l'an après le jour de leur mariage, annuel. . . . . 300.

4°. *Idem*, de deux en deux ans, comme dessus, il sera fait choix dans les seuls Manouvriers prêts à marier, ou nouvellement mariés avant 21 ans, de trois hommes, dont le sort décidera d'un, & il lui sera acheté quatre bœufs, une charue & une charette garnie, dont il rendra la moitié du prix six ans après, peut faire annuellement, déduction de moitié. . . . . 125.

5°. Tous hommes & femmes ayant légitimement cinq enfans les cinq premieres années de leur mariage, auront chacun an pendant trois ans, 30 liv.; pour revenir annuellement à. . . . . 80.

6°. Aux deux vieillards de l'un & de l'autre sexe, âgés de plus de 80 ans, sera donné annuellement à chacun pour leur soulage-

Digitized by Google

ment, 30 liv. . . . . 60.

7°. Tous les ans, deux fois après les Vêpres des susdits jours, les Présidens-Administrateurs feront une procession avec les jeunes gens de l'un & l'autre sexe de l'endroit & d'ailleurs, depuis 12 ans jusqu'à 21 ans; auxquels on donnera un ruban rouge, & aux filles un bleu, & un repas frugal, peut faire annuellement. . . . . 80.

8°. Tous les Dimanches & Fêtes après Vêpres, depuis cinq heures jusqu'à six, la jeunesse ci dessus, dansera au beau milieu de la place publique, au son de deux violons, à laquelle seule en commençant il y sera distribué quatre pintes de vin & deux pains, & nul autre ne pourra prétendre à ce droit dans ce moment; ce qui peut monter pour la musique & joie publique, annuellement à 100, ci. . . . . 100.

Le tout peut faire une dépense annuelle & perpétuelle de . . . . 856 liv.

Le Propriétaire qui a l'honneur de vous écrire, Monsieur, n'a pas, comme un Abbé, un revenu pour construire & fonder des Ecoles, des Académies, des Manufactures, des Hôpitaux, des Acqueducs, des chemins, & se borne à être heureux; il fait les dons ci-dessus, & des souhaits pour ses semblables.

N. B. Cet établissement s'appelle le Rosier de Mont-Réal.

Nous recevons la Lettre suivante, sans prendre sur nous de donner la moindre autorisation à son énoncé.

J'ai l'honneur de vous prier d'annoncer dans un de vos premiers Journaux, que j'ai fait la découverte d'une machine très-utile pour les per-

Digitized by Google

ſonnes qui ſont obligées d'entreprendre de longues routes à pied. Cette machine, à qui j'ai donné le nom de *gradirive*, facilite tellement la marche, qu'un homme, même peu vigoureux, peut, avec ſon ſecours, parcourir l'eſpace de ſoixante toiſes en moins d'une minute, & davantage, ſuivant l'action qu'on ſauroit donner à la machine. La conſtruction en eſt très-ſimple & très-facile; ce qui en fait le principal mérite: d'ailleurs la modicité de ſon prix la met à portée de tout le monde. Il n'eſt point de petite bourgade où il ne puiſſe ſe rencontrer des Ouvriers aſſez adroits & aſſez intelligens pour l'exécuter avec juſteſſe, préciſion & ſolidité. Cette machine peut encore utilement ſervir à des perſonnes qui ayant été eſtropiées, ont de la difficulté à marcher, à ceux qui ayant des corps aux pieds, ſont ſenſibles à la marche; elle peut être utile aux perſonnes de l'un & l'autre ſexe. Quoique cette découverte n'ait ni le mérite ni le brillant des voitures aériennes, elle a plus de ſolidité & de reſſources. Je me propoſe d'en faire graver le modele, d'y joindre le détail néceſſaire pour s'en ſervir utilement.

Cette gravure & ces détails ſeront l'objet d'une ſouſcription au nombre de cinq mille exemplaires. Le prix ſera de 4 liv. 4 ſols, & j'indiquerai, par la voie de votre Journal, un Notaire à Paris chargé d'en recevoir le prix; il ſera pareillement annoncé par la voie de votre Mercure, le nombre des ſouſcripteurs.

De la Bryete, Phyſicien à Tours.

On a fait, le 20 du mois dernier, dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville de Paris, en préſence des Prévôt des Marchands & Eche-

Digitized by Google

vins, le tirage des 400 Primes attribuées aux 2000 billets de la Loterie royale, établie par Arrêt du Conseil du 29 Octobre 1780, sortis au tirage du 1er. Mai 1786. Le montant des Primes est de 320,000 liv. Les remboursemens des billets de ladite Loterie échéant le 1er. Janvier prochain, ainsi que les Primes qui leur sont échus par le dernier tirage, se feront chez le sieur Darras, Trésorier de la Caisse des Amortissemens, place de Louis-le Grand, les Lundi & Vendredi de chaque semaine, à compter du 5 Janvier prochain, jusqu'au 30 Mars suivant.

On vient de faire des cadrans horizontaux de six pouces, divisés de cinq en cinq minutes, & où l'on a gravé l'équation du tems de dix en dix jours. Cela est d'autant plus utile, qu'actuellement le goût de la précision se répand, & bien des personnes reglent leurs pendules sur le tems moyen, le seul qui soit uniforme & exact: les cadrans solaires & les méridiennes ne donnent que le tems vrai ou le tems du soleil, qui peut tromper de demi-heure sur la marche d'une pendule dans l'espace de quelque mois.

Ces cadrans sont d'un métal assez solide pour pouvoir être placés sur une fenêtre & dans un jardin. On trouvera de ces cadrans chez le sieur Mossy, constructeur de thermometres, de l'Académie des Sciences, quai Pelletier. Prix 12 l.

L'Académie de Montauban propose pour sujet du Prix qu'elle distribuera le 3 Mai 1787: *De déterminer les inconvéniens ou les avantages de la culture du bled de Turquie.* Les Ouvrages seront adressés francs de port,

Digitized by Google

en deux copies, à M. *Lade*, Trésorier de France, & ne seront reçus que jusqu'au 1er. Mars. Ce terme est de rigueur.

Le Public est averti, qu'à commencer du 1er. Octobre 1786, il sera expédié six Couriers par semaine pour le Dauphiné, la Provence, le Forez, le Vivarais, les Cévennes, le Gévaudan & le Bas-Languedoc, au-lieu de trois qui faisoient précédemment le service de ces Provinces.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 7 Octobre.

Extraits des Gazettes Hollandoises & autres.

Pour se justifier aux yeux de la Nation, la pluralité des Etats de Gueldre a publié une espece de Manifeste, en date du 16 Septembre. Cette Piéce, écrite d'un style pesant & embrouillé, ne contient absolument rien que des généralités. L'on s'y autorise de quelques abus, commis par des gens imprudens & peu réfléchis, pour justifier la défense générale faite aux Citoyens de présenter en Corps des Requêtes, ou de faire près de l'Autorité Souveraine des démarches respectueuses, afin d'obtenir légalement un juste redressement de griefs. [*Gazette de Leyde*, n°. 78.]

On assure que la Majorité des Etats de Gueldre a fait parvenir une lettre aux Etats de Hollande & de West-Frise, qui annon-

Digitized by Google

ceroit des mesures bien propres à mettre le comble à la conduite désespérée de la susdite Majorité Gueldroise. Le Manifeste insignifiant, entortillé, incompréhensible, & même inintelligible dans quelques passages, avoit assez démontré que cette Majorité ne pense, ni ne réfléchit sur les suites de la conduite qu'elle tient dans l'Assemblée des Etats-Provinciaux. S'il est vrai, comme on l'assure, que la lettre, lue hier à l'Assemblée des Etats de Hollande, porte une résolution sérieuse de se séparer de l'UNION, au cas que L. N. & G. P. ne veuillent pas révoquer la suspension de l'exercice de la charge de Capitaine-Général, faite par la Résolution Souveraine des Etats de Hollande & de West-Frise, s'il est vrai que les Etats de Gueldre aient fait cette démarche & qu'ils l'aient faite dans l'intention de la réaliser, on ne doit plus être surpris de l'inconséquence de toutes les autres résolutions prises par eux, depuis la naissance des ces troubles domestiques. [*Gazette d'Amsterdam*, n°. 79.]

Voici la teneur littérale du Manifeste des Etats de Gueldre, qualifié dans les deux articles qu'on vient de lire.

Les Etats de la Principauté de Gueldre & de Zutphen, savoir faisons. Nous n'avons appris qu'avec la plus vive douleur, les bruits aussi mal fondés que malicieux, répandus non seulement dans cette province, mais de toutes parts, au sujet des véritables raisons qui nous ont portés à notre résolution du 31 Août, relative aux

Digitized by Google

villes de Harlem & d'Elbourg; bruits tendans à nous attribuer des desseins auxquels nous n'avons jamais pensé, & à inspirer aux bons citoyens & habitans de cette République une défiance de notre sincere inclination à maintenir chacun dans ses droits & privileges légitimes, & à prêter l'oreille à toute plainte juste. *A ces causes* pour effacer toute impression de cette nature & prévenir les malheurs qui pourroient en être la suite, nous avons cru également important & nécessaire d'instruire tous & chacun de la véritable nature & de la marche de cette affaire par l'exposé public qu'on va lire.

» Lorsque l'année derniere 1785, il nous fut présenté plusieurs requêtes sous le nom de diverses personnes des quartiers de Zutphen & de la Veluve, dans lesquelles les requérans s'ingéraient d'une maniere aussi violente qu'illégale dans le Gouvernement de la République en général & de cette province en particulier, dont le but étoit d'inspirer de la défiance contre nous & contre les Seigneurs Etats des autres provinces, nos Hauts Alliés, de faire mépriser l'autorité des divers Colleges & de fomenter la dissension entre les citoyens & habitans, nous fîmes une recherche exacte des qualités de ceux qui avoient signé lesdites requêtes & des circonstances qui avoient accompagné ces signatures: Nous découvrîmes que ceux qui avoient signé n'étoient pour la plupart que des enfans, des mineurs, des personnes pauvres subsistant de charités, des garçons manœuvres, pour la plupart ignorant absolument ce qu'ils avoient demandé & signé, & qu'ils ne l'avoient fait qu'à la persuasion & par la séduction d'autres personnes.

« Après avoir demandé préalablement à ce sujet les avis des Conseillers de ces Principauté &

Digitized by Google

Comté, nous avons bien voulu user de la clémence & de la douceur dont nous avons toujours donné des preuves, en pardonnant à des sujets leurs entreprises souverainement coupables, ainsi que nous en avons été pleinement convaincus par les recherches que nous avons faites. Cependant nous avons jugé nécessaire, pour le repos de nos bons citoyens & habitans, de prendre pour l'avenir des mesures convenables & absolument conformes à la nature de notre Constitution, sans toutefois ôter aux citoyens & habitans l'occasion de pouvoir s'adresser à nous dans la suite d'une maniere décente & digne du respect qui nous est dû, suivant la formule prescrite par les loix. C'est dans ces vues que nous avons arrêté, le 11 Mai de cette année; une publication que nous avons envoyée à nos Conseillers, pour la faire publier & afficher convenablement & suivant l'usage.

« La Cour, pour satisfaire à cet ordre, envoya le nombre requis d'exemplaires aux Officiers & Magistrats de cette province, pour les faire publier & afficher par-tout où il appartient. Deux membres du Magistrat d'Elbourg, conjointement avec les Jurés de la Bourgeoisie & quelques habitans, s'y opposerent d'abord ouvertement. Quoique les six autres membres & par conséquent la grande pluralité du Magistrat se fussent déclarés sans difficulté, prêts à faire cette publication, selon l'usage, cependant les deux autres membres, par une prétendue pluralité de voix des membres de la Bourgeoisie, qu'ils avoient appellée de leur propre autorité à cette délibération, qui, concernant une affaire de juridiction, ne pouvoit jamais être censée de leur ressort, se sont permis de se refuser à cette publication, l'ont empêchée

Digitized by Google

criminellement, en s'opposant à nos ordres, & en se révoltant contre l'autorité de leur légitime Souverain.

» Ce refus ayant donné lieu au *Monboir* & sous-*Monboir* [Procureur général & son Substitut] de ces pays, d'en informer, selon leur serment, les Conseillers de ces Principauté & Comté, nos représentans en notre absence, & auxquels le maintien de l'autorité & de la justice du pays, & l'exécution de nos loix & ordonnances sont particuliérement confiés, la Cour a trouvé bon de requérir du magistrat d'*Elbourg* une relation véridique de cette affaire, & des motifs qui y avoient donné lieu.

» Les deux membres susdits du Magistrat n'ont pas craint d'en agir à cet égard de la même maniere, & sans faire attention qu'on demandoit ce rapport uniquement du Magistrat, ils en ont envoyé à la Cour un, fait au nom du Magistrat & des Jurés de la bourgeoisie, contenant non-seulement l'aveu qu'ils avoient refusé de faire annoncer & afficher cette publication, & de respecter nos ordres & mandemens; mais encore une prétendue justification de cette conduite indécente, accompagnée de la menace audacieuse de maintenir ce refus par des voies de force, au cas qu'on entreprit de les contraindre à l'obéissance requise.

» La Cour ayant préalablement demandé les avis des *Monboir* & sous-*Monboir* de ces pays, nous a donné connoissance de cette affaire. Nous avons vu non-seulement combien notre autorité légitime étoit méprisée de la maniere la plus outrageante, & la plus propre à détruire tout ordre & toute police dans un Etat de régence bien constitué; mais qu'en outre le repos & la sureté des bons & paisibles citoyens de ladite

Digitized by Google

Ville étoient troublés d'une maniere affreuse, tant par les esprits inquiets & turbulens qui s'y trouvent, que par des gens armés, des soi-disant corps-francs qui y sont venus d'autres Provinces. En conséquence, nous nous sommes trouvés dans la nécessité indispensable d'y pourvoir convenablement, tant pour le maintien de notre Souveraineté lésée, & de notre haute autorité, que pour le rétablissement du repos & du bon ordre, le soutien & la protection de l'autorité du Magistrat.

» Dans cette vue seule, & par nul autre motif que celui du bien-être même de la ville d'Elbourg & de ses citoyens, nous avons cru, en premier lieu, devoir demander & requérir par écrit S. A., comme Capitaine-général de cette Province, de pourvoir ladite Ville de garnison militaire. Nous avons ensuite été informés des mouvemens tumultueux & entreprises criminelles qui avoient lieu à Hattem, à l'imitation de ceux d'Elbourg, lesquels ne tendoient pas moins qu'à l'affoiblissement de notre Souveraineté, & à l'infraction ouverte des loix établies; & que l'on y soutenoit & encourageoit de même de soi-disans corps francs qui s'y étoient rendus des Provinces voisines, nous nous sommes trouvés dans la nécessité d'y pourvoir de la même maniere, & dans les mêmes intentions légales & pures.

» Ayant appris en attendant avec la plus juste indignation, que dans les deux dites villes, on osoit entreprendre de se mettre en état de défense, afin de s'opposer ultérieurement par la violence à nos mandemens, & de repousser la milice qui devoit y être envoyée par nos ordres: sans nous exposer à voir notre autorité légitime entièrement foulée aux pieds, à perdre toute idée de

Digitized by Google

souveraineté, & nous rendre ainsi responsables de notre conduite envers la postérité, nous ne pouvions méconnoître l'indispensable obligation de remédier à un pareil désordre ; & dans le cas d'une résistance criminelle, où l'on en viendroit du côté de ces deux villes à pareille extrémité, de repousser alors la force par la force. Par suite des informations certaines à nous parvenues, que dans ces deux villes, & pour exécuter les projets de rébellion, on ne craignoit non seulement pas d'établir des fortifications, de se pourvoir de canons, de toutes sortes de munitions de guerre, & de dresser des batteries, mais que même on y faisoit venir des secours du dehors, nous avons cru devoir prendre des mesures nécessaires pour prévenir que les troupes de l'Etat ne fussent pas légèrement sacrifiées, & que nos ordres restassent sans effet : c'est pour cette raison, & pour elle seule, que nous avons dû pourvoir à tout ce qui pouvoit contribuer à prévenir & rendre nulles, une résistance & une opposition aussi violentes & aussi criminelles. »

» Nous n'en avons pas moins donné des preuves réitérées de notre douceur & de notre patience, en exhortant les deux villes, par lettres expresses, de retourner à leur devoir & à leur obéissance due à nos ordres, quoique par une dénonciation publique & par les plus fortes menaces elles nous aient déclaré vouloir persister dans leur désobéissance invincible & dans le mépris de notre autorité. «

» Comme si ce n'eût pas été encore assez, avant que de faire mettre à exécution les ordres décrétés, nous avons expédié dans les deux villes un manifeste pour y être publié, & dans lequel nous nous sommes efforcés de ramener à leur devoir par la persuasion & la raison, en leur ac-

Digitized by Google

cordant 3 heures pour déliberer & prévenir les suites inévitables qu'elles provoqueroient elles-mêmes, par la continuation d'une résistance opiniâtre & insensée; déclarant en outre formellement notre desir & bonne volonté, de vouloir user de clémence & faire grace aux personnes déjà coupables, au cas qu'elles rentrassent dans le devoir. »

» Mais on a eu aussi peu d'égard à ce manifeste qu'à toutes les exhortations antérieures: on l'a reçu au contraire dans la ville de *Hattem* avec un tel mépris, qu'au lieu de le faire publier, on a osé même avant l'expiration des trois heures accordées, y répondre en faisant feu du canon de la ville sur les troupes qui avoient été envoyées par nos ordres, pour y tenir garnison, & sans qu'elles eussent tiré un seul coup. Il en est résulté que ces troupes n'ont eu d'autre ressource, pour satisfaire à nos ordres d'entrer dans la ville, & d'y placer une garnison suffisante, que celle de repousser une pareille violence, par une violence semblable, quoiqu'en usant de toute la modération possible. Graces à la bonté divine & aux soins de sa providence, nous avons eu la satisfaction d'apprendre, par des informations très-sûres, que personne, tant dedans que hors de la ville, n'a été tué, ni blessé; ce qui est d'autant plus surprenant, qu'outre le feu violent qu'on avoit déjà fait sur les troupes avant qu'elles fussent entrées dans la ville, on a continué de tirer de la maniere la plus hostile, tant sur ces troupes, que sur la ville même, après que la garnison y fut entrée, au moyen d'une batterie dressée de l'autre côté de la riviere, sur le territoire d'*Overyssel* ».

» Telle étant donc la nature de cette affaire, que nous n'avons fait que rapporter en substance, mais dont nous nous réservons de donner au pu-

Digitized by Google

blic une relation plus ample & détaillée dans toutes ses circonstances, nous nous assurons que toute personne impartiale & dégagée de préjugés, après avoir mûrement refléchi sur cet *Exposé*, sera pleinement convaincue, que nous ne nous sommes point portés à de pareilles mesures dans l'intention de nous servir du bras militaire pour faire naître des dissensions civiles, soit entre les régens & les bourgeois, soit entre ces derniers, auxquels nous avons toujours ouvert & ouvrirons la voie de la justice : que jamais nous n'avons eu ni aurons de pareilles vues ; & que même on ne sçauroit nous les prêter avec quelque apparence de fondement ; mais que nous avons été uniquement engagés à ces démarches par l'obligation qui nous est imposée, comme au souverain légitime de cette province, de maintenir le repos, le bon ordre & la sûreté de nos bons habitans, & faire respecter notre autorité légale, par l'exécution des loix & réglemens de la province ; sans prétendre au reste à aucune direction dans l'économie privée des villes, & n'ayant agi à cet égard, que comme nous croyons que tout Souverain est obligé & tenu d'en agir, suivant la nature & les propriétés de toute souveraineté, & selon son devoir de veiller à la conservation du bon ordre & de la tranquillité. C'est ainsi, dans de pareils cas, qu'en ont agi nos prédécesseurs, ainsi que les Sgrs. Etats des autres provinces, nos alliés, soit dans des tems reculés ou plus récens, & même quelques-uns d'entr'eux, encore depuis peu ».

» Nous osons donc attendre de l'amour de la vérité, de la tranquillité & de la concorde, de la part de tout citoyen bien intentionné dans ces pays, que, comme nous pouvons déclarer en nos consciences & devant Dieu, de n'avoir eu

Digitized by Google

par notre résolution du 31 Août, d'autres vues que celles que nous avons manifestées ci-devant, lesdits citoyens & habitans étant ainsi mieux instruits, & d'une maniere conforme à la vérité, cesseront d'avoir des soupçons contre nos personnes & nos desseins; qu'ils ne se laisseront plus séduire par des insinuations fausses & sinistres, par des prétextes malicieux qu'inventent des boutefeux, intéressés à répandre & à fomenter des semences de discorde & de haine; & qu'ils ne concevront plus à l'avenir le moindre doute, la moindre inquiétude sur des sentimens qui n'ont jamais eu lieu chez nous, puisqu'on peut être assuré que nous ne cesserons jamais de maintenir chacun dans ses droits & priviléges légitimes; à quoi nous employerons toutes les facultés & toute la puissance que Dieu nous a accordées ».

Ainsi fait & arrêté dans une diete extraordinaire, tenue à Zutphen, *le 16 Septembre* 1786.

(Signé) *Per ordonnance de* L. N. P.
Paraphé. F. W. van der Steen.

Le Canton de Berne a donné connoissance par lettre aux Etats Généraux, que les Régimens *Suisses*, à la solde de la République, ayant capitulé avec L. H. P., ne pouvoient reconnoître aucuns ordres des Etats de Hollande. [*Gazette d'Amsterdam*, n°. 79.]

On a proposé à l'assemblée des Etats d'*Utrecht*, de défendre aux Bourgeois de chasser, afin de prévenir les malheurs qui pourroient arriver, si les Bourgeois, sous prétexte de cet amusement, parcouroient les campagnes avec des armes. La publication que les Etats ont envoyée ici, ainsi qu'à *Wyck* contient en substance: Que *L. N. P.* ne peuvent reposer leurs regards sur les troubles qui désolent la Province, sans une affliction pro-

Digitized by Google

fonde ; que depuis long-tems elles ont fait le sujet de leurs délibérations, afin de trouver les moyens de les dissiper ; qu'elles avoient d'abord espéré que les Habitans, avant d'en venir à des faits, attendroient la résolution des Etats ; mais que l'expérience leur a démontré que plusieurs fanatiques, beaucoup d'étrangers entr'autres, qui n'ont rien à perdre dans la ruine de la Province, avoient, *sous le prétexte imposant de l'amour de la patrie & de la défense des privileges*, fait agir les habitans *pour leur intérêt propre* : qu'on en a le triste exemple dans la ville de *Wyck* & dans celle d'*Utrecht*, où l'on ne s'est pas borné à destituer le plus grand nombre de Régens, mais où les habitans se sont permis de faire des insinuations aux membres des Etats, & au College des Conseillers-députés ; insinuations, qui, pour cette raison, ont nécessité la translation de l'assemblée législative de la ville d'*Utrecht* à celle d'*Amersfort*. Cette conduite mettant des entraves à l'exercice de l'autorité légale & de la justice, *L. N. P.* ont dû prendre des mesures propres à détruire ces obstacles. *L. N. P.* ayant en outre remarqué que des gens armés non-seulement de cette province, mais des provinces voisines, entroient, à leur insu, & sans leur consentement dans la ville d'*Utrecht*, & violoient par cette conduite le territoire de la province, elles ont jugé à propos de demander au Capitaine-général de leur envoyer quelques régimens pour leur propre sûreté. Cependant *L. N. P.* déclarent qu'elles n'ont point l'intention d'étouffer la voix du peuple & d'usurper ses privileges. Elles l'exhortent à être dans la plus grande sécurité à cet égard, en lui promettant de ne point employer les troupes susdites contre *Utrecht* & *Wyck*; mais elles défendent à tous Bourgeois de passer, sans leur con-

Digitized by Google

sentement, en armes, sur le territoire de la province, sous peine d'être punis, suivant les loix, comme perturbateurs du repos public, & ordonnent à tous bourgeois armés étrangers, qui se trouvent dans la province, de la quitter dans trois jours, à compter de la date de la publication. (*Courier du Bas Rhin*, n°. 77.) »

Les Etats de Zélande ont répondu à la lettre de ceux de Hollande du 4 Septembre. Ils témoignent à ces derniers la satisfaction que leur a donnée leur résolution du 25 du mois dernier. Ils disent qu'ils avoient prévu les troubles qui divisent la province d'Utrecht, & qu'ils avoient offert leur médiation pour les prévenir, mais qu'elle avoit été refusée. Ils ont droit sans doute de se plaindre du peu d'égards qu'on leur a montré; mais dans l'état critique où sont les affaires, ils oublient leur mécontentement; ils viennent de donner ordre au Capitaine-général de ne point employer leurs troupes dans les démêlés des provinces de Gueldres & d'Utrecht. Cependant ils représentent à L. N. & G. P., que dans les circonstances actuelles elles auroient pu leur donner avis des ordres qu'elles ont expédiés aux Régimens en garnison sur le territoire de la Zélande, par rapport au serment que ces troupes ont prêté à la Province & aux villes. Ils prient L. N. & G. P. d'expliquer leur maniere de penser à cet égard; car il est de la derniere importance que les états de chaque province sachent quel fonds ils doivent faire

Digitized by Google

sur les militaires, qui sont cantonnés sur leur territoire, sans être à leur paie. (*Idem.*

Cause extraite du Journal des Causes célebres (1).

Manque de respect au Juge sur son tribunal.

Le Procureur fiscal & son Substitut sont destitués de leurs offices dans le Bailliage de la ville de Château-Meillant. Ces deux Officiers forment opposition à leur révocation, & trouvent de l'appui dans deux Seigneurs. Le sieur Chapaud, Avocat au même Siege, se joint aux malheureux, & voilà une ligue formée contre le Juge. Une Sentence du Bailliage d'Issoudun autorise, par provision, les destitués à continuer leurs fonctions, & fait défense aux nouveaux pourvus d'exercer. Cette premiere victoire est suivie d'une autre & d'une Sentence qui interdit les nouveaux pourvus.

Le triomphe paroît complet, & la disgrace du Juge confirmée. Mais ces succès n'ont pas encore passé par l'épreuve du Tribunal souverain. Le Juge appelle de ces Sentences au Parlement de Paris, expose les raisons & les motifs qui l'ont déterminé à prononcer la destitution des deux Officiers de la justice : elles sont approuvées par les Magistrats : les Sentences d'Issoudun sont infirmées, les révocations confirmées, & les nouveaux Officiers établis à la place des anciens. Le sieur Chapaud, Avocat, ne jugea pas à propos de souscrire à cette décision. A l'audience de son petit

(1) Le Bureau de ce Journal est actuellement rue du *Théâtre François*, *la derniere porte cochere près la Place*, chez M. *Dejessarts*, Avocat, & chez *Merigot le jeune*, Libraire, Quai des Augustins. Prix, 18 liv. pour Paris, & 24 liv pour la Province.

Digitized by Google

Tribunal, il voulut occuper la place du Procureur-fiscal, & le représenter, quoique présent.

Le Bailli lui fit des remontrances : elles furent mal reçues. L'Avocat répondit à son Juge, sans respect ni mesure, & causa un trouble scandaleux à l'audience, devant le public, que ces querelles amusent. Le Bailli opposa la douceur à un emportement, l'engagea à se modérer, & lui pardonna son écart. L'Avocat, fier de cette modération, la paya d'une nouvelle insolence, & dit qu'il ne demandoit pas de grace. Alors le Juge fit dresser procès-verbal de ces actes d'irrévérence : ils donnerent lieu à des conclusions du ministere public, & le sieur Chapaud fut interdit, & réduit au silence pour deux audiences. Le sieur Chapaud courageux & jovial, ne s'est pas tenu pour vaincu. Il s'est pourvu au Bailliage d'Issoudun, & y a obtenu une sentence portant défense d'exécuter celle du 14. Il a gardé cette piece en poche jusqu'à l'audience suivante, qui s'est tenue le 28. Il a attendu que les Officiers fussent montés à l'auditoire ; pour la faire signifier au domicile du Greffier, après quoi il est lui-même monté à l'auditoire, a fait en entrant une inclination très-profonde au Juge, & d'autres inclinations à chacun des Officiers, sans excepter l'Huissier qui étoit en face du Juge, de façon qu'en saluant l'Huissier, il montroit son derriere au sieur Poissonnier, Juge ; ensuite il se tourna vers celui-ci, & lui fit une nouvelle inclination jusqu'à terre.

Ces révérences multipliées & insolites causerent le plus grand scandale dans l'auditoire.

Le sieur Poissonnier demanda au sieur Chapaud pourquoi il se présentoit à l'audience, après l'interdiction prononcée contre lui à celle du 14. Il lui répondit ironiquement qu'ayant été interdit pour cause d'irrévérence à la Justice, il avoit cru

Digitized by Google

racheter sa faute par les humbles révérences qu'il avoit faites ; qu'au surplus il avoit fait signifier quelque chose au Greffe.

Ces injures nouvelles faites à la Justice jusques dans son sanctuaire, ont encore donné lieu à un requisitoire du ministere public, d'après lequel le sieur Chapaud a été condamné en une amende de 12 livres payable sans déport.

Il étoit dans l'ordre que le sieur Poissonnier, qui venoit de prononcer cette Sentence, ordonnât à l'Huissier de service de la mettre à exécution. Il leva ensuite le siege, &, comme il demeure à près de huit lieues du Château de Meillan, il partit le même jour pour se rendre chez lui, sans aucunement se mêler de l'exécution de la Sentence qu'il avoit rendue.

Le sieur Chapaud sommé de payer l'amende à laquelle il avoit été condamné, refusa, & l'Huissier le conduisit en prison.

Cet Avocat a obtenu au Bailliage d'Issoudun, le 28 Février 1785, une Sentence qui a annullé celle des 14 & 28 Janvier, & l'emprisonnement fait de sa personne.

D'après cette Sentence, il a obtenu au Parlement, le 3 Juin, un arrêt, qui lui a permis de prendre à partie le sieur Poissonnier. En vertu de cet Arrêt, il l'a fait assigner, & il conclut contre lui à une réparation & à des dommages & intérets; mais par arrêt du 28 Février 1785, le Parlement a mis un terme à cette petite guerre, en déclarant d'un côté l'emprisonnement de M. Chapaud nul, & de l'autre en le déboutant de sa demande en prise à partie, en lui enjoignant d'être plus circonspect à l'avenir, & de porter honneur & respect à Justice, & pour y avoir manqué, l'a condamné en 50 liv. de dommages & intérêts, & en tous les dépens.

Digitized by Google

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE TOULOUSE.

Grand'Chambre.

Opposition d'un Pere au mariage de son fils.

Le sieur de . . . . Capitaine au Régiment de. . . n'avoit que 20 ans, lorsqu'en 1770 il passa en Amérique avec son Corps; son pere, Chevalier de S. Louis, retiré du service, & dont il étoit l'unique enfant, lui donna à cette époque une Procuration en blanc devant deux Notaires de Versailles, pour consentir au mariage qu'il pourroit faire. —Le sieur de. . . . fils, revint en France sur la fin de l'année 1774, & se rendit auprès de son pere, qui avoit fixé sa résidence à Beziers. C'est dans cette ville où il fit connoissance avec la demoiselle P., née de parens honnêtes, mais peu aisés. —Ayant voulu accomplir avec cette Demoiselle un mariage, dont les loix de l'honneur, ses promesses réitérées lui faisoient un devoir, il demanda à son pere son consentement, qui lui fut refusé. —Il fit alors trois sommations respectueuses, à trois jours différens, à son pere qui garda un profond silence, —Il obtint de M. l'Evêque de Beziers la dispense de la publication de deux bans; on alloit publier le troisieme, lorsque le Curé reçut une opposition à la requête du sieur de. . ., qui prétendoit que son fils étoit déjà marié au Port-au-Prince avec la Demoiselle de M. . . —Le sieur de. . . . fils s'adressa au Sénéchal, & lui demanda que, sans s'arrêter à l'opposition, il fût permis au Curé de passer outre à la célébration de son mariage avec la demoiselle P. . . ., & que l'Ordonnance qui interviendroit seroit provisoirement exécutée. —La

Digitized by Google

Requête ayant été renvoiée en Jugement, il intervint à l'audience un appointement conforme aux conclusions du sieur De... Son pere en appella aussitôt en la Cour, où il donna requête, tendante à ce que, par provision, il fût sursis à l'exécution de l'appointement du Sénéchal; & il demanda qu'il lui fût accordé un délai pour rapporter la preuve suffisante du mariage de son fils. ——Celui-ci demanda de son côté l'exécution provisoire de l'appointement ci dessus. Arrêt qui renvoya les Parties à l'Audience. ——Le pere exposa l'intérêt sensible qu'il avoit de s'opposer au mariage que vouloit contracter son fils, qu'il soutenoit être marié au-delà des mers; il insistoit sur-tout sur la flétrissure qu'un crime semblable à celui de Bigamie, & la condamnation qui pourroit en être la suite, imprimeroient sur un brave vieillard, issu d'ayeux nobles & sans tache, & qui porte à sa boutonniere le témoignage distinctif des blessures honorables qu'il a reçues au service de son Prince & de sa Patrie. ——Le fils soutenoit que son prétendu mariage avec la demoiselle M.... habitante du Port-au-Prince, n'étoit qu'une chimere, dont son pere vouloit colorer son opposition, faute d'autre moyen; & pour la faire évanouir, il employoit la Procuration qui lui avoit été donnée par son pere en 1770, pour consentir au mariage qu'il pourroit faire dans les Colonies où il alloit se rendre: cette Procuration étoit encore en blanc; certainement si le sieur De.... fils eût épousé la Demoiselle de M..., il eût été obligé de faire usage de la Procuration, qui non-seulement eût été remplie, mais eût demeuré dans un dépôt public. ——Arrêt du 22 Mai 1783, qui a débouté le sieur De... pere de son appel, avec amende, dépens compensés.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 4 Octobre.

A l'état que nous avons donné d'après un Auteur Allemand, des revenus particuliers de la Saxe, nous joindrons celui des dépenses, & la balance qui en résulte.

Dépense en argent comptant.

Pour rentes viageres & perpétuelles & autres sommes pour l'acquittement des dettes.	*Rixdalers.* 2,667,641
Pour appanages & pensions.	240,105 ½
Pour les Ministres aux Cours étrangeres.	145,787
Dépense de la Noblesse qui voyage en pays étranger.	196,000
Dépense pour l'investiture des fiefs en pays étranger.	4,949
Bénéfice que retirent des mines les Associés étrangers.	3,176
Mises dans les loteries étrangeres & les emprunts à rentes viageres : dots & successions qui sortent	

Digitized by Google

	Rixdalers.
du pays.	46,000
TOTAL.	2,303,658 ½

Dépense pour des articles du regne végétal.

POUR coton.	300,160 ¼
Fils de coton teint.	18,040 ¼
Lin Sérancé.	8,302
Fil.	50,030 ½
Chanvre ſerancé à l'uſage des Cordiers.	21,296
Eau-de-vie.	12,964
Chardons à foulon.	3,152 ½
Houblon.	17,047
Bois de toutes eſpeces.	59,334
Huile de lin & de navette.	115,210
Bled, fruits.	12,930
Soude pour les verreries, &c. ...	54,136 ½
Papier & carton.	14,311
Amidon.	3,408
TOTAL.	690,322

Dépenſe pour des articles du regne animal,

POUR poil de chevre.	17,505 ¼
Cire.	45,030 ¼
Laine filée blanche & teinte. ...	12,530 ¼
Broſſe laine.	29,195 ½
Ivoire & baleine.	11,220
Miel.	6,055 ¼
Cire & bougies.	18,999
Harengs.	36,092
Poiſſons ſalés & ſecs.	11,426
Fromages.	8,517 ¼
Cuirs & peaux.	149,858
Savon.	3,226

Digitized by Google

	Rixdalers
Suif.	47,035
Huile de poiſſon.	18,134
Bétail de boucherie.	190,950
Chevaux.	58,0,2 ½
TOTAL.	66[illegible], 16

Dépenſe pour des articles du regne minéral.

POUR Chaux.	1,088 ¼
Fil d'or & d'argent.	20,350
Cuivre.	2[illegible],173
Pomb & litharge.	3,198
Etain.	3,951
Acier.	25,024 ½
Fer forgé & de fonte.	62,432
Petites marchandiſes de fer, cuivre & d'acier.	82,950
Vérres & glaces.	9,215 ¾
Fayence.	15,629
Vitriol, tartre, ſalpêtre, ſel ammoniac, borax.	16,005 ¼
Sel.	159,704
Tourbe.	4,006 ¼
Creuſets.	10,020 ¼
TOTAL.	433,717 ¼

Dépenſe pour des articles tirés des trois regnes.

POUR des ingrédiens de teinture.	70,841
Drogues de pharmacie.	18,666
Ouvrages des beaux arts.	13,080 ¼
Ouvrages de divers métiers.	60,480
TOTAL.	163,067 ¼

Digitized by Google

	Rixdalers.
Tabac.	308,020
Syrop, ſucre, thé, café.	489,5 4
Epicerie.	32,024
Argenterie venant de l'étranger.	10,495 1/4
Etoffes & autres marchandiſes de ſoie.	88,834
Pierres précieuſes.	20,662
Marchandiſes de modes.	22,095
Huile, eſſences, citrons, poiſſons de mer.	31,133
Caroſſes & meubles venant de l'étranger.	11,170
Vins & liqueurs.	218,970
Cartes à jouer.	3,015
Pelleterie.	58,497
Diverſes marchandiſes de laine extrafine.	45,820
TOTAL.	2,342,289 1/3

RÉSUMÉ.

Recette.

Argent comptant.	1,327,484
Du regne végétal.	2,254,819
——— animal.	759 815
——— minéral.	1.808,039 1/4
De tous les trois regnes.	195,270 3/4
TOTAL.	6,345,448

Dépenſe.

Argent comptant.	2,303,658 1/2
Du regne végétal.	698,322
——— animal.	663,816
——— minéral.	433,717 1/4
De tous les trois regnes.	163,067 1/4

Digitized by Google

Matchandiſes de luxe. ..... 1,341,289 ½

TOTAL. 5,596,870 ¼

Bénéfice pour la Saxe électorale. . 748,578

DE BERLIN, le 2 Octobre.

Le Roi eſt de retour de ſon voyage en Pruſſe depuis le 26 du mois dernier. Il s'eſt rendu au château de *Charlottenbourg* précédé de l'élite des Bourgeois de cette ville à cheval & en Uniforme.

C'eſt le 18 Septembre que ſe fit à Koënigsberg la cérémonie de la preſtation de la foi & hommage.

Les divers Miniſtres d'Etat & Chefs des départemens reſpectifs ſe raſſemblerent au château, ainſi que les Evêques de Warmie & de Culm avec leurs ſuffragans, & les quatre Plénipotentiaires des Evêques de Gneſne, Poſnanie, Plock & Cujavie. Les Etats de la Pruſſe, qui s'étoient raſſemblés dans l'Egliſe du château, prirent place ſur les échaffaudages établis ſur la place du château, & couverts de drap noir.

Le Roi, accompagné des Evêques, Généraux & Miniſtres d'Etat, monta à 10 hr. ſur le Trône, placé au château, & également couvert de drap noir. Alors le Comte de Finckenſtein, Miniſtre-Privé-d'Etat & de Juſtice, Chancelier & Préſident de la Régence, prononça un Diſcours, auquel le

Digitized by Google

Préſident d'Oſtau répondit au nom des Etats de la *Pruſſe Orientale*, & le Baron de Schrotter pour les Etats de la *Pruſſe Occidentale*. Enſuite les uns & les autres prêterent le ſerment de fidélité, dont lecture fut faite pour ceux de la Pruſſe Orientale en Langue Allemande, & pour ceux de la Pruſſe Occidentale en Langue Latine. Le ſerment ayant été prêté, M. de Hertzberg lut aux Etats un acte de ſûreté & de promeſſe, ſigné de la main du Roi, par lequel S. M. promettoit de maintenir les privileges, libertés & droits de ſes ſujets, de leur faire adminiſtrer une Juſtice exacte & impartiale, &c. Enfin Sa Maj. fit publier devant ſon trône par M. de Hertzberg les faveurs & les grâces qu'elle accordoit, dans cette occaſion ſolemnelle, à diverſes perſonnes & familles de la Pruſſe, qui ont bien mérité de ſon auguſte Maiſon : treize ont été élevés au rang de Comte ; ſix décorés du titre de Nobleſſe, & 17 nommés Chambellans. Le treizieme, dont le Roi avoit ajouté le nom de ſa propre main, eſt M. le Baron de Hertzberg, Miniſtre d'Etat & du Cabinet. A l'iſſue de la cérémonie, l'Aſſemblée aſſiſta au *Te Deum* ſolemnel, qui fut chanté dans l'Egliſe du château, & après lequel le Roi dîna avec ſes Miniſtres d'Etat, Généraux & autres perſonnes du premier rang, tandis que les deux Ordres Equeſtres, les Députés des villes, &c. furent régalés dans la grande ſalle, dite de *Moſcovie*, à 12 tables de 50

Digitized by Google

couverts chacune. Pendant le dîner il fut distribué une médaille, frappée en or & en argent : d'un côté elle porte l'effigie fort ressemblante du Roi : sur le revers les mots : *Nova spes Regni ;* & dans l'Exergue : *Fides Prussiæ præstita Regiomonti d. 19 Sept.* 1786.

La clémence du Roi a rendu la liberté à quatre-vingt prisonniers enfermés à Friedericsberg, à Pillau, à Memel, ainsi qu'à plusieurs de ceux enfermés dans les prisons de Koënigsberg. Le sieur *Glave*, ancien Conseiller de Regence, condamné l'année dernière aux travaux publics pour concussion, péculat & abus de justice, a été libéré de la chaîne, & renfermé dans une prison d'Etat. S. M. a de plus signalé son séjour en Prusse par une infinité de cadeaux & de graces pécuniaires.

Jeudi dernier, l'Académie royale des Sciences de cette ville tint, à l'occasion du jour anniversaire de la naissance du Roi, une séance extraordinaire en présence de L. A. R. le Prince de Prusse, & le Prince Louis, son auguste frere, de S. A. S. le Duc Frédéric de Brunswick, ainsi que d'une nombreuse & brillante assemblée, composée de la plus grande partie des Ministres étrangers & autres personnes de distinction qui se trouvent dans la capitale. S. Ex. M. le Comte de Hertzberg, Ministre privé d'Etat & du Cabinet, quoique de retour le même jour de son voyage de la Poméranie & de la Nouvelle-Marche, où il avoit reçu la foi & hommage de ces provinces, au nom de S. M., ouvrit la séance par la lecture d'un discours où il prononça

Digitized by Google

les éloges qu'il auroit bientôt à donner au nouveau regne.

DE VIENNE, le 3 Octobre.

On apprend de Prague, que le 22 Septembre au matin, l'Empereur en eſt parti pour aller viſiter les forteresſes de Thérésienſtadt, Koënigsberg & Pleſſ. On ne l'attend ici que vers le milieu du mois. Les deux cutters que S. M. I. a fait venir d'Oſtende, ſont arrivés à Trieſte le 5 de ce mois. Leur deſtination eſt de garder la côte, & de protéger le commerce.

La Régence de la Baſſe Autriche vient de faire publier, que tant que les mines dans les Etats héréditaires ne fourniroient pas l'étain dont on aura beſoin, l'importation de l'étain étranger ſera permiſe, moyennant un droit de 4 florins & 30 creutzers par quintal.

On a publié dans le royaume de Hongrie une Déclaration interprétative de l'Edit de tolérance, datée du 8 Août; elle porte que les Communions Acatholiques, qui n'ont point d'Egliſe particuliere, ſeront annexées à d'autres Communions qui en ont; qu'il ſera permis aux Acatholiques de faire prononcer des diſcours funebres hors de leurs Oratoires, & qu'ils pourront ſe ſervir des cloches pour appeller au Service divin.

Une Ordonnance du 12 Août défend dans ce Royaume de ſonner les cloches à l'approche d'un orage.

Digitized by Google

Les dernieres lettres de Conſtantinople portent qu'il regne toujours du mécontentement parmi le peuple. Suleiman, ancien Kiaja Bey, a été rappellé à la Cour, & nommé Garde des Sceaux. Abdi, Pacha de Romélie, a été nommé au commandement de Siliſtrie, & Melik Pacha, qui dans la derniere guerre contre les Ruſſes avoit rempli le poſte de vice-Grand-Viſir, à celui de Widin.

De Francfort, le 11 Octobre.

On raconte que le Roi de Pruſſe, en revenant des funérailles de ſon Oncle à Potzdam, ſortit le ſoir de Charlottenbourg, ſans être remarqué par la garde. Il apperçut une ſentinelle qui mangeoit dans ſon poſte, & lui ſouhaita un bon appétit. Le ſoldat effrayé s'évanouit en appercevant le Roi, qui envoya quelques perſonnes à ſon ſecours, lui fit préſent de quelques rixdalers pour avoir de quoi ſe raſſaſier à ſon gré; & à ſa demande, il lui expédia ſon congé. Ce Ce Prince n'a encore ſigné aucune ſentence de mort. Dernierement on lui en préſenta une pareille contre une infanticide, & il commua la peine capitale en priſon de dix ans dans une maiſon de force.

On dit que le Comte Frédéric d'Anhalt, Lieutenant-Général au ſervice de Ruſſie, retournera à celui de Pruſſe, avec l'agré-

Digitized by Google

ment de l'Impératrice. C'eſt un Général très eſtimé. Il quitta la Pruſſe pour s'attacher à l'Electeur de Saxe, du ſervice duquel il paſſa à celui de Ruſſie, il y a quelques années.

Il paroît un Ouvrage Allemand qui fait la plus grande ſenſation, ſous le titre de *Tableau du Jéſuitiſme d'aujourd'hui, de l'état des Roſecroix, des pratiques pour gagner des Proſélytes, & pour réunir les Religions.* Entr'autres anecdotes ſingulieres de ce livre, on y trouve celle-ci; que le Général actuel des Jéſuites eſt l'Abbé *Romberg*, qui en 1773 étoit *Aſſiſtant de la Nation Germanique*, enfermé dans le temps avec le Général P. *Ricci*, & vivant aujourd'hui à Rome. Anciennement il avoit été Profeſſeur & Recteur du College d'Ingolſtadt qui, depuis l'origine de l'Ordre, fut le vrai Séminaire des Jéſuites Allemands. Ce College en contenoit 150; il eſt actuellement entre les mains de l'Univerſité. Lorſqu'on en fouilla les archives, on les trouva vuides; il n'y étoit reſté que quelques regiſtres de confeſſions, parmi leſquelles étoit celle d'un grand Prince avant ſa mort, & un glaive ſur lequel étoient écrits ces mots : *hoc ferrum centum & decem reis capita demeſſuit.* L'Auteur prétend que les Jéſuites Allemands étoient dans l'uſage d'écrire d'abord en latin la confeſſion des perſonnes diſtinguées, & de les envoyer au Recteur ou Supérieur qui les dépoſoit dans les archives.

Digitized by Google

La ville de Magdebourg, lit-on dans un Journal, renfermoit avant l'an 1547, époque où elle fut proscrite par l'Empereur, une popu'ation de 40,000 ames. La malheureuse guerre de 30 ans y réduisit le nombre des bourgeois à 1400, & en 1631 on n'y comptoit plus que 140 maisons. Actuellement le nombre des maisons dans cette ville monte à 3285, & on y compte une population de 26,269 ames.

On doit établir dans les Etats du Roi de Prusse un Tribunal du Point-d'honneur sur les bases suivantes.

« La pluralité des voix décidera dans ce Tribunal, & il n'y aura point d'appel de ses décisions. — Un Officier ou un Gentilhomme qui s'oubliera, au point de donner à une personne de son état & de sa naissance des coups de canne ou de fouet, sera regardé comme infâme, & condamné à être enfermé à perpétuité dans une forteresse. Si l'offensé a provoqué l'offenseur par des injures, il sera cassé & envoyé dans une forteresse pendant trois ou six années. — Celui qui, sans porter ses plaintes à ce Tribunal d'une offense reçue, appelle l'offenseur en duel, sera enfermé dans une forteresse pour trois ou six années. Il en est de même de ceux qui ne se conformeront pas aux jugemens du Tribunal ou qui accepteront le défi. — Si le duel a eu lieu, & que l'un des combattans soit tué, le survivant sera regardé comme un assassin, & puni de mort. Mais dans le cas où aucun des combattans ne resteroit sur la place, ils seront tous les deux envoyés dans une forteresse pour dix ans, & même à perpétuité. — Celui qui dans une dis-

Digitized by Google

puté se saisit d'une arme, sera condamné à trois ans de forteresse, quand même il n'auroit point commis de voie de fait. — Celui qui menace un autre de duel ou d'une offense injurieuse, sera regardé comme un perturbateur, & envoyé en prison pour une ou deux années. — Celui des combattans qui se sera sauvé par la fuite, perdra la jouissance de ses biens tant qu'il vivra, & son effigie sera attachée au pilori. — Celui qui assistera à un duel comme second, sera puni de cinq années de forteresse, si aucun des combattans n'est resté sur la place, & de dix années si l'un d'eux est tué. — Celui qui animera & engagera un autre à demander satisfaction par un duel, sera puni d'une ou de plusieurs années de forteresse. La même punition subiront ceux qui feront des reproches aux parties sur leur accommodement, ou sur la suite qu'elles auront donné à la décision du Tribunal, ou qui lui montreront du mépris; ils seront en outre destitués de leurs emplois. — Les cas extraordinaires & très-graves seront portés par le Tribunal au Trône.

Nous renvoyons à l'Ordinaire suivant la fin du précis relatif à l'Ordre Teutonique.

ESPAGNE.

De Madrid, le 25 Septembre.

Il est arrivé dernierement dans nos ports plusieurs navires du Méxique richement chargés; & pendant le seul mois d'Août, on a reçu d'Amérique 2,700,000 [réaux apparemment] en or & en argent.

Digitized by Google

Dans la nuit du 19 au 20 Août, on a reſſenti à Carthagene une vive ſecouſſe de tremblement de terre, qui cependant n'a pas cauſé de dommage.

Un grand nombre de ſoldats du régiment Suiſſe qui eſt ici en garniſon, avoit formé, ces jours derniers, le projet de déſerter; en conſéquence ils ſurprirent la garde de la porte Tolede, lui enleverent les armes, & allerent, pourvus d'une quantité ſuffiſante de poudre & de plomb, prendre poſte dans la forêt du Pardo près de cette ville, ils eurent même ſoin de s'y fortifier; cependant un nombre ſupérieur de Cavalerie envoiée à leur trouſſe parvint à les ſoumettre, après en avoir tué un grand nombre & bleſſé les autres au point qu'ils ſont tous morts depuis à l'hôpital. Ce même régiment Suiſſe ayant déja commencé auparavant à donner dans des excès criminels, on en a mis à mort avant-hier deux ſoldats; pluſieurs autres durent paſſer par les verges. Enfin pour éloigner de la ville un corps ſi dangereux, on l'a fait partir pour le camp de S. Roch: il ſera remplacé ici par le régiment de Milan.

Nous ſavons que le 14 Août neuf Corſaires Algériens, de 18 à 34 canons, ont mis en mer. Le Dey a déclaré au Conſul Danois, qu'à l'avenir on prendroit tous les navires de Lubeck, de Dantzick, de Hambourg & autres, qui arboreroient le pavillon Danois.

Une lettre de Gibraltar du 11 Septembre porte ce qui ſuit:

La Frégate Portugaiſe, le *Triton*, tenoit bloqué dans ſon Port, un Chebec Algérien,

Digitized by Google

de 16 pieces de Canon, & de 140 hommes d'équipage : ce Bâtiment Barbaresque faisoit Quarantaine près du nouveau Môle depuis 15 jours ; le vent d'Est l'avoit empêché de remettre en Mer. Le 3 au matin, à huit heures, le Vent étant dans la partie de l'Oüest, le Corsaire leva l'Ancre, & sortit de la Baye, dirigeant son cours vers la Côte d'Afrique. La Frégate Portugaise étoit mouillée derriere le Rocher, près la Pointe d'Europe. Les Algériens étant au large, découvrirent la Frégate Portugaise, qui déja le canonnoit, mais sans leur faire grand mal ; ils espérerent pouvoir lui échapper par la fuite ; mais le vent tournant à l'Est, & continuellement canonné par les Portugais, le Corsaire prit le parti de rentrer dans la Baye. Les courants l'entraînerent près de l'Isthme, à la Pointe septentrionale du Rocher. Les Portugais s'approchant alors du Corsaire & faisant feu sur lui, l'attaquerent sous les Batteries de la Place, qui ne firent aucune mine de s'y opposer ; à trois heures de l'après midi, les Algériens abandonnerent leur Vaisseau & s'enfuirent dans leurs Chaloupes à la Pointe de l'Isthme & y prirent Terre. Peu après, les Portugais vinrent dans deux Chaloupes & mirent le feu au Navire à une portée de fusil du Quai. Il y a eu deux hommes de tués sur le Corsaire. Le 4 à porte ouvrante, les Algériens sont tous entrés dans la ville, où on leur avoit préparé déja une maison, en attendant qu'on ait frêté un Bâtiment pour les ramener à Alger.

Voici encore quelques circonstances qui rendent cette Affaire plus délicate. Le Chef d'Escadre Portugais, Don Joseph de Mello, étoit venu dans la place le 2 dans la nuit : aussi tôt que

Digitized by Google

le 3 au matin, il entendit tirer le premier coup, il entra dans sa Chaloupe & se fit porter à l'*Isthme*, sur la partie du Terrein qui est neutre, pour y voir lui-même, l'attaque du Corsaire; il assure qu'il avoit pris avec lui tous les Signaux nécessaires, pour faire cesser toute hostilité aussi-tôt qu'il s'appercevroit que la Place donneroit le plus petit signe de protection au Corsaire. D'abord après que le Vaisseau Algérien eut été abandonné, ce fut lui-même qui ordonna aux Chaloupes de la Frégate le *Triton*, d'aller mettre le feu au Chebec Algérien, ce qui fut exécuté à une petite portée de fusil, de Terre. Notre Gouverneur accuse le Chef-d'Escadre d'avoir violé impunément le Territoire de son Gouvernement; M. de Mello s'excuse de ce reproche, en disant, *que les Algériens, ayant amené leur Pavillon, le Chebecq étoit de bonne prise, & qu'en conséquence il pouvoit le brûler partout où il lui sembleroit bon de le faire.* Pour fermer la bouche au Gouverneur, M. Mello lui cita l'exemple même des *Anglois*, qui en 1758, traiterent de même le Vaisseau François, commandé par M. de la Clue, sous la protection des Forts Portugais, qui faisoient feu sur eux, & cela sur la Côte même du Royaume d'Algarve, à une très-petite distance de Terre. Quoi qu'il en soit, le Général Elliot a fait signifier à M. de Mello, qui vouloit venir à terre le 4, que lui, ni aucun des Portugais qui se trouvent sur la Frégate, ne seroient plus admis; qu'il le prioit de rester à son bord, lui offrant néanmoins tout ce qu'il auroit besoin, tant pour son Vaisseau que pour l'Equipage.

P. S. *Le Chef d'Escadre, de* Mello *a fait voile pour* Lisbonne, *& le Commodore Cosby a expédié la*

Digitized by Google

Frégate le Sphinx *pour l'Angleterre. On espere que cette affaire s'arrangera à l'amiable.*

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, *le 6 Octobre.*

Le 3, il a été expédié du Bureau du Marquis de Carmarthen deux Meſſagers d'Etat, l'un au Chevalier Harris, à la Haye, & l'autre à M. Eden, à Paris.

Cinq jours avant, l'Envoyé de Portugal s'étoit rendu chez le même Miniſtre, avec lequel il eut une conférence de deux heures, en lui communiquant des dépêches reçues de Liſbonne. M. *Faukener*, que le Roi a nommé ſon Miniſtre pour conclure le Traité de commerce entamé avec la Cour de Portugal, a pris congé de S. M. & s'embarque pour Liſbonne ſur la frégate le *Southampton*.

La Convention entre l'Angleterre & l'Eſpagne, qui vient d'être ratifiée, eſt uniquement relative au commerce des Anglois ſur la côte des Moſquites. Sa Majeſté Catholique a cédé à l'Angleterre une étendue de pays beaucoup plus conſidérable que celle où les Anglois ont juſqu'ici fait la coupe des bois de teintures; mais ils n'auront pas la liberté d'y faire aucun établiſſement défenſif. Voici la teneur de ce Traité.

ART. Ier. Les ſujets de S. M. B. & les autres qui ont joui juſqu'à préſent de la protection de l'Angleterre, évacueront le pays des Moſquitos,

Digitized by Google

aussi bien que le continent en général, & les isles adjacentes, sans exception, situées au dehors de la ligne ci-après marquée, comme devant servir de frontiere à l'étendue du territoire accordé par S. M. C. aux Anglois, pour les usages spécifiés dans le IIIme. article de la présente convention, & en addition aux pays qui leur sont déjà accordés en vertu des stipulations dont les commissaires des deux couronnes sont convenus en 1783.

II. Le Roi Catholique, pour prouver de son côté au Roi de la Grande Bretagne, la sincérité de ses sentimens d'amitié envers Sa Maj. & la nation Britannique, accordera aux Anglois des limites plus étendues que celles spécifiées dans le dernier traité de paix : & lesdites limites du terrein ajouté par la présente convention, seront désormais entendues de la maniere suivante :

La ligne Angloise, en commençant de la mer, prendra le centre de la riviere Sibun ou Jabon, par où elle continuera jusqu'à la source de ladite riviere ; delà elle traversera en ligne droite, la terre intermédiaire jusqu'à ce qu'elle occupe la riviere Waillis ; & par le centre de celle-ci, ladite ligne descendra chercher le milieu du courant, jusqu'au point où elle doit joindre la ligne déjà établie & marquée par les commissaires des deux couronnes en 1783 ; lesquelles limites, suivant la continuation de ladite ligne, seront observées, comme ci-devant stipulé par le traité définitif.

III. Quoiqu'il n'ait été question jusqu'à présent d'autres avantages que celui de la coupe de bois de teinture, cependant S. M. C. pour une plus grande marque de sa disposition à complaire au Roi de la Grande-Bretagne, accor-

Digitized by Google

dera aux Anglois la liberté de couper tout autre bois, ſans même en excepter celui d'Acajou, auſſi bien que de profiter de tout fruit, ou produit de la terre, purement naturel & ſans culture, qui pourroit ailleurs, étant tranſporté dans ſon état naturel, devenir un objet d'utilité, ou de commerce, ſoit pour des proviſions de bouche, ſoit pour des manufactures : mais il eſt expreſſément convenu, que cette ſtipulation ne doit jamais ſervir de prétexte pour établir dans ce pays là aucune culture de ſucre, café, cacao, ou autres choſes ſemblables, ni aucune fabrique ou manufacture, par le moyen des moulins ou autrement, (cette reſtriction pourtant ne regarde pas l'uſage des moulins à ſcie, pour la coupe ou autre travail du bois) puiſqu'étant inconteſtablement reconnu, que les terreins en queſtion appartiennent tous en propriété à la couronne d'Eſpagne, des établiſſemens de cette eſpece, & la population qui s'enſuivroit ne pourroient pas avoir lieu.

Il ſera permis aux Anglois de tranſporter & conduire tous ces bois, & autres produits du local, dans leur état naturel & ſans culture, par la riviere juſqu'à la mer, ſans jamais outrepaſſer pourtant les limites qui leur ſont preſcrites par les ſtipulations ci-deſſus accordées, & ſans que cela puiſſe donner occaſion pour monter leſdites rivieres hors de leurs bornes, dans les contrées appartenantes à l'Eſpagne.

IV Les Anglois auront la permiſſion d'occuper la petit iſle connue ſous les noms de Caſina, St. George's Key, ou Cayo-Caſina, eu égard à la circonſtance que la partie des côtes vis à-vis de cette iſle eſt reconnue ſujette à des maladies dangereuſes : mais cette occupation ne doit être que pour des uſages d'une honnête utilité : &

Digitized by Google

comme on pourroit faire de cette permiſſion un grand abus, non moins contraire aux intentions du gouvernement Britannique, qu'aux intérets eſſentiels de l'Eſpagne, il eſt ſtipulé ici, comme condition indiſpenſable, qu'on n'y fera dans aucun temps la moindre fortification ou défenſe, qu'on n'y établira aucun corps de troupes, & qu'il n'y aura même aucune piece d'artillerie; & afin de vérifier de bonne foi l'accompliſſement de cette condition *ſine qud non* (à laquelle de ſimples particuliers pourroient contrevenir ſans connoiſſance du gouvernement Britannique) on admettra, deux fois par an, un officier ou commiſſaire Eſpagnol, accompagné d'un commiſſaire ou officier Anglois, duement autoriſés, pour vérifier l'état des choſes.

V. La nation Angloiſe jouira de la liberté de radouber ſes vaiſſeaux marchands dans le triangle Méridional, compris entre le point Cayo-Caſina & le grouppe des petites iſles qui ſont ſituées vis-à-vis la partie de la côte occupée par les coupeurs, à la diſtance de huit lieues de la riviere Wallis, ſept de Cayo-Caſina, & trois de la riviere Sibun; endroit qui a toujours été reconnu comme très-propre pour ledit objet. A l'effet de quoi on pourra bâtir les édifices & magaſins abſolument indiſpenſables pour ce ſervice: mais cette conceſſion comprend auſſi la condition expreſſe de ne point y élever en aucun temps de fortifications, placer des troupes, ou conſtruire aucun ouvrage militaire; & pareillement qu'il ne ſera pas permis d'y fixer des bâtimens de guerre, ou d'y ériger un arſenal ou autre édifice qui puiſſe avoir pour objet la formation d'un établiſſement naval.

VI. Il eſt auſſi ſtipulé, que les Anglois pour-

Digitized by Google

ront faire librement & tranquilement la pêche sur la côte du terrein qui leur fut assigné par le dernier traité de paix, & de celui qu'on leur ajoute par la présente convention; mais sans aller au-delà de leurs bornes, en se limitant à la distance spécifiée dans l'article qui précde.

VII. Toutes les restrictions spécifiées dans le dernier Traité de 1783, pour conserver en son entier la propriété de la Souveraineté Espagnole sur le pays, dont on n'accorde aux Anglois que la faculté de se servir des bois de differentes espèces, des fruits & d'autres productions dans leur état naturel, sont confirmées ici, & les mêmes restrictions seront aussi observées à l'égard de la nouvelle concession. Par conséquent les habitans de ces pays s'emploieront simplement à la coupe & au transport desdits bois, & à la récolte & au transport des fruits, & sans songer à d'autres établissemens plus grands, ni à la formation d'un système de Gouvernement militaire ou civil, au-delà de tels réglemens que Leurs Majestés Britannique & Catholique pourront ci-après juger à propos d'établir, pour maintenir la tranquillité & le bon ordre parmi leurs Sujets respectifs.

VIII. Comme il est généralement reconnu que les bois ou forêts se conservent, & même se multiplient par des coupes réglées & exécutées avec méthode, les Anglois observeront, autant qu'il sera possible, cette maxime; mais si, malgré toutes leurs précautions, il arrivoit à la suite du tems, qu'ils auroient besoin ou du bois de teinture, ou de celui d'Acajou, dont les possessions Espagnoles pourroient être pourvues, le Gouvernement Espagnol ne fera aucune difficulté d'en fournir aux Anglois, à un prix juste & raisonnable.

Digitized by Google

IX. On observera toutes les précautions possibles pour empêcher la contrebande, & les Anglois auront soin de se conformer aux réglemens que le Gouvernement Espagnol jugera à propos d'établir parmi ses Sujets, dans toute communication qu'ils pourroient avoir avec ceux-ci, à condition cependant que lesdits Anglois soient laissés dans la jouissance tranquille des différens avantages insérés en leur faveur dans le dernier Traité, ou stipulé par la présente convention.

X. Les Gouverneurs Espagnols auront ordre d'accorder auxdits Anglois dispersés, toutes les facilités possibles pour qu'ils puissent se transférer aux établissemens convenus par la présente convention, selon les stipulations du sixieme article du Traité définitif de 1783, à l'égard du pays approprié à leur usage par ledit article.

XI. Leurs Majestés Britannique & Catholique, afin d'éviter toute espèce de doute à l'égard de la véritable construction de la présente convention, jugent nécessaire de déclarer que les conditions de ladite convention devront être observées selon leur intention sincere d'assurer, & d'augmenter l'harmonie & la bonne intelligence qui subsistent si heureusement à présent entre Leursdites Majestés.

Dans cette vue, S. M. B. s'engage de donner les ordres les plus positifs pour l'évacuation des pays ci-dessus mentionnés, par tous ses Sujets de toutes dénominations quelconques. Mais si, malgré cette déclaration, il y avoit encore des personnes assez hardies pour oser, en se retirant dans l'intérieur du pays, tâcher de s'opposer à l'entière évacuation déja convenue, S. M. B., bien loin de leur prêter le moindre secours, ou même protection, les désavouera de la maniere

Digitized by Google

la plus solemnelle, comme elle le sera également à l'égard de ceux qui par la suite pourront tenter de s'établir sur le territoire appartenant à la dénomination Espagnole.

XII. L'évacuation convenue sera complettement effectuée dans l'espace de six mois, après l'échange des ratifications de cette convention, ou plutôt si faire se pourra.

XIII. On est convenu que les nouvelles concessions marquées dans les articles précédens, en faveur de la Nation Angloise, devront avoir lieu aussi-tôt que la susdite évacuation sera vérifiée en entier.

XIV. S. M. C. ne consultant que ses sentimens d'humanité, promet au Roi d'Angleterre qu'elle n'exercera aucun acte de sévérité sur les Mosquites, habitans en partie les pays qui devront être évacués en vertu de la présente convention, à cause des liaisons qui peuvent avoir subsisté entre lesdits Indiens & les Anglois; & S. M. B., de son côté, défendra rigoureusement à tous ses sujets de fournir des armes, ou munitions de guerre, aux Indiens en général, situés sur les frontieres des possessions Espagnoles.

XV. Les deux Cours se remettront mutuellement les *duplicata* des ordres qu'elles doivent expédier à leurs Gouverneurs & Commandans respectifs en Amérique, pour l'accomplissement de la présente convention; & l'on destinera de chaque côté une frégate ou bâtiment de guerre convenable, pour veiller ensemble & de commun accord à ce que les choses s'exécutent avec le meilleur ordre possible, & avec cette cordialité & bonne foi dont les deux Souverains ont bien voulu donner l'exemple.

XVI. La présente convention sera ratifiée par leurs Majestés Britannique & Catholique, & les

Digitized by Google

ratifications échangées dans l'espace de six semaines, ou plutôt, si faire se peut.

En foi de quoi, nous signés, Ministres plénipotentiaires de leurs Majestés Britannique & Catholique, en vertu de nos pleins pouvoirs respectifs, avons signé la présente convention, & y avons fait apposer les cachets de nos armes.

Fait à Londres, ce quatorziéme jour de Juillet mil sept cent quatre-vingt-six.

L. S. CARMARTHEN.
L. S. Le Ch. del CAMPO.

Au moment de changer les ratifications de nos Souverains de la convention signée le 14 Juillet dernier; Nous les soussignés Ministres plénipotentiaires, sommes convenus que la visite des Commissaires Anglois & Espagnols, dont fait mention l'article IV de ladite convention, par rapport à l'Isle Cayo-Casina, doit s'étendre pareillement à tous les autres endroits, soit dans les Isles, ou sur le continent, où les coupeurs Anglois seront situés. En foi de quoi, nous avons signé cette déclaration, & y avons appolé les cachets de nos armes.

A Londres, ce 1er. Septembre 1786.

L. S. CARMARTHEN.
L. S. Le Ch. del CAMPO.

L'Archiduc *Ferdinand* & l'Archiducheſſe ſont partis hier pour Douvres & doivent, dans leur route, viſiter les chantiers de *Chatham* qui leur ſeront ouverts. Avant leur départ, ils ont été voir l'Hôtel de la Compagnie des Indes, où ils furent reçus en cérémonie par le Préſident & les Directeurs. Ils furent frappés de la beauté & du nombre des marchandiſes étalées dans les magaſins. Le Préſident pria l'Archiducheſſe d'accepter une

Digitized by Google

piece de ſuperbe mouſſeline pour elle, & deux autres pour les deux Dames de ſa ſuite, en la priant de choiſir elle même celles qui lui plairoient davantage. S. A. R., au milieu de ces richeſſes, étoit embarraſſée à quelles mouſſelines donner la préférence; lorſqu'elle eût expliqué ſes intentions, on porta les piéces à l'Hôtel où logeoit l'Archiduc.

Le *Dublin* & le *Winterton*, venant du Bengale, ſont arrivés ſains, l'un à Douvres, l'autre à Portſmouth, avec un grand nombre de paſſagers.

Lundi dernier, le Vicomte Amiral *Keppel* eſt mort dans ſa 62e. année, à ſa Terre d'Elden-Hall, au Comté de Suffolk. L'année derniere, il avoit recouvré à Naples un inſtant de ſanté qui n'a pas été long. Il étoit ſecond fils du Comte d'*Albermale*, qui avoit eu 15 enfans de Lady *Anne*, ſœur de *Charles Lenox*, premier Duc de *Richmond*. Mylord *Keppel*, adoleſcent, ſe trouvoit à bord de l'eſcadre du Commodore *Anſon*, dans la mer du Sud; il aſſiſta à la priſe de Paita, & y courut même un danger imminent, par un boulet de canon qui perça la pointe de ſa redingote. Dans la guerre de 1741, il fut nommé Capitaine de Haut-bord, & ſervit avec diſtinction. En 1751, il commanda en qualité de Commodore un eſcadre dans la Méditerranée, & mit le Dey d'Alger à la raiſon. En 1755, on le chargea de l'expédition contre Gorée, qu'il prit à diſcrétion le lendemain de ſon arrivée.

Digitized by Google

rivée. A la bataille de Belle Isle, le 20 Novembre 1759, il servoit sous l'Amiral *Hawke*, & son vaisseau le *Torbay*, de 74 can., coula à fond le *Thésée*, aussi de 74 can. En récompense de ses services, on le nomma, en 1760, Colonel des Troupes de Marine à Plymouth. Il commandoit l'escadre qui s'empara de Belle-Isle en 1762. Trois ans après, il devint un des Lords de l'Amirauté, & depuis, de grade en grade, Amiral de l'escadre *Blanche*. Les événemens qui le concernent dans la dernière guerre sont assez connus pour n'avoir pas besoin d'être rappellés. Le 23 Avril 1782, le Roi le créa Pair sous le titre de Vicomte *Keppel*, & à deux reprises, nous l'avons vu premier Lord de l'Amirauté. Il laisse une fille unique & une fortune assez modique. Son titre est éteint. Le Comte d'*Albermale*, mineur, & le Duc de *Bedford* sont ses neveux.

FRANCE.

De Versailles, le 7 Octobre.

Le sieur Marcescheau, Docteur de l'Université de Médecine de Montpellier, ancien Médecin de l'Hôpital de Château-du-Loir, nommé Médecin de Monsieur, servant par quartier, sur la démission du sieur Gerbier, qui a obtenu la survivance & adjonction à l'exercice, a prêté serment le 6 du mois dernier, & a eu, le 22, l'honneur d'être présenté à Monsieur par le sieur le Monnier, Premier Médecin.

Le sieur Bell, Libraire de Londres, qui

Digitized by Google

précédemment avoit eu l'honneur de présenter à Monsieur un exemplaire de sa belle édition de Shakespeare, a eu, le 28 du mois dernier, celui de présenter à la Reine une Collection complette de sa précieuse édition des Poëtes Anglois, depuis Chaucer jusqu'a Churchill inclusivement; Sa Majesté a daigné lui en témoigner sa satisfaction avec cette bonté qui lui est si naturelle.

De Paris, le 18 Octobre.

Ordonnance du Roi du 1er. Janvier 1786, concernant les Officiers de port dans les Colonies orientales & occidentales.

Idem. Du 30 Juillet 1786, pour proroger jusqu'au 1er. Janvier 1788 l'exécution des Ordonnances qui fixent le prix des chevaux de poste à 30 sols, au-lieu de 25 sols payés précédemment.

Lettres-Patentes du Roi, du 20 Avril 1786, pour l'enrégistrement de la Convention signée le 19 Février 1778, entre S. M. & le Margrave de Brandebourg Anspach & Bareith, pour l'exemption du droit d'Aubaine en faveur des sujets respectifs. Régistrées en Parlement le 7 Juillet audit an. (En abolissant le droit d'Aubaine entre les sujets des deux Etats, cette Convention y substitue un droit uniforme de dix pour cent de la valeur du Capital, soit meubles, soit immeubles, en cas d'exportation des hérédités recueillies dans les Etats respectifs.)

Ordonnance du Roi, du 10 Août 1786, pour établir une Ecole d'éducation militai-

Digitized by Google

re, en faveur de cent enfans de soldats Invalides. (Cette Ecole, qu'on nommera *Ecole des Enfans de l'armée*, sera établie à Liancourt, & M. le Duc de Liancourt en est créé Inspecteur.)

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 31 Août 1786, qui ordonne l'acquisition au profit du Roi, tant de la ville de l'Orient, que des terres du Châtel, Carman & Recouvrance, appartenantes à la Maison de Rohan-Guéménée; & qui nomme des Commissaires pour l'accepter au nom de Sa Majesté & consommer toutes opérations relatives.

Par l'Article premier de cet Arrêt, il sera acquis au nom de Sa Majesté, & à son profit, du Prince de Rohan & du Prince de Guémené, à titre d'échange, la seigneurie fief & justice de la ville d'Orient, ainsi qu'ils se poursuivent & comportent dans l'enceinte des murs qui entourent cette Ville, & suivant le plan arrêté en son Conseil; duquel plan un double sera annexé au contrat, ensemble la rente de dix-huit mille sept cent cinquante livres, assignée sur le Domaine de Bretagne; au moyen de quoi ladite rente sera rayée des états de charges & rentes affectées sur le Domaine de Sa Majesté:

Et les Commissaires ci après nommés par Sa Majesté, céderont pour Elle & en son nom, en contr'échange:

Les domaines, terres, justice & seigneuries de Trévoux, Villeneuve, Monthieux & Ambrieux, Monmercle, Thoisey, Chalamont, Lens, & autres lieux, formant l'ancienne principauté éteinte de la Dombes; terres, prés, bois, cens, rentes, abenevis, lods & ventes, mouvances &

Digitized by Google

directes, droits de leide, péage, chasse, pêche, moulins, étangs, & généralement tous les droits & revenus appartenans dans lesdits lieux à Sa Majesté, à titre de seigneurie, & à l'exception des Postes & Messageries, de la faculté de vendre & débiter toutes sortes de poudres & plombs à tirer & à salpêtre, & de tous autres droits régaliens & d'impositions, lesquels demeureront réservés à Sa Majesté, aux conditions par les Acquéreurs de payer les charges ordinaires dont lesdits biens & domaines peuvent être tenus, pour jouir des objets échangés, à compter du premier Janvier 1786; & néanmoins ne seront, tant Sa Majesté, que les Princes de Rohan & de Guémené, mis en possession des objets échangés, qu'à compter du premier Janvier 1787, à la charge de se rendre respectivement compte des revenus de l'année courante.

Sur l'Article III, il sera fait vente dans le même contrat, au profit de Sa Majesté, par le Prince de Guémené, des terres, seigneuries & domaines du Châtel, Carman, Recouvrance avec leurs annexes, circonstances & dépendances, par lui acquises du Duc de Lauzun, ainsi & dans le même état que se trouvent aujourd'hui lesdites terres; à la charge que les cens, rentes & redevances dûs par les Afféagistes, en vertu des titres nouvellement donnés par ledit Prince de Guémené ou ses Fondés de pouvoir, seront & demeureront à Sa Majesté, & à cet effet, un état desdits Afféagemens, arrêté en son Conseil, sera annexé au contrat: Ordonne Sa Majesté que les Commissaires stipuleront la non-réunion au domaine, & à la réserve expresse pour Sa Majesté, de la faculté, pendant dix ans, conformément à l'Ordonnance de 1566, de disposer de tout ou partie desdites terres.

Digitized by Google

IV. Sa Majesté a fixé à douze millions cinq cent mille livres, la somme payable, tant pour la valeur desdites terres, que pour la convenance que présentent à son Etat & à ses Finances, les objets de son acquisition ; déclare Sa Majesté qu'Elle ne porte à cette somme l'évaluation de ces objets & de leur convenance, qu'à la charge expresse qu'elle ne sera divisée, appliquée & payée que dans la forme & sous les conditions ci-après énoncées.

V. Ordonne Sa Majesté, que sur les douze millions cinq cent mille livres, il sera prélevé quatre millions applicables au paiement des Créanciers qui ont, ou en faveur desquels il a été stipulé des privileges sur les terres acquises du Duc de Lauzun, conformément à l'état dénominatif agréé par Sa Majesté, & qui sera annexé au contrat.

Art. VIII. Quant aux huit millions cinq cent mille livres de surplus, veut Sa Majesté qu'ils soient payés, savoir ; jusqu'à concurrence de cinq millions, moins cependant ce qui auroit été payé d'avance par Sa Majesté, pour venir par anticipation au secours des Créanciers, en rente viagere à dix pour cent sur une tête, & à neuf pour cent sur deux têtes, sans aucune retenue, dont les constitutions seront passées au profit des rentiers viagers dudit Prince & de la Princesse de Guémené ; & pour les trois millions cinq cent mille livres, restans, en pareilles constitutions viageres, sur telles autres têtes indistinctement choisies & présentées ; mais, qui pour rembourser d'autres Créanciers, porteurs, soit des contrats de rente perpétuelle, soit de titres de créance exigible, auront fourni des deniers équivalens, le tout pour jouir desdites rentes viageres par les Créanciers & par les Acqué-

Digitized by Google

reurs, à compter dudit jour premier Janvier 1786.

Pour consommer l'échange & la vente, accepter & stipuler toutes les conventions & clauses ci-dessus prescrites, Sa Majesté a commis & commet les sieurs Lenoir, Conseiller d'Etat; de Crosne, Lieutenant général de Police; Debonnaire de Forges, & Albert, Maîtres des Requêtes.

Idem. Du 2 Septembre 1786, concernant la demande faite aux Bénéficiers, de la prestation des foi & hommage, aveux & dénombremens pour les Fiefs dépendans des Bénéfices dans la mouvance du Roi.

Sa Majesté a reconnu que les représentations faites par le Clergé de son Royaume, au sujet des dispositions de la Déclaration du 20 Novembre 1725, n'ont pas pour objet de prétendre que l'exemption des foi & hommage, aveux & dénombremens, soit propre & personnelle aux Ecclésiastiques, & inséparable de leur état; que le Clergé convient au contraire, qu'il n'a pas d'autres privileges, que ceux que lui donnent les Loix, les Coutumes, la Jurisprudence & des titres particuliers; qu'en conséquence, il ne fonde sa réclamation que sur la nature des biens dont les bénéfices furent dotés avant l'établissement de la féodalité; sur la présomption soutenue de sa part, que les biens qui lui ont été donnés postérieurement, l'ont été en franc-aleu ou en franche aumône; & enfin sur les effets qu'il attribue, tant aux titres de franche aumône qu'aux amortissemens qui ont été successivement accordés: Et Sa Majesté ayant considéré que les coutumes, les usages & la jurisprudence qui ont eu lieu en divers tems, dans les différentes Provinces

Digitized by Google

& dans les différentes Cours de son Royaume ; doivent influer sur la décision des questions aussi importantes ; Elle auroit jugé qu'avant de faire un Réglement général qui pût maintenir dans leur intégrité les droits de sa Couronne, sans porter atteinte aux droits légitimes du Clergé de son Royaume, il étoit de sa sagesse & de sa justice, de rassembler les instructions qu'Elle a droit d'attendre des lumieres & de l'expérience des Magistrats qui composent ses Cours. A quoi voulant pourvoir :

Le Roi étant en son Conseil, en présence & de l'avis desdits sieurs Commissaires, a ordonné & ordonne que, par M. le Garde des Sceaux, il sera adressé à tous ses Parlemens, Conseils supérieurs & Chambres des Comptes, un Mémoire contenant l'exposé des objets, sur lesquels Sa Majesté juge à propos d'ordonner à sesdites Cours, de lui envoyer des éclaircissemens concernant les droits & devoirs féodaux auxquels les biens Ecclésiastiques peuvent être assujettis, ou dont ils peuvent être exempts, selon les loix, coutumes & usages particuliers de leurs ressorts, pour, sur les réponses desdites Cours, & sur le compte qui en sera rendu au Roi, en son Conseil, par ledit sieur Tolozan, être par Sa Majesté, en présence & de l'avis dedesdits sieurs Commissaires, ordonné ce qu'il appartiendra ; & cependant fait Sa Majesté très-expresses inhibitions & défenses à ses Procureurs généraux ès Chambres des Comptes, à ses Procureurs ès Bureaux des Finances, même à ses Procureurs ès Commissions établies pour la confection des Terriers & réformation de sesdits Domaines, & à tous autres, de faire aucunes poursuites contre lesdits Bénéficiers, Corps & Communautés Ecclésiastiques, jusqu'à ce

Digitized by Google

qu'il en ait été autrement par Elle ordonné.

Les Ingénieurs sont occupés, dans la Province du Limousin & dans celle du Berry, à prendre les niveaux, à calculer les hauteurs des collines & l'éloignement des rivières, pour former le projet d'un Canal qui réuniroit la Loire à la Garonne, en traversant le Limousin & en débouchant dans la Vergne & la Dordogne d'une part, & de l'autre dans la Vienne. Ce sera un nouveau monument à la gloire de notre auguste Monarque, à ajouter à celui du port de Cherbourg. Le Canal de Bourgogne se creuse aussi avec une activité incroyable, & l'on espere qu'il sera achevé sous ce règne heureux, comme celui du Languedoc l'a été sous le règne de Louis XIV. [*Affiches de Limoges & de Toulouse.*]

L'Abbé Bossut, l'Abbé Rochon & le Marquis de Condorcet, de l'Académie Royale des Sciences, chargés de l'examen du canal que le Gouvernement fait construire en Nivernois, pour l'approvisionnement de Paris, ont présenté leur rapport le 2 du mois dernier. Ils observent d'abord l'utilité sentie depuis long-tems d'établir une communication de la haute Loire à la Seine, dont le Président Jeannin s'occupa sous Henri IV, mais qui fut abandonné, parce que l'étang d'Aron choisi pour servir de point de partage à cette communication, est élevé de 284 pieds au-dessus de la Loire, élévation qui rendoit difficile de rassembler dans l'étang la masse d'eau nécessaire pour alimenter une navigation florissante, & qu'il eût fallu racheter par un grand nombre d'écluses; ils exposent ensuite le projet du

Digitized by Google

sieur Menassier, Maître des Eaux & Forêts d'Auxerre, qui substitue l'étang de Baye à celui d'Aron, pour établir entre la haute Loire & l'Yonne, une communication qui deviendra importante après la confection du canal de Charolois. L'étang de Baye, plus bas que celui d'Aron de 179 pieds, présente le double avantage de procurer à moins de frais une plus grande quantité d'eau, & de diminuer le nombre des écluses. Comme il a pour seuil du côté de l'Yonne la petite montagne de Colancelle, haute de 84 pieds, large de 400 toises, il a proposé de la percer, pour opérer à moins de frais la communication, obtenir une plus grande passe d'eau, un port plus vaste & plus commode. Ces avantages ayant été démontrés, le Gouvernement a ordonné ce percement; sept puits qui ont facilité cette excavation, renouvelleront l'air du canal, & donneront assez de lumiere pour la conduite des bateaux. L'Auteur a disposé avec intelligence des chantiers commodes; il convertit en canal de navigation le ruisseau par lequel l'étang de Baye verse ses eaux dans la haute Loire; & par le moyen d'écluses à Sas, alimentées par les eaux de cet étang & d'autres supérieurs, il peut envoyer ses bateaux se charger de bois jusques dans la Loire; il évalue la quantité qu'on se procurera annuellement par ce moyen, à 70 à 80,000 cordes, qu'il estime le quart de l'approvisionnement de Paris. Il se proposoit de profiter de la saison des pluies, du trop plein des étangs, pour jeter dans l'Yonne par un canal de flottage, les bois qui auroient été transportés dans les chantiers de l'étang de Baye; & alors le canal souterrein n'auroit été qu'un canal de flottage. Les Académiciens jugent qu'il ne faut pas s'y borner, & se priver d'une

Digitized by Google

belle & importante communication entre la haute Loire & la Seine, puisqu'on peut continuer le canal de navigation depuis la Colancelle jusqu'à Cravant, lieu où l'Yonne commence à être navigable. Ces vues n'ont point échappé au sieur de Forges, Maître des Requêtes, Intendant au département des Domaines & Bois; & quoiqu'il ne fasse pas exécuter dès à présent dans la partie souterreine le canal de navigation, il fait faire l'ouverture supérieure & le percement de la montagne dans les proportions nécessaires pour des bateaux de 45 tonneaux.

Le Corps des Carabiniers de Monsieur a été passé en revue le 6; dans les environs de Brunoy par Monsieur, & le 8 par S. M.. Il est parti le 12 pour Saumur & Chinon.

Pendant le séjour des Carabiniers à Brunoy, on a présenté à Monsieur, dit-on, un vieillard qui a servi dans ce Corps, & qui à la bataille de Lawfelt fit prisonnier le Général Ligonnier. Ce Carabinier refusa la bourse & un diamant que son prisonnier lui offrit pour le relâcher. Pour cette belle action il reçut une pension & le brevet le plus honorable. Monsieur a fort bien accueilli ce brave homme, qu'on avoit revêtu de l'habit uniforme de Carabinier, & S. M. à qui Monsieur l'a présenté, lui a témoigné le plus grand intérêt, & lui a fait donner une récompense. Après la revue générale du Corps, S. M. a vu manœuvrer dans la cour du Château de Brunoy un escadron de 262 Carabiniers, tous Vétérans, & qui ont chacun plus de 24 ans de service.

Digitized by Google

Lettre adreſſée au Rédacteur.

Monſieur, nous n'avons pas vu ſans ſurpriſe & ſans indignation le libelle affreux, ouvrage de jalouſie & de perfidie, qui a été diſtribué & vendu clandeſtinement contre M. *Le Cauchois*, notre généreux bienfaiteur, & dans lequel l'iniquité nous a compromis. Auſſi nous ſommes-nous préſentés à la juſtice des Requêtes du Palais à Paris, en intervenant au procès honteux qu'on a oſé faire à M. *Le Cauchois* à cauſe de nous. C'eſt pourquoi nous prenons ſon fait & ſa cauſe. Nous avions d'abord été alarmés ſur la maladie qu'il vient d'éprouver; mais la Providence, toujours juſte dans ſes effets, nous rend ce ſecond pere, cet ami de l'humanité. Sans doute qu'elle prévoit l'utilité dont il peut être à d'autres infortunés que nous. Une raiſon encore, pour laquelle nous vous prions auſſi, Monſieur, & avec inſtance, d'inſérer notre réclamation dans votre ouvrage, c'eſt que nous ſommes inſtruits que la calomnie a diſtribué, même dans les Provinces, que nous étions brouillés avec M. Le Cauchois. Eh! pourquoi donc ſerions-nous brouillés avec l'homme d'honneur qui a tout ſacrifié pour nous rendre au bonheur dont nous jouiſſons? La vie, l'honneur & la fortune de moi, *Salmon*; la liberté, l'état & le bonheur de moi *Savary*: Tels ſont les titres que M. Le Cauchois a ſur nous; rien ne pourra les effacer, ils ſont gravés dans nos cœurs.

Nous ſommes &c.

SALMON, *femme* SAVARY. — SAVARY, *Garde-général des Canaux de S. A. S. Mg. le Duc d'Orléans.*

L'Académie Royale de Marſeille a tenu le 25 Août, jour de Saint-Louis, ſa Séance publique d'uſage.

Digitized by Google

Le Marquis Despeunes, Directeur, en a fait l'ouverture par un discours analogue aux Sujets proposés pour les Prix de Poésie & d'Eloquence. Il a annoncé qu'elle avoit couronné l'Ode sur l'Electricité, qui a pour devise : *Audax japyte genus.* Hor. & dont l'Auteur est M. Malot, Avocat & Procureur du Roi à Avallon en Bourgogne. Il a exprimé les regrets que l'Académie avoit de ne pouvoir couronner également les Eloges du célebre Cap. Cook. Dans le nombre de ceux qui ont été envoyés au Concours cette année, l'Académie en a distingué trois, qui ont pour devise :

Deus fecit, Cook dedit.
Descripsit totum qui gentibus orbem.
Audax omnia perpeti.

M. le Directeur a annoncé pour sujet du discours de l'année prochaine 1787, cette Question : « Si l'extrême sévérité des loix diminue » le nombre & l'énormité des crimes dans une » nation déjà dépravée ».

M. Lantier, élu Associé cette année, a prononcé son Discours de réception.

M. le Directeur dans sa réponse a félicité le Récipiendaire sur le développement de ses talens.

M. Seimandy à lu l'Ode couronnée.

M. Marin a fait ensuite lecture d'un morceau extrait d'un plus grand Ouvrage, intitulé : *Essai sur la Poësie orientale.*

M. le Bailli de Rességuier a terminé la Séance par le cinquieme Chant d'un Poëme de sa composition intitulé : *La prise de Rhodes.*

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, sont : 67, 49, 26, 51, & 55.

Digitized by Google

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 14 Octobre.

Sa Maj. l'Empereur vient de diviſer les Pays-Bas en Cercles, comme la Bohême & l'Autriche; ils ſeront au nombre de 9, ayant chacun un Capitaine ou Intendant: voici la diviſion de ces Cercles: 1°. le Brabant; 2°. la Province de Limbourg & le quartier de Ruremonde; 3°. le Marquiſat d'Anvers & la Seigneurie de Malines; 4°. le Luxembourg; 5°. la Province de Namur; 6°. Tournay, le Tourneſis & la Flandre retrocédée; 7°. les quartiers de Bruges & d'Oſtende; 8°. Gand & le reſte de la Flandre; 9°. le Hainaut.

Les Conſeillers-Intendans de ces Cercles auront rang de Conſeiller au *Conſeil Royal*, & jouiront de 4000 flor. d'Allemagne d'appointemens. Ils doivent être rendus dans leurs départemens au premier de Novembre; & c'eſt alors que s'opéreront de plus grands changemens dans les Provinces Belgiques, ſur-tout dans l'adminiſtration de la Juſtice.

Extraits des Gazettes Hollandoiſes & autres.

Les Etats de Friſe, & non point ceux de Gueldres, comme on l'a dit par erreur dans quelques papiers publics, viennent de rendre, à la pluralité de 43 voix contre 21, & de faire afficher une publication dont voici la ſubſtance.

1°. On avertit les habitans de ſe méfier des calomnies répandues dans les Papiers nouvelles. 2°. La réimpreſſion de ces papiers eſt défendue en Friſe. 3°. Il eſt défendu d'imprimer & de dé-

Digitized by Google

biter dans la Province, tout papier qui *loue* ou qui *blâme* les Régences de Frise ou des autres Provinces. 4°. Il eſt défendu d'expoſer des requêtes à ſigner, ſur quel ſujet que ce puiſſe être, ſauf le droit à chaque citoyen de ſe pourvoir vis-à-vis des Régences, de toute autre maniere & ſuivant l'*uſage louable* & ancien du pays. 5°. Il eſt défendu aux compagnies bourgeoiſes & corps-francs d'exercice, de ſe mêler des autres Provinces, & s'y rendre pour y porter du ſecours, ſoit armés, ſoit déſarmés. 6°. Toutes les aſſemblées des corps d'exercice ſont défendues; les actes, réſolutions & conventions qui y ſont dreſſés, ou qui y ſeront arrêtés, ſeront caſſés & annullés. [*Gaz. de la Haye. Courier du Bas-Rhin*, N°. 79.]

Les Etats de Gueldres ont adreſſé à ceux de Hollande une nouvelle lettre, dont voici le contenu :

Nobles & Puiſſans Seigneurs.

» Quoique nous nous fuſſions flattés que les lettres que nous avons écrites à *V. N. P.* les 4 & 7 de ce mois euſſent fait aſſez d'impreſſion ſur *V. N. P.* pour les déſabuſer entiérement des fauſſes idées qu'elles ont conçues ſur les véritables raiſons & motifs qui nous ont porté à prendre notre réſolution du 31 du mois dernier, à l'égard des villes de *Harttem* & d'*Elbourg*, nous avons appris avec beaucoup de regret tout le contraire par la lettre de *V. N. P.* du 11 de ce mois, où elles manifeſtent n'avoir fait aucune réflexion à nos repréſentations auſſi juſtes que ſérieuſes, leſquelles ſont paſſées ſous un profond ſilence, tandis que *V. N. P.* même entreprennent de vouloir condamner nos actions & nos réſolutions, & de nous en demander compte. »

En vérité, *N. & P. S.* nous ne ſavons, ſi nous

Digitized by Google

devons être plus indignés de l'adresse faite à *V. N. P.* de la part de quelques habitans de notre province, que frappés de la teneur de la lettre de *V. N. P.* qui accompagnoit l'adresse qu'elles nous ont envoyée. »

» C'est à juste titre que nous sommes indignés de ce que quelques-uns de nos habitans, parmi lesquels se trouvent des membres de la régence, aient osé se plaindre de nous, leurs souverains légitimes, auprès de *V. N. P.*, & nous attribuer & reprocher des desseins dont nous sommes si fort éloignés, & que nous désapprouvons autant qu'aucun de nos alliés. »

« *V. N. P.* ne doivent pas attendre de nous que nous réfutions des prétextes & des suppositions que l'on représente d'une maniere indigne & fausse. »

» Notre maniere d'agir & les résolutions que nous avons prises dès le commencement des malheureux troubles & divisions qui se sont élevés dans cet état autrefois si florissant, mais à présent si fort déchu, sont trop connues pour qu'elles aient besoin d'aucune justification. »

» Mais nous devons être surpris de ce que *V. N. P.* ont pu se résoudre d'accepter & d'écouter une adresse si indigne, de quelques habitans de cette province, dans laquelle ils passent toutes les bornes du respect que l'on nous doit, & qui ne contenant que des exclamations vagues, auroit dû suffire pour convaincre *V. N. P* de la frivolité de ce qui y est exposé; & de ce que *V. N. P.* en outre ont pu trouver bon de s'exprimer dans leur lettre à notre égard d'une maniere si peu convenable à la discrétion & à l'amitié qui doivent avoir lieu entre deux alliés si étroitement unis, & à la dignité d'une province souveraine, & même d'y joindre une menace trop offensante pour

Digitized by Google

nôtre autorité & notre indépendance souveraines »

» Lorsque *V. N. P.*, non-seulement dans les tems précédens, mais aussi pendant les troubles & les divisions qui agitent présentement ce pays, dans des circonstances bien moins importantes peut-être, ont employé la milice dans leur province, nous ne nous y sommes jamais mêlés ou immiscés, & nous n'aurions jamais pu nous imaginer que *V. N. P.* eussent voulu s'immiscer à présent dans la direction de nos affaires provinciales d'une pareille nature ».

» Par conséquent nous regardons la démarche de *V. N. P.* comme étant d'une nature & d'une conséquence à ne pouvoir d'un côté nous dispenser d'en donner connoissance à nos autres alliés, afin que par leurs concours nous puissions persuader *V. N. P.* de se désister de leur procédé irrégulier, puisque nous devons déclarer, que de toutes les positions, celle de se soumettre à des loix prescrites par un allié nous conviendroit le moins.

» D'un autre côté nous devons demander à *V. N. P.* une explication plus claire des raisons de la commination faite à la fin de la lettre de *V. N. P.*, & quel pourroit être leur dessein & intention, afin que dans la suite nous puissions prendre nos mesures là dessus. »

» Cependant nous espérons que les instances que nous pensons faire auprès de nos autres alliés, auront sur *V. N. P.* le succès & l'influence que nous desirons, puisqu'autrement nous aurions la douleur de voir comme prochain, le moment fatal de la dissolution de la confédération, & en même-tems de celle de la patrie, à quoi nous ne pouvons penser qu'avec horreur, & que nous prions Dieu de vouloir prévenir. Toutefois nous aurons dans un cas si inespéré la tranquillité consolante d'une cons-

Digitized by Google

tience pure, & la satisfaction de n'y avoir jamais donné le moindre sujet. »

A *Zutphen*, le 19 sept. 1785. (*Gazette de la Haye, d'Amsterdam, Courier du Bas Rhin.*)

Il a été conclu avant-hier (le 6), à l'Assemblée des Etats de Hollande & de West-Frise, & il a été donné connoissance aux Etats d'Amersfort, « qu'en cas qu'on fit » usage de la force militaire contre la ville » d'Utrecht, ou contre tout autre de la Pro» vince, les Etats de Hollande ont donné » ordre au Général-Major van Ryssel, d'en» trer dans la Province d'Utrecht avec les » troupes Hollandoises, au premier mouve» ment des troupes des autres Provinces » qu'on appercevroit, & de repousser la for» ce militaire par la force militaire. » Il a été donné communication de cette résolution dès le soir même, à la ville d'Utrecht. Les ordres donnés au Général Major van Ryssel sont si généraux, qu'ils s'étendent même contre les troupes à la solde de la Gueldre, si elles se présentent dans la Province. [*Gazette d'Amsterdam, n°.* 81.]

On mande de Loo, que le Détachement des Gardes-Dragons qui y est, a été considérablement renforcé; le Régiment du Prince Héréditaire est cantonné à Appeldoorn; le second bataillon des Gardes Suisses, qui étoit en garnison à Breda, est aussi aux environs de Loo; 60 hommes du Régiment de Onderwater, qui sont à la solde de la Hollande, & qui n'étoient venus à Wageningen que pour peu de temps, afin de rentrer dans

Digitized by Google

la Hollande, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu, y sont encore, sans avoir été relevés ; on ne sait que penser de la destination de ses forces rassemblées autour du Château de Loo ; mais heureusement, il n'y a rien à craindre de leur part ; on a sagement pourvu à toute entreprise violente & à tout coup de main. [*Idem.*]

L'Ordre Equestre & des Nobles de la Province de Hollande a protesté en ces termes contre la résolution des Etats de Hollande des 22 & 28 Septembre.

L'Ordre fait annoter ultérieurement & déclarer être absolument d'opinion, que S. A. S. ne sauroit être suspendue en qualité de Capitaine-général de la Province, ni ladite charge lui être ôtée, pas même provisionnellement, en entier ni en partie, comme lui ayant été déférée par une résolution d'Etat avec unanimité, sur tout point sans pareille unanimité, & sur des fondemens inconteslables & pleinement convaincans, clairs & prouvés en justice, que S. A. S. se seroit de maniere ou autre rendue coupable de négligence en son devoir, & par conséquent qu'elle auroit manqué au serment qu'elle a prêté, en acceptant cette haute charge, tant à l'Union en général, qu'à cette Province en particulier.

Que les Seigneurs du Corps Equestre, en vertu de cette derniere considération, se trouvent forcés de sommer tous les Membres de cette haute Assemblée, qui ont donné occasion ou concouru à la prise de cette résolution, de la maniere la plus sérieuse & la plus forte, comme ils le font par la présente, de produire clairement & en ordre tous les points d'accusation,

Digitized by Google

avec les vérifications desdits points contre son Altesse, en vertu desquels ils ont compris que sadite Altesse avoit mérité le traitement qu'on lui a fait; d'autant qu'il est entièrement opposé à toute bonne justice & police, autant qu'à la sûreté de l'honneur, vie & possessions légitimes d'un chacun des habitans du pays, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, suivant les loix fondamentales, de porter à qui que ce soit une flétrissure telle que S. A. S. en a essuyé une par ladite suspension, sans exposer les accusations, en vertu desquelles cela s'est fait, sans les appuyer sur des preuves valables, & donner par-là occasion à l'accusé de s'en justifier.

Que les Seigneurs du Corps Equestre n'ont jusqu'ici pas vu paroître le moindre point prouvé, pas même vraisemblable, d'accusations contre son Altesse, qu'en conséquence ils doivent protester de la maniere la plus forte contre la Résolution, mais se trouvent encore obligés de déclarer ouvertement qu'il leur a paru par tout ce qui est arrivé, que S. A. S. n'a en aucune manière mérité la défiance montrée, & le traitement qu'il doit essuyer à la vue de la Nation; qu'ils peuvent bien moins comprendre comment on peut refuser à S. A. S. ce qu'elle a demandé en termes convenables par sa Missive du 26 Septembre à LL. NN. & GG. PP. afin d'avoir l'occasion de se justifier d'une manière convenable devant toute la Nation & le monde impartial, & de mettre clairement son innocence au jour. *Gaz. de la Haye*, N°. 112.

On apprend que les Seigneurs Etats d'Utrecht ont écrit à Leurs Hautes Puissances les Seigneurs Etats Généraux une Lettre, dans laquelle ils déclarent qu'ils acceptent la médiation des six autres Provinces. *Idem.*

Digitized by Google

Lorsque les patriotes de Thiel partirent pour aller au secours de Hattem & d'Elbourg, la populace de la ville les poursuivit à coups de pierres. Cependant quelques soldats qui se trouvoient parmi cette multitude, furent conduits en prison. Quelques momens après cette émeute, il parut un ordre qui défendoit aux Bourgeois de sortir armés de la ville. Les patriotes n'en sortirent pas moins, mais sans armes, & se rendirent à Wyk. [*Gazette d'Utrecht. Courier du Bas-Rhin*, n°. 79.]

LL. EE. du canton de Berne ont écrit le 19 Septembre aux Etats Généraux une lettre qui porte :

» Qu'ils avoient appris, avec une inquiétude » extrême, que LL. HH. PP., après avoir détourné par des sages mesures, les dangers » dont elles furent menacées au-dehors, étoient » troublées par des divisions intérieures, malheur qui avoit toujours les suites les plus dangereuses pour des Républiques.

» Que dans une situation aussi critique des » affaires, dont les Commandans de leurs deux » Régimens leur avoient rendu compte, ils » étoient de leur côté dans l'attente certaine, » & espéroient fermement que leurs troupes, » au service de LL. HH. PP., ne seroient point » employées d'une maniere contraire à la teneur » & intention du Traité avec les Etats Généraux des Provinces-Unies, & avec la Capitulation faite avec eux ; & que LL. HH. PP. » voudroient bien prendre telles mesures que » leursdites troupes, (ainsi que les ordres ex» pédiés par la Province de Hollande le faisoit

» craindre) ne se voyent pas obligées d'entrer » en campagne les unes contre les autres.

» Que dans cette attente fondée, ils avoient » fait parvenir les ordres nécessaires à leurs » Colonels desdits Régimens au service de LL. » HH. PP., portant qu'ils ne se mêlent en au- » cune maniere dans les différends actuels, & » de ne respecter aucuns ordres que ceux qui leur » viendroient directement de LL. HH. PP., » puisque eux, Avoyer, Petit & Grand Conseil » de Berne avoient fait leur engagement, non » avec une Province particuliere, mais avec les » Etats Généraux «. (*Gaz. de la Haye, N°.* 112.)

Les troupes Suisses, à la solde des Etats-Généraux, sont composées des régimens de Maye, de Sherler Bernois; d'Escher, de Zurich, de Schmidt Grisons, & du régiment des Gardes Suisses. Les régimens Bernois sont de 20 Compagnies, de 120 hommes chacune.

Gazette abrégée des Tribunaux (1).

Le droit qu'a un enfant de la Nature, de connoître son pere & de lui demander des alimens, peut-il dépendre d'une condamnation prononcée contre le la Mere en son propre nom?

La Dlle. B... avoit eu des liaisons avec le Sieur D... Elle avoit succombé; elle étoit devenue Mere. Le sieur D... dénia la paternité; elle eut recours aux Tribunaux, & présenta requête au Siege royal de... le 29 Septembre 1780, tendante à ce qu'il fût condamné, 1°. *à lui payer une somme de* 1200 *florins, tant à titre de défloration, que de frais de couches;* 2°. *de se char-*

Digitized by Google

ger de l'enfant, en payant sa pension depuis sa naissance, &c —— Soit que l'Enquête des faits de bonne conduite & de familiarité ait été mal dirigée, soit que les Juges aient erré, la Dlle. B... fut déboutée de ses fins & conclusions par Sentence du 20 Décembre 1782. Ensuite sous la qualité de Tutrice de son enfant, elle présenta une nouvelle Requête au même Siege, le 24 Mars 1783, afin d'obtenir pour son enfant une pension annuelle de 600 florins; mais le sieur D... ne manqua pas d'opposer à cette demande la Sentence du 20 Décembre 1782, & il voulut en faire résulter une fin de non recevoir. Par autre Sentence du 12 Juillet 1783, il fut déclaré *non-fondé dans la fin de non recevoir par lui proposée, & il fut ordonné qu'il contesteroit au principal* —— Appel au Parlement. La contestation y devient intéressante par son objet & par la maniere dont elle fut traitée. Voici de quelle maniere le Défenseur de la Dlle. B... présenta la Cause. —— « Lorsqu'une fille s'est » laissée séduire; lorsqu'abusée par des promes- » ses trompeuses, & si l'on veut, lorsqu'en- » traînée par cette impulsion sympathique que » la nature a voulu employer pour rapprocher » les êtres & concourir à ses vues; lorsqu'enfin, » quel que soit le motif secret qui l'égare, une fille » a perdu cette fleur précieuse, le plus bel orne- » ment de son sexe, quels sont les effets qui » dans l'ordre judiciaire doivent résulter de sa » foiblesse? C'est d'un côté la réparation du » dommage causé par la défloration; c'est de » l'autre, la subsistance due au fruit de son » égarement. Ces deux objets sont indépendans » l'un de l'autre. La Mere peut abandonner son » action, sans que pour cela l'enfant puisse être » privé de la sienne; elle peut, dans la these

Digitized by Google

» générale, être indigne de la réparation qu'elle
» sollicite, & l'enfant ne point perdre le droit
» qui lui est acquis par la nature : elle peut né-
» gliger sa preuve ; les Juges peuvent se trom-
» per, rejeter sa demande, sans que pour cela
» l'enfant en soit la victime. Son droit plus sacré
» n'est jamais confondu avec celui de la Mere ;
» & si quelq efois le Juge balance avec sévérité
» les prétentions de l'une ; si, rebuté par des
» réclamations devenues peut-être trop fréquen-
» tes, il n'accorde qu'avec une sorte de regret,
» les dommages intérêts qu'elle sollicite, toujours
» il accueille la priere de l'innocent qui lui de-
» mande du pain. Si les tentatives de la Mere
» ont été vaines pour elle, il ouvre à cet inno-
» cent la carriere que lui seul doit suivre pour
» atteindre la preuve qu'il veut entreprendre.
» Si une femme voluptueuse, après avoir couru
» elle-même au-devant du plaisir, pénétroit
» dans le temple de la Justice pour y demander
» des dommages-intérêts, sa demande, dira-
» t-on, seroit tout de suite rejetée ; mais si son
» enfant, guidé par la justice, l'innocence &
» la misere, venoit à son tour implorer le se-
» cours des Loix ; prosterné aux pieds de ses
» Juges, il leur diroit : Je dois l'existence à un
» penchant que vous avez condamné dans ma
» Mere ; vous l'avez éconduite de ce Sanctuai-
» re, parce que vous l'avez jugée répréhensible ;
» tout m'inspire à cet égard un si ence respec-
» tueux..... Mais moi je n'y ai pas commis de
» faute.... Rejetterez-vous mes plaintes ? Je suis
» dans l'indigence ; je n'ai d'autre ressource pour
» m'en délivrer, que de réclamer mon pere ; j'ai
» pour m'en faire reconnoître, les moyens que
» les Loix exigent ; ne me fermez pas la voix
» qui peut rendre ces *moyens authentiques !* Pour-

Digitized by Google

» roit-on répondre à cet enfant : *Votre Mere a* » *succombé dans sa demande, vous n'êtes pas rece-* » *vable dans la vôtre.* Non, sans doute ; la cause » de sa Mere n'est pas la sienne. Il seroit admis » à faire la preuve qui le concerne ; & cette » preuve faite, les Juges s'empresseroient à lui » assurer les droits par lui réclamés. — Si une » fille honnête, mais victime de la séduction, » entraînée par la misere, osoit demander à la » Justice la réparation due à sa crédulité trom- » pée, sa demande seroit aussi tôt accueillie ; » mais si, dans le cours de l'instruction, cette » fille indigente ne pouvoit rassembler les preu- » ves existantes de son malheur ; si enfin la cause » mal-instruite, elle *étoit déboutée de ses conclu-* » *sions*, son enfant seroit il pour cela dépouillé » du droit d'intenter l'action qui lui est spécia- » lement accordée ? Ne pourroit-il pas dire à ses » Juges : Ma Mere a succombé, parce que la » légitimité de sa demande n'a pas été mise dans » tout son jour ; ce qu'on n'a point fait pour » elle, on le fera pour moi ; je ferai mieux dé- » fendu, & j'obtiendrai de votre justice, ce que » cette même justice vous a constraints de refu- » ser à ma Mere ? ... Oui, sans doute, il le » pourroit, & sa demande seroit accueillie, parce » que deux actions, quoiqu'émanées du même » fait, sont indépendantes l'une de l'autre, & » ne peuvent s'entre-détruire. *Numquam actiones* » *de eadem re concurrentes, alia aliam consumit.*

——— Par Arrêt rendu le 9 Janvier 1786, la Sentence du 12 Juillet a été confirmée ; & sur la revision intentée par le sieur de..., Arrêt le 12 Mai 1786 ; toutes les Chambres assemblées, qui déclare qu'erreur n'est point intervenue en celui du 9 Janvier précédent.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 11 Octobre.

L'Impératrice de Ruſſie, a nommé le Comte de Besborodkin à la place de Maître de ſa Maiſon & de ſa Cour. Cette charge eſt immédiatement au-deſſous de celle de Grand-Maître de la Cour. S. M. I. a encore diſtribué différentes grâces à la famille du Prince Potemkin, & une gratification de 100 mille roubles au Prince Vaſemskoy.

Le Prince de Heſſenſtein, Gouverneur de la Poméranie Suédoiſe, continue avec une attention ſuivie à améliorer toutes les parties de l'adminiſtration de cette Province, & à en augmenter l'induſtrie & la population. Non-ſeulement les revenus royaux ont été preſque doublés; mais on a encore effectué pluſieurs établiſſemens utiles ſans rien ajouter aux charges publiques.

Digitized by Google

Cette Province eſt aujourd'hui en état de ſe ſoutenir ſeule ; & elle n'a plus beſoin d'aucuns ſecours de la Suede. Le crédit y eſt établi : on trouve de l'argent à 4 pr. 100, en donnant des ſûretés ſuffiſantes ; les Manufactures, & ſur tout celles de lainerie & toile commencent à ſe relever : depuis que les corvées ont été modérées, & que les grandes fermes domaniales ont été diviſées & données en emphytéoſes, l'agriculture a fait des progrès. La population s'accroît également : en 1782 on comptoit dans cette province 101,584 habitans, & en 1785, 103,345, ſans le Militaire.

Il eſt arrivé le mois dernier à Pétersbourg un Courier de Conſtantinople, avec des dépêches dont le contenu paroît être de la plus grande importance, puiſqu'immédiatement après il a été tenu pluſieurs Conſeils, à l'iſſue deſquels l'on a expédié un Courier pour Vienne & un autre pour Conſtantinople. On dit dans le Public que la Porte Ottomane ſe refuſe abſolument aux prétentions de la Cour de Ruſſie.

Le Général d'Artillerie de Muller a reçu ordre de faire un voyage à Narva, Revel, Pernau, Riga, Pleſcow, Smolensko & Polotz, pour y examiner l'état des magaſins & les arſenaux.

Le Docteur Buſching préſente en ces termes dans ſon Journal hebdomadaire l'état de l'Iſlande.

Cette iſle eſt ſituée entre les 18e & 27e degrés

Digitized by Google

de longitude occidentale du Méridien de Paris, s'étend au nord un peu au-delà de 3 dégrés & demi, depuis le 63e. degré de latitude. Sa surface renferme 1400 milles carrés d'Allemagne; par conséquent, elle excede de 320 milles celle du Danemarck & de Holstein; mais la partie habitée de cette isle peut être estimée tout au plus à 450 milles carrés. En 1783, la population montoit à 47,287 habitans; ce qui donne 105 individus pour chaque mille carré habité. Dans le 11e. siecle, la population d'Islande montoit à plus de 100,000 habitans & le nombre s'étoit même accru par la suite; mais des maladies pestilentielles détruisirent, dans le 15e. siecle au delà des deux tiers des habitans & des bestiaux. En 1704, on compta dans cette Isle 7,537 familles ou 50,444 habitans; mais les maladies qui y ont régné dans les années 1707, 1708, 1750 & 1758, en ont emporté plusieurs milliers. Cependant, malgré cette nouvelle perte, la population, en 1769, s'est trouvée de 46,201 ames, & elle est allée en augmentant jusqu'en 1783, époque de dégats horribles & d'une nouvelle mortalité, occasionnées par des éruptions volcaniques. — Il n'y a ni villes, ni villages dans cette Isle; on n'y voit que des fermes & des habitations isolées. En 1760, on avoit compté 6,674 fermes habitées & 2,906 délaissées. Au commencement de 1783, le nombre des bêtes à corne étoit de 21,457 & celui des moutons, de 232,731; mais les bêtes à corne sont diminuées jusqu'à 9,996, & on ne compte plus actuellement que 42,343 moutons. — Les impositions de cette Isle montent, évaluées en argent, à 48,341 rixdalers, argent de Danemarck; les domaines royaux rapportent aux Fermiers 5,201 rixdalers; le Roi en reçoit 1,852. — Le monopole du commerce de cette Isle est cause en partie de la misere qui y regne. Des

Digitized by Google

personnes éclairées l'ont dit depuis long-temps ; mais leurs vœux en faveur de cette Isle malheureuse n'ont été exaucés que cette année ; le Roi ayant rendu libre le commerce de ce pays à tous ses sujets par l'Edit du 18 Août dernier.

DE BERLIN, le 9 Octobre.

Le 2 de ce mois le Roi a reçu avec les cérémonies usitées la prestation de foi & hommage de cette Capitale, & de toute la Marche Electorale représentée par ses Députés. Le lendemain, S. M. accompagnée du Lieutenant Général Comte de Goertz, s'est mise en route pour Breslau, où le Duché de Silésie rendra foi & hommage.

Il se répand qu'après le retour du Roi, le Duc regnant de Brunswick sera nommé Feldt-Maréchal, & que le Duc Frédéric de Brunswick, ainsi que les Lieutenans-Généraux de Wurms & de Mollendorf passeront aux grades de Généraux d'Infanterie.

Le Comte de Hertzberg, Ministre d'Etat & du Cabinet, a reçu, au nom du Roi, le 25 Septembre, à Stettin, les foi & hommages des Etats & Sujets de la Poméranie & des pays de Lauenbourg & de Butow, & le 27 à Custrin, ceux de la Nouvelle-Marche.

Le Roi a nommé le Comte de Donhof, Ministre Privé d'Etat & de Guerre au département de la Prusse Orientale. = S. M. a décoré le Lieutenant Général de Platen du grand Ordre de l'Aigle Noir.

Digitized by Google

Toutes les assignations pécuniaires du feu Roi pour divers objets d'amélioration dans les Provinces, ont été confirmées par le nouveau Monarque.

S. M. a ordonné quelques changemens dans les fortifications de la nouvelle forteresse de Graudenz, & a assigné pour la continuation des travaux la somme de 700,000 rixdahlers.

De Vienne, le 9 Octobre.

L'Empereur est attendu ici dans peu de jours. A la fin du mois dernier, il se trouvoit à Pesth avec le Général Pel'egrini, Chef du Corps du Génie, & Directeur général des fortifications, & les Feldt Maréchaux Lascy & Laudohn. En se rendant de Thuras à Hlaupietin, S. M. a fait tracer auprès d'Iglau en Moravie un camp de 80 mille hommes. On présume que ce camp sera rassemblé dans le cours de l'été prochain, & les nouvellistes y amenent d'avance le Roi de Prusse, l'Impératrice de Russie, le Roi & la Reine des deux Siciles; il se pourroit même que le Grand-Seigneur y assistât *incognito*. Ce séjour de l'Imperatrice de Russie & du Roi de Prusse au camp d'Iglau ne sera au reste que le délassement d'une autre course; car les Gazetiers affirment sérieusement que ces deux têtes couronnées, ainsi que l'Empereur, arriveront au Camp à leur retour de Cherson, où l'Impératrice se fera installer Reine de Tauride.

Digitized by Google

Le Conseiller Cello, dont nous avons parlé, a été condamné à être pendu; mais la sentence n'est pas encore exécutée, & l'on soupçonne que l'Empereur la commuera.

Les dépêches, apportées ici par un Courier de Pétersbourg, ont été envoyées sur le champ à S. M. Imp. = L'Ambassadeur de Russie a eu à cette occasion une longue conférence avec le Chancelier d'Etat Prince de Kaunitz.

DE FRANCFORT, le 18 Octobre.

L'Auteur Allemand qui traite du régime de l'Ordre Teutonique continue en ces termes:

Le Gouvernement de cet Ordre, dont les Membres & les possessions sont dispersés dans toute l'Allemagne, ressemble infiniment à celui de l'Empire Germanique. On peut mettre en parallèle le Grand-Maître avec le Chef de l'Empire, les Commandeurs & Chevaliers avec les Princes & Etats d'Allemagne, le Chapitre Général avec la Diète, telle qu'elle se tenoit anciennement, & les Chapitres Provinciaux avec les Assemblées des Cercles de l'Empire. Le pouvoir du Grand-Maître est limité; il ne peut agir en Souverain que dans le Domaine affecté à sa dignité. La résidence du Grand-Maître est à Mergentheim, où siégent son Lieutenant ou Stadthalter; un Tribunal de Justice & une Chambre des Finances. Le Lieutenant & ces deux Chambres dépendent absolument du Grand-Maître, & il n'est permis à aucun Membre de l'Ordre de se

Digitized by Google

mêler des affaires qui concernent leur administration. Le Grand-Maître prend son rang parmi les Princes d'Allemagne, immédiatement après le Prince-Evêque de Salzbourg, Primat d'Allemagne, & il a voix & séance à la Diète & aux Assemblées du Cercle de Franconie. —— Autrefois, cet Ordre choisissoit toujours son Chef parmi ses Membres; mais depuis qu'il est déchu de sa premiere grandeur, & qu'il a perdu un grand nombre de ses possessions, on a eu soin d'élire pour Chef un Prince d'une grande Maison, qui par sa naissance & ses propres revenus puisse soutenir cette dignité éminente. —— Quelques Ecrivains ont porté les revenus annuels du Grand-Maître à la somme de 400,000 florins; mais ce calcul est exagéré. On ne peut les évaluer, y compris même le produit du Domaine de la Grande-Maîtrise, qu'à 80,000 florins, & tout au plus à 100,000, en y comprenant quelques autres petits revenus arbitraires.

Quelques papiers publics viennent de rapporter le trait suivant, qui n'est pas de fraîche date, attribué au dernier Roi de Prusse.

Un Lieutenant-Colonel Prussien, réformé à la fin de la guerre de 1756, ne cessoit de solliciter le Roi pour son remplacement; il devint si importun, que S. M. défendit qu'on le laissât approcher d'elle. Il parut un libelle contre le Monarque. Tel indulgent que fût le grand Frédéric à cet égard, l'audace de l'Ecrivain l'offensa au point qu'il promit 50 frédérics d'or à celui qui le dénonceroit; le Lieutenant-Colonel se fait annoncer au Roi, comme ayant un rapport intéressant à lui faire. Il est admis. Sire, vous avez promis 50 frédérics d'or à celui qui déclareroit l'auteur d'un tel libelle: « C'est moi. J'apporte ma tête à vos pieds;

Digitized by Google

mais tenez votre parole Royale, & pendant que vous punirez le coupable, envoyez à ma pauvre femme & à mes malheureux enfans la récompense promise au dénonciateur... » Le Roi connoissoit déja l'auteur du libelle; il fut frappé de l'extrémité à laquelle le besoin portoit un Officier estimable d'ailleurs. N'importe, il s'avouoit coupable. Rendez-vous sur le champ à Spandau, & attendez sous les verroux de cette forteresse les effets du juste courroux de votre Souverain. — J'obéis, Sire; mais les 50 frédérics d'or?...: dans deux heures, votre femme les recevra. Prenez cette lettre, & remettez-la au Commandant de Spandau, qui ne doit l'ouvrir qu'après le dîner. Le Lieutenant-Colonel arrive au terrible château qui lui étoit assigné pour demeure, & s'y déclare prisonnier. Au dessert, le Commandant ouvre la lettre; elle contenoit ces mots : « Je donne le commandement de Spandau au porteur de cet ordre. Il verra bientôt arriver sa femme & ses enfans avec les 50 frédérics d'or. Le Commandant actuel de Spandau ira à B... en la même qualité. Je lui accorde cet avancement en récompense de ses services. FRÉDÉRIC. »

On écrit de Liége qu'il y regne une fermentation qui peut avoir des suites fâcheuses, si on ne parvient pas à concilier les esprits. Le peuple réclame ses anciens priviléges & prétend que d'après les loix fondamentales, l'exercice du pouvoir législatif n'appartient pas exclusivement au Prince; mais que les Etats doivent être consultés sur ce point. Le Prince Evêque a convoqué à ce sujet un Chapitre général, dans lequel on a arrêté de nommer des Commissaires pour examiner les prétentions du peuple.

Digitized by Google

ITALIE.

DE VENISE, le 30 Septembre.

Un Député d'Alger s'eſt préſenté ces jours derniers au Conſeil des *Cinq Sages* du Commerce, pour réclamer de la République la reſtitution d'une Saïque, priſe dans les eaux de Tunis par l'Amiral Emo, & qu'il prétend être une propriété Algérienne, de la valeur plus qu'uſuraire de cinq mille ſequins. Ce Député demande en outre, de la part de ſa Régence, une augmentation des préſens ſtipulés par les Traités. Le Sénat paroît très-décidé à refuſer cette inſolente réquiſition.

L'un des Membres du Gouvernement fit même dernièrement la propoſition de ſecouer le joug humiliant impoſé à la République par les divers Traités de paix conclus avec les Puiſſances Barbareſques. Il s'attacha à prouver que les ſommes employées en préſens à ces Régences, ſuffiroient à l'entretien des forces navales, néceſſaires à la protection du commerce de la République. Le Sénat n'a encore pris aucun arrêté ſur cet avis; il s'eſt contenté de charger un de ſes Membres de lui préſenter l'état des dépenſes annuelles qu'exige la conſervation de la paix avec ces Régences.

DE ROME, le 27 Septembre.

La nouvelle de la ſignature du Traité

Digitized by Google

conclu entre le Saint-Siége & la Cour de Naples se soutient. L'on prétend que Mgr. *Galeppi* restera à Naples avec le titre de Légat, mais que cette dignité sera dépouillée des prérogatives juridiques qui y étoient attachées. L'on assure aussi que le Cardinal *Spinelli* sera nommé Ministre de la Cour de Naples auprès du Saint Siége.

On mande de Naples l'historiette suivante qui faisoit le sujet de toutes les conversations.

Un Médecin de Naples très-connu, ordonna dernierement à l'un de ses gens de se trouver à telle heure avec tous ses camarades, parce qu'il avoit quelque chose à leur communiquer. Les ordres furent exécutés sur le champ : ils intriguerent beaucoup les domestiques. L'idée d'une expulsion générale se présenta naturellement à eux. Enfin s'étant rendus chez leur Maître à l'heure indiquée, ils le trouverent étendu sur un canapé. Les voyant tous réunis, il leur adressa ces paroles : « sachez, mes amis, que demain sur les dix heures, j'éprouverai un accident auquel je ne survivrai point; voici mon testament. Je n'ai point oublié, en le faisant, la récompense due à vos fideles services ». Il leur fit signe alors de se retirer. Les domestiques crurent que leur Maître avoit voulu s'égayer à leurs dépens. Vers le soir, il se fit apporter de l'eau chaude pour se laver les pieds, & il leur dit à cette occasion : « ne croyez pas que je sois occupé en ce moment à chercher des moyens propres à me soustraire à la mort dont je suis menacé. Je veux seulement me mettre en état de recevoir l'Extrême-Onction qui me sera administrée ce

Digitized by Google

soir sur les dix heures, ce qui eut lieu en effet. L'heure étant venue où il devoit ressentir une attaque qui devoit terminer ses jours, il y succomba comme il l'avoit prédit.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 13 Octobre.

Le Chancelier de l'Echiquier a annoncé la signature du Traité de Commerce entre la Grande-Bretagne & la France, par une lettre circulaire aux principales Villes manufacturières des différens Comtés. En général, il paroît avoir en sa faveur jusqu'ici l'opinion publique : le Corps très-nombreux & très-puissant du commerce, & des Fabriquans s'en promet trop de succès pour ne pas seconder de toutes ses forces le Ministere, contre l'opposition qu'il pourra rencontrer au Parlement.

» Notre Commerce s'accroît sans cesse, dit un de nos Papiers du matin, & se maintiendra probablement dans le degré de supériorité qu'il s'est acquis. Ceux qui ont cru que la séparation des Etats-Unis de l'Amérique & de la Mère-Patrie porteroit un coup funeste à sa prospérité, se sont bien grossièrement trompés; la preuve en est évidente par rapport au Commerce. Depuis sept ans il n'avoit pas été aussi florissant avec ces Provinces qu'il l'est actuellement. Le nombre des vaisseaux Anglois qui fréquentent les Côtes de l'Amérique-Unie, de 652 qu'il étoit ci-devant est porté aujourd'hui à 762, & emploie 4 mille matelots. Les remises en espèces faites du même

Digitized by Google

pays depuis la paix de 1783 jusqu'à la mi-année 1786, montent à 1,260,000 liv. st. Il est même encore arrivé depuis peu un navire de Boston, dont la valeur n'est pas au-dessous de 20 mille liv. st. témoignage frappant qui démontre que ces mêmes Bostoniens, si aigris contre nous, cherchent à renouveller leurs anciennes liaisons de Commerce.

La protection dont notre Gouvernement gratifie de plus en plus la Compagnie des Indes, l'a aussi fait revivre; elle reprend insensiblement son ancienne splendeur; on pourroit même ajouter qu'elle est plus brillante que jamais; car elle occupe maintenant 7 mille matelots, & 70 à 80 navires, faisant plus de 63000 tonneaux, ce qui est un cinquiéme de plus que de coutume. Suivant les apparences, l'on croit même qu'elle employera l'année prochaine jusqu'à 100 navires, qui feront une pépiniére de 10 mille matelots. Les revenus de la Compagnie au Bengale sont de quarante millions & demi, & sa dette ci devant de 10 millions, vient d'être réduite à 9; encore espere t on avant la fin de l'année pouvoir en amortir une partie plus considérable.

La pêche du hareng sur les côtes du Nord-Ouest de l'Irlande, a été, pendant cette saison, extraordinairement riche; elle a occupé dix mille matelots, & le produit de ce qui en a été exporté à l'étranger, a été de cent cinquante mille tonneaux en nature. Il a été équipé dans les divers Ports de ce Royaume, deux cents navires pour la pêche de la baleine en Groenlande.

Insensiblement notre Marine se repeuple, & chaque jour s'accroît en vaisseaux neufs. Les nombreuses constructions ordonnées depuis la paix sont la plupart achevées. Le

Digitized by Google

Bellerophon, de 74 canons, a été lancé le 7, du chantier particulier de Frinsbury, dans la rivière de *Medway*. On a renvoyé de lancer au printems prochain le *Prince*, de 90 canons, entiérement construit à Woolwich. Le *Colossus*, de 74 canons, & l'*Excellent*, de 74, ont été mis à flot, le même jour que le *Bellerophon*; le premier à Gravesend, & le second à Harwich.

L'un de nos Journaux a publié récemment les remarques suivantes sur les divers perfectionnemens de la pompe à vapeur, due à la sagacité & au génie de MM. *Watt* & *Bolton*. Ces ingénieux Méchaniciens ne sont pas les seuls Anglois qui se soient occupés de varier les forces & les applications de ces pompes, comme on le verra par la notice dont nous allons présenter la substance.

La découverte la plus précieuse peut-être qui ait été faite dans la Méchanique depuis la premiere invention de la machine à vapeur, est l'application que l'on en a faite pour produire un mouvement de rotation. On peut la regarder avec raison comme la découverte d'une nouvelle puissance motrice, dont on peut tirer un parti très-avantageux pour les moulins & pour toutes les machines d'un grand poids. A Carron en Ecosse & dans d'autres endroits, on s'en sert depuis long-tems pour élever l'eau nécessaire au service de ces machines; mais c'est l'eau qui, à Carron, est la puissance motrice. La méthode au moyen de laquelle l'on convertit le mouvement perpendiculaire d'une machine, lequel se fait alternativement de haut en bas &

Digitized by Google

de bas en haut, en un mouvement circulaire, uniforme & égal, est d'une date très-récente.

Il s'opere au moyen d'un levier qui se meut en sens contraire, & qui, fixé à l'extrémité de la fleche, agit sur le cran d'un balancier de fer, dont le poids regle le mouvement & le contient, lorsque le levier se trouve dans ces deux points du cercle où il ne peut plus agir sur le cran.

Pour rendre ceci plus intelligible au Lecteur, qu'il se rappelle le méchanisme de la roue d'un tour à tourner : cette roue est mise en mouvement de la même maniere au moyen de la pression du pied de l'Ouvrier, à la différence seulement que le levier de la machine agit sur le balancier dans son mouvement d'ascension d'un côté, ainsi que dans sa descente de l'autre côté. Il est clair que cette maniere d'appliquer la puissance de la machine seroit préférable à l'autre, ne fût-ce qu'à raison de sa plus grande simplicité ; mais on sentira combien elle lui est supérieure dans ses effets, si l'on observe qu'aucune machine hydraulique n'éleve au-delà des deux tiers de l'eau nécessaire pour la mettre en mouvement à la même hauteur que celle d'où cette eau tombe. En s'en tenant à la premiere méthode, on perd donc un tiers de la puissance par le frottement des pompes, tandis qu'en adoptant la seconde, cette puissance agit sans aucune diminution sur le balancier.

C'est d'après ce nouveau principe que les moulins fameux connus sous le nom d'*Albion-Mill's* ont été construits sous la direction de MM. Watt & Bolton de Birmingham. Les propriétaires ont interdit aux étrangers l'accès de ces moulins.

On ne croit pas que ces Artistes aient fait

Digitized by Google

des changemens essentiels à la construction des moulins a moudre le grain ; ni qu'ils aient beaucoup simplifié l'usage de ces machines; des Lettres Patentes leur assurant le privilege exclusif de faire l'application du principe & du méchanisme de leur puissance motrice, leurs précautions dans ce cas étoient superflues ; si au contraire ils ont espéré s'en réserver la jouissance exclusive en les tenant cachés aux yeux des étrangers, ils ont été déçus dans leur attente.

M. Cameron de Green Dragon-Wharf a perfectionné non seulement la machine à feu, mais aussi la maniere de communiquer le mouvement au balancier. Nous avons vu un moulin de son invention à Battersea, destiné à faire tourner un moulin à huile appartenant à M. Barrow. Quoique cette machine ne soit pas, à beaucoup près, aussi étonnante que le sont les moulins d'Albion Mills ; nous ne craignons pas d'avancer qu'on n'en a jamais construit de cette espece, plus simple, plus solide & plus parfaite. La chaudiere, le cylindre & toutes les pieces qui en dépendent sont disposées de la maniere la plus commode ; les assemblages sont si parfaits, qu'il ne se fait pas la moindre perte de vapeur. L'appareil pour ouvrir & fermer les soupapes est extrêmement simple & ingénieux. L'Auteur a imaginé un moyen pour accélérer ou ralentir la machine, sans augmenter ou diminuer l'action du feu. Le service de cette machine n'exige que la présence d'un seul Ouvrier. Le cylindre est construit sur un plan très-différent de celui de M. Watt ; l'eau obtenue par le moyen de la vapeur condensée se porte à la partie supérieure. Les coups de piston sont courts & rapides : le balancier, autant que nous avons pu en juger en le voyant en mouvement, a en-

Digitized by Google

viron quatorze pieds de diametre, & il accomplit vingt neuf ou trente révolutions en une minute. Cette machine fait agir deux cylindres d'acier deſtinés à broyer, & quatre pierres qui ſervent à triturer la graine de lin : on y a adapté en outre des pilons, des cribles, &c. Elle conſume depuis un & demi juſqu'à deux boiſſeaux de charbon par heure.

M. *Cameron* eſt actuellement employé à conſtruire une machine de cette eſpèce près de Newcaſtle, pour tirer le charbon des mines. Des machines à vapeur devroient naturellement être préférées pour cet objet, attendu que la principale dépenſe de ces machines roule ſur la conſommation des matieres propres au chauffage.

On doit obſerver ici que pluſieurs gens de l'art s'occupent en ce moment de la recherche d'un moyen, pour produire un mouvement circulaire immédiatement par l'action de la vapeur.

Cette découverte intéreſſe particuliérement ceux qui ont des plantations dans nos îles de l'Amérique. En général elles ont peu de ruiſſeaux; d'ailleurs pendant la ſaiſon où l'on fabrique les ſucres, il ne fait que peu de vent, & dans les bonnes années, la récolte fournit plus de cannes qu'on n'en peut manufacturer, vu le manque de moulins. Il ne ſe préſente que deux objections contre l'uſage des machines à feu aux Iles; ſavoir, la rareté des matieres pour le chauffage, & le défaut d'ouvriers propres à les tenir en bon état. Il eſt difficile, j'en conviens, de répondre à ces objections. Quant à l'obſtacle que préſente la premiere, on pourroit le vaincre ou au moins le diminuer; mais celui qui fait naître la ſeconde objection, ne diſparoîtra qu'avec l'abominable ſyſtême de l'eſclavage.

Digitized by Google

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

Du 18 Août 1786.

Les Etats-Unis, assemblées en Congrès, ont pris les arrêtés suivans, dans leur Séance du 14 Juin.

« Que le Congrès considere la Confédération comme un pacte entre les différens Etats, pour leur avantage mutuel.

» Que l'Union, sous l'autorité de ce pacte, a droit de demander à chaque Etat, les impositions dont il est redevable, & qui sont énoncées par les articles dudit pacte.

» Que la premiere réclamation du tout sur ses parties, est que l'on effectue la formation de la Souveraineté, attendu que cette circonstance est essentielle à l'exécution des objets de la Confédération.

» Que les Etats ont le droit de nommer leurs Délégués sujets aux qualifications du cinquieme article de la Confédération, ainsi qu'ils le jugent à propos.

» Que cette nomination étant faite, conformément à la Confédération, il est du devoir des Etats d'envoyer, dans le tems convenable, leurs Délégués au Congrès, & que l'Etat qui négligeroit de se mettre en régle sur cet objet, deviendroit responsable à l'Union des délais & des maux que pourroit causer cette négligence «.

Ces Arrêtés étoient dirigés contre plusieurs Etats qui ont négligé de se faire représenter dans le Congrès. Mais depuis qu'ils ont été passés, tous les Etats ont

Digitized by Google

envoyé leurs Députés ; & en conséquence, la grande affaire de finance, pour laquelle on n'attendoit que la représentation complette, a été terminée le 2 Août. Ce jour, les Etats Unis, assemblés en Congrès, ont arrêté, qu'afin de pourvoir au service de la présente année, à un paiement d'intérêt & de deux remboursemens de capitaux sur les emprunts de la France & de la Hollande, payables au commencement de l'année prochaine, & au paiement de l'intérêt d'une année sur la dette domestique, il étoit nécessaire qu'il fût versé dans le trésor public une somme de 3 millions sept cens soixante-dix-sept mille soixante deux piastres 42 90me. avant le 1er. Janvier prochain, pour être appliquée, ainsi qu'il suit :

	Piastres	$\frac{0}{90}$
Pour le Département Civil.....	169,352	86
. . . . . Militaire.....	168,274	50
Contingences.....	94,294	65
Affaires concernant les Sauvages.....	6,000	
Pour le département du Géographe...	8,953	

Dette étrangere ; savoir :

	Piastres	$\frac{0}{90}$
Pour le payement de l'intérêt de cette année sur les emprunts de la France & de la Hollande,	317,985	10
Pour le payement du principal & intérêts dûs en		

1787, auxquels il faut pourvoir cette année,	1,392,059 17	1,723,626 47
Balance due sur l'emprunt de l'Espagne	2,396 55	
Pour l'intérêt d'une année dû aux Officiers étrangers	11,185 55	
Dette domestique, intérêt d'une année		1,606,560 65
Total		3,777,062 45

Sur laquelle somme la quote-part de chaque Etat sera ainsi qu'il suit :

	En papier	*En espèces,*
New Hampshire	56,452	76,268
Massachusset	240,370	324,746
Rhode-Island	34,613	46,764
Connecticut	142,474	191,135
New-Yorck	137,434	185,567
New-Jersey	89,279	120,619
Pensylvanie	219,765	296,908
Delaware	24,037	32,475
Maryland	151,570	206,775
Virginie	274,707	371,136
Caroline du Nord	116,749	157,732
Caroline du Sud	103,105	139,017
Géorgie	17,167	23,288
En papier	1,606,632	2,170,430
En espèces	2,170,430	
Total... *Piastres*	3,777,062	

Il est à desirer que chacun des Etats veuille

se conformer ponctuellement à cette réquisition.

La grande affaire de la formation de nouveaux Etats, admis à la Confédération générale, a été enfin terminée dans la séance du Congrès, du 7 Juillet dernier. Après différentes motions sur cet objet, les Etats-Unis ont pris l'arrêté suivant :

« Il sera recommandé à la Législature de Virginie, de prendre en considération son acte de » cession, & d'y faire les changemens nécessaires » pour autoriser les Etats-Unis assemblés en » Congrès, à partager le territoire des Etats-» Unis, situé au Nord & à l'Ouest du fleuve » Ohio, en Etats Républicains distincts, qui ne » pourront être plus de cinq ni moins de trois, » suivant ce qui pourra être requis par la situation » des Pairs & par les circonstances futures. Ces » Etats deviendront par la suite membres de l'U-» nion fédératrice, & ils auront les mêmes droits » de Souveraineté, liberté & indépendance que » les Etats primitifs, conformément à l'arrêté du » Congrès, du 10 octobre 1780. «

Les désordres & les troubles que l'émission du Papier-monnoie a occasionné dans l'Etat de Rhode Island, augmentent tous les jours, & deviennent de plus en plus alarmants. Le commerce & les affaires sont interrompus, &, ce qu'il y a de plus extraordinaire, la Loi pénale qui avoit été donnée en dernier lieu, est journellement transgressée.

Un grand nombre de riches Négocians, établis dans l'Etat de Rhode Island, se disposent à transporter ailleurs leur commerce. Cette émigration n'a d'autre cause que le

Digitized by Google

Papier monnoie & l'état précaire où il met toutes les fortunes. MM. Jones & Halsey, dont les maisons étoient connues à la Providence par les grandes affaires qui s'y faisoient, en sont déja partis avec leurs effets. L'un est allé à Boston, & l'autre à Dartmouth, dans l'Etat de Massachussett.

FRANCE.

De Fontainebleau, le 18 Octobre.

Le Marquis de Pons, Ambassadeur du Roi près Sa Majesté le Roi de Suède, de retour par congé, a eu, à son arrivée ici le 14 de ce mois, l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le Comte de Vergennes, Chef du Conseil royal des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangères.

De Paris, le 23 Octobre.

Les articles principaux du Traité de Commerce entre la France & la Grande-Bretagne sont aujourd'hui assez authentiquement connus pour être rapportés : en voici la substance.

I. Les divers Articles du traité de commerce d'Utrecht, concernant le détail des Privilèges & Réglemens Mercantiles, sont révisés & confirmés.

II. Tous les Articles non spécifiés au Tarif,

Digitized by Google

qui fait partie du Traité, seront importés réciproquement aux conditions de la Nation la plus favorisée.

III. Les divers Articles, mentionnés ci-après comme étant couchés sur le Tarif, pourront être importés aux taux suivans :

Les vins de France, au lieu de 96 liv. sterl. ne payeront plus par tonneau, pour tous droits, que ceux auxquels sont assujettis actuellement les vins de Portugal, savoir, 40 liv. sterl.

Les mêmes vins importés en Irlande payeront 30 liv. sterl.

Les vinaigres, au lieu de 67 liv. sterl., n'en payeront que 33.

Les droits sur les Eaux de-vie ont été diminués d'un tiers ; ils paieront à l'avenir 7 schellings & une fraction par gallon ou 4 quartes, mesure d'Angleterre.

4. L'Huile d'olive ne payera que les mêmes Droits que les Nations les plus favorisées.

5. La Bierre payera pour être importée dans chacun des deux Pays 30 pour cent de sa valeur.

6. Les Droits sur la Quincaillerie, la Coutelerie, les ouvrages d'Ebéniste & de Tourneur, & de tous les Articles pesans ou légers, de Fer, d'Acier, de Cuivre & d'Airain seront classés ; & le plus haut n'excédera pas le dixième pour cent de sa valeur.

7. Toutes les sortes d'Etoffes de Coton & de Laine, y compris la Bonneterie, pourront être importées, en payant 12 pour cent réciproquement, à l'exception des Manufactures où il entre de la Soie, qui sont prohibées de part & d'autre.

8. Les Toiles de *Cambrai*, les linons & les Batistes seront importées réciproquement, en payant un droit de 5 sch. la demi-pièce de 7 verges 3 quarts, aunage d'*Angleterre* : & les Toiles de la *Grande-*

Digitized by Google

Bretagne & de *France* s'importeront réciproquement, au même droit que payent actuellement celles de *Hollande* & de *Flandre*, & les Toiles de toute sorte en *Irlande* & en *France*, s'importeront réciproquement à des droits qui ne passeront pas ceux que payent actuellement les Toiles de *Hollande* & de *Flandre* en *Irlande*.

9. Les Articles de Sellerie ne payeront réciproquement que 15 pour cent de leur valeur.

10. Les Gazes payeront réciproquement 10 pour cent de leur valeur.

11. Les Articles de mode, formés de Mousseline, Batiste, Gazes & autres Articles admis en vertu du Tarif, payeront réciproquement 12 pour cent. Les articles non énoncés dans le Tarif payeront comme la nation la plus favorisée.

12. La Porcelaine, la Fayence & la Poterie payeront réciproquement 12 pour cent de leur valeur.

13. Le Verre de toute espèce payera 12 pour cent de sa valeur.

Si l'un des deux Souverains accorde des primes, l'autre pourra hausser à proportion les droits d'importation sur la même marchandise.

Ce Traité aura son effet en *France* par raport à la *Grande-Bretagne* & *l'Irlande*, dès que le Pouvoir Législatif de la *Grande-Bretagne* & de *l'Irlande* aura passé en Loi les Règlemens y relatifs, qui ont besoin de sa sanction.

Les deux Souverains sont convenus de rectifier à l'amiable les erreurs qui pourraient s'être glissées dans le Réglement des droits.

Les deux Souverains se sont réservés la

Digitized by Google

faculté d'ajouter les droits intérieurs à ceux du nouveau Tarif, à l'égard de quelques especes de marchandises : savoir, le Roi de France, à l'égard des cotons, des fers & de la bierre; & le Roi d'Angleterre, à l'égard des toiles peintes & teintes, de la bierre & du fer.

Le préambule du Traité indique les principes qui lui ont servi de base, ainsi que les vues dans lesquelles il a été rédigé. L'intention des deux Souverains est de rapprocher davantage deux Nations qui se haïssent depuis des siecles, & de consolider la paix entr'elles, en confondant leurs intérêts; d'un autre côté, on a cru devoir mettre un frein à la contrebande, qui tous les jours devenoit plus excessive, & contre laquelle on n'a pu jusqu'à présent trouver, dans aucun pays, des remedes qui pussent être adoptés par une Administration modérée. Il paroît que ce sont les frais de la contrebande qui ont donné la mesure des droits : de cette maniere les Manufactures nationales n'éprouveront aucun changement à leur désavantage; & les deux Etats auront un accroissement de revenu. Il est étonnant que ce principe, dont on prêche depuis si longtemps l'utilité, n'ait pas été adopté plutôt par toutes les nations commerçantes.

Les tempêtes de l'équinoxe ont occasionné beaucoup d'accidens sur les côtes de la Manche. Un bâtiment Anglois & un navire

de

Digitized by Google

de Dieppe, venant de la pêche de la morue, ont fait naufrage près de Saint-Vallery-sur-Somme. Le Capitaine du dernier de ces vaisseaux & 5 hommes de l'équipage sont noyés ; les 6 autres se sont sauvés dans la chaloupe. On espere sauver une partie de la cargaison.

La famille d'Argouges, aussi célébre dans l'épée que dans la robe, vient de s'éteindre en la personne du Marquis d'Argouges, Lieutenant-Général des Armée du Roi, qui est mort ces jours derniers. Il ne reste de cette maison qu'une fille unique, mariée au Prince de Talmont fils, puîné de M. le Duc de la Tremoille.

Le Roi a accordé, le 24 du mois dernier, au sieur Colombier, Inspecteur général des Hôpitaux civils & des Prisons du Royaume, un brevet de Conseiller d'Etat, comme une marque de sa satisfaction des services qu'il a rendus, & qu'il continue de rendre dans cette place.

Un Agriculteur des environs de Bernai en Normandie nous adresse les observations suivantes, concernant la carie du blé.

« Différentes expériences, dit-il, que j'ai faites » dans le cours de cette année & de la précé- » dente, jointes à des remarques de plus ancienne » date, m'ont évidemment démontré que cette » corruption des bleds, qui a fait un si grand » tort à nos deux dernieres récoltes, se répro- » duit d'elle-même par la poussiere noire & fé- » tide que contiennent les grains cariés, laquelle

Digitized by Google

» se répandant sur les bons grains, & s'attachant à leur extrémité velourée, les infecte » & donne une semence vitiée pour la semaison » suivante ; ensorte qu'une des principales causes du mal, est le mal lui-même. Apparemment que le virus de la poussiere noire, adhérente à la superficie des grains, s'insinue en » dedans avec les sucs de la terre, & attaque le » germe. Un moyen sûr d'empêcher cette contagion, seroit sans doute d'eplucher les épis » gâtés avant de livrer les gerbes au batteur ; » mais la longueur de cette opération doit la » rendre en quelque façon impraticable, surtout dans des années où il y a autant de bled » noir que nous en avons eu ces deux dernieres. » J'en ai essayé une autre plus praticable ; & que » je regarde comme assez efficace pour mériter » d'être proposée & conseillée aux cultivateurs. » Il ne s'agit que de laver sa semence à l'eau » simple, afin d'en déterger la poussiere contagieuse. De la semence ainsi lavée & dénoircie » m'a produit tous épis parfaitement sains ; » tandis que de la semence toute pareille, mais » qui n'avoit pas subi pareille lotion, & étoit » restée avec sa moucheture, m'a donné plus » d'un tiers d'épis cariés. Cette derniere n'a pas » produit trois bons épis par chaque grain ; la » premiere en a produit plus de six. Les deux » avoient été mises en terre le même jour, à » côté l'une de l'autre. Cette épreuve, à la vérité, n'avoit été faite que sur une vingtaine » de grains ; mais n'y a-t-il pas lieu de se promettre un pareil succès sur une plus grande » quantité ? On objectera peut-être qu'il est fort » possible de bien laver & de noircir une vingtaine de grains, & qu'il n'en seroit pas de » même s'il falloit faire cette opération sur des

Digitized by Google

» boisseaux ou sur des sommes. Mais des boisseaux & des sommes se lavent fort bien aussi, » & c'est ce que font quelques-uns au bled » trop moucheté, qu'ils veulent vendre ou » mettre en pain. Il faudra observer, en lavant » sa semence, de ne pas la laisser s'imprégner » d'eau, de telle sorte que l'humidité introduisit avec elle les parties virulentes de la » poussiere noire. On pourroit peut-être mixtionner dans l'eau quelques ingrédiens qui » augmenteroient sa qualité détersive. Cette méthode a le mérite d'être très-simple, très-» facile; je la crois préférable à tous égards à » l'ancienne pratique de l'échaudage dont on » commence à se dégoûter, & qui effectivement est de la plus grande incommodité pour » le semeur, à cause de la poussiere de chaux » qu'il respire, & qui lui fatigue extrêmement & » les yeux & la poitrine.

» Je conseillerai encore l'usage du moulin à » vanner, qui est très propre pour enlever la » poussiere noire. J'ajouterai que cette espèce de » van a l'avantage d'être plus expéditif que le » van ordinaire, & qu'il nettoie mieux le froment de ses grains maigres, ainsi que des » graines étrangeres. Il est plus cher que le van » commun; mais il ne revient pas à plus de dix » à douze écus. Peut-être est-il moins commode » pour de petits Laboureurs; mais il est beaucoup » plus avantageux dans des exploitations un peu » considérables; c'est ce que j'éprouve depuis plus » de trente ans.

» Comme je me crois en état d'affirmer que la » cause à laquelle j'attribue ici la corruption du » froment, est véritablement une des principales; que cette cause connue est un grand acheminement à la connoissance du remede, qu'elle

Digitized by Google

» est généralement ignorée, qu'à peine même » est-elle soupçonnée, ainsi que j'ai eu plu» sieurs fois occasion de le remarquer dans des » conversations que j'ai eues à ce sujet avec des » Laboureurs des plus intelligens, je pense, » Monsieur, que la publication de cette Note ne » peut qu'être utile, & qu'en lui donnant place » dans un de vos Numéros avant le tems de » la semaille, vous ferez plaisir à la partie esti» mable de vos Lecteurs qui s'occupent de la cul» ture de leurs terres. «.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, dans sa Séance publique, du 29 Août, a procédé à la proclamation des Prix qu'elle avoit proposés pour l'année 1786.

Le sujet des prix d'*Histoire naturelle*, fondés par M. ADAMOLE, étoit énoncé ainsi : *Quelles sont les diverses espèces de* LICHENS *dont on peut faire usage en médecine & dans les arts?* On demandoit aux Auteurs *de déterminer les propriétés de ces plantes, par de nouvelles recherches & des expériences.*

L'Académie a décerné au Mémoire N°. 4, le premier Prix ; consistant en une Médaille d'or, dont l'Auteur est M. *G. François* HOFFMAN, Docteur en Médecine de l'Université d'Erlang, Auteur de l'*Enumeratio Lichenum*, de l'*Historia Salicum*, &c. à *Erlang*, en Franconie.

La Médaille d'argent ou le second Prix, a été adjugée au Mémoire N°. 3, dont l'Auteur est M. AMOREUX, fils, Doct. Méd. en l'Université de Montpellier, Membre de plusieurs Académies.

L'*Accessit* a été donné au Mémoire N°. 2. L'Au-

Digitized by Google

teur est M. Willemet, pere, Démonstrateur de Botanique à Nancy, associé de l'Académie de Lyon.

L'Académie a abandonné le concours du Prix des Arts, fondé par M. Christin. Le sujet intéressoit particuliérement la Ville de Lyon : *Quels sont les moyens d'augmenter la valeur des soies nationales, en perfectionnant le tirage ?*

L'Académie avoit renvoyé à la même époque, la distribution du Prix dont M. le Duc de Villeroy, son protecteur, a fourni la Médaille & le sujet conçu en ces termes :

Les expériences sur lesquelles Newton *établit la différente réfrangibilité des rayons hétérogenes, sont-elles décisives ou illusoires ?* On demandoit aux Auteurs *que l'examen dans lequel ils entreroient fût approfondi, & leurs assertions fondées sur des expériences simples, dont les résultats fussent uniformes & constants.*

Le concours, par son mérite, a répondu à l'importance de la question. On y a admis huit Mémoires, dont quatre attaquent la théorie *Newtonienne*, & quatre la défendent. Deux des premiers & deux des seconds étoient évidemment trop inférieurs aux autres pour soutenir la concurrence. Le vrai concours n'a eu lieu en effet qu'entre deux savans Mémoires opposés à *Newton*, & deux qui confirment ses expériences & sa théorie. Toutes les expériences ont été soigneusement répétées avec les instrumens que le zele de quelques Académiciens a fournis. Les Commissaires y en ont ajouté de nouvelles ; les résultats ont été constamment en faveur du célebre Physicien Anglois ; & l'Académie s'est félicitée d'avoir à couronner deux défenseurs de sa doctrine, vraiment dignes de ce grand homme.

Digitized by Google

Elle a décerné la Médaille d'or au Mémoire côté N°. 4, qui eſt de M. *Flaugergues*, fils, correſpondant de la Société Royale de Médecine de Paris, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, & du Muſée de Paris; à *Viviers*, en Vivarais.

L'*Acceſſit* a été donné au Mémoire latin, côté N°. 3. L'Académie a témoigné un vrai regret de n'avoir pas un autre Prix à accorder à cet important ouvrage. Il défend la théorie de *Newton* avec des armes également victorieuſes; mais l'étendue du travail a mérité la préférence au précédent.

L'Auteur eſt M. *Ant. Brugmans*, profeſſeur de Philoſophie & de Mathématiques, & de pluſieurs Académies ſavantes, à *Groningue*, dans les Provinces-Unies.

L'Académie a arrêté, par délibération, que les deux Mémoires, ainſi que le rapport de ſes Commiſſaires, ſeroient imprimés & publiés auſſi-tôt qu'il ſe pourra.

SUJETS propoſés pour l'année 1787.

Le Prix des *Mathématiques*, fondé par M. CHRISTIN, devoit être adjugé en 1784, à l'Auteur du meilleur Mémoire ſur le ſujet ſuivant:

1°. *Expoſer les avantages & les inconvéniens des voûtes ſur-baiſſées dans les différentes conſtructions, ſoit publiques, ſoit particulieres, où l'on eſt en uſage de les employer.*

2°. *Conclure de cette expoſition, s'il eſt des cas où elles doivent être préférées aux voûtes à plein-cintre, & quels ſont ces cas.*

3°. *Déterminer géométriquement quelle ſeroit la courbure qui leur donneroit le moins d'élévation, en leur conſervant la ſolidité néceſſaire.*

Digitized by Google

L'Académie reçut quatre Mémoires ; qui tous méritèrent des éloges ; mais aucun ne parut remplir suffisamment les différentes vues indiquées dans le programme. Ces considérations & l'importance du sujet décidèrent l'Académie à doubler le Prix proposé, & à proroger le concours jusqu'au 1 Avril 1787.

Les Paquets seront adressés, *francs de port*, à Lyon, *à M.* DE LA TOURETTE, *Secrétaire perpétuel, pour la classe des Sciences, rue Boissac ;*

Ou à M. DE BORY, *ancien Commandant de Pierre-Scize, Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres, & Bibliothécaire, rue Sainte-Hélene ;*

Ou chez AIMÉ DE LA ROCHE, *Imprimeur-Libraire de l'Académie, maison des Halles de la Grenette.*

Le Prix consiste en deux Médailles d'or, du prix chacune de 300 livres, & sera délivré en 1787, dans la séance publique de l'Académie, le premier Mardi apres la fête de S. Louis. Les Mémoires ne seront admis au concours, que jusqu'au premier Avril de la même année, *le terme étant de rigueur.*

PRIX *extraordinaires.*

Un père de famille, citoyen plein de zele & de lumieres, a desiré que l'Académie s'occupât d'un sujet relatif *aux voyages & à l'éducation de la jeunesse.* Il lui a demandé de proposer un prix de 600 liv. dont il a fait le fonds, à l'Auteur, qui au jugement de l'Académie, aura mieux rempli ses vues. Cette Compagnie s'est empressée de proposer le sujet, ainsi qu'il suit :

Les Voyages peuvent-ils être considérés comme un moyen de perfectionner l'éducation ?

Digitized by Google

Le Prix de 600 liv. se distribuera en 1787, après la Fête de S. Louis. Les Mémoires seront admis au concours jusqu'au premier Avril de la même année, sous les mêmes conditions que ci-dessus.

A la même époque, l'Académie proclamera le Prix de 1200 liv. dont M. l'Abbé RAYNAL a fait les fonds, & dont le sujet a été continué & précédemment annoncé en ces termes :

La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ?

S'il en résulte des biens, quels sont les moyens de les conserver & de les accroître ?

Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?

Les Auteurs qui ont déja concouru, seront admis à envoyer, sous leur premiere devise, les changemens qu'ils croiront convenables ; *cependant une nouvelle copie paroît préférable.*

On n'admettra au concours que les Discours ou Mémoires qui seront envoyés *avant le premier Mars 1787 ; le terme est de rigueur.* Les autres conditions, suivant l'usage.

SUJETS proposés pour l'année 1788.

Pour le prix de *Physique* de la fondation de M. CHRISTIN, qui sera double, l'Académie, après avoir couronné un savant Mémoire, qui a démontré *les dangers évidents qui résultent de la mixtion de l'alun dans le vin*, desirant la solution complette d'un problême qui lui paroît de la plus grande importance pour le bien de l'humanité, a proposé le sujet qui suit :

Quelle est la maniere la plus simple, la plus prompte, & la plus exacte, de reconnoître la présence de l'alun & sa quantité, lorsqu'il est en dissolution

Digitized by Google

dans le vin, sur-tout dans un vin rouge très-coloré ?

On demande des expériences constantes, simples & faciles à répéter.

Le Prix consiste en deux Médailles d'or, de la valeur chacune de 300 liv. Il se distribuera en 1788, à l'époque & aux conditions ordinaires.

L'Académie, pour les prix d'*Histoire naturelle*, fondés par M. ADANSON, demande,

Quels sont les différens insectes de la France, réputés vénimeux ? Quelle est la nature de leur venin ? Quels sont les moyens d'en arrêter les effets ?

Les Auteurs, en annonçant les insectes qu'ils voudront désigner, en déterminèront le genre & l'espece.

On leur demande essentiellement de nouvelles recherches & des expériences.

Les conditions comme ci-dessus. Les prix, consistant en une Médaille d'or de la valeur de 300 liv., & une Médaille d'argent, frappée au même coin, seront décernés en 1788, après la *Fête de S. Pierre.*

La même année, l'Académie distribuera extraordinairement le prix double de la fondation de M. CHRISTYN, qu'elle a réservé, concernant les *Arts*. Elle propose en conséquence le sujet suivant :

FIXER sur les matieres végétales ou animales, ou sur leurs tissus, en nuances également vives & variées, la couleur des LICHENS, *& spécialement celle que produit l'*ORSEILLE ; *c'est-à-dire, teindre les matieres végétales ou animales, ou bien leurs tissus, de maniere que les couleurs qui en résulteront, notamment celles que donne l'*ORSEILLE, *puissent être réputées de* BON-TEINT.

Digitized by Google

On demande que les procédés de teinture & ceux d'épreuves, soient accompagnés d'échantillons, tels qu'on puisse inférer de leur état de comparaison, ce que telle ou telle couleur & telle ou telle nuance, peuvent supporter de l'action de l'air ou des lavages.

Lettre au Rédacteur.

Monsieur, beaucoup de personnes font usage d'acides pour blanchir les dents; on ne peut pas trop s'élever contre un pareil moyen qui est fait pour en accélérer la perte; cet abus est assez fréquent pour exciter la réclamation des Artistes destinés à l'entretien de la bouche. Nous sommes journellement consultés sur des ramollissemens de dents, qui n'ont pas d'autre cause; & je me propose de publier une dissertation sur cet objet. Tout le monde connoît l'effet de l'oseille sur les dents: cet agacement est l'effet d'une très-vive action qu'ils exercent sur l'émail; c'est un diminutif de celle que produisent les acides minéraux, tels que l'acide vitriolique, & l'acide marin: on a beau les dulcifier par l'addition de l'esprit de vin; on ne détruit pas l'action dissolvante de ces acides; qu'on mette en effet une dent dans l'esprit de sel, quoiqu'il soit le moins actif des acides minéraux, on verra, en peu d'instans, la dent attaquée, & dans 24 heures elle sera entièrement dissoute, ce qu'il y a de singulier dans cette expérience, c'est que l'émail qui couvre la couronne de la dent, quoique compacte, & par-conséquent plus dure, est le premier dissous. La dent finit par disparoître entiérement; & convertit la dissolution en une gelée.

Il n'en est pas de même des eaux que préparent les Dentistes; celle que je distribue jouit d'une réputation méritée & confirmée par un succès

Digitized by Google

constant ; du reste je la soumets aux épreuves les plus rigoureuses des Chimistes. Cette eau est composée de substances aromatiques & vulnéraires, dont l'effet est de fortifier les gencives, & de calmer les douleurs des dents.

Me permettrez-vous, Messieurs, de réclamer contre une erreur qui m'est préjudiciable ? La mort de mon pere a fait croire que c'étoit moi ; je préviens les personnes qui m'accordent leur confiance, que je demeure rue St. Honoré, près celle de l'Arbre-sec, maison de M. Cadet, Apothicaire.

J'ai l'honneur d'être &c.

LEROY DE LA FAUDIGNIERE, *Chirurgien-Dentiste de Paris & de Rouen.*

Marie de Macnemara, veuve du sieur Blondeau de Combas, Brigadier des Armées du Roi, est morte à Limoges, le 8 de ce mois, âgée de 59 ans.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES, le 21 Octobre.

M. de *Berg*, Amman ou Grand-Mayeur de cette ville, distingué par son mérite personnel & par quelques Ouvrages d'utilité publique, a été nommé par l'Empereur Directeur-Général de la Police des Pays-Bas-Autrichiens.

Le Prince Héréditaire de Portugal, écrit-on de Lisbonne, a couru un très-grand danger le 7 de ce mois à Caldas, où S. A. R.

Digitized by Google

prend les bains. La tente eſt dreſſé à trois quarts de mille environ ſur la plage. Ce jour-là les flots étoient fort agités & la mer plus haut qu'à l'ordinaire. Le matelot qui conduiſoit le Prince ſur une eſpece de radeau, prit la liberté de lui repréſenter que le moment n'étoit pas favorable pour ſe baigner; le jeune Prince qui y trouvoit beaucoup de plaiſir, & qui ne croyoit pas le danger bien grand, voulut aller: mais ce qu'avoit prévu le matelot arriva, la mer devenue de plus en plus orageuſe, renverſa la tente, & entraîna le Prince, qui voulant s'attacher à un Chambellan, le fit tomber avec lui. Le matelot s'étant auſſi-tôt précipité pour les ſecourir, eut le bonheur de ſaiſir le Prince par les cheveux, & le ramena au radeau. Son Alteſſe Royale étoit déjà fort enfoncée ſous l'eau, & auroit indubitablement péri ſans la rapidité des ſecours du matelot.

La nouvelle de la ſignature du Traité de Commerce a été reçue avec la plus grande joie en Angleterre par les Manufacturiers des trois Royaumes. M. Pitt le leur a fait annoncer officiellement; & dès ce moment l'activité a redoublé dans tous les atteliers, afin que la matiere des échanges ſe trouve prête au premier moment de l'exécution de ce Traité. On aſſure que le Parlement rentrera dans les premiers jours de Novembre, & que M. Pitt préſentera en même temps

aux deux Chambres trois Traités de Commerce; l'un avec la France, l'autre avec la Russie, & le troisieme avec le Portugal. Enfin il mettra sur le tapis la convention qui a été conclue avec l'Espagne, au sujet d'une augmentation de territoire & de commerce, & pour consolider la paix, il a été réciproquement secondé au-dehors; & cependant on s'attend à voir le parti de l'Opposition élever encore quelques cris contre des arrangemens aussi utiles, tant le bien se fait avec des peines infinies.

Suivant les derniers avis reçus de l'Inde en Angleterre, la Grande Bretagne a actuellement dans ces contrées une armée de plus de 80 mille Cypaies, dont tous les Officiers & les bas Officiers sont Anglois; & cette armée, divisée en différens corps, couvre ses possessions contre toute entreprise de la part des Nababs & Rajahs du pays, depuis le Bengale jusques à la côte de Malabar.

Extraits des Gazettes Hollandoises & autres.

Les Etats d'Utrecht ont adressé la lettre suivante à Leurs Hautes Puissances les Etats-Généraux.

Dans le temps que nous avons la satisfaction de voir que tous les Confédérés se sont déclarés être portés à terminer, par leur intercession amicale & conforme à la Constitution & aux vrais intérêts de cette Province, les différends qui s'y sont

Digitized by Google

élevés, nous nous trouvons d'intention d'accepter, non seulement cette offre amicale de bons voisins, avec les plus vifs sentimens de reconnoissance, mais aussi d'insister sérieusement auprès desdits Confédérés, vu que le désordre augmente de plus en plus, & que s'il continue, il causera la ruine totale de cette Province, de nommer au plutôt possible des Députés, afin de parvenir à ce but désirable, & de commencer les conférences, comme nous l'avons compris dans la circulaire, dont nous avons l'honneur de joindre ici la copie; nous avons jugé nécessaire d'en donner connoissance à Vos Hautes Puissances : vous priant instamment d'appuyer, par votre influence, auprès de tous les hauts Confédérés, notre invitation présente, de la manière que V. H. P. jugeront la plus convenable.

A Amersfoort, le 3 Octobre 1786. (*Gazette de la Haye. N°.* 123.)

Lettre circulaire de LL. NN. PP. les Etats du Pays d'Utrecht aux Etats des autres Provinces.

Ayant la satisfaction de voir que les Confédérés ont déclaré, sur notre invitation, être portés à terminer par leur médiation un arrangement amical & conforme à la constitution & aux vrais intérêts de la Province, par lequel il soit mis fin aux différends qui se sont élevés & aux troubles qui vont toujours en augmentant dans cette Province : nous déclarons que c'est avec des sentimens vifs de reconnoissance que nous acceptons les bons offices des Confédérés que V. H. P, nous ont procuré; & vu que les désordres augmentent, & que la ruine de la Province semble s'approcher de plus en plus, nous

Digitized by Google

nous trouvons obligés de solliciter, aussi sérieusement que l'exigent l'importance de l'affaire & la conservation de la Province, auprès de V. N. P. pour qu'elles veuillent bien nous prêter le plutôt possible cette médiation amicale de bons voisins, & de nommer pour cet effet des Députés, afin de commencer au plutôt les Conférences; soit à Amersfoort où nous sommes encore obligés de nous assembler, soit en tel autre endroit que l'on jugera pouvoir conférer librement & en sureté. Nous sommes assurés que V. N P. qui sont pleinement informées par diverses lettres circulaires que nous avons écrites, de la malheureuse situation des affaires, voudront bien prendre en bonne part nos instances réitérées, & être convaincues que les affaires de cette Province sont parvenues à cette extrémité (nous le disons avec regret & douleur), qu'il n'y a qu'une prompte intervention de nos Confédérés qui semble pouvoir prévenir, sous la Bénédiction Divine, la ruine totale de la Province. *Avec quoi*, *Nobles & Puissans Seigneurs* &c. &c. *Idem.*

Aujourd'hui 12, conformément à la coutume, s'est faite l'installation de la Régence d'Utrecht, avec une pompe & une solemnité qui n'avoit pas encore eu d'exemple. Le Réglement de 1674 a été entiérement proscrit, quant à ce qui regarde l'Administration Municipale de notre ville; le Réglement, arrêté depuis un an, a été finalement introduit, & l'observation ponctuelle en a été jurée publiquement par la Magistrature entrée en exercice, & par la Bourgeoisie en Corps, qui a nommé, installé & proclamé les Magistrats qui doivent servir un an entier, à compter

Digitized by Google

du 12 Octobre 1786, au 12 Octobre 1787.

[*Gazette d'Amsterdam*, n°. 83.]

Le Général van Reyssel, Commandant du Cordon des Troupes de la Province sur les frontieres d'Utrecht, a reçu une quantité de munitions de guerre suffisante pour agir en conséquence de ses ordres, si le cas le requiert; mais tout annonce qu'on ne sera pas obligé d'en venir à cette extrémité [*Idem.*]

Le Conseil d'Etat des Provinces-Unies a écrit le 29 S. prembre dernier une lettre aux Etats-Généraux dans laquelle il déclare que plusieurs événemens qui ont eu lieu depuis quelques semaines dans cette République, & sur-tout à l'égard de la Milice, lui avoient fait remarquer une grande confusion dans l'administration publique, & plusieurs démarches tendant à renverser la Constitution; ce qui lui fait prévoir avec certitude que l'édifice de l'union s'écroulera infailliblement, à moins que l'on n'y porte de prompts remedes.

Que dans une lettre du 12 de ce mois, il avoit déjà représenté ces considérations à Leurs Hautes Puissances, considérations que d'ailleurs elles ne pouvoient pas ignorer, & sur-tout les ordres qui se donnent de toutes parts dans la République, & qui sont également contradictoires & peu conformes à la Constitution, tant parce qu'ils sont donnés séparément aux troupes & en violation du territoire des Provinces de la République, que pour l'évacuation des places de frontiere qui, dégarnies de munitions de guerre, se trouvent sans défense, & exposées aux suites funestes qui se sont déjà manifestées.

Que pour ne pas augmenter les dissensions, le Conseil d'Etat, quoiqu'obligé de veiller aux

Digitized by Google

infractions de la Constitution de l'Etat, n'entrera pour cette fois dans aucune discussion, & se contentera simplement, pour satisfaire à ce qu'il croit se devoir à lui-même, de mettre ces considérations sous les yeux de L. H. P. & de tous les confédérés; afin que son silence ne soit pas regardé comme un aveu des démarches inconstitutionelles, & qu'on n'en puisse jamais tirer aucune conséquence préjudiciable à sa charge.

Que d'ailleurs il conjure les Provinces Unies par tout ce qu'il y a de plus saint, de faire en sorte que tout soit bientôt rétabli d'une maniere tranquille & amicale sur les fondemens anciens & solides de la Constitution.

Le 29 du mois dernier, on afficha à Hattem une publication des Etats de Gueldre, qui contient en substance, que L. N. P. ayant appris les excès auxquels s'étoient portés les soldats, elles enjoignent à ceux qui en ont été les victimes, de former sur le champ une liste bien spécifiée des effets avariés & perdus, & de l'adresser aux Etats.

Le 30, on fit également la publication qui prononce une amnistie en faveur de ceux qui voudront revenir dans 6 semaines: cette publication exhorte encore les Bourgeois à la tranquillité. [*Gazette de la Haye*, n°. 123.]

Les Etats de Frise ont écrit en ces termes aux Etats de Hollande.

Plus nous considérons attentivement la situation présente de notre République, plus nous nous inquiétons sur le sort qui la menace: l'idée épouvantable de sa ruine prochaine se montre de plus en plus vraisemblable, si on n'emploie

sans délai les remedes qui pourront la prévenir. Nous avons reçu, tant par la communication de la Correspondance qui a eu lieu entre V. N. P. & les Seigneurs Etats de Gueldre, à l'égard de ce qui s'est passé à Hattem & Elbourg, que par les lettres des Seigneurs Etats d'Utrecht écrites à V. N. P. sur des matieres non moins importantes, de nouvelles raisons de nous allarmer & de craindre le destin le plus affreux pour la chere patrie.

En effet, N. & P. S. nous tremblons, lorsque nous considérons à quel point sont montés de là les divisions qui ont eu lieu entre V. N. P. & les Provinces susdites : & nous croirions manquer à notre devoir comme confédérés, & nous rendre responsables, tant à l'égard des citoyens actuels du Pays, que de la postérité, si nous gardions plus long-tems le silence, & si nous ne communiquions les vrais sentimens de notre cœur, à l'égard des circonstances actuelles, à V. N. P. & à nos autres confédérés.

Nous prions donc V. N. P. de vouloir bien peser avec nous si l'éloignement qui existe à présent, & qui doit augmenter de plus en plus, ne pourroit avoir dans peu ces suites dangereuses, que des Puissances étrangeres (croyant que leurs affaires y sont intéressées) se mêleront de ces différens, & qu'apparemment prenant parti entre Province & Province, en viendront à ouvrir le théâtre de la guerre dans le sein de notre Patrie ; guerre dont l'issue sera la destruction des fondemens sur lesquels reposant toute notre prospérité, rompra sans remede les liens de la Confédération & causera la ruine totale de cette République jadis si floriſſante.

C'est, N. & P. S., c'est en considérant cet avenir fatal, ces circonstances dangereuses, que

Digitized by Google

nous nous trouvons vivement pressés de nous adresser à V. N. P. & aux autres confédérés, de leur exposer la situation dangereuse des affaires, de présenter à V. N. P., ainsi qu'aux Etats de Gueldre & d'Utrecht, notre médiation & nos bons offices formels, avec cette participation sincere, ces vues désintéressées, ce vrai amour pour la patrie, qui pourront toujours faire connoître un vrai Confédéré de cette République, avec l'assurance la plus solemnelle que rien ne seroit aussi desirable pour nous que de poser les fondemens d'une réconciliation qui bannira toutes les divisions, écartera toute fatale influence étrangere, détruira tout soupçon, & feroit revivre l'harmonie entre les Confédérés.

Nous nous confions trop dans la cordialité & l'amour de la Patrie de V. N. P., pour douter un moment qu'elles n'acceptent des offres qui n'ont d'autre but quelconque que la conservation du pays. *Avec quoi, &c.*

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Cause entre entre le sieur J..., Notaire Royal, & la demoiselle J..., fille majeure.

Opposition à un mariage.

Il n'est gueres possible d'empêcher une ma-

---

(1) On souscrit à toute époque pour l'Ouvrage entier, dont le prix est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat au Parlement, rue de la Harpe, N°. 20.

Digitized by Google

jeure de contracter un mariage, même mal assorti; la famille ne peut que le regarder, & lorsque la Justice reconnoît que des motifs raisonnables font agir les parens de celle qui veut se mésallier, elle s'empresse de concourir avec eux à prolonger les délais, pour donner le tems à la personne aveuglée de faire des réflexions salutaires. Voici le fait. — La demoiselle J., fille majeure, née d'une famille honnête dans la Bourgeoisie, dont les Parens, Avocats, Notaires, jouissent de l'estime & de la considération publique, avoit formé le projet de se marier avec le nommé B., ci-devant Maître-d'école de la ville de P., maintenant sans état; fils d'un Ouvrier Maçon, renvoyé, dit on, d'un Seminaire, frere enfin d'un homme condamné au bannissement par contumace. — Le pere de la demoiselle J. n'ayant pas voulu entendre parler de ce mariage, elle fit des sommations respectueuses; & craignant les vivacités d'un pere irrité, elle sortit de la maison paternelle, sans qu'on ait pu savoir où elle s'étoit refugiée. — Le pere a formé opposition au mariage, & toute la famille s'est réunie à lui pour empêcher une union aussi peu convenable. Une Sentence des premiers Juges prononça néanmoins la main-levée des oppositions. Appel de ce Jugement: Arrêt du 2 Septembre 1786, qui, avant faire droit, a ordonné qu'il seroit sursis de trois mois à statuer sur l'appel, pendant lequel tems, la demoiselle J. seroit tenue de se retirer dans le Couvent qui seroit ordonné par l'ordinaire, où le pere, suivant ses offres, lui feroit sa pension & son entretien, dépens réservés.

CHATELET DE PARIS, PARC CIVIL.
Cause entre le sieur Le... Doyen du College de

Digitized by Google

Académie Royale de . . . ——— Et le sieur Le. . . Banquier.

Alimens demandés par un pere à son fils.

Qu'il soit du devoir d'un fils de venir au secours de son pere dans l'indigence, c'est un sentiment que personne n'osera contester ; mais ce devoir n'est pas toujours généreux ; souvent même il calcule trop exactement ; & alors, au lieu d'acquitter la dette précieuse de la nature, il produit une injure grave, qu'il est difficile de pardonner. ——— Il est triste que dans un siecle de Bienfaisance, où les Citoyens de tous les ordres concourent au soulagement des malheureux, où une Société formée donne habituellement des secours aux *Octogénaires* indigens, les Tribunaux retentissent encore des plaintes d'un pere plus qu'*octogénaire*, qui est obligé de demander à son fils opulent une augmentation de pension que son grand âge & ses infirmités lui rendent nécessaire. Tel étoit l'objet de cette Cause. En voici les circonstances. ——— Le sieur Le. . . s'étoit marié trois fois ; il avoit eu plusieurs enfans de ses différens mariages. Il avoit épousé en troisiemes noces la Dlle. Drancy, qui ne lui avoit apporté que 4000 liv. en dot. Son âge commençoit à s'avancer ; ses occupations diminuoient : cette dot & 1300 liv. empruntées de la mere de sa troisieme femme, furent bientôt consommées à l'entretien du ménage & de trois enfans nés du dernier mariage. Ainsi le sieur Le. . . voyoit sa fortune se déranger, tandis que celle de deux enfans du premier lit s'arrondissoit de jour en jour. L'un de ces enfans, ci-devant Notaire, avoit fait un mariage très-riche, & avoit vendu sa charge 240000

Digitized by Google

jeure de contracter un mariage, même mal assorti; la famille ne peut que le regarder, & lorsque la Justice reconnoît que des motifs raisonnables font agir les parens de celle qui veut se mésallier, elle s'empresse de concourir avec eux à prolonger les délais, pour donner le tems à la personne aveuglée de faire des réflexions salutaires. Voici le fait. — La demoiselle J. fille majeure, née d'une famille honnête dans la Bourgeoisie, dont les Parens, Avocats, Notaires, jouissent de l'estime & de la considération publique, avoit formé le projet de se marier avec le nommé B., ci-devant Maître-d'école de la ville de P., maintenant sans état; fils d'un Ouvrier Maçon, renvoyé, dit on, du Seminaire, frere enfin d'un homme condamné au bannissement par contumace. — Le pere de la demoiselle J. n'ayant pas voulu entendre parler de ce mariage, elle fit des sommations respectueuses; & craignant les vivacités d'un pere irrité, elle sortit de la maison paternelle, sans qu'on ait pu savoir où elle [illegible]roit refugiée. — Le pere a formé opposition [illegible]riage, & toute la famille s'est réunie à [illegible]mpêcher une union aussi peu conven[illegible]. Sentence des premiers Juges pron[illegible]noins la main-e des oppositions, [illegible]ce Jugement: du 2 Septemb[illegible], a ordonné qu[illegible]qui, avant faire tuer sur l'appe[illegible]arsis de trois mois oiselle J. ser[illegible]lequel tems, la vent qui seroi[illegible]se retirer dans le ère, suivant [illegible]par l'ordinaire, & son entre[illegible]lui prieroit sa [illegible]ns réservés.

ATELET [illegible], PARC[illegible]
entre le [illegible] Doyen

Digitized by Google

Académie Royale de . . . —— Et le sieur Le. . . Banquier.

Alimens demandés par un pere à son fils.

Qu'il soit du devoir d'un fils de venir au secours de son pere dans l'indigence, c'est un sentiment que personne n'osera contester; mais ce devoir n'est pas toujours généreux; souvent même il calcule trop exactement; & alors, au lieu d'acquitter la dette précieuse de la nature, il produit une injure grave, qu'il est difficile de pardonner. —— Il est triste que dans un siecle de Bienfaisance, où les Citoyens de tous les ordres concourent au soulagement des malheureux, où une Société formée donne habituellement des secours aux *Octogénaires* indigens, les Tribunaux retentissent encore des plaintes d'un pere plus qu'*octogénaire*, qui est obligé de demander à son fils opulent une augmentation de pension que son grand âge & ses infirmités lui rendent nécessaire. Tel étoit l'objet de cette Cause. En voici les circonstances. —— Le [illegible] Le . . . s'étoit marié trois fois; il avoit eu [illegible]s enfans de ses différens mariages. Il [illegible]ousé en troisiemes noces la Dlle. D[illegible], [illegible]ui avoit apporté que 4000 liv. en dot. [illegible] con[illegible]oit à s'avancer; ses occupa[illegible] mi[illegible] cette dot & [illegible] liv. em[illegible] es[illegible]re de sa troisieme femme, b[illegible]nmées à l'entretien du mé[illegible] & [illegible]ans nés du dernier mariage. [illegible] . . voyoit sa fortune se dimi[illegible] [illegible]elle de deux enfans du premier [illegible] de jour en jour. L'un de ses [illegible]nt Notaire, avoit fait un [illegible], & avoit vendu sa charge [illegible]

jeure de contracter un mariage, même mal assorti; la famille ne peut que le regarder, & lorsque la Justice reconnoît que des motifs raisonnables font agir les parens de celle qui veut se mésallier, elle s'empresse de concourir avec eux à prolonger les délais, pour donner le tems à la personne aveuglée de faire des réflexions salutaires. Voici le fait. — La demoiselle J., fille majeure, née d'une famille honnête dans la Bourgeoisie, dont les Parens, Avocats, Notaires, jouissent de l'estime & de la considération publique, avoit formé le projet de se marier avec le nommé B., ci-devant Maître-d'école de la ville de P., maintenant sans état, fils d'un Ouvrier Maçon, renvoyé, dit on, d'un Seminaire, frere enfin d'un homme condamné au bannissement par contumace. — Le pere de la demoiselle J. n'ayant pas voulu entendre parler de ce mariage, elle fit des sommations respectueuses; & craignant les vivacités d'un pere irrité, elle sortit de la maison paternelle, sans qu'on ait pu savoir où elle s'étoit refugiée. — Le pere a formé opposition au mariage, & toute la famille s'est réunie à lui pour empêcher une union aussi peu convenable. Une Sentence des premiers Juges prononça néanmoins la main-levée des oppositions. Appel de ce Jugement: Arrêt du 2 Septembre 1786, qui, avant faire droit, a ordonné qu'il seroit sursis de trois mois à statuer sur l'appel, pendant lequel tems, la demoiselle J. seroit tenue de se retirer dans le Couvent qui seroit ordonné par l'ordinaire, où le pere, suivant ses offres, lui feroit sa pension & son entretien, dépens réservés.

CHATELET DE PARIS, PARC CIVIL.
Cause entre le sieur Le... *Doyen du College de*

Digitized by Google

Académie Royale de . . . ——— Et le sieur Le . . . Banquier.

Alimens demandés par un pere à son fils.

Qu'il soit du devoir d'un fils de venir au secours de son pere dans l'indigence, c'est un sentiment que personne n'osera contester ; mais ce devoir n'est pas toujours généreux ; souvent même il calcule trop exactement ; & alors, au lieu d'acquitter la dette précieuse de la nature, il produit une injure grave, qu'il est difficile de pardonner. ——— Il est triste que dans un siecle de Bienfaisance, où les Citoyens de tous les ordres concourent au soulagement des malheureux, où une Société formée donne habituellement des secours aux *Octogénaires* indigens, les Tribunaux retentissent encore des plaintes d'un pere plus qu'*octogénaire*, qui est obligé de demander à son fils opulent une augmentation de pension que son grand âge & ses infirmités lui rendent nécessaire. Tel étoit l'objet de cette Cause. En voici les circonstances. ——— Le sieur Le . . . s'étoit marié trois fois ; il avoit eu plusieurs enfans de ses différens mariages. Il avoit épousé en troisiemes noces la Dlle. Drancy, qui ne lui avoit apporté que 4000 liv. en dot. Son âge commençoit à s'avancer ; ses occupations diminuoient : cette dot & 1300 liv. empruntées de la mere de sa troisieme femme, furent bientôt consommées à l'entretien du ménage & de trois enfans nés du dernier mariage. Ainsi le sieur Le . . . voyoit sa fortune se déranger, tandis que celle de deux enfans du premier lit s'arrondissoit de jour en jour. L'un de ses enfans, ci-devant Notaire, avoit fait un mariage très-riche, & avoit vendu sa charge 230000

liv. Depuis, il a fait la Banque, & jouit, dit on maintenant, de 30000 liv. de rente. —— Dès la fin de 1782, le sieur Le... fut forcé de demander des secours à ses enfans. Ses deux fils du premier lit se sont réunis pour lui faire volontairement une pension de 600 liv. payable à raison de 50 liv. par mois : elle a été fournie exactement. Mais cette pension, devenue insuffisante, le sieur Le... a sollicité une augmentation. Un de ses fils, Capitaine de navire, étoit absent. Il s'adressa à celui qui avoit été Notaire, qu'il voyoit à la tête d'une brillante fortune. Ce fils s'y étant refusé, le pere a pris le parti de le faire assigner, pour le faire condamner à lui payer une pension de 2400 liv. —— Ses moyens étoient fondés sur la nature ; sa détresse, son grand âge, & la fortune de son fils, servoient de base pour fixer la pension demandée. —— La defense du fils se réduisoit à-peu-près à ceci. —— Sans doute un fils doit venir au secours de son pere ; mais lorsqu'il a été volontairement au devant de ses desirs, qu'il s'est engagé librement à lui payer une pension que le pere lui-même a arbitrée, qu'il l'a payée exactement, ce pere n'est pas recevable à venir se plaindre en Justice, & à demander une augmentation. Au surplus, ce devoir de subvenir aux besoins de son pere est commun à tous les enfans ; pourquoi la demande en est-elle formée contre un seul ? La détresse de mon pere n'est pas telle qu'il la dépeint ; le bien de sa femme, le produit de son état, sa pension de *Doyen* du College dont il est membre ; tout cela forme plus de 6000 liv. de rente. L'opulence dont mon pere prétend que je jouis, n'est pas aussi considérable qu'il la suppose. Ma fortune n'est rien moins que réalisée : elle peut disparoître

Digitized by Google

d'un jour à l'autre ; j'ai les charges de ma maison, des enfans à établir, le mariage récent de ma fille m'a nécessairement gêné. — Mais on répondoit pour le pere. — Le devoir de le secourir est une dette dont tous les enfans sont tenus solidairement, sauf le recours de celui qui la paie contre les autres. Les revenus du pere sont imaginaires, & ses besoins sont réels ; la fortune de son fils n'en est que plus considérable pour être dans son porte-feuille. Il n'a que deux enfans ; une fille mariée & dotée 90000 liv. fait présumer une fortune considérable, soit pour marier le second enfant, soit pour soutenir l'état d'une maison. — La Sentence du 5 Juillet 1785, a condamné le sieur Le... fils, ancien Notaire, à payer à son pere une pension alimentaire & viagere de 1800 liv. payable par quartier & d'avance, sauf son recours contre ses freres & sœurs pour la portion contributoire, & aux dépens.

Parc Civil. Cause entre les mêmes Parties. — Pension alimentaire est-elle sujette à la retenue des impositions royales ?

La Sentence du 5 Juillet 1785, a été signifiée le 19 du même mois. Le lendemain, commandement de payer le premier quartier de la pension. Le sieur Le... fils observa qu'il convenoit de faire deux déductions : la premiere de 50 liv. pour pareille somme qu'il avoit payée au mois de Mai, sur la pension volontaire qu'il faisoit ; la seconde de 72 liv. pour raison des impositions royales. L'on convint pour le pere de la justice de la premiere déduction : mais on soutint qu'une pension alimentaire n'étoit point sujette à retenue. Les Parties insistierent. Référé

Digitized by Google

du fils avec la déduction ; & pour la décision du fond, renvoya les Parties à l'Audience. La Cause plaidée de nouveau, le fils rappella l'Edit d'imposition du dixieme & du vingtieme denier, qui dit formellement, Art. 8, *seront sujettes à la déduction des impositions royales toutes les rentes perpétuelles ou viageres, douaires, usufruits, ou pensions créés par contrat, jugement, obligation ou autrement.* Il tira de cette Loi la conclusion de la justice de sa demande. — Le pere soutint que l'intention du Législateur n'avoit pu être d'assujettir des pensions alimentaires à ces impositions ; parce que les alimens, strictement pris & nécessaires pour vivre, ne peuvent éprouver ces déductions, que les besoins de l'Etat rendent nécessaires, & qui peuvent, selon l'exigence des cas, augmenter ou diminuer. Il argumenta d'ailleurs de l'Art. 9 de l'Edit du vingtieme, qui autorise les Propriétaires des fonds à retenir les impositions royales sur les rentes perpétuelles ou viageres, dont les fonds peuvent être chargés, en justifiant qu'ils ont payé sur leurs biens les impositions. Or, ajouta-t-il, le fils a dit dans sa défense n'avoir aucuns biens-fonds : donc ne payant point d'impositions royales sur ses biens, il est non recevable à vouloir les défalquer sur une pension alimentaire qu'il fait à son pere.

La Sentence du 4 Août 1785, a débouté le fils de sa demande, à fin de déduction de la retenue des impositions royales, & le condamne aux dépends.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 2 6 1939

Digitized by Google

Digitized by Google